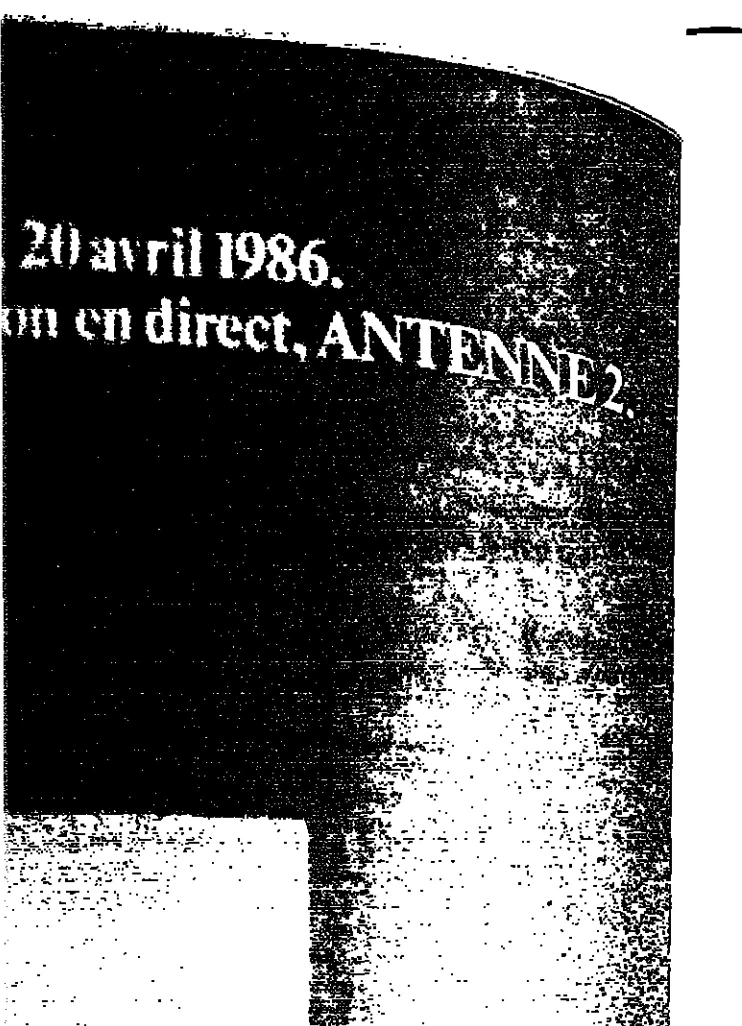




DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12824 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 22 AVRIL 1986

Quel sommet pour M. Gorbatchev ?

L'histoire du futur et hypothétique sommet soviéto-américain a connu un nouvel épisode avec les déclarations faites le dimanche 20 avril à Potsdam — à l'endroit même où se tint la dernière grande rencontre Est-Ouest du temps de guerre — par M. Gorbatchev. Selon le numéro un soviétique, ce sommet est toujours possible cette année, mais à la condition qu'il existe « un réel espoir d'y faire quelque chose » ; aussi que le gouvernement américain cesse d'« envenimer les relations internationales et d'aller à l'encontre de l'esprit de Genève ».

La première condition n'est pas nouvelle : depuis des mois, les Soviétiques demandent que cette rencontre se traduise par un progrès concret, sans préciser d'ailleurs dans quel domaine ni sous quelle forme. La seconde peut être interprétée de deux façons. Les uns en concluront que M. Reagan doit cesser de jouer les Rambo en Libye ou ailleurs et rappelleront que la rencontre Shultz-Chevardnadze qui devait préparer le sommet demeure reportée à des jours meilleurs. Les autres observeront que M. Gorbatchev n'a pas fait allusion, dans ses propos tenus à bâtons rompus devant les journalistes, aux bombardements américains d'il y a une semaine et que sa réaction reste donc fort modérée.

En réalité, le sujet prioritaire pour le dirigeant soviétique reste, après comme avant cette affaire, celui des armements. Sa dernière proposition, faite au congrès de Berlin-Est, a confirmé cette préoccupation, ainsi que les inépuisables ressources dialecticiennes de la nouvelle diplomatie soviétique. Le grand plan de désarmement nucléaire lancé en janvier est dans l'impasse, notamment du fait des inquiétudes qu'éveille à l'Ouest la perspective d'une armée rouge surpuissante en armements classiques dans une Europe dénucléarisée. Qu'à cela ne tienne : M. Gorbatchev lance aussitôt l'idée d'une « réduction significative des forces terrestres et aériennes de l'Atlantique à l'Oural » et annonce dans le même souffle le prochain dépôt de nouvelles propositions sur les armes chimiques.

Un point commun à tous ces plans — et qui agace le plus les Américains — est qu'ils sont déballés sur la place publique avant d'être déposés à la table des négociations en cours, négociations qui se trouvent un peu plus bousculées à chaque fois. Ainsi le forum compétent pour les forces dites conventionnelles est la négociation MBFR de Vienne, mais celle-ci n'embrasse officiellement que la zone d'Europe centrale, non la grande Europe dont M. Gorbatchev parle aujourd'hui pour la première fois (jusqu'à présent, la zone de l'Atlantique à l'Oural n'avait été évoquée que pour les mesures de confiance discutées à la conférence paneuropéenne de Stockholm).

Mais l'interlocuteur privilégié dans cette affaire n'est probablement pas l'Amérique. Plutôt l'Allemagne fédérale, beaucoup plus sensible à la concentration des armements de toutes sortes en Europe et qui paie le prix fort pour les défenses classiques de l'OTAN. De ce côté la réponse pourrait être moins décevante. D'autant que M. Gorbatchev a assoupli au moins sur la forme les réserves de Moscou quant à une visite de son protégé Honecker à Bonn : il n'a pas encore dit oui, mais il n'a pas mis son veto non plus... L'explication est peut-être que le dirigeant soviétique souhaite faire lui-même d'abord cette visite. Gageons en tout cas que ses interlocuteurs des prochains mois seront des dirigeants européens, avant que vienne le tour de M. Reagan.

USIQUE



DEUX RÉUNIONS DES MINISTRES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Lutte contre le terrorisme : les Douze se concertent

Les ministres des affaires étrangères des Douze se retrouvent, ce lundi 21 avril, à Luxembourg, pour deux jours en vue de se concerter sur la lutte contre le terrorisme après le raid américain en Libye.

Dimanche, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a laissé entendre que son gouvernement était soucieux d'obtenir de ses partenaires européens qu'ils manifestent une volonté commune de réagir contre Tripoli.

A la veille de la réunion de Luxembourg, M. Claude Cheysson, commissaire européen, nous a accordé un entretien dans lequel il expose ses vues sur la lutte antiterroriste. M. Cheysson s'exprime avant tout en tant qu'ancien ministre des relations extérieures.

« Il faut s'en prendre à l'argent de Kadhafi » nous déclare M. Claude Cheysson

« Les ministres des affaires étrangères de la CEE se réunissent ce lundi à Luxembourg pour préciser une politique commune face au terrorisme. Que peut-on attendre de cette rencontre ?

— Un groupe de travail a préparé un document préparatoire techniquement fort intéressant. Ce texte prévoit de classer les pays ayant un lien avec le terrorisme en quatre catégories, selon le degré de leur implication : dans la première catégorie figureraient ceux dont les responsables tiennent des propos ne décourageant pas le terrorisme ; viendraient ensuite ceux qui hébergent des organisations encourageant le terrorisme ; la dernière catégorie concerne les pays dont les dirigeants ont recours au terrorisme. Pour chaque catégorie, le groupe de travail recommande des sanctions croissantes pouvant aller jusqu'à la suspension des relations diplomatiques, commerciales, aériennes et maritimes.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC.

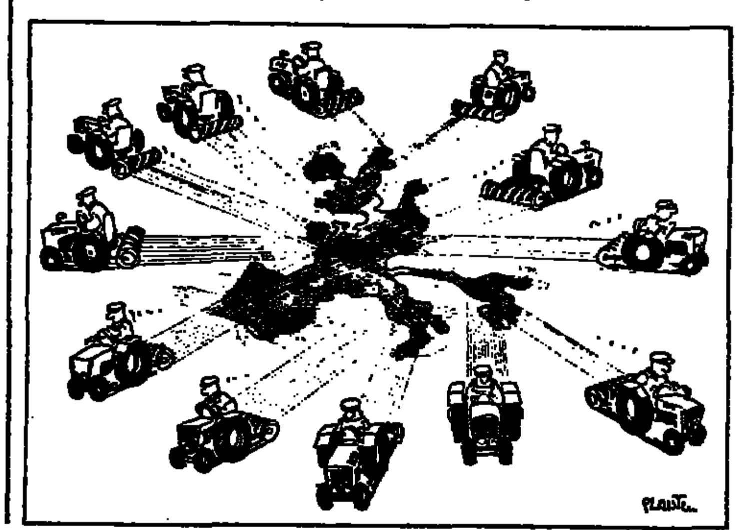
(Lire la suite page 4.)

Agriculture : Paris et Bonn s'opposent à la rigueur

La négociation des Douze sur la politique agricole reprend, ce lundi 21 avril, à Luxembourg. Pour freiner le développement des excédents, la Commission préconise une politique de rigueur favorable à terme pour les agriculteurs français mais dommageable pour les Allemands. Cependant, à court terme, cette politique devrait se traduire par une baisse des revenus.

Les dirigeants allemands et français voulant s'assurer le vote paysan, pourraient conclure un « pacte électoral » pour atténuer les effets de la réforme proposée par Bruxelles. Mais il n'est pas sûr que les Britanniques et les Néerlandais les laissent faire.

(Lire page 42 l'article de PHILIPPE LEMAITRE « La politique agricole commune menacée par l'électoralisme franco-allemand ».)



MAUVAIS TRAITEMENTS, INCESTE ET CARENCE DE SOINS

L'enfance violentée

De notre envoyé spécial

Angers. — Ils ne sont pas très encombrants, les enfants martyrs. De temps en temps, l'un d'eux — battu à mort, sauvagement torturé ou enfermé dans un placard depuis sept ans — émeut les médias. Son drame est alors monté en épingle et dénoncé de telle façon qu'il finit par apparaître comme un cas particulier, une exception. Et on l'oublie aussitôt puisque l'enfance maltraitée ne saurait appartenir qu'à des pays lointains ou aux siècles passés...

« Il y a un scandale des chiffres », a affirmé Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation, en ouvrant, le 16 avril, à Angers, le premier congrès national de l'AFIREM (Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée). Double scandale, à vrai dire, car les chiffres sont à la fois énormes et méconnus. Chaque année, la police judiciaire constate près de 1 700 infractions, et on enregistre de 300 à 600 décès provoqués. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg : les enfants victimes de violences en France sont infiniment plus nombreux. L'ampleur de ce fléau explique que 600 professionnels (travailleurs sociaux, médecins, psychologues, psychiatres et juristes) se soient déplacés à Angers pour en débattre pendant trois jours.

Ce congrès a été plus francophone que national (1). Plusieurs intervenants québécois devaient confirmer que l'Amérique du Nord a, dans ce domaine, une bonne longueur d'avance sur la France. N'a-t-elle pas institué, entre autres, des avocats pour enfants ? On est passé, en effet, du pouvoir de vie et de mort des parents sur leur enfant à la notion d'*« intérêt de l'enfant »* et, aujourd'hui, à l'affirmation des *« droits de l'enfant »*. Droit d'avoir une famille, d'être bien traité, soigné, assisté, aimé...

Un mineur peut être maltraité en famille, dans une institution, ou en dehors d'elles. Il ne s'agit pas seulement de brutalités physiques : la définition inclut les sévices par omission (carence de soins, négligences graves), les violences psychologiques (persécutions, sadisme, exigences excessives) et ce qu'on appelle — bien timidement — les *« abus sexuels »* subis sous la contrainte (viol, inceste, pédophilie, prostitution). Avec une définition aussi large, le ministère des affaires sociales estime à 50 000 le nombre d'enfants maltraités en France chaque année (2). Mais c'est un chiffre invérifiable, à prendre avec des pincettes.

A Angers, les spécialistes ont décrit de manière poignante le drame du *« gosse qui ne sourit et ne se plaint jamais »*. Contraint au silence, il finit souvent par se sentir coupable, persuadé de mériter ces mauvais traitements. Il veut croire qu'il a une famille normale et défend ses parents.

Victime de sévices puis de culpabilité, cet enfant risque d'être pénalisé une troisième fois lorsque la société se penchera enfin sur son sort. Car c'est souvent lui qui va faire l'objet d'une mesure d'éloignement, pour être placé dans une autre famille ou en institution. Ce nouveau traumatisme n'a pas échappé aux spécialistes de l'enfant maltraité. D'où, ces dernières années, un changement d'attitude assez radical : après avoir fait de la séparation une manière presque normale de punir les parents indignes, on a eu tendance, dans les années 70, à vouloir protéger l'enfant de... *« la violence des séparations »*.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les actes du congrès seront publiés par l'AFIREM (Hôpital des enfants malades, 149, rue de Sèvres, 75743 Paris cedex 15).

(2) L'Institut de l'enfance et de la famille (IDEF) vient de publier un dossier sur l'enfance maltraitée : 3, rue du Coq-Héron, 75001 Paris, 40 francs.

LA PROCHAINE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les réserves de la gauche et les handicaps de la droite

par JÉROME JAFFRÉ (*)

Depuis le milieu de l'année 1983, la cause était entendue pour l'ensemble des observateurs politiques : la gauche ne pouvait espérer gagner les élections législatives de mars 1986. En fin de compte, la défaite a été honorable, mais elle s'est bel et bien produite.

A l'inverse, la prochaine grande échéance, l'élection présidentielle de 1988 — ou d'avant... — apparaît extraordinairement ouverte. Et cela, bien que le socialisme soit retourné dans l'opposition et bien que la gauche, avec 44 % des voix, ait obtenu le 16 mars son plus mauvais score à un scrutin décisif depuis la fin des années 60. Plusieurs éléments tirés de l'analyse des résultats montrent en effet un très grand degré d'incertitude.

En premier lieu, la gauche a davantage souffert que la droite de l'abstention, assez élevée, des dernières législatives (21,5 %). On retrouve ici un phénomène déjà observé lors des municipales de 1983 et des européennes de 1984 et qui joue contre le parti au pouvoir.

Selon les enquêtes post-électorales de la SOFRES, le taux d'abstention est de 19 % parmi les électeurs de M. Mitterrand du second tour de la présidentielle de 1981 contre 11 % seulement parmi les électeurs de M. Giscard d'Estaing. Si la mobilisation avait été égale au 16 mars dans chacun des deux camps, avec le même transfert des voix, la gauche aurait frôlé les 46 % et la droite — toutes tendances confondues — n'aurait obtenu que 53 % au lieu de 54,7 %.

En second lieu, l'électorat du Front national est composite, et il ne peut être totalement comptabilisé à droite. Ses électeurs — dont une partie non négligeable, le quart environ, provient de la gauche — obéissent assez souvent à des motivations autres que politiques et il pourrait, au second tour d'une élection présidentielle, ne pas respecter un appel à la discipline pour le candidat de droite le mieux placé. Aux cantonales de 1985, le mauvais transfert des voix du Front national avait permis au Parti socialiste de conserver la présidence du conseil général du Nord.

(Lire la suite page 8.)

* Directeur des études politiques de la SOFRES.

débats

LES DROITS DE LA PERSONNE

La naissance de deux bébés à partir d'embryons congelés relance la polémique sur la procréation artificielle. Pour Francine Orsini-Bouichou, le désir d'être mère est évidemment légitime, mais l'enfant ne peut être réduit au produit de ce désir. A l'autre bout de la vie, Lucien Cessat s'émeut du sort fait aux vieillards dans certaines maisons de retraite.

L'enfant réduit à un objet ?

Les progrès de la biologie peuvent aboutir à des retours en arrière dans le domaine de la psychologie

par FRANCINE ORSINI-BOUICHOU (*)

L'IMPORTANCE du débat sur la procréation artificielle ou par substitution témoigne bien qu'il ne s'agit pas d'une question simple qu'il conviendrait de trancher rapidement ou de plaider indéfiniment. Faudrait-il l'assimiler à un comportement parmi d'autres que les hommes et les femmes de notre société peuvent présenter dans l'éventail des possibles et contribuer au développement libre de cette nouvelle possibilité ?

Cette analyse, pour le moins sommaire, ne reflète à mes yeux, à aucun titre, l'expression d'un pouvoir juridique ou politique, mais seulement une vue commode et désinvolte. Ces demandes de procréation suscitent plusieurs considérations que j'évoquerai et qui se situent sur deux plans distincts, scientifique et moral ; elles aboutissent à une même conclusion, relative à l'image de l'enfant véhiculé par ces pratiques.

Soulignons d'abord que les cas de figure sont nombreux ; les analyses suscitées comportent des aspects différents. Ainsi, le cas des mères porteuses implique une aliénation de la fonction maternelle chez une femme au profit d'une autre et une modification importante de leur dynamique personnelle et interpersonnelle avec répercussion inéluctable sur l'enfant. Le cas de couples stériles avec insémination artificielle ou fécondation *in vitro* avec manipulations de l'embryon (sous des formes variées demain sans doute) fait intervenir une autre aliénation : celle de la fonction parentale au profit du médecin. Ici, la médicalisation, devenue dimension fondamentale, est introduite et à des degrés variables selon les cas. La nécessité de contrôler ces pratiques s'impose, car les parents ne peuvent, actuellement, en évaluer les effets sur l'enfant à venir. Cela conduit à s'engager davantage dans une expérimentation humaine déjà amorcée, plus ou moins déclarée (qui soulève, elle, des questions graves sur le plan moral).

Les nouvelles possibilités techniques paraissent fournir je ne sais quelle caution de sérieux, voire de progrès. Mais gardons-nous de tomber dans un scientisme simpliste. Ce qui est progrès, dans le domaine de la biologie, peut provoquer des problèmes d'une autre nature dans le domaine de la psychologie. Dans les cas évoqués ci-dessus, on crée une altération et une amputation de l'histoire relationnelle dans laquelle l'enfant est intimement inséré. Comme spécialiste de psychologie ontogénétique, je partage tout à fait les inquiétudes exprimées par d'autres spécialistes. Je considère que ces conditions sont extrêmement nuisibles au développement harmonieux de l'enfant et qu'elles sont à l'origine de troubles graves d'identité, qu'ils soient ou pas en relation explicite avec cette situation.

Nous savons maintenant que la vie humaine ne commence pas au jour de la naissance, mais à partir du moment où l'individu est désiré et conçu par les parents (phase prénatale de l'attachement). Par ailleurs, on évoque souvent, et à tort, le fait que de nombreux parents soient divorcés, fait qui ne constitue pas un argument de non-nocivité (il suffit d'avoir participé à une consultation d'enfants pour en avoir l'évidence contraire). Néanmoins, dans ce dernier exemple, l'enfant s'inscrit dans une histoire relationnelle où père et mère offrent la conjonction de deux lignées : l'héritage culturel, relationnel, affectif des deux lignées constituant le premier berceau du développement psychologique (en dépit des ombres de mésententes).

Sur le plan moral, il est inconfortable, bien sûr, de reconnaître que mettre un enfant au monde nous engage, au-delà du présent manifeste, et que cet acte, apparemment banal, constitue une aventure, comme l'avait pressenti Péguy, aventure sans commune mesure avec toutes les autres. Oui, on encourt toujours des risques. Serait-ce une raison pour abandonner toute exigence au cours des événements et des humeurs ? Faudrait-il abandonner toutes les précautions (même imparfaites) dont s'entoure la procédure d'adoption et permettre à n'importe qui d'adopter dans n'importe quelle condition (alors que, exemple banal, telle femme névrosée espère et croit trouver là remède à son angoisse et à sa solitude) ?

Quelque chose de pitoyable

Le désir de procréer, sous ses formes d'expression actuelles, s'étaie sur des motivations complexes et souvent réactionnelles que l'on n'a pas l'intention d'analyser ici. Quoi qu'il en soit, ce droit est, évidemment, tout à fait légitime ; mais l'enfant, lui, ne peut être réduit au produit d'un désir et assimilable à un objet, à un moyen. Il importe de dénoncer, sous la diversité des expressions, l'image de l'enfant véhiculée par ces pratiques : enfant-thème d'un militantisme féministe ou antiféministe, enfant-remède, enfant-mirage... Il y a quelque chose de pitoyable à voir chez certaines jeunes femmes (comme j'ai eu l'occasion de le lire dans des documents – enquêtes pour thèse – reçus de première main) que l'enfant satisfait la revendication profonde de produire une chose enfin à soi, sans rien devoir à l'autre. Il importe de reconnaître que la finalité de l'enfant est en lui-même et de lui reconnaître le droit absolu à l'existence d'un être humain entier et complet, en dépit des accidents hélas possibles et des agressions que la science ne parvient pas toujours à surmonter. L'enfant naît d'une rencontre, d'un projet partagé et d'un engagement à deux. Il doit, comme tout être humain, posséder la double composante, féminine et masculine (selon les individus, sous des formes et des degrés variables, dans le temps et dans l'espace). C'est à cette condition qu'il pourra se comporter en humain et communiquer avec l'autre, semblable et différent.

(*) Professeur de psychologie de l'enfant, université de Provence.

Des petits vieux en surnombre

Les personnes âgées dérangent. Les uns les ignorent, d'autres les subissent.

par LUCIEN CESSAT (*)

MOURIR dans la dignité est un des droits fondamentaux dont tout être humain devrait pouvoir bénéficier. Or, pour nombre de vieillards handicapés et dépendants, aux ressources modestes, il en va tout autrement.

Pratiquement oubliés durant les belles années d'expansion, écartés de la redistribution des richesses, ces citoyens vulnérables sont les victimes privilégiées de la crise économique actuelle.

Droite ?... Gauche ?... L'orientation politique des majorités élues et des gouvernements au pouvoir leur importe relativement peu. La société qu'ils ont contribué à faire les a toujours négligés dans l'indifférence quasi générale des non-concernés, pour qui, c'est bien connu, « le malheur, ça n'arrive qu'aux autres ». Alors qu'aujourd'hui tant de jeunes Français sont en situation difficile, ces vieux vraisemblablement dérangent. Bien des gens les ignorent, d'autres les subissent.

Consécutive à un passé de carences et d'imprévision, la médiocrité de leur protection sociale s'aggrave maintenant : réduction de plus en plus importante du remboursement des dépenses de santé ; structures quantitativement et qualitativement très insuffisantes – et trop chères – pour assurer efficacement, d'une façon décente et humaine, sinon chaleureuse, le maintien à domicile ou l'hébergement d'un nombre croissant de personnes âgées en difficulté.

Potentielle ou effective, la surpopulation existe aussi dans les maisons de retraite, dont beaucoup n'accueillent et ne gardent que des personnes valides. Les listes d'attente s'allongent ; de nombreux vieillards n'ayant pas obtenu la chambre individuelle souhaitée seront contraints de terminer leur existence dans la promiscuité d'un local exigu et inconfortable, en compagnie d'une ou plusieurs autres personnes à l'éducation, aux habitudes, à l'hygiène différentes des leurs.

La bonne marche de la plupart des maisons de retraite est perturbée par une scandaleuse insuffisance de personnel ; en outre, certaines sont vétustes et mal équipées. Or, curieusement, ces établissements à caractère social et médico-social ne sont pas subventionnés. Un autofinancement rigoureux de leurs dépenses de fonctionnement, le financement par l'emprunt des investissements lourds pénalisent les pensionnaires, qui paient ainsi trop cher des prestations de qualité médiocre (nourriture, soins, hygiène, confort). La rigueur budgétaire l'emporte sur les considérations humanitaires.

Le tarif moyen des maisons de retraite est très supérieur au SMIC. En long séjour, où – remarquable exemple de justice sociale et de solidarité nationale – la Sécurité sociale ne prend pas en charge les soins essentiels dits « de maternage » donnés aux grabataires, le pensionnaire est redevable, chaque mois, d'une somme énorme variant, suivant les régions, de 6 000 F à 12 000 F et plus.

A défaut d'un appoint familial pour régler une telle somme, l'aide sociale y pourvoirait. En contrepartie, l'administration se retournerait vers les biens de l'assisté, prendrait le contrôle de ses revenus et de ses économies, utiliserait la totalité de celles-ci – moins 10 000 F bloqués à la caisse d'épargne jusqu'à son décès – au fur et à mesure des besoins et, éventuellement, hypothéquerait son logement.

Aucun seuil sur récupération n'étant prévu, l'assisté serait ainsi légalement dépouillé de tout ce qu'un citoyen a pu économiser au cours d'une vie entière de travail honnête et de privations. Tout son avoir se limiterait désormais à 10 % de ses ressources mensuelles reversés par l'établissement d'hébergement.

Ecroulement de l'édifice

Tant que les personnes âgées sont encore alertes, syndicats et partis politiques s'y intéressent. Elles sont aussi soutenues par les municipalités, les associations, les clubs. Des repas, des sorties, des vacances sont organisés en leur honneur. Mais hélas ! pour certaines le bel édifice s'écroulera un jour quand, malades, devenues plus ou moins dépendantes, elles seront confrontées à une solitude besogneuse. Si la charité publique, l'aide bénévole de parents ou de voisins dévoués ne suppléent pas l'impuissance de la solidarité nationale légalisée, le recours à une maison spécialisée deviendra bien vite inéluctable. Mieux vaudrait alors pour elles une mort rapide à domicile qu'être transférées dans un établissement n'ayant pas la possibilité de les traiter avec toute la dignité et le respect dus à la personne humaine.

Malgré de bonnes intentions gouvernementales (fascicule n° 82-23 *bis* de la circulaire du 7 avril 1982 sur la politique sociale et médico-sociale pour les retraités et les personnes âgées), rien d'essentiel n'a pratiquement changé sur le terrain ; l'ampleur des problèmes posés, la faiblesse relative des crédits alloués ne l'ont sans doute pas permis. Il reste que trop d'infortunés vieillards terminent leur vie dans des conditions indignes de notre époque.

Faute d'une volonté politique déterminée et de moyens financiers appropriés, cette inquiétante réalité persistera, s'aggravera jusqu'à l'insupportable, face aux besoins grandissants de petits vieux en surnombre.

Espérons néanmoins que, selon la conception du Grand Nord consistant à se débarrasser de ses inutiles vieux en les laissant mourir seuls sur la glace, la France ne sera pas, un jour, contrainte de procéder à la sélection, puis à l'élimination des éléments les plus faibles et les plus pauvres de sa population âgée.

(*) Pensionnaire d'une maison de retraite.

COURRIER DES LECTEURS

Ne donner la vie qu'à des enfants normaux ?

Je prends connaissance avec stupeur de l'encart « J + 3 » dans « le Monde Médecine » du 26 mars.

Le but de l'Association pour la prévention de l'enfance handicapée, dont vous parlez, est, ni plus ni moins, d'inviter ses membres à supprimer les nouveau-nés handicapés (1). Une telle association a un but immoral et criminel, et je suis étonnée que personne jusqu'à présent n'ait réagi contre sa constitution.

Vous indiquez que le président en est le sénateur Caillavet : je croyais savoir que ce parlementaire avait une sensibilité de gauche, cette tendance ayant, comme chacun sait, le monopole du cœur.

Y. BRUMHAMMER
(La Celle-Saint-Cloud).

(1) NDLR. – L'Association pour la prévention de l'enfance handicapée incite ses membres à signer une « *déclaration d'intention ou de volonté de ne donner la vie qu'à des enfants normaux* », et demande qu'une loi « *dispose qu'un médecin ne commettra ni crime ni délit en s'abstenant d'administrer à un enfant n'ayant pas plus de trois jours les soins nécessaires à entretenir sa vie quand cet enfant présentera une infirmité inguérissable et telle qu'on prévoit qu'il ne pourra jamais avoir une vie digne d'être vécue* ».

L'autre Saint-Barthélemy

Dans le courrier des lecteurs (*le Monde* du 8 avril), M. Dolbeau nous présente le « boucher des Balkans », Artukovic, comme un ancien ministre calomnié qui a sauvé la vie de Français.

Faut-il donc rappeler qu'il fut le ministre de l'intérieur de l'Etat nazi et raciste croate qui organisa le génocide des Serbes (plus d'un demi-million), contraints à porter un brassard, à comparaître devant les commissions de conversion de force (au catholicisme), dont les églises (orthodoxes) furent brûlées. Sans oublier les juifs et les tziganes. Bref, tous ceux (musulmans exceptés) qui, pour n'avoir pas la chance d'être nés Croates et catholiques, durent subir une véritable Saint-Barthélemy.

DEJAN BABIC
(Paris).

L'Etat appartient aux citoyens

Quand les Français vont-ils faire comprendre à leur gouvernement que l'Etat appartient aux citoyens et non l'inverse ? Les sommes récoltées en taxe sur l'essence, le prix annuel de la vignette et la TVA sur l'achat, l'entretien et l'assurance sur la voiture devraient avoir fourni assez de capitaux, il y a belle lurette, pour financer un réseau routier digne d'une nation noble et orgueilleuse.

Les vacances pascales ont démontré, une fois de plus, l'insuffisance de ce réseau. Ne se rend-on pas compte du coût exorbitant pour la collectivité nationale en fuel gaspillé, en heures perdues, en vieillissement accéléré des voitures, en absence de confort et de bonheur par ce manque d'effort efficace de doter l'Hexagone de routes au niveau de ses besoins ?

Les comparaisons sont souvent oiseuses. Néanmoins, aux Etats-Unis, les taxes sur l'essence sont infimes, il n'y a pas de vignette, pas de TVA. Mais ce pays possède une tapisserie d'autoroutes (gratuites) et de routes « nationales » s'étendant sur des centaines de milliers de kilomètres (certaines même joliment décorées de nids de poules !).

Un grand programme de construction donnerait du travail à des milliers de chômeurs, et surtout aux jeunes. Les impôts sur ces travaux renfloueraient la trésorerie et vous seriez de nouveau équipés de « belles routes de France ».

LOWELL BENNETT
Lafat (Creuse).

Une offense

Etant suisse, je lis avec consternation dans votre numéro du jeudi 27 mars une lettre qui félicite les Suisses de leur *non* à l'ONU, de leur refus de s'ouvrir au dehors. Je ne suis pas le seul ici à avoir ressenti ce vote comme une offense faite au reste du monde par un pays trop satisfait de ses « vertus » et de ses privilèges.

JEAN ROUSSET
(Genève).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

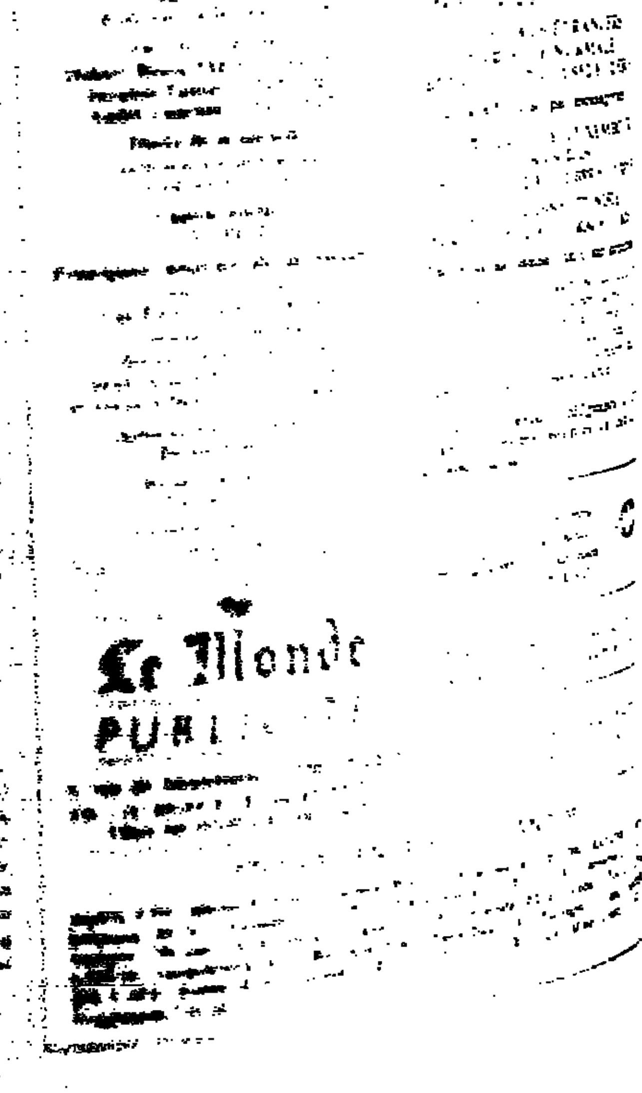


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

it à un objet ?



étranger

LES SUITES DU RAID AMÉRICAIN ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les manifestations contre les raids américains en Libye se sont poursuivies samedi en Europe. En RFA, plus de vingt mille personnes y ont pris part, notamment à Brême, Hambourg, Kiel, Heidelberg, Francfort et Darmstadt. A Bonn, quelque huit mille manifestants se sont rassemblés devant l'ambassade américaine à l'appel du mouvement de la paix et des Vert écolo-pacifistes.

D'importantes manifestations se sont également déroulées en Italie sous le slogan *« paix en Méditerranée »*. A Rome, une manifestation a rassemblé plusieurs milliers de personnes – dix mille, selon les organisateurs – à l'appel des organisations féministes et des mouvements féminins des partis politiques. A Milan, quelque quinze mille manifestants, selon la police, ont répondu à l'appel des organisations d'étudiants et de Démocratie prolétaire (extrême gauche), et ont été dispersés devant le consulat des Etats-Unis par la police qui les a empêchés de brûler un drapeau américain.

• A LONDRES, une dizaine de personnes ont été arrêtées lors du rassemblement organisé par le mouvement pacifiste britannique (CND) devant l'ambassade américaine, qui a rassemblé environ dix mille manifestants. Plus tard, lorsque les manifestants se sont dirigés vers Hyde Park en empruntant Oxford Street, la police a arrêté au moins cinquante personnes qui s'étaient assises sur la chaussée, bloquant la circulation. Plus de cent cinquante-quatre manifestants ont, par ailleurs, été interpellés devant plusieurs bases américaines et britanniques pour avoir tenté de couper les barbelés des enceintes ou de les escalader.

• A ANKARA, l'arrestation de quatre Libyens préparant un attentat contre un cercle d'officiers américains a été confirmée, samedi, par le directeur général de la sûreté turque, M. Saffet Arikan Beduk. Il a toutefois refusé, *« pour les besoins de l'enquête »*, de fournir d'autres précisions, notamment sur le nombre des Libyens impliqués dans la tentative.

• A ROME, le chef du gouvernement, M. Craxi, a assuré, au cours d'une conférence de presse, que, face au terrorisme, *« ni l'Europe ni l'Italie ne font preuve d'une attitude timorée »*. Mais il a tenu aussi à rappeler que Rome *« avait déconseillé aux Etats-Unis de choisir la voie des représailles militaires »*. Vis-à-vis du colonel Kadhafi, il a insisté sur le fait que son pays *« n'entend ni effectuer ni couvrir des actions militaires »*, mais qu'à une nouvelle agression contre le territoire italien – tel le tir de deux missiles sur Lampedusa – ou même à une menace d'agression, Rome répondrait désormais par la force et non plus seulement par une ferme protestation diplomatique. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le colonel Kadhafi semble contrôler la situation

De notre envoyé spécial

Tripoli. – C'est un signe certain d'apaisement : Tripoli a retrouvé ce week-end son habituelle et triste physionomie de banlieue mélancolique, nonchalamment étirée en bordure de mer. Commerces, banques et administrations ont repris le travail, en douceur, à la tripolitaine ; aucun dispositif de sécurité particulier n'est en place : ni barrage de l'armée, ni patrouille des comités révolutionnaires, cette garde prétorienne du régime. Les soirées des habitants de la capitale ne sont plus perturbées par ces mystérieux tirs de DCA et d'armes légères que l'on pouvait encore entendre à la fin de la semaine passée. Pas le moindre début de départ massif des ressortissants étrangers travaillant en Libye n'a été constaté. Et seuls les phares des voitures, peints en bleu, témoignent encore de la psychose qui s'est emparée de la ville à la suite du raid des Etats-Unis.

Bref, une semaine après l'opération américaine et les journées de haute tension qui l'ont suivie, tout semble indiquer que le colonel Kadhafi maîtrise de nouveau la situation, pour autant qu'on puisse en juger dans une ville qui est sans doute une des cités les plus secrètes du Proche-Orient. Le colonel bénéficierait même d'un réflexe de solidarité nationale, suscité dans la population par l'agression venue de l'extérieur. Du moins est-ce là l'opinion le plus couramment avancée, avec prudence, dans les milieux diplomatiques occidentaux et arabes. On y résume ainsi la situation : *« Apparemment, le colonel s'en sort plutôt bien. »* Et s'il doit y avoir des répercussions politiques, des remaniements ou rééquilibrages au sein de l'équipe au pouvoir, ils n'interviendront pas avant quelques semaines, sinon quelques mois, le temps de *« panser les plaies »*.

Une visite guidée

Car le choc a été rude, le traumatisme violent. Les Tripolitains, gens paisibles et amènes, ne sont pas près d'oublier cette nuit du 14 au 15 avril, où ils furent réveillés et saisis de panique par le rugissement des bombardiers F-111 passant à 150 mètres au-dessus de la capitale. Selon les chiffres fournis par les autorités, au cours de l'inévitable visite guidée organisée pour les quelque deux cent cinquante journalistes occidentaux arrivés à Tripoli – la délégation américaine étant la plus importante, – une quarantaine de bombes ont été lâchées sur la capitale et ses environs. Au moins trois d'entre elles ont frappé la caserne de Bab-El-Aziziya, une enceinte d'une quinzaine d'hectares à l'entrée de Tripoli. C'est là où résident souvent le colonel Kadhafi et sa famille. Les bombes ont sérieusement endommagé le bâtiment qui leur sert d'habitation principale. Mais, hormis quelques vitres brisées, aucun des centres opérationnels de commandement militaire se trouvant dans l'enceinte de la caserne n'a apparemment été touché. Une dizaine de bombes ont visé la partie militaire de l'aéroport ; autant sont allées se perdre dans un verger alentour ; dix-sept n'auraient pas explosé et quatre autres se sont écrasées au beau milieu du quartier résidentiel de Ben Achour, à quelques mètres de l'ambassade de France. Elles ont détruit un immeuble voisin de quatre étages – où habitait notamment une famille de Libanais, – abattant la façade, projetant des débris de corps jusque dans l'enceinte de la mission diplomatique, selon le témoignage d'une source sûre. Le souffle des explosions a fait éclater toutes les vitres de l'ambassade et provoqué à l'intérieur des dégâts qui l'ont rendue inutilisable. A cent mètres de là, un centre de télécommunications, qui était peut-être la cible visée, est resté intact.

Quarante-huit heures folles

Le raid a duré une vingtaine de minutes. Dans la capitale, c'est immédiatement le choc et l'hébétude : des familles entières sortent dans les rues, matelas sur le dos, pour aller s'installer dans les parcs. Ce n'est pas tant l'opération américaine qui a surpris – Washington l'avait suffisamment annoncée à l'avance – que sa cible : la capitale elle-même. *« On pensait bien qu'ils bombarderaient des bases, mais la ville, jamais »*, commente un Européen. Aux premières heures de cette matinée du 15 avril, c'est un début d'exode : les Tripolitains qui ont de la famille à la campagne quittent la ville ; ceux qui y restent se terrent à la maison, volets clos, toutes lumières éteintes. Seuls les jeunes gens des comités révolutionnaires patrouillent dans la capitale en civil, kalachnikov à la main, contrôlant *« fort courtoisement »*, dit un Occidental, les rares habitants qui se risquent à circuler. *« Une ville morte, des rues désertes, une atmosphère surréaliste »*, raconte un diplomate. La radio diffuse des diatribes contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ; il en sera ainsi durant deux jours, mardi et mercredi. Quarante-huit heures d'incertitude, de rumeurs folles, de bruits incontrôlés, peut-être un des moments les plus étonnants de l'histoire de la révolution lybienne depuis son avènement en 1969.

L'avenir du régime paraît un instant en suspens : on parle de coup d'Etat, de bataille entre factions rivales. Tour à tour, le colonel Kadhafi est donné pour mort, blessé, réfugié dans le sud du pays ou à l'étranger. Il y a enfin ces fameux coups de feu mercredi après-midi autour de Bab-El-Aziziya et, le soir, des tirs de DCA qui embrasent le ciel de Tripoli et entretiennent la confusion. La plupart des témoins les attribuent aujourd'hui à des manifestations de nervosité ou à une volonté de maintenir le climat de mobilisation. Et puis, tard dans la soirée de mercredi, comme s'il avait voulu se donner deux jours de réflexion pour prendre calmement la mesure des réactions dans la population, dans l'armée et dans son entourage, le colonel Kadhafi réapparaît. Apparemment serein, sûr de lui, il prononce une allocution télévisée sur un ton très modéré, hormis quelques figures de rhétorique pour stigmatiser *« les assassins d'enfants Reagan et Thatcher »*. Il ordonne aux comités révolutionnaires de se retirer, à la population de sortir dans les rues, à la radio de mettre un terme à ses diatribes guerrières.

« Ce discours a été le signe de la détente », explique un diplomate. La capitale commence à se ranimer dès jeudi. La population, qui ne manque pourtant pas de sujets de mécontentement à l'égard du régime, a semblé redouter d'abord le vide du pouvoir ou la perspective d'un conflit entre deux factions adverses. Toujours imprévisible, mais organisant soigneusement sa rentrée en scène, le colonel Kadhafi – que l'on disait retiré dans le sud du pays – reçoit en fait, dès mercredi matin, une délégation étrangère à Tripoli. Il visite le lendemain des blessés du raid dans un hôpital de la capitale. Enfin, la télévision le montre, samedi, se recueillant dans un cimetière.

Un dérivatif ?

Parallèlement, ses fidèles, les « compagnons historiques » de 1969, notamment les commandants Jalloud et Khouildi El Hamidi, se manifestent publiquement. Là encore, il s'agit, semble-t-il, de rassurer, de témoigner de leur solidarité avec le chef de la révolution et de couper court ainsi à ces multitudes de rumeurs sur des dissensions qui seraient apparues au sein du régime. La vie politique à Tripoli est ainsi faite d'un jeu subtil, et difficile à déchiffrer, de prestations des différents acteurs du pouvoir. A en croire un diplomate occidental, l'ordre donné aux comités révolutionnaires, dès mercredi soir, de se retirer de la ville signifiait que le régime avait bien la situation en main.

Reste à évaluer l'impact en profondeur du raid américain sur les dirigeants, sur la population et surtout sur l'armée. Analyse difficile, tant les impressions et commentaires recueillis sont encore hésitants. Un diplomate arabe estime que le colonel Kadhafi *« sort momentanément vainqueur de cette affaire »*, au moins sur le plan intérieur. Le raid américain aurait resserré les rangs autour de sa personne. Il a eu *la « baraka »* – cela compte ici – et son charisme s'en trouverait renforcé, au moment précisément où des difficultés économiques – notamment des pénuries chroniques de certains produits de consommmation courante – entretiennent grogne et lassitude dans la population.

L'épreuve de force avec les Etats-Unis a pu servir de dérivatif ; elle susciterait un mélange de réactions ambivalentes chez les Libyens : inquiétude et appréhension sans doute – et le régime ne peut pas ne pas en tenir compte ; mais le raid a, semble-t-il, aussi provoqué une sorte de sentiment de fierté, celle *« du petit qui fait face au gros »*, un sentiment que les dirigeants entendent à l'évidence exploiter à fond.

A plus long terme, le bombardement est-il de nature à modifier sensiblement la politique du colonel Kadhafi ? Il paraît clair que l'avertissement américain ne peut pas être pris à la légère à Tripoli. On dit le guide de la révolution soucieux de se débarrasser de son image de mouton noir du monde arabe, de *« parrain du terrorisme international »* – de même si, ces derniers jours, les autorités n'on cessé de réaffirmer qu'elles poursuivraient leur *« combat révolutionnaire contre l'impérialisme »* et *« pour la cause de l'unité arabe et de la Palestine »*. La Libye redoute en tout cas d'être encore un peu plus isolée sur la scène internationale. Dès samedi, les autorités ont fait savoir aux ambassadeurs européens en poste à Tripoli qu'elles souhaitaient vivement le maintien de relations normales avec l'Europe. Car les dirigeants libyens sont très conscients que si les pays de la Communauté européenne ont, dans l'ensemble – à l'exception de la Grande-Bretagne – réprouvé la raid américain, ils pourraient néanmoins rapidement prendre certaines mesures de rétorsion économiques ou diplomatiques contre Tripoli. Mais ce qui peut dire vraiment quelle leçon le colonel Kadhafi tirera de sa partie de bras de fer avec les Etats-Unis et des rocambolesques journées qui ont suivi le raid de lundi dernier ? Il est plus facile de bombarder Bab-El-Aziziya que d'en percer les mystères.

ALAIN FRACHON.

UN « PRÉCÉDENT » PEU CONNU

L'attaque des « marines » contre Tripoli en 1801

Le premier affrontement sérieux entre les Etats-Unis et la Libye a eu lieu en... 1801, sous le règne de Youssouf Karamanli (1795-1832), un potentat turco-arabe, allié au bey de Tunis et à Bonaparte pendant la campagne d'Egypte en 1799 (1)

La Libye n'était pas la seule à être impliquée dans ce conflit né des lourds tributs que les Etats barbaresques imposaient aux navires marchands en Méditerranée. Les Etats-Unis, comme d'autres pays, avaient accepté de payer, d'autant qu'à l'époque le commerce américain dans cette région avait bondi de 11 à 45 millions de dollars. En septembre 1800, un incident oppose le commandant de la frégate américaine *George-Washington*, le capitaine William Bainbridge, qui vient verser un acompte, et le dey d'Alger, qui le contraint à hisser les couleurs algériennes. En 1801, Youssouf Karamanli, qui reçoit près de 18 000 dollars par an, fait savoir qu'il en exige désormais près de 250 000.

C'est plus que ne peut accepter le président Jefferson. Il ordonne une première expédition, qui doit se retirer. En 1803, une seconde expédition sous le commandement du commodore Edward Peble se termine par la capture de son navire-amiral, le *Philadelphia*, venu s'échouer dans la rade de Tripoli sur un haut fond. La frégate, aussitôt utilisée par les soldats de Youssouf Karamanli comme canonnière pour défendre le port, sera finalement dynamitée par un commando de « marines » conduit par le lieutenant de vaisseau Stephen Decatur.

Mais les membres de l'équipage demeurent prisonniers des Libyens, qui les contraignent à travailler au renforcement des fortifications pilonnées par le reste de l'escadre américaine. En 1805, le président Jefferson lance sur Tripoli une nouvelle expédition partie d'Alexandrie. Les « marines » sont épaulés par des volontaires italiens. Le 4 juin, Youssouf Karamanli signe la paix et renonce au tribut – mais l'Amérique n'en doit pas moins payer une rançon de 60 000 dollars pour la libération des officiers et de l'équipage du *Philadelphia*.

Les « marines » ont immortalisé cet épisode peu connu des relations américano-libyennes dans un vers de leur hymne *« des collines de Montezuma aux plages de Tripoli »*. Le colonel Kadhafi, pour sa part, tient cette affaire pour une *« victoire sur les Américains »* et une leçon de l'histoire *« dont ils feraient bien de tenir compte »*.

(1) Voir : *Kadhafi-Vent de sable sur la Libye*, de John Cooley, Robert Laffont.

La conférence des non-alignés condamne les « agressions répétées des Etats-Unis »

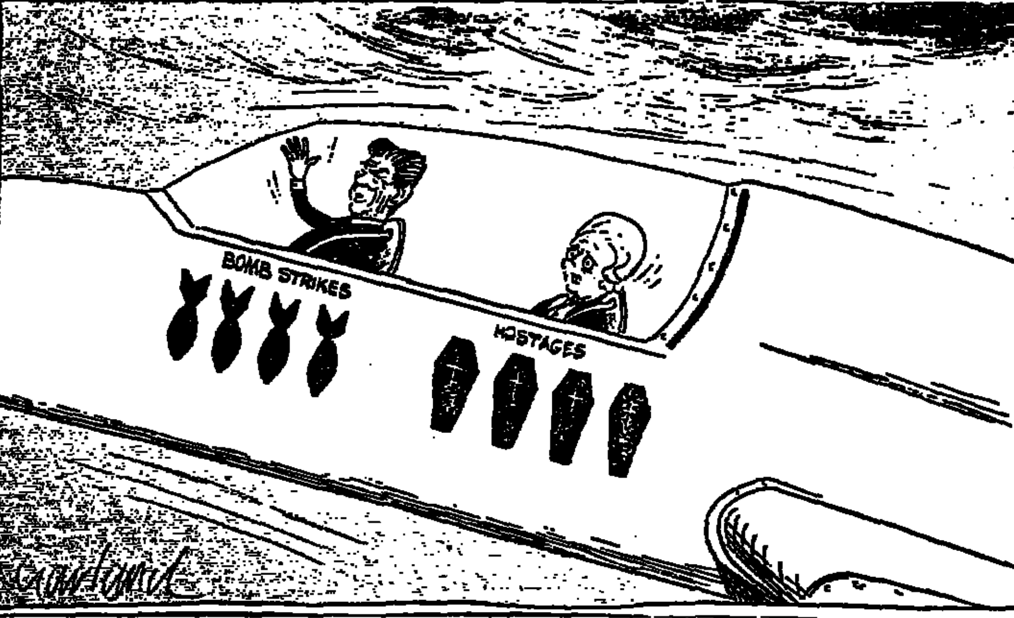
New-Delhi *(AFP, Reuter)*. – La conférence ministérielle de quatre jours du mouvement des non-alignés s'est achevée dimanche 20 avril, à New-Delhi, dans une atmosphère orageuse : les délégués ont condamné le terrorisme international et le raid américain sur la Libye, mais n'ont pu parvenir à un accord sur la guerre du Golfe. La délégation iranienne a quitté la salle peu avant la fin des travaux des ministres des affaires étrangères pour protester contre un appel réclamant la cessation étrangère des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Cet appel aurait au moins dû souligner que l'Irak a violé de façon flagrante le droit international, a déclaré le ministre iranien M. Ali Akhbar Velayati.

La session finale, qui a duré toute la nuit, a été marquée par une discussion prolongée sur la partie de la résolution finale consacrée à la guerre du Golfe. Les ministres ont finalement décidé de ne pas mentionner le conflit. En revanche, la résolution attaque résolument Washington à propos du raid contre la Libye. Dimanche, une délégation de six membres est partie pour Tripoli afin d'exprimer aux dirigeants libyens le soutien du mouvement non-alignés.

Samedi, les représentants de la Libye et du Nicaragua avaient dressé de violents réquisitoires contre les Etats-Unis. Le ministre libyen, M. Kamal Hassan Al Mansour, avait notamment souligné que des *« coups directs »* devraient être portés aux Etats-Unis partout dans le monde, alors que son homologue de Managua dénonçait la *« sauvagerie »* américaine pour la domination des autres nations. Le seul moyen de traiter le *« terrorisme »* américain, a dit le chef de la diplomatie libyenne, est d'*« étendre nos attaques contre eux dans tous les domaines et de leur porter des coups partout, pour défendre le droit, isoler l'agresseur et l'expulser des organisations internationales »*.

La résolution finale condamne *« l'évolution de la situation en Méditerranée, due aux agressions répétées des Etats-Unis et aux provocations contre la Libye, qui menacent gravement la paix et la stabilité dans la région et dans le monde entier »*. La résolution définit également la notion de terrorisme international (question qui était débattue pour la première fois par les ministres du mouvement) comme l'ensemble des actes qui *« menacent des vie humaines innocentes et les libertés fondamentales, et ont un effet de plus en plus néfaste sur les relations internationales en menaçant l'intégrité territoriale et la sécurité même des Etats »*.

Les ministres se sont également mis d'accord sur la création d'un groupe ministériel permanent, chargé d'intensifier le dialogue Nord-Sud, d'ici au prochain sommet des non-alignés, qui aura lieu à Harare en septembre.



Dessin extrait de « The Sunday Telegraph »

« MARCHE DE SOUTIEN » AU BÉNIN

« Kadhafi, Libye, oyé ! »

De notre envoyé spécial

Cotonou. – *« La guerre ? »*, hurle M. Sottin Toussaint dans son micro. La foule répond d'une seule voix : « Sorcière ». Le représentant local du PRPB (Parti de la révolution populaire du Bénin) ajoute : *« Reagan ? »* Et les manifestants, en rigolant un peu, rétorquent : *« Hamster. »* Le samedi 19 avril, sur la place de la Bourse du travail, la répétition de la *« marche de soutien »* aux *« paisibles populations civiles arabes libyennes, ignominieusement »* agressées par l'*« impérialisme yankee »* dure depuis une heure, le temps de *« chauffer »* l'assistance avec des discours et la *« gamme des slogans qu'il faudra reprendre au cours de la marche »*.

A la tribune, MM. Ali Houdou, ministre de l'information et des communications, et M. Gado Girigissou, ministre de l'équipement et des transports, président de la commission des relations extérieures du parti et véritable « numéro 2 » du régime. A leurs pieds, les premiers rangs de la foule, où le rouge domine, rouge des foulards des femmes et des jeunes *« pionniers »* en culotte courte et chemise kaki, rouge des banderoles où s'étalent, en lettres blanches, les slogans : *« Gloire immortelle au peuple libyen »*, *« Vive Kadhafi ! »* *« A bas Margaret Thatcher ! »*, *« Mort à Reagan ! »* Tout y passe : *« l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, le fascisme, le terrorisme d'Etat »*, et enfin cette adresse : *« Vaillant peuple américain, expliquez à Reagan que la Maison Blanche n'est pas Hollywood. »* Voilà, les manifestants ont maintenant appris leur leçon, on peut y aller...

Depuis plusieurs jours, la radio a copieusement invectivé les Etats-Unis. Ils sont donc plusieurs milliers en marche vers ses locaux diplomatiques. La halte devant le portail fermé dure une vingtaine de minutes. Les tambours se déchaînent, la foule agite des branches et crie ses slogans. Une foule puante, poussiéreuse et, somme toute, bon enfant. Devant l'ambassade de Libye, les habituels *« groupies »* du colonel Kadhafi sont là, jeunes Libyens perchés sur le toit de quelques voitures, brandissant des portraits du *« guide »* et hurlant, en arabe : *« Mort à l'impérialisme américain ! »* La foule, docilement, reprend : *« Reagan, au poteau »*, *« Kadhafi, Libye, oyé ! »* Une motion de soutien est lue, puis un diplomate libyen remercie le *« peuple béninois, qui trouvera toujours à ses côtés le peuple libyen »*. L'enthousiasme populaire est à son comble.

Le cortège se dirige ensuite vers le monument des martyrs, et ce n'est pas tout à fait un hasard : les autorités de Cotonou ont, en effet, tenu à faire un parallèle entre l'attaque contre les villes libyennes et la tentative de débarquement des *« mercenaires impérialistes »* sur les côtes béninoises, le 16 janvier 1977. A l'époque, la Libye avait été la première à condamner cette *« agression »*. Vers 11 heures du matin, tout est fini. L'armée, la police et les *« comités de garnison »*, qui ont encadré toute la manifestation, veillent à ce que l'éparpillement de la foule se passe en bon ordre. D'autres manifestations, tout aussi pacifiques, se sont déroulées à Porto-Novo et Abomey.

Au moment où le Bénin du *« marxisme scientifique »* opère un délicat infléchissement idéologique en direction des pays occidentaux, il n'est évidemment pas question que des violences soient commises contre les Etats-Unis. Parmi d'autres partenaires, ils apportent à Cotonou une aide financière que la situation économique du pays rend vitale. Comme dit M. Ali Houdou : *« Nous devons bénéficier de tous les aspects positifs du capitalisme américain. Reagan est un phénomène, les hommes d'affaires américains, c'est autre chose. »* C'est ce qui s'appelle du *« réalisme scientifique »*...

LAURENT ZECCHINI.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LES RÉACTIONS APRÈS LE RAID AMÉRICAIN

M. BÉRÉGOVOY : « MM. Mitterrand et Chirac ont eu une attitude responsable »

M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie et des finances, invité le dimanche 20 avril du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a affirmé que M. Mitterrand avait été *« saisi à la dernière minute par le président Reagan »* lui-même du raid américain sur la Libye. Pour lui, *« le président de la République et le gouvernement ont eu une attitude responsable »*. Il s'est interrogé sur *« l'efficacité »* de l'intervention américaine et a estimé que M. Valéry Giscard d'Estaing s'est *« exprimé avec une certaine légèreté »* en approuvant cette initiative.

Dans la majorité, le général Bigeard, député UDF de Meurthe-et-Moselle, continue d'exprimer son enthousiasme. *« Bravo Reagan, bravo le cow-boy ! »*, s'est-il exclamé samedi 19 avril sur Radio-Fréquence-Montmartre. *« Il fallait soutenir Reagan, même en mettant en péril la vie des otages. Thatcher a eu raison. Il ne faut jamais baisser pavillon »*, a-t-il dit en déplorant implicitement l'attitude du gouvernement français.

M. Michel d'Ornano, ancien ministre, député UDF du Calvados, qui *« approuve tout à fait l'intervention américaine »*, estime que le comportement de l'Europe dans cette affaire est *« affligeant »*. Il considère que les otages, de quelque nationalité qu'ils soient, seront mieux protégés par une attitude *« de grande fermeté »* contre le terrorisme. Il a souhaité dimanche au « Club de la presse d'Europe 1 » que le gouvernement français s'associe à cette intransigeance.

M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, dimanche sur RMC, qu'il était *« scandaleux que les pays européens se dérobent devant la menace terroriste, ce qui montre qu'ils sont déjà terrorisés »*.

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, juge normal que dans la majorité *« chacun manifeste sa sensibilité particulière »* sur ce sujet. Il ajoute, dans une interview au *Journal du Dimanche* : *« Il est malhonnête de taxer notre diplomatie de faiblesse. Les réactions auraient été les mêmes dans un contexte constitutionnel différent, cohabitation ou pas. »*

● *Des Soviétiques victimes de l'attaque de Syrte ?*. — Six techniciens soviétiques auraient été tués ou blessés lorsque des chasseurs américains ont attaqué, le mois dernier, des batteries anti-aériennes à Syrte, sur la côte libyenne, a indiqué vendredi 18 avril le *Washington Post*. — *(AFP.)*

PRÉCAUTIONS ET MESURES DE SÉCURITÉ FACE AUX ATTENTATS

L'inquiétude des Américains de Paris

En trois jours, les drapeaux américains ont disparu du ciel de Paris, et si l'ambassade des Etats-Unis porte encore la bannière étoilée les autres institutions de la capitale ont amené les couleurs. Sur le fronton de la cathédrale américaine ou de la Légion, près des Champs-Elysées, les hampes sont nues : conscients d'être devenus une cible privilégiée à la merci d'éventuels terroristes libyens, les Américains de Paris mettent leur drapeau dans leur poche.

Rares sont ceux qui déclarent avoir franchement peur ou qui envisagent de rentrer aux Etats-Unis. Mais, comme le dit un cadre supérieur, d'une compagnie d'assurances *« le raid sur la Libye a sonné la fin de l'époque de l'innocence »* pour les quinze mille compatriotes de Ronald Reagan résidant en France.

Anxieuse, cette Américaine, professeur d'anglais, qui a hésité à venir, comme tous les dimanches, à l'office de la cathédrale anglicane; ses parents, qui devaient arriver du New-Jersey, ont annulé leur visite au dernier moment. Inquiète, cette cliente qui téléphone chez Brentano's, la grande librairie anglo-saxonne du quartier de l'Opéra, pour demander si le magasin *« est bien protégé »*.

Sur la défensive, ces promeneurs qui sursautent à la question posée à brûle-pourpoint *« Etes-vous américain ? »* ou cette étudiante de New-York qui commence par se déclarer canadienne avant *« d'avouer »* sa nationalité.

Bien sûr, les fatalistes relèvent qu'*« on peut toujours se tuer en traversant la rue »*. Il n'empêche : pour la plupart des Américains, Paris n'est plus tout à fait Paris. Finies les promenades sur les Champs-Elysées ou du côté des grands magasins ; interdits, les hamburgers chez McDonald. La plupart des résidents s'autocensurent, évitent les quartiers à risques ou les restaurants américains. Certains ne veulent plus emprunter les compagnies aériennes d'outre-Atlantique, notamment, la TWA. Tous, en tout cas, adoptent un « profil bas », comme le leur a recommandé l'ambassade, et s'appliquent à se fondre dans la foule parisienne.

Grilles et vitres pare-balles

« J'essaie de m'habiller comme une Française, de ne pas parler dans le métro et de ne pas lire de journaux anglo-saxons », explique Jane, dix-huit ans, étudiante à l'American College, une institution huppée de la rive gauche. Cette stratégie de *« camouflage »* n'a pas dû paraître suffisante à sept de ses camarades : rappelés précipitamment par leurs parents, ils sont rentrés aux Etats-Unis, en passant par Zurich, pour plus de sûreté. Jane, quant à elle, a renoncé à ses vacances en Grèce.

A part ces quelques défections, la communauté américaine fait face avec méthode et un certain mépris pour ces touristes qui boycottent l'Europe, s'imaginant que *« Beyrouth est un faubourg de Paris »*. Partout, les mesures de sécurité ont été renforcées. Nul ne pénètre à l'ambassade que muni du laisser-passer indiquant s'il doit ou non être escorté, délivré par un militaire, lui-même protégé par une vitre pare-balles.

Au consulat, de l'autre côté de la place de la Concorde, de hautes grilles ont été installées, formant une sorte de cage où sont fouillés les arrivants : la semaine dernière, une journaliste de *Newsweek*, venue assister à une conférence de presse, a eu la surprise de se voir saisir le minuscule couteau suisse qui lui servait de coupe-ongles.

Vendredi, l'ambassadeur, M. Joe Rodgers, a réuni les responsables des institutions américaines de la capitale : hôpital, écoles, église. Si la sécurité de ces établissements incombe au gouvernement français, souligne un diplomate, l'ambassade s'efforce d'inciter ses ressortissants a prendre eux-mêmes les précautions indispensables ; par exemple à l'American College, où sont inscrits mille étudiants, les plaques annonçant le nom de l'institution ont disparu des entrées. Les jeunes gens ont été invités à s'abstenir de tout rassemblement et les happy hour, ces réunions traditionnelles du vendredi soir ont été supprimées.

Samedi, à l'église américaine, le festival artistique annuel a fait l'objet d'une stricte vigilance. Pour la première fois depuis sept ans qu'il existe, les sacs des voyageurs ont été fouillés. Même précaution exceptionnelle, dimanche, à la cathédrale, où deux cents fidèles sont venus malgré tout assister à l'office, comme d'habitude. Assis au dernier rang de cette nef où sont accrochés les emblèmes des cinquante Etats de l'Union, deux jeunes gens quittent soudain leur place : aussitôt, une responsable de l'accueil se rapproche et s'assure discrètement qu'ils n'ont déposé aucun paquet suspect.

A la demande de ces institutions, la police parisienne a augmenté ses rondes. Quant aux établissements commerciaux, ils se fient, eux, à leur propre système de sécurité. Si restaurants et magasins paraissent quelque peu démunis, caméras et détecteurs de métal fleurissent dans les banques, les compagnies aériennes et les grandes entreprises.

Pionnier en la matière, IBM qui, disent les Américains, *« dépense plus pour sa sécurité que l'ambassade »*, a « prêté » quelques-uns de ses vigiles aux associations néophytes. Au siège de la compagnie, on se refuse à dévoiler les « recettes » du service de sécurité. Tout juste confirme-t-on l'annulation, par la branche espagnole de la multinationale d'un séminaire européen à Palma-de-Majorque, faute de garanties suffisantes. A entendre ce conseil d'un Américain, parisien de longue date, une seule tactique prévaut, immédiate, mais contraignante : *« Ne pas faire de soi une cible. »*

CORINE LESNES.

Un entretien avec M. Claude Cheysson

(Suite de la première page.)

» C'est un dossier techniquement irréprochable. Mais d'ores et déjà je me pose une question : il sera fort intéressant de mesurer le courage des gouvernements européens en voyant quels noms ils mettront dans chaque catégorie. Qui figurera, par exemple, dans la quatrième catégorie : la Libye ? L'Iran ? La Syrie ? Quels autres encore ? Et parmi les pays dont les propos ou les comportements peuvent constituer un encouragement au terrorisme, fera-t-on figurer certains pays de l'Est ? Autre question : va-t-on mettre la Tunisie parmi les pays hébergeant des organisations encourageant le terrorisme, puisqu'elle accueille sur son sol l'OLP de Yasser Arafat ? Et si on ne le fait pas, cela voudra-t-il dire que les Douze considèrent l'OLP comme une organisation non terroriste ?

— Cette approche diplomatique ne vous paraît donc pas convaincante ?

— Pas entièrement. Ce qu'il faudrait faire, c'est aborder le problème du terrorisme sous tous ses aspects. Et cela n'a que peu à voir avec l'exercice auquel nous allons nous livrer à Luxembourg. Ce n'est d'ailleurs pas seulement ma thèse. C'est aussi celle d'un homme comme M. Gensher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères qui a contribué dans son pays à démanteler un réseau terroriste singulièrement actif, singulièrement motivé et singulièrement équipé, je veux dire la « bande à Baader ».

» Comment les Allemands — et les Italiens aussi avec leurs Brigades rouges — ont-ils procédé ? En partant de la constatation que les moyens du terrorisme sont les mêmes que ceux du grand banditisme. Cela vous étonnera sans doute, mais je donne raison à M. Pandraud quand il dit qu'il faut infiltrer ces groupes, remonter les filières, multiplier les dispositifs de sécurité, retrouver les fournisseurs d'armes et d'explosifs, bref pénétrer le milieu. C'est un travail considérable, encore plus considérable que pour le banditisme car les motivations des intéressés sont encore plus extrêmes, mais il faut le faire, et il implique bien sûr une coopération entre les pays.

— Mais comment douze pays pourraient-ils coopérer, alors que dans chaque pays on n'a toujours pas réussi à en finir avec la guerre des polices ?

— C'est exact; la tâche est d'une grande difficulté. Cette coopération ne peut pas être d'emblée multilatérale. Elle doit d'abord être bilatérale et concerner plusieurs services comme la répression des fraudes, les douanes, les différents services de police, les services spéciaux. Il faudra ensuite lui donner une dimension « multi-bilatérale ».

— Vous avez mentionné la lutte contre le terrorisme allemand et italien. Que pensez-vous, de ce point de vue, de la volonté du gouvernement de proposer au Parlement l'adoption d'une loi diminuant les peines des terroristes repentis ?

— Bien que très attaché à l'œuvre de Robert Badinter et à la philosophie qui l'a guidé, je trouve justifiée cette proposition du gouvernement actuel.

Les motivations

— Vous parliez tout à l'heure des motivations du terrorisme ?

— Oui, outre ces mesures anti-banditisme, il faudrait aussi s'attaquer aux motivations du terrorisme. Celles de l'IRA ne sont pas les mêmes que celles de la « bande à Baader » ou des Brigades rouges. Il faut connaître ces motivations. Elles sont aussi diverses pour ce qu'on appelle le terrorisme arabe, mais je crois que nous ne sommes ni disposés ni capables de les aborder. La motivation palestinienne, par exemple, est certaine, mais les Européens, pas plus que les Américains d'ailleurs, sans lesquels on ne peut pas faire grand-chose, ne sont pas prêts à l'envisager.

» Autre motivation du terrorisme arabe : l'intégrisme, cette réaction qui peut faire tomber dans le fanatisme des sociétés entières, des jeunes surtout, qui se sentent « paumés » face à une approche strictement matérielle de la vie et qui cherchent une nouvelle ligne directrice. Le temps des dictatures militaires paraît passé, sinon il est probable que beaucoup de ces intégristes s'y seraient ralliés, mais il est de toute façon plus séduisant pour l'esprit de se réclamer d'impératifs religieux. Nous n'avons pas, en Europe, le début d'une réponse à cette question de l'intégrisme. Mais peut-être certains dirigeants arabes ont-ils des idées. Aussi surprenant que cela puisse vous paraître, je songe par exemple au roi du Maroc quiexprimait récemment dans *le Nouvel Observateur* sa conviction que c'est le retour aux fondements de l'islam qui permettra d'éviter le fanatisme, un fanatisme qui n'appartient d'ailleurs à aucun des trois livres (1).

— Croyez-vous à la culpabilité de la Libye dans des actes précis de terrorisme ?

— Je ne crois pas que la Libye soit innocente. Kadhafi a-t-il lui-même décidé de centaines d'actes de terrorisme ? Jusqu'à ces dernières semaines, je n'en étais pas persuadé. Mais il a lui-même dit qu'il le ferait et je crois que, dans l'affaire de la discothèque de Berlin-Ouest, les Américains disposent d'indices probants. Cela dit, deux remarques : Kadhafi n'est pas plus engagé que d'autres dans le terrorisme et la méthode utilisée par les Etats-Unis pour lutter contre lui est parfaitement inadaptée et peut entraîner des conséquences contraires à ce qui est recherché.

» Peut-être ne parle-t-on pas assez à cet homme. Faut-il le tuer ? Personnellement je récuse une telle mesure. Mais je dois reconnaître que c'est une méthode efficace. Encore faut-il dans ce cas tirer juste. Je n'ai jamais vu dans un western John Wayne manquer le méchant et se retrouver avec un bébé mort à ses pieds. Quand Reagan échoue ainsi, il fait de Kadhafi un David.

— Quand vous dites que Kadhafi n'est pas plus engagé que d'autres dans le terrorisme, à qui pensez-vous ?

— Je ne veux pas me poser en accusateur, mais enfin nous savons parfaitement que certains actes de terrorisme dont la France a été victime — et je ne veux citer que l'assassinat de Louis Delamare, notre ambassaseur au Liban, — ont été commis par d'autres que Kadhafi...

« S'en prendre à l'argent »

— Outre les méthodes de lutte semblables à celles utilisées contre le grand banditisme, que préconisez-vous dans le cas libyen ?

— S'en prendre à l'argent. Si Kadhafi n'a plus d'argent, il perd toute autorité. Or l'argent lui vient de l'Occident : ce sont les Etats-Unis qui produisent son pétrole et ce sont des Européens de l'Ouest qui le lui achètent. Mais jamais ce problème n'est abordé sérieusement. Les Anglais continuent à former en Grande-Bretagne des pilotes libyens ; lorsqu'on parle de sanctions économiques, certains pays européens, et non des moindres, sortent leur veto. Quant aux Etats-Unis, ils n'ont jamais sérieusement tenté d'en finir avec le pétrole libyen.

— Vous seriez aujourd'hui favorable à un embargo total à l'égard de la Libye ?

— Je n'aime pas cette méthode, mais elle est peut-être justifiée. Mais si vous parlez d'embargo, il faut s'adresser au Conseil de sécurité des Nations unies, car tous les pays doivent se sentir liés par la décision. Si on est vraiment convaincu qu'il faut neutraliser la Libye, un embargo pourrait être efficace.

— Et les Douze ?

— Nous disposons dans notre arsenal de la CEE de possibilités de sanctions. Mais il faut l'unanimité. Cela a été déjà le cas dans des affaires concernant la Pologne, l'Argentine, l'URSS et l'Afrique du Sud.

— Pensez-vous que le refus de la France de laisser les appareils américains survoler son territoire soit dû au souci de protéger la vie des otages français détenus au Liban ?

— N'étant plus au gouvernement, je ne connais pas la réponse à cette question. Mais je serais tenté de dire : je ne le pense pas. Je connais bien François Mitterrand : il n'est pas homme à accepter en quelques heures une décision prise par d'autres. Et je pense que c'est aussi l'état d'esprit de Jacques Chirac. Quant à nos otages, je ne sais pas où ils sont, mais les Libyens n'ont rien à y voir à ma connaissance. Et je ne pense pas que les chiites soient si sensibles que ça à ce qui se passe en Libye...

— Retrait des observateurs français du Liban, réduction du contingent français de la FINUL, offensive diplomatique en direction de l'Iran... Ne pensez-vous pas que la politique française soit en train de faire retraite au Proche-Orient ?

— Je ne le crois pas, mais c'est vrai que certains indices que vous signalez sont interprétés dans ce sens. Certains observateurs en ajoutent d'autres : la volonté de n'aider que quelques Etats du tiers-monde notamment, ainsi que certains aspects de la politique européenne de la France. Et ils se demandent si la France n'est pas en train de contracter sa présence dans le monde un peu comme l'a fait la Grande-Bretagne du temps de Macmillan. Personnellement je ne crois pas que la France soit en train de mettre son drapeau en berne, mais je reconnais qu'on peut se poser la question.

— N'est-ce pas un des effets pervers de la cohabitation cette impossibilité de prendre de grandes initiatives diplomatiques, cette obligation d'en rester au plus petit dénominateur commun ?

— Je ne peux pas en juger, ne vivant pas en France, mais si telle était la conséquence de la cohabitation, cela démontrerait que la cohabitation est nocive. Mais je ne veux pas le croire. La France doit garder ses ambitions. Après tout, François Mitterrand comme Jacques Chirac sont animés par le mythe gaulliste, et le mythe gaulliste n'est pas un mythe de contraction.

Propos recueillis par
par JACQUES AMALRIC.

(1) Voir *le Nouvel Observateur*, du 4 au 10 avril 1986.

« Vous pouvez agir »

« Ne pensez pas que cela ne peut pas vous arriver ou que vous ne pouvez rien faire si cela arrive. Pensez au contraire que vous pouvez agir sur ce qui se passe autour de vous et renverser une situation menaçante en votre faveur. » Les Américains ont en matière de sécurité personnelle une attitude résolument dynamique. En témoigne une circulaire du bureau de sécurité de l'ambassade des Etats-Unis à Paris destinée aux diplomates et employés en poste en France.

Précaution élémentaire : ne pas quitter son domicile à la même heure chaque jour. Il est préférable aussi de choisir « une voiture simple », européenne, pour atténuer « le côté riche Américain ». Pendant ce temps, la grosse automobile restera « à la maison ». Deux rétroviseurs s'imposent, de même qu'un réservoir toujours au moins à moitié plein, et une place dans un parking privé proche du domicile (remboursée « généralement » par l'ambassade). Varier les itinéraires, ne jamais rouler trop près d'un autre véhicule pour pouvoir manœuvrer si nécessaire et vérifier l'état de sa voiture après l'avoir garée.

La note recommande aussi d'aménager chez soi un endroit « sûr » et de concevoir un plan pour fuir en cas d'urgence avec sa famille. Apprendre quelques mots de français pour pouvoir préciser sa position au téléphone. Se familiariser avec ses voisins. Il est déconseillé en revanche de faire allusion à des projets de déplacement au téléphone.

« Même si vous les observez religieusement, ces précautions ne vous offrent aucune garantie contre la violence terroriste ou le crime. Mais elles réduiront votre vulnérabilité et donc vos risques d'être la prochaine victime », conclut la note.

CORRESPONDANCE

Qui a provoqué la fuite de la population palestinienne en 1948 ?

A la suite de notre article sur l'exode des Palestiniens en 1948 (le Monde *du 4 avril*), *nous avons reçu la lettre suivante de M. Elias Sanbar, auteur du livre* Palestine 1948, l'expulsion *(Edition de la Revue d'études palestiniennes, Paris, 1984) :*

Les causes du départ forcé de près de neuf cent mille Palestiniens en 1948 ne cessent de poser à l'Etat d'Israël la question de sa propre légitimité. L'article de J.-P. Langellier (« Qui a provoqué la fuite de la population palestinienne en 1948 ? ») *(le Monde* du 4 avril), à l'occasion de la « découverte fortuite » d'un document rédigé en juin 1948, appelle plusieurs remarques :

1) Le journaliste israélien Benny Morris *« qui a trouvé par hasard ce rapport »* ne base pas pour autant ses conclusions — du fait que les Palestiniens ont été forcés de partir — sur *« un seul document »*. B. Morris est l'auteur d'un livre sur l'expulsion (à paraître chez Cambridge University Press), dont un chapitre a paru dans le très sérieux *Middle East Journal* (volume 40, nº 1, Winter 1986, pp. 82-111). Dans cet article, ce sont des dizaines de documents des archives militaires et non *« un seul »* qui sont produits à l'appui de la thèse de Morris.

D'autre part, Tom Seguev, dans un livre — un best-seller pourtant — *1949, les premiers Israéliens* (Jérusalem, 1984), se fonde sur des documents israéliens inédits pour raconter entre autres les causes et les effets de l'expulsion des Palestiniens.

2) La citation de l'évêque de Galilée, aujourd'hui patriarche de la communauté grecque-catholique, reproduite dans l'article est celle tronquée par les soins de M. Abba Eban devant l'ONU (le 27 novembre 1957). Le texte de la déclaration et les commentaires de Mgr Hakim peuvent se découvrir dans l'étude d'Erskine Childers. *(The Wordless Wish ; from Citizens to Refugees*, in Transformation of Palestine, Northwestern University Press, Evanston, 1971, pp. 196-197.)

3) Quant aux *« vaines »* tentatives des dirigeants sionistes de freiner un exode ordonné, selon l'auteur, à la radio par les gouvernements et le Haut Comité arabe, il suffit de signaler que la totalité des émissions de la période ont été enregistrées et sont disponibles au British Museum pour le monitoring de la BBC et à l'université de Princeton pour le monitoring de la CIA. Erskine Childers *(cf. 2 supra)* a procédé au dépouillement intégral des émissions sans trouver un seul appel à la population pour qu'elle parte. Ces archives sont ouvertes au public.

4) A l'appui du départ *« obéissant »* et *« en bon ordre »* des Palestiniens, l'affirmation *« des témoignages provenant au premier chef des réfugiés palestiniens eux-mêmes et attestant (...) qu'ils quittèrent leur pays (...) pour obéir aux injonctions du monde arabe »* est étrange. Il serait curieux de voir de plus près l'enquête en question.

En attendant — ce sera notre contribution — nous renvoyons aux cent onze enquêtes sur l'expulsion menées auprès des réfugiés de trente-deux villes et villages de la Galilée qui racontent tous le départ forcé sous les obus *(Nafez Nazzal, The Palestinian Exodus from Galilee, 1948*, IPS, Beyrouth, 1978). Et ce n'est qu'un échantillon. Des dizaines de milliers de survivants sont prêts à témoigner dans les camps de réfugiés de la manière dont ils ont été chassés de chez eux.

ASIE

RUPTURE D'UNE DIGUE AU SRI-LANKA

Des dizaines de morts, des milliers de sans-abri

De notre correspondant

New-Delhi. – Au moins cent morts et dix-huit mille sans-abri, selon les agences de presse internationales, vingt victimes seulement et quatre disparus selon le bilan provisoire, donné ce lundi 21 avril par la radio ceylandaise. Il faudra sans doute attendre pour se faire une idée précise des conséquences de la rupture de digue qui s'est produite à l'aube de dimanche dans le nord-est du Sri-Lanka.

Selon des sauveteurs interrogés sur place, *« il est à craindre que de nombreuses personnes aient été noyées et leurs corps charriés jusqu'à la mer »*. D'après les résidents de la zone sinistrée, le nombre des morts pourrait atteindre la cinquantaine. Le district de Kantalaï, situé à 40 kilomètres au sud-ouest du port de Trincomalee, est à 25 kilomètres à vol d'oiseau de l'océan Indien. Le réservoir dont la digue a cédé est l'un des plus grands de l'île ; il contenait 134 millions de mètres cubes d'eau destinés à l'irrigation des champs de maïs et de canne à sucre de la région. Plusieurs centaines, voire des milliers d'hectares de récolte, auraient été engloutis sous 2 à 3 mètres d'eau, et des centaines d'habitations ont été endommagées.

Une trentaine de villages, soit plusieurs milliers de familles, ont été évacués par bateau et par des hélicoptères de l'armée ceylandaise. La route nationale, qui relie le district sinistré à Trincomalee, est coupée, et plusieurs kilomètres de voie ferrée sont inutilisables. *« Il faudra au moins deux semaines pour rétablir le trafic ferroviaire »*, ont déclaré les autorités.

Des camps de réfugiés ont été dressés en toute hâte dans les endroits secs de la région et abriteraient déjà huit mille personnes. Apparemment, les forces armées sont intervenues assez rapidement, un camp militaire ayant été établi il y a quelques mois à Kantalaï pour lutter contre la guérilla des séparatistes tamouls très actifs dans ce district. Peuplée d'environ vingt-cinq mille personnes, essentiellement des Cinghalais, la zone est revendiquée par les maquisards hindous comme *« une terre tamoule »*, dont les habitants initiaux *« ont été chassés par la répression cinghalaise »*. Les premières rumeurs selon lesquelles les militants séparatistes auraient fait exploser la digue ont cependant été démenties par le ministre ceylandais de la sécurité.

Une fuite au pied du barrage aurait été décelée une heure avant l'élargissement de la brèche (25 mètres lundi matin) par une sentinelle. L'alerte, *« donnée immédiatement »*, aurait permis à l'armée d'évacuer des centaines de personnes, y compris, précise le ministre de la sécurité, *« des familles tamoules »*.

PATRICE CLAUDE.

Bangladesh

● *Incendie monstre.* – Six personnes au moins ont péri, dimanche 20 avril, dans l'incendie d'un bidonville de réfugiés pakistanais à Dhaka, selon un bilan provisoire publié par l'agence de presse BSS. Il y a, en outre, dix mille sans-abri. Les pompiers, assistés de bénévoles, ont mis trois heures pour maîtriser l'incendie déclenché par un appareil électrique défectueux.

Le bidonville de Geneva Camp, dans la banlieue de Dhaka, est peuplé de vingt mille Biharis, des réfugiés qui attendent toujours leur rapatriement vers le Pakistan depuis la partition de ce pays, en 1971, qui avait abouti à la naissance de l'Etat indépendant du Bangladesh. – *(AFP.)*

Vietnam

● *M. Thach à Bangkok.* – Le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Sithi Sawetasila, et son homologue vietnamien, M. Nguyen Co Thach, ont eu à Bangkok, ce lundi 21 avril, leurs premiers entretiens depuis le 6 juin 1983, concernant des questions bilatérales. M. Thach est arrivé en Thaïlande dimanche et a déclaré aux journalistes qu'il avait accepté la requête thaïlandaise de ne pas aborder au cours de ces discussions la question du conflit cambodgien, qui divise Bangkok et Hanoï. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Ethiopie

La Fédération internationale des droits de l'homme dénonce l'usage de la torture dans le Tigré

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, vendredi 18 avril, la Fédération internationale des droits de l'homme qui a envoyé une mission au Tigré, du 25 mars au 8 avril, a dénoncé l'usage généralisé de la torture par les autorités éthiopiennes contre les membres du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) ou leurs partisans supposés. La mission de la FIDH a interrogé 121 personnes libérées le 8 février après une attaque du FPLT contre Hakalé. Ces anciens prisonniers qui, selon le FPLT étaient 1800 au total, ont décrit de façon concordante des conditions de détention inhumaines et la pratique de différents types de torture, allant de la bastonnade à l'immersion dans des excréments.

Parmi les détenus, se trouvaient des paysans qui avaient tenté d'échapper au regroupement forcé de populations dans le sud. Mais plusieurs centaines étaient d'anciens fonctionnaires du régime, simplement soupçonnés de sympathies pour les FPLT lors de purges opérées au sein de l'administration en 1983 et de 1984 après certains revers essuyés contre les maquisards.

Un appel à l'aide de la Somalie

La Somalie a d'autre part lancé dimanche un appel à l'aide d'urgence pour faire face à un afflux de réfugiés éthiopiens. M. Abdi Mohamed Tarrah, commissaire somalien aux réfugiés, a déclaré que 60000 Ethiopiens avaient franchi la frontière ces dernières semaines et qu'ils continuaient d'arriver en Somalie au rythme d'environ 700 par jour. Ils sont accueillis dans des camps de fortune proches de la ville frontière de Togwajaleh, dans le nord-ouest du pays, où nourriture et médicaments manquent.

Selon M. Tarrah, les réfugiés fuient les programmes de reclassement et de *« villagisation »*, du gouvernement d'Addis-Abeba.

EUROPE

LA FIN DU CONGRÈS DU PC DE LA RDA

L'apothéose du communisme à la prussienne

Le « premier de la classe socialiste » a eu droit à un hommage appuyé de M. Gorbatchev...

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. – M. Honecker, contrairement à son homologue ouest-allemand, le chancelier Helmut Kohl, fait un usage modéré du sourire. La fugitive expression de bonheur qui éclaire – rarement – son visage de septuagénaire s'est manifestée plus que de coutume tout au long de ce onzième congrès du Parti communiste de la RDA (SED), qui s'achève ce lundi 21 avril.

Cet homme qu'on dit dépourvu de charisme, piètre orateur, qui abhorre l'ostentation et les effets de tribune, ne pouvait pas s'empêcher de montrer sa jubilation. En écoutant M. Gorbatchev, bien sûr, mais aussi les inévitables «délégués de base» qui viennent ânonner un texte écrit pour eux par les services compétents du comité central. Ce onzième congrès du SED, c'est l'apothéose de l'ère Honecker, le point d'orgue d'une carrière étatique commencée en 1945 dans les ruines de Berlin, à sa sortie de la prison de Brandeburg, où les nazis l'avaient enfermé pendant dix ans.

Apothéose discrète à l'image de ce communiste sarrois converti aux vertus prussiennes. Qui pourrait aujourd'hui lui reprocher son sourire devant l'hommage appuyé que M. Gorbatchev a rendu à l'efficacité économique de son pays parvenu *« à assurer un rythme intensif au développement par la liaison de la science et de la technique, par l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de la force de travail » ?*

En prononçant ces paroles, le numéro un soviétique fait plus qu'une politesse à ses hôtes. L'hommage qu'il rend à la RDA ne s'adresse pas simplement au «premier de la classe socialiste». C'est plutôt le *satisfecit* ambigu qu'un maître accorde à l'élève qui a trop bien réussi. La béatitude d'Erich Honecker est compréhensible. La mémoire de son pays est, en effet, marquée pour longtemps encore par ces jours d'après-guerre, où le «grand frère» soviétique s'était payé sur la bête, avait démonté tout ce que sa zone d'occupation, la future RDA, possédait d'usines, de machines et même de rails de chemin de fer.

Quarante ans plus tard, en dépit des handicaps naturels, de l'isolement international, des pressions exercées par l'Occident sur cet «Etat de la ligne de front» du conflit Est-Ouest, la RDA peut faire un bilan positif de son existence et voir l'avenir avec confiance. Un ancien représentant permanent de la RFA à Berlin-Est, M. Günter Gaus, peut aujourd'hui écrire : *« Après quinze ans de pouvoir d'Erich Honecker, on peut affirmer que la RDA durera aussi longtemps que la République fédérale »*, sans choquer l'opinion publique de son pays. Un constat que font également, sans l'affirmer aussi abruptement, la plupart des pays du monde.

Un pays sûr de lui

La RDA est devenue un pôle de stabilité en Europe centrale, un pays sûr de lui, qui sait fabriquer des ordinateurs, gagner des médailles aux Jeux olympiques, mais aussi enfermer son peuple dans des frontières quasi infranchissables sans provoquer de révoltes sociales à la polonaise, ni ce désengagement total des individus, ce « je-m'en-foutisme» généralisé que l'on rencontre dans d'autres pays communistes.

D'où l'étonnement de certains visiteurs habitués à d'autres Etats du pacte de Varsovie, qui sont tout ébahis de trouver un pays en état de fonctionnement, des trains qui arrivent à l'heure et le numéro de téléphone de l'Agence France Presse dans l'annuaire.

L'Etat communiste allemand est certes quelque peu schizophrène : on fait ici «comme si» tout était normal, comme si, par exemple, le mur de Berlin n'était qu'une version moderne des frontières ; on fait dans les conversations publiques «comme si» on n'avait pas regardé la veille *Dallas* à la télévision ouest-allemande, comme si le markest avait la même valeur que le markouest, alors que, sur le marché parallèle, il s'échange à un contre cinq. Mais l'on se garde d'être paranoïaque. La STASI, la fameuse police secrète dirigée pr M. Erich Mielke, n'a pas la brutalité brouillonne du KGB, mais l'efficacité discrète d'une machine implacable qui ne s'abaisse pas à écraser une mouche avec un marteau-pilon.

Aujourd'hui, le pouvoir, cet édifice pyramidal qui part du bureau politique du SED pour se diffuser sur tout le territoire, au travers des quelque deux millions de membres du parti, est assez sûr de lui-même pour se montrer parfois généreux. En témoigne une anecdote qui court sur les circonstances du limogeage récent de M. Konrad Naumann, premier secrétaire « à vie » de Berlin. Ce dernier, qui passait pour le porte-parole des « durs » du bureau politique, avait fait un discours quelque peu aviné devant les intellectuels jugés par lui trop mous dans la défense des « positions de classe ».

Convoqué par M. Erich Honecker pour s'expliquer, il nia avoir tenu de tels propos. Le secrétaire général du parti appuya alors sur le bouton d'un magnétophone, mettant M. Konrad Naumann face à ses éructations anti-intellectuelles. Furieux d'avoir été espionné, ce dernier traita alors M. Honecker de *« nain impuissant »*. *« Cet homme n'a plus toute sa raison »*, conclut M. Honecker, scellant par ces mots la chute du « prince de Berlin ». Mais celui-ci, aujourd'hui encore, jouit de toute sa liberté de mouvement.

Utile conformisme

La même attitude est employée à l'égard des groupes oppositionnels qui se manifestent de temps à autre, en particulier à l'égard des pacifistes et anti-militaristes liés à l'Eglise protestante, seul refuge toléré des anticonformistes en RDA. Le pouvoir joue tour à tour de la fermeté, en emprisonnant quelque temps les contestataires les plus remuants jusqu'à ce qu'ils soient rachetés contre devises sonnantes et trébuchantes par la RFA, puis de la douceur en laissant travailler certains dissidents dans des institutions dépendant de l'Eglise protestante. Mais lorsqu'un personnage, à l'image du chanteur et poète Wolf Biermann, devient trop encombrant, on l'expédie *manu militari* en RFA, ce qui suffit à le couper de la population qui aurait pu lui prêter l'oreille.

De plus en plus, l'Etat, le parti, ce que les dissidents appellent «les organes» se déchargent sur les rouages sociaux intermédiaires des tâches les plus délicates. Un ami de Berlin-Est nous expliquait par exemple la procédure actuelle concernant les autorisations de voyager en RFA. On confie maintenant au directeur de l'entreprise où travaille le candidat à la traversée du mur aller-retour la responsabilité de donner le coup de tampon décisif. *« Et les choses sont pires qu'avant, car aucun policier n'a perdu sa place pour avoir signé un visa alors que le directeur risque son poste si son employé ne revient pas. »*

La diffusion des responsabilités, assumées avec une conscience toute prussienne par des couches de plus en plus larges de la population, ne pouvait qu'émerveiller M. Gorbatchev. Elle correspond, en fait, au type de société dont ce dernier semble rêver pour l'URSS. En quelque sorte, la réimportation d'un modèle qui a fait plusieurs aller-retour entre l'Allemagne et l'URSS.

Contrairement à celle-ci et à d'autres pays du pacte de Varsovie, la RDA dispose d'une force productive introuvable ailleurs : le conformisme d'une grande majorité de la population, qui sait d'expérience qu'il est préférable de s'aligner, de travailler sans rechigner et de garder pour soi ses récriminations.

Il faut toute la gouaille des titis berlinois pour mettre quelque peu à mal l'esprit de sérieux qui est la règle dans un pays où le moindre clin d'œil frôle le lèse-socialisme. La multiplication des magasins de luxe, où l'on paie en devises *(shops)* ou très cher des marchandises de qualité *(exquisit ou delikat)*, leur a donné l'occasion de rebaptiser le Parti communiste (SED) *Shops-Exquisit Delikat...*

Il suffit d'assister au défoulement des jeunes Allemands de l'Est dans les brasseries de Prague, où ils se précipitent dès qu'ils ont quelques jours de congé (la Tchécoslovaquie est le seul pays où ils peuvent se rendre sans formalités), pour entendre, après une bonne dizaine de bières brunes, tout ce que l'on n'ose pas dire à Dresde ou à Leipzig.

« Drôle d'idée de venir à Berlin le jour du congrès du parti, c'est comme aller sur la Côte d'Azur quand il pleut », nous reprochait un ami berlinois. Derrière l'autocélébration d'une réussite incontestable, il reste une nostalgie qui échappe à toute planification marxo-prussienne. Celle de la liberté.

LUC ROSENZWEIG.

ALLEZ, ALLEZ, TRAVAILLEZ !

La visite de M. Gorbatchev en RDA a révélé un secrétaire général du PC soviétique qui ne dédaigne pas l'humour pour faire passer son message. Il a fait connaître la signification cachée du sigle DDR (Deutsche demokratische Republik). Transcrit en russe, cela donne *« Davaï, Davaï, Rabotaï ! »* (« allez, allez, travaillez ! »). Une réponse, peut-être, à ces Allemands de l'Est qui soupçonnent les soldats soviétiques d'aller acheter leurs uniformes à l'Ouest. Ne portent-ils pas en effet sur l'épaulette le sigle des grands magazins « C et A » ? Ceux qui pensent qu'il s'agit des initiales cyrilliques d'« armée soviétique » ont-ils bien mesuré l'esprit rénovateur de M. Gorbatchev ?

RENCONTRE ENTRE M. ARAFAT ET M. GORBATCHEV A BERLIN-EST

M. Yasser Arafat, chef du comité exécutif de l'OLP, a rencontré, vendredi 18 avril, *« pendant une heure »*, à Berlin-Est, M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique, a-t-on appris de source palestinienne responsable à Amman.

De bonne source à Amman, on avait indiqué récemment que M. Arafat avait brièvement rencontré M. Gorbatchev, en secret, à Moscou, en février dernier. Cette information avait cependant été démentie par un porte-parole de l'OLP à Tunis.

Italie

● *Départ des deux repentis.* – Les deux principaux repentis, dont les révélations ont permis l'inculpation des quatre cent soixante-quatorze mafieux jugés depuis février à Palerme, Tomaso Buscetta et Salvatore Contorno, ont quitté Palerme pour regagner les Etats-Unis, qui les avaient «prêtés» le 2 avril à la justice italienne. Ils ont confirmé devant le tribunal de Palerme leurs précédentes accusations, mais sans faire de nouvelles révélations. Ils doivent aussi témoigner dans le procès de la «pizza connection» à New-York.

D'autre part, l'un des repentis de la Camorra (la mafia napolitaine), Pasquale Damico, a reçu dans sa prison, près de Naples, une enveloppe contenant un morceau de langue humaine et cette note : *« Ceci est la langue de ton ami. Si tu ne retire pas tes accusations, on t'enverra celles des membres de ta famille. »* – *(AFP, Reuter.)*





« Ici Moscou » ou la presse soviétique à la portée des Français

Les milliers de lecteurs qui se sont jetés sur le numéro de la *Pravda* en français paru en mars vont pouvoir assouvir directement leur soif de connaissance de la vie et de la politique soviétiques.

Le premier numéro du mensuel *Ici Moscou, revue de la presse soviétique* offre, pour la somme de 16 F, des extraits bruts de toute la presse d'URSS, de la *Pravda* à *Ogonyok*, le *Paris-Match* soviétique.

Renata Lesnik, journaliste soviétique émigrée en France en 1981, qui est à l'origine de cette initiative, estime dans son éditorial qu'il était nécessaire de publier les articles soviétiques intégralement et sans commentaires pour faire mieux connaître *« une étrange conception journalistique de la façon d'écrire, de penser, de traiter, d'analyser toutes sortes de problèmes »*, mais aussi pour *« faciliter la compréhension de la mentalité des Soviétiques, de leurs habitudes, de leur vision du monde, de leur mode de vie »*.

La plupart des articles traitent de la vie à l'intérieur de l'URSS, ou reprennent des lettres de lecteurs révélant des cas d'incurie et de laisser-aller, les problèmes insolubles du logement, d'éducation, de culture, etc.

Ce premier numéro reproduit aussi la traduction intégrale de l'intervention de M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du PCF, au XXVII[e] Congrès du PCUS, publié dans la *Pravda* du 1[er] mars.

Publié à 50 000 exemplaires dans un premier temps, *Ici Moscou* est diffusé également en Belgique et en Suisse romande.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Lourdes pertes de la résistance à Kandahar

Islamabad. – Quelque cent soixante-dix résistants ont été tués en essayant de rompre le siège de la vieille ville méridionale de Kandahar, encerclée par de puissantes forces soviéto-afghanes depuis le 14 avril, selon des voyageurs et des blessés transportés au Pakistan. Plus de cinq mille insurgés sont arrivés sur les lieux pour prêter main forte aux défenseurs, mais ils se sont heurtés à des forces soviéto-afghanes supérieures en nombre et disposant d'un soutien nourri de l'aviation et de l'artillerie. Plus d'un millier de résistants sont parvenus à s'échapper de la ville en direction de vergers situés au nord, où ils ont été soumis à de nouvelles attaques.

Les combats, toujours selon des sources proches de la résistance, auraient fait de nombreuses victimes civiles, dont de nombreux blessés accueillis dans les hôpitaux pakistanais de la frontière. – *(Reuter.)*

CHYPRE

Nicosie fait des contre-propositions à l'ONU

Nicosie. – Les Chypriotes grecs ont répondu officiellement par des contre-propositions au nouveau projet des Nations unies sur la réunification de l'île, divisée depuis le débarquement de troupes turques, en 1974. Les Nations unies ont donné jusqu'au lundi 21 avril aux Chypriotes grecs et turcs pour répondre au projet en seize points qui leur a été soumis le 29 mars. Les Chypriotes turcs avaient annoncé samedi qu'ils acceptaient ces propositions. Les dirigeants chypriotes grecs ont soumis deux solutions de rechange formulées dans des contre-propositions remises au représentant spécial des Nations unies à Chypre, M. James Holger. Ils proposent une conférence internationale pour discuter du retrait, avec des garanties internationales, des troupes et des colons turcs, ou encore, une réunion à un haut niveau de dirigeants chypriotes grecs et turcs afin d'examiner, outre ces deux questions, celle de la liberté de mouvement dans l'île. La décision de formuler des contre-propositions a été retenue au cours d'une réunion, samedi à Athènes, entre les dirigeants politiques chypriotes grecs et le premier ministre, M. Andreas Papandreou. – *(Reuter.)*

TUNISIE

Saisie de trois hebdomadaires

Tunis *(AFP)*. – Trois hebdomadaires tunisiens critiquant l'absence de réaction gouvernementale au raid américain contre la Libye ont été saisis à la fin de la semaine dernière à Tunis, ont annoncé leurs rédactions.

Il s'agit des derniers numéros de l'hebdomadaire indépendant *Réalité* et des organes de deux partis de l'opposition légale : *Tarik Al Jadid* (la Voie nouvelle) du Parti communiste et *Al Moustaobal* (l'Avenir) du Mouvement des démocrates socialistes (MDS).

Al Moustaobal contenait également des protestations contre la prolongation de la garde à vue du secrétaire général du mouvement, M. Ahmed Mestiri.

[Actuellement, il n'y a pas de loi fixant la durée de la garde à vue en Tunisie. Le MDS confirme que M. Mestiri était toujours détenu lundi matin. Son bureau politique vient de se réunir et a décidé que le congrès du parti, fixé, il y a un mois, aux 2, 3, et 4 mai, se tiendrait comme prévu. D'autre part un militant islamiste du MTI, Othmane Ben Mahmoud, a été tué par la police au cours d'une perquisition dans un quartier populaire, vendredi après la prière. Il semble que les autorités négocient avec la famille et le MTI pour éviter des manifestations lors de l'enterrement de ce jeune homme dont la mort serait due à une *« bavure »* policière.]

ZAIRE

Important remaniement ministériel

Kinshasa *(AFP, Reuter)*. – Le président Mobutu a procédé, vendredi 18 avril, à un profond remaniement de son gouvernement, marqué par le départ de quinze des vingt-sept ministres.

Les responsables des principaux départements à caractère économique (industrie, mines et énergie, agriculture) quittent l'équipe en place depuis juillet 1985.

M. Kengo Wa Dondo conserve le poste de premier ministre, alors que M. Mokolo Wa Pondo quitte les affaires étrangères pour l'enseignement supérieur, universitaire et la recherche scientifique. Son successeur à la tête de la diplomatie est M. Mandungu Bula Nyati, chef de la garde civile. Il avait déjà occupé ces fonctions il y a une dizaine d'années.

Les principaux ministères sont confiés à MM. Mushobekwa Bula Wa Katana (coopération et commerce extérieur), Kande Buloba Kasumpata (justice), Ramazani Baya (information, presse et PTT), Djamboleka Loma Okitongono (finances et budget), Sambwa Pida Mbagui (plan), Dzbo Kalogi (agriculture), Mokonda Bonza (économie et industrie), Ileo Itambala (mines et énergie).



« Ici Moscou » ou la presse soviétique à la portée des Français

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Lourdes pertes de la résistance à Kandahar

CHYPRE

Nicosie fait des contre-propositions à l'ONU

TUNISIE

Saisie de trois hebdomadaires

ZAIRE

Important remaniement ministériel

politique

La mutation du PS s'amorce dans le désordre

Depuis le retour du PS dans l'opposition, l'activité politique et le débat idéologique s'intensifient à l'intérieur du parti. Tandis que la direction du PS prépare la réflexion « officielle » des socialistes sur les mutations de la société — qui fera l'objet d'une convention nationale en juin, — les personnalités du PS, les courants qui le composent et les clubs qui gravitent autour de lui apportent leur propre contribution à sa rénovation.

Le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement est devenu officiellement, samedi 19 avril, Socialisme et république. Un vote indicatif a donné, pour ce changement de nom — qui symbolise la nouvelle ligne de l'ex-CERES (*le Monde* du 19 avril et daté 20-21 avril), une majorité forte de 90 % des présents (selon la direction de ce courant), ou de 80 % (selon les contestataires, qui écartent pour le moment toute idée d'organisation en « CERES maintenu »).

Samedi également, les anciens « néo-rocardiens » du PS ont souhaité une *« quasi-révolution culturelle »* du PS, après avoir reçu, vendredi, M. Jacques Delors, qui leur a présenté sa vision personnelle de l'autogestion, et souhaite créer une *« troisième gauche »*. Les amis de M. Mauroy ont leurs propres débats, autour du thème de la « modernité » (*le Monde* du 18 avril).

Une campagne de publicité démarrera mardi 22 avril pour lancer le club politico-culturel créé par M. Jack Lang, ancien ministre de la culture *(Lire page 8)*. A la lisière du PS, le club Démocratie 2000 s'est réuni, dimanche, en assemblée générale. Alors que Démocratie 2000 a été créé par les transcourants du PS, une partie des membres de ce club souhaitent maintenant s'affranchir totalement de tout lien avec le parti.

Un intense ballet d'experts, de parlementaires, d'élus, se déroule, simultanément, autour des anciens ministres du gouvernement qui veulent jouer un rôle dans l'évolution de leur parti et autour des « présidentiables » du PS. Des reclassements internes semblent maintenant inévitables — et sont d'ailleurs parfois publiquement souhaités, — ce qui ne signifie pas la disparition des courants dans le parti.

Devant le risque de traumatisme, voire d'éclatement, que comporte le choix entre les deux candidats à la candidature les plus probables, MM. Fabius et Rocard, devant le risque aussi de transformation du PS en « écuries » présidentielles, qui ferait du parti une simple machine électorale, des socialistes, de plus en plus nombreux semble-t-il, souhaitent une nouvelle candidature de M. Mitterrand à la présidence de la République, notamment si la cohabitation ne tient pas jusqu'en 1988. M. Chevènement s'est déclaré publiquement favorable à cette candidature, dimanche 20 avril.

On juge néanmoins, parmi les proches de M. Rocard, que l'ancien ministre de l'agriculture est déterminé à être candidat, même si M. Mitterrand l'est aussi. Il est vrai qu'une telle affirmation, semi-publique, peut être considérée, du point de vue de M. Rocard, comme un argument de dissuasion qui pourrait peser dans la balance le moment venu, au cas où M. Mitterrand serait hésitant.

LE COLLOQUE DE « SOCIALISME ET RÉPUBLIQUE »

La nation contre la « mode libérale »

Il est, évidemment, impossible de savoir si les nouvelles idées républicaines de M. Chevènement et de Socialisme et République (ex-CERES) feront leur chemin dans le PS et dans l'opinion. En revanche, l'ancien ministre de l'éducation nationale — confronté à une opposition interne apparamment faible — a tout lieu de se réjouir du déroulement de son colloque, pour la richesse de la plupart des interventions, le nombre et l'attention des présents et, surtout, l'apport des invités extérieurs à son courant.

Représentatifs de divers sensibilités politiques (quoique ne dépassant pas les frontières de la gauche), munis d'une compétence reconnue dans différents domaines, ces invités ont — dans leur quasi-totalité — marqué leur intérêt pour la démarche de leur hôte, ou, mieux encore, apporté de l'eau à son moulin, par les éléments d'information et d'analyse qu'ils ont exposés.

Fort des cinq années qu'il vient de passer auprès de M. Mitterrand comme conseiller technique chargé des relations internationales, M. Hubert Védrine, membre du Conseil d'Etat, a brossé, dans l'une des interventions les plus remarquées, un tableau de l'état du monde qui justifie largement les préoccupations de M. Chevènement. Pour l'ancien conseiller de l'Elysée, *« personne ne veut d'une France indépendante »*, ni l'URSS, ni les Etats-Unis, qui ont une attitude de *« pur leadership »*, ni même les Européens ou les pays du tiers-monde.

Ce constat *« extrêmement lucide, sans la moindre illusion »*, intègre aussi le fait que, face à « l'*extraordinaire continuité* » de la politique américaine, les gouvernements français ne peuvent compter sur l'opinion pour résister à la pression venue d'outre-Atlantique : *« L'intelligentsia*, souligne M. Védrine, *a été saisie par le démon du reaganisme comme d'autres par le démon de midi. »* La construction d'une Europe forte et indépendante ? La France doit se convaincre que *« nous n'avons pas de partenaires »*, les autres membres de la CEE se préoccupant peu de ce qu'ils appellent les *« lubies françaises »*. Pour M. Védrine, faute de solution de rechange (les pays du Sud ne pouvant, en tout état de cause, constituer un point d'appui suffisant), la France doit, avant tout, trouver impérativement des *« relais »* en Europe pour sa politique.

De son côté, M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, ancien directeur du *Matin de Paris*, pense, comme l'ex-CERES, que la gauche, souffrant d'une *« régression de l'analyse »*, a *« perdu la bataille des idées »*, faute, notamment, selon lui, d'avoir su se doter d'un outil de communication. M. Gallo note que, pour la première fois depuis 1944, *« la droite l'a emporté à visage découvert »*, portée par une *« vague conservatrice »* qui est aussi celle de la *« normalisation mondiale »*. Pour M. Gallo, la droite française, qui a réussi à définir une *« convergence idéologique »*, participe en effet d'un mouvement de *« rejet des spécifités nationales »* qui propage *« l'idée qu'il y a un seul modèle plossible de développement social »*, avec ce principe sous-entendu : *« La modernité, c'est le modèle politique anglo-saxon. »*

M. Henri Fiszbin rejoint M. Chevènement quand celui-ci se réclame de Jaurès pour rejeter la dichotomie réformistes-révolutionnaires. Pour M. Fiszbin, si la gauche est pluraliste, elle est désormais représentée par un seul parti, le PS. Lui aussi député apparenté socialiste, M. Henri Nallet exalte *« la fonction d'unification de la société et de la nation »* qui incombe à l'Etat et souligne *« le trésor que constitue l'Etat de droit »*. M. Nallet juge que la gauche au pouvoir a définitivement rompu avec l'*« étatisme »* et les *« derniers lambeaux du léninisme »*.

« Bonjour la modernisation, adieu le PS ! »

M. Poperen, enfin, salue chaleureusement la démarche de l'ex-CERES, dont il n'avait pas apprécié, dans le passé, toutes les positions. Comme M. Chevènement, il juge les reclassements au sein du PS *« possibles, probables peut-être, et sans doute souhaitables »*.

Seul, en fait, M. Delebarre s'abstiendra du moindre signe de connivence avec la démarche des amis de M. Chevènement. Il affirme au contraire, sans faire jamais référence à cette démarche, qu'il craint que tout projet *« clés en main »* n'ait *« peut-être une dimension un peu totalitaire »*. M. Delebarre, qui énumère les points sur lesquels, selon lui, la gauche doit *« faire la différence sur le terrain »* avec la droite, ne veut pas *« privilégier l'approche générale par rapport à l'approche concrète »* et souligne : *« Pour nos concitoyens, la vie n'est pas macro-économique. »*

L'intervention de M. Delebarre rend tangibles les futures lignes de clivage au sein du PS. Par son discours, l'ancien ministre s'identifie presque exactement au portrait-robot — tracé par M. Georges Sarre — des socialistes qui, *« si l'on n'y prend garde »*, dit M. Sarre, pourraient mener le parti sur la pente d'un parti démocrate à l'américaine. *« Il suffit*, précise M. Sarre, *de borner son programme à la critique de la droite* (...), *de tout subordonner aux stratégies électorales, d'y ajouter une pincée de discours anti-programme, anti-promesses, au nom du réalisme bien entendu, et tout est en place... Bonjour la modernisation, adieu le PS ! »*

Ce dialogue implicite ramène aux stratégies personnelles des présidentiables du PS : plus que M. Delebarre, M. Rocard était sans doute visé. M. Chevènement tranche la question, en lançant : *« François Mitterrand est notre meilleur candidat pour la prochaine bataille. » « S'il en décidait autrement*, ajoute-t-il prudemment, *il suffirait, pour préserver l'unité du parti, d'observer ses statuts. »*

Si l'appel lancé par M. Chevènement à une alliance qui transcende le clivage droite-gauche avait pu inquiéter certains, les ambiguïtés ont été levées dimanche. M. Chirac a dû, tout au long de la journée, entendre siffler ses oreilles. M. Michel Charzat, député de Paris, et l'un des dirigeants de l'ex-CERES, se montre le plus sévère en dénonçant *« l'éternel retour de cette vieille France inerte, rentière, égoïste, indifférente au monde salarial et productif »*. *« A cet égard*, continue-t-il, *le collectif budgétaire de la droite est une éclatante leçon de choses.* [Il] *doit davantage à l'esprit de Vichy qu'à l'esprit progressiste et reconstructeur de la Résistance. »*

Comme en écho, M. Chevènement conclura lui-même : *« La mode ultra-libérale (...) se brisera sur le caractère national, et cela d'autant plus sûrement que la politique engagée par M. Chirac va à l'encontre des nécessités de la modernisation (...). Sans doute M. Chirac joue à court terme, mais sa politique n'ira pas loin. Elle s'enlisera, victime du clientélisme et de l'idéologie. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Le PS veut s'adapter aux mutations de la société.* — M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations, a rendu public, le samedi 19 avril, à l'occasion d'une réunion des premiers secrétaires départementaux du PS, le questionnaire qui sera adressé à toutes les sections du PS (puis dépouillé par le secrétariat aux fédérations), afin de préparer la convention nationale des 28 et 29 juin prochains.

Les sections n'auront pas à se prononcer, dans cette première phase, sur un texte national, afin que le débat soit plus ouvert, compte tenu du thème très vaste de la convention, puisqu'il s'agit de l'adaptation du PS aux mutations de la société. En outre, la tenue de cette convention ne doit pas mettre un point final au débat, mais, au contraire, donner le coup d'envoi d'une vaste réflexion.

Outre des questions sur les différents moyens de renforcer le PS et d'attirer à lui de nouvelles couches, le questionnaire aborde les points suivants : «les évolutions sociologiques; les phénomènes de marginalisation (et leurs conséquences); le mouvement syndical français; les socialistes et les autres courants de la gauche; pouvoir politique central et autres pouvoirs; rapport : pouvoir de gauche/citoyens; les valeurs socialistes face aux mutations en cours».

DÉMOCRATIE 2000

Comment dépasser la logique de parti

Il y eut, il y a encore en France, hors les communistes, une première gauche, étatique, qui n'est pas parvenue à apporter de bonnes réponses aux grandes questions..., que parfois elle fut même incapable de poser. Il y eut ensuite une «deuxième gauche», marquée par l'inspiration autogestionnaire, le PSU, la CFDT, qui n'eut même pas le succès relatif de la première, tout en commençant à bousculer à son heure certains dogmes qui collaient à la gauche non communiste comme son ombre.

L'heure d'une troisième gauche a-t-elle sonné ? M. Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances, aujourd'hui président de la Commission des Communautés européennes, le suggérait il y a quelques jours *(le Monde* daté 20-21 avril). Le dimanche 20 avril, c'était au tour des clubs Démocratie 2000, par la voix de leur président, M. Jean-Pierre Jouyet, inspecteur des finances, de former la même hypothèse au terme de leur première assemblée générale réunie à Paris, au centre universitaire du Panthéon.

Il va sans dire que pour M. Jouyet Démocratie 2000 — dont M. Delors, qui participait en août dernier à Lorient à la première rencontre d'été, suit avec attention les travaux — devraient être *«un instrument priviligié de ce qui serait une troisième gauche»*.

Démocratie 2000 — association créée il y a neuf mois par un groupe de membres du PS dits transcourants (1), qui avaient appelé auparavant à une modernisation de leur parti et au dépassement de la logique exclusive et réductrice des courants — compte aujourd'hui, en province, une vingtaine de clubs. Ceux-ci réunissent, en général, une vingtaine ou quelque dizaines de membres. Ils sont venus s'ajouter progressivement à leur équivalent parisien, qui est le plus puissant numériquement.

Depuis l'apparition de cette instance de réflexion (qui, comme d'autres de même nature, prospère en province, là où le PS est en crise ou somnole), les premiers thèmes valorisés par les transcourants ont été largement repris, voire banalisés, dans tout le PS.

Dès lors, que reste-t-il à accomplir, et comment ? Pour nombre de responsables locaux ou de participants parisiens aux activités de *Démocratie 2000*, la seconde question est primordiale. M. Jacques Sauvageot (Nantes), figure de proue de mai 1968, secrétaire national de cette organisation, est au premier rang de ceux qui estiment que ces clubs doivent jouir d'une autonomie absolue par rapport au PS et qu'ils ne doivent pas avoir d'autre caractéristique que leur large ouverture *«de l'extrême gauche aux marges de l'actuelle majorité»*.

Saint Marcel-Dassault

M. Sauvageot refuse donc aux fondateurs transcourants d'autres droits que celui de se fondre dans la «petite» masse de Démocratie 2000, bien loin qu'ils en soient les animateurs exclusifs ou la référence obligée. Sa référence — provocatrice — à lui, ce serait plutôt feu Marcel Dassault, qui aurait très bien pu être, compte tenu de ce qu'il incarnait, un membre parmi d'autres du club...

D'autres, qui ne se sont pas exprimés au cours de l'assemblée générale du 20 avril, estiment au contraire que les clubs Démocratie 2000 devraient être «arrimés» au plus près du PS. La volonté d'ouverture maximale des clubs et le principe, retenu au cours de l'assemblée générale, de donner à chaque club de province la faculté de désigner un représentant au sein du conseil d'administration national de Démocratie 2000, paraissent de nature à rendre possible, sinon à favoriser, le triomphe du point de vue de M. Sauvageot.

Car il est trop tôt pour dire quel équilibre s'établira finalement au sein de ces clubs entre les membres et proches sympathisants du PS et les adversaires résolus de tout «encartage», venus de divers horizons. Ce débat sur l'organisation a permis à M. François Hollande, transcourant lui-même, de proclamer haut et fort que *Démocratie 2000* ne saurait être un *«parti politique ni une instance au service d'un groupe, d'une tendance ou d'un candidat»*.

Au nombre des thèmes qui pourraient être abordés prochainement, les divers aspects de la vie quotidienne placés au centre des débats du moment (quelle télévision ? justice et répression...) ou la nouvelle articulation possible entre les individualismes et le collectif.

Ce débat sur l'organisation ne pouvait pas ne pas se prolonger par l'évocation de la situation et des perspectives de la gauche. Sollicité d'évoquer ce sujet faussement tabou, qui capte en fait l'attention de beaucoup à Démocratie 2000, comme dans d'autres clubs plus ou moins proches du PS, M. Alexandre Adler, historien et journaliste, a fait ressortir quelques-unes des questions brûlantes du moment pour le PS. Par exemple, le fameux «PS à 40 %», largement hégémonique, que beaucoup appellent de leurs vœux serait-il une bonne chose ? M. Adler n'est pas loin de penser le contraire. Le SPD allemand, le PCI italien ou le Parti travailliste britannique sont, a-t-il fait valoir, autant d'exemple, d'échec, empêtrés qu'ils sont dans l'étendue stérile et confusionniste de leur système attrape-tout.

A cette tentation d'un *«premier parti de France»* qui risquerait d'être aussi impuissant que puissant, après avoir phagocyté tout ce qui se trouve sur ses marges, M. Adler oppose un PS au profil net (le parti des salariés et des syndiqués), susceptible de s'allier sur sa gauche ou sur sa droite avec ce qu'il appelle des «partis-sas». Ces derniers sont à inventer ou à recréer (aptitude qui ne dépend pas, du reste, du PS).

L'hypothétique configuration ainsi décrite poserait autant de problèmes qu'elle en résoudrait. Autant de question qui ne regardent pas Démocratie 2000... tout en concernant au premier chef la troisième gauche qui veut s'y élaborer. Elles y seront donc autant que d'autres tôt ou tard disséquées. Ne serait-ce qu'en raison de la probabilité lourde de conséquences énoncée par M. Adler en conclusion de son propos : *«1981 ne se reproduira plus.»*

MICHEL KAJMAN.

(1) Animé par MM. Jean-Michel Gaillard, François Hollande, Jean-Pierre Mignard et Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan et maire de Lorient.

POLITIQUE

LA MUTATION DU PS

« Allons z'idées » : Jack Lang en Mouvement

Un portrait de l'ancien ministre de la culture Jack Lang en député socialiste lambda du Loir-et-Cher, auréolé de nostalgie, le regard sévère tourné vers son successeur François Léotard ? Impossible. Parce que, voyez-vous, *« les gouvernements passent, le mouvement de la vie demeure et reste le plus fort »*.

Alors va pour le mouvement ! Et même pour le Mouvement, M majuscule. Jack Lang s'y lance ces jours-ci avec l'aide du publicitaire Jacques Séguéla.

En grand format (cent affiches de 4 mètres sur 3 mètres à Paris), c'est un Jack Lang au visage bariolé par Kiki Picasso, aux riches couleurs de la diversité, qui va apparaître sur les murs de Paris. Seule petite concession au style rétro, un slogan proclamera : *« Allons z'idées »*, en associant, bien sûr, cette mise en marche au nom de l'ancien ministre de la culture.

Saisis de curiosité ou d'enthousiasme, les créateurs, les entrepreneurs, les innovateurs sociaux, en un mot ceux qui peuplent *« la France qui bouge »* se précipiteront au téléphone et appelleront le numéro (45-78-61-61) indiqué par les affiches.

De la bouche même de Jack Lang, néophytes et anciens supporters apprendront au réécouteront le credo du mouvement et du Mouvement : *« La parole sera d'abord aux actes »*. Bouger, donc. Et, ajoute Jack Lang, *« garder le soleil au cœur »*. Pour faire pièce aux rigueurs du printemps libéral, sans doute...

Le Mouvement ne peut s'arrêter en si bon chemin : l'affiche mène au téléphone, le téléphone à la « communication interactive » sur minitel. Interrogez, on vous répondra. Tradition pas morte, toutefois : écrivez (Jack Lang, cedex 505, Paris Brune), on vous répondra. Plus tard, peut-être, la France-qui-bouge aura son mensuel dirigé par André Bercoff.

Un club, un parti de plus ? Rien de tout cela, dit Jack Lang. *« Autre chose. Moins le mouvement des idées que les idées en mouvement ; mieux, en création »*. Il ne peut du reste s'empêcher de penser à la fortune du célèbre « Do it » de Jerry Rubin aux Etats-Unis, il y a déjà pas mal d'années.

Sur quoi compte Jack Lang ? Sur *« une grande part d'auto-organisation »*, d'abord ; il escompte aussi l'instauration d'une sorte de vaste Bourse aux projets, aux initiatives, où les créateurs, les financiers, les utilisateurs de tout ce qui est culture *« au sens large »* entreraient en contact.

Forums, banques d'idées, événements transnationaux, reprise des « coups de talent dans l'Hexagone », esquissés rue de Valois, tour de France — Mouvement oblige — de Jack Lang : rien ne manquera, à en croire son maître d'œuvre, à cette explosion de mobilité et d'actes créatifs.

Apolitique, le Mouvement ? Pas du tout. *« Les nouvelles solidarités, les droits de l'homme, leur défense sous des formes originales »* seront aussi à l'ordre du jour. Loin des amarres socialistes ? Que non. *« Avons-nous un programme ? Ce que nous avons fait pendant cinq ans au ministère de la culture a valeur de manifeste. »*

La philosophie du Mouvement a déjà eu cours, dit encore Jack Lang. Alors elle peut bien servir une nouvelle fois aujourd'hui, et peut-être — mais n'anticipons pas le Mouvement — demain : *« En visant haut, viser large. »*

M. K.

Les réserves de la gauche et les handicaps de la droite

(Suite de la première page.)

Selon le sondage de la SOFRES réalisé à la sortie des bureaux de vote (pour TF1, Europe 1 et l'*Express*), en cas de duel présidentiel Chirac/Mitterrand ou Barre/Mitterrand, 70 % seulement des électeurs de Jean-Marie Le Pen votent pour le candidat de la droite, 12 % préfèrent l'actuel président et entre 16 % et 20 % refusent d'exprimer un choix. Un important débordement de voix ne peut donc être exclu du côté de l'extrême droite.

La fragilité du RPR et de l'UDF tient à l'étroitesse de leurs bases sociologiques. Si, avec le concours de divers droite, la nouvelle majorité n'a pas dépassé 45 % des voix, elle le doit à sa faiblesse dans les couches moyennes salariés et chez les ouvriers. En prenant en compte la profession du chef de ménage, elle obtient 62 % des voix des agriculteurs, 56 % chez les commerçants, 56 % chez les cadres, 53 % chez les inactifs et retraités, mais 36 % seulement parmi les professions intermédiaires et les employés et 30 % chez les ouvriers.

On touche ici à une limite essentielle : les catégories de professions intermédiaires, employés et ouvriers, représentent 48 % du corps électoral; mais elles ne forment que 34 % de l'électorat de la nouvelle majorité. Le RPR et l'UDF ne peuvent espérer assumer une vocation majoritaire sans élargir leur base sociologique.

Ce phénomène ne tient pas à un attachement exceptionnel des couches moyennes (salariés et ouvriers) pour la gauche (le Front national recueille d'ailleurs parmi elles entre 10 et 11 % des voix). Le RPR et l'UDF souffrent, en fait, d'une image sociale marquée. Selon une enquête *le Point*-SOFRES réalisée au cours de la campagne électorale, la majorité des professions intermédiaires et des employés estiment que le programme et les propositions du RPR et de l'UDF s'adressent aux catégories privilégiées, et non pas à l'ensemble des Français.
Au demeurant, de la plate-forme de l'ancienne opposition ont surtout été retenues la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Deux mesures qui heurtent une large fraction de l'électorat de droite.

Les atouts du PS

Sur le plan politique enfin, le Parti socialiste possède de nombreux atouts pour la prochaine présidentielle. Il est désormais dominant à gauche, et le scrutin sera l'occasion par excellence d'affaiblir une nouvelle fois le PC puisque le vote utile y jouera à plein. A l'inverse, la droite partira divisée avec probablement un affrontement entre MM. Jacques Chirac et Raymond Barre. Ce combat a une issue très incertaine, mais il peut de surcroît laisser des traces pour le second tour. En 1974, il a manqué à M. Giscard d'Estaing 600 000 voix de M. Chaban-Delmas, en 1981, il lui a manqué 1 400 000 voix de M. Chirac.

Tous ces éléments suffisent à rendre très ouverte l'élection présidentielle et même à donner un léger avantage théorique au Parti socialiste, si toutefois il parvient à conserver son unité et à éviter le retour aux délices de la surenchère. Mais, en dernier ressort, deux éléments permettront d'apprécier l'évolution des chances de chaque camp dans les mois à venir.

1) La présidentielle ne se jouera pas aux extrêmes, mais au centre. Si le RPR et l'UDF cèdent à la tentation de préparer la prochaine présidentielle en se rapprochant de M. Le Pen, ils risquent de faire un bien mauvais calcul.

Le résultat du second tour sera avant tout déterminé par le report des forces droite-gauche du premier. Or une alliance politique avec M. Le Pen est rejetée par 71 % des sympathisants de l'UDF et 62 % des RPR, et la majorité actuelle n'y survivrait pas. De même, un recours intensif aux thèmes sécuritaires et anti-immigrés pourrait faire basculer une partie des électeurs centristes vers le PS. Pour s'assurer l'avantage dans la primaire du premier tour, le RPR et l'UDF auront tendance à chasser sur les terres du Front national, mais ils ne devront pas le faire au-delà de certaines limites, sauf à perdre l'appoint décisif des électeurs du centre.

2) Les couches moyennes salariées arbitreront le duel du second tour. C'est le basculement des cadres moyens et employés vers M. Mitterrand qui a permis en 1981 la victoire socialiste. C'est leur réticence envers le RPR et l'UDF qui a freiné le succès de la nouvelle majorité le 16 mars dernier. C'est leur choix qui fera pencher la balance lors de la prochaine élection présidentielle. Ces électeurs jugeront la nouvelle majorité sur deux points : son efficacité économique, en particulier sur le chômage, et son souci du bien commun, sans donner le sentiment de privilégier aucune communauté sociale.

JÉROME JAFFRÉ.

LES SONDAGES

Baisse de la « cote » de M. Mitterrand

La « cote de popularité » du président de la République, mesurée par l'IFOP pour *le Journal du dimanche* du 20 avril (enquête faite auprès de mille huit cent cinquante-six personnes du 2 au 12 avril), s'établit à 44 % de *« satisfaits »* contre 36 % de *« mécontents »* (20 % ne se prononcent pas). Ces chiffres traduisent une amélioration par rapport au début du mois de mars (39 % de satisfaits, 41 % de mécontents), mais une dégradation par rapport à une enquête faite par l'IFOP du 19 au 21 mars (48 % de satisfaits, 35 % de mécontents).

M. Jacques Chirac fait, lui 36 % de satisfaits et 29 % de mécontents (35 % ne se prononcent pas). 35 % des personnes interrogées estiment que le premier ministre tire le plus grand bénéfice politique de la cohabitation, tandis que 25 % d'entre elles l'attribuent à M. François Mitterrand (40 % ne se prononcent pas).

Le Point, daté 21-27 avril, publie, de son côté, les résultats d'un sondage de la SOFRES (mille personnes interrogées du 7 au 9 avril), selon lequel 71 % des Français souhaitent que la cohabitation dure jusqu'à l'élection présidentielle de 1988 (20 % d'entre eux émettent le vœu contraire, 9 % ne se prononcent pas), mais 45 % (contre 39 %) d'entre eux estiment qu'elle n'ira pas jusque-là. 50 % des personnes interrogées (contre 22 %) jugent que la cohabitation *« fonctionne bien »*, et 47 % d'entre elles en attribuent le bénéfice à M. Chirac (28 % à M. Mitterrand).

Pour 41 % des Français, selon cette enquête, M. Chirac est *« le vrai chef de l'exécutif »* ; pour 40 % d'entre eux, c'est M. Mitterrand. Si la cohabitation ne dure pas, les Français préfèrent (à 48 %) que M. Mitterrand démissionne et que soit organisée une élection présidentielle, plutôt qu'il ne dissolve l'Assemblée nationale et provoque des élections législatives (36 %).

Propos et débats

M. d'Ornano : accélérateur

Invité du Club de la presse d'Europe 1 dimanche soir 20 avril, M. Michel d'Ornano (UDF-PR), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a expliqué que le gouvernement « dans son action », « va rencontrer des freins (routine administrative, groupes de pression) ». « C'est pourquoi le Parlement doit jouer un rôle d'accélérateur », *a-t-il ajouté en précisant qu'il ne sera pas choqué par un recours du gouvernement à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution qui permettra de faire adopter sans vote le projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances.*

M. Le Pen : pas acceptable

M. Jean-Marie Le Pen a jugé que la rapidité avec laquelle le gouvernement veut faire adopter le projet d'habilitation économique et sociale n'est « pas acceptable ». *Le président du Front national, qui participait au forum de RMC dimanche 20 avril, a fait montre de scepticisme quant à la possibilité d'une participation de son parti au gouvernement. Toutefois, il a précisé :* « Il peut se trouver des situations où l'intérêt national serait mis en cause de façon si grande que nous soyons amenés à participer à l'exercice des responsabilités, d'ailleurs c'est notre objectif. » *D'autre part, le député de Paris a estimé que le* « langage de fermeté » *de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud va dans le bon sens et que ces deux ministres sont au sein du RPR ceux qui* « ont acclimaté le programme et le langage » *de son parti.*

M. Schwartzenberg : irrespect flagrant

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, ancien président du MRG, député apparenté PS du Val-de-Marne, proteste contre ce qu'il appelle « l'ambition du gouvernement de mettre hors jeu l'Assemblée nationale ». *Après avoir mis en garde contre le risque de voir le Parlement devenir* « une coquille vide », *l'ancien secrétaire d'Etat affirme que* « cet irrespect flagrant de l'institution parlementaire doit inquiéter, au-delà même de la gauche, tous ceux qui sont attachés aux valeurs démocratiques de débat et de dialogue ».

LA POLICE NATIONALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les « charrettes » de MM. Lafleur et Ukeiwé

Correspondance

Nouméa. — Trois hauts responsables de la police en Nouvelle-Calédonie ont été officiellement avertis, vendredi 18 avril, à Nouméa, de leur mutation en métropole *« dans l'intérêt du service »*. L'information non encore officielle devrait prendre la forme d'un télégramme de la Direction générale de la police nationale et du ministère de l'intérieur adressé au haut commissariat. Les trois policiers, Pierre-Jean Vallier, directeur des polices urbaines, Jean-Claude Cortel, directeur des renseignements généraux, et Jean-Louis Milhou, directeur du contre-espionnage (DST), disposeraient d'un délai de quinze jours pour rejoindre leurs nouvelles fonctions en métropole.

Ces mutations, qui ont toutes les apparences de sanctions, pourraient être suivies d'autres. Les trois chefs de service font partie d'une liste de fonctionnaires jugés désormais indésirables par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) en raison de leur nomination par le gouvernement socialiste. Cette liste, qui circule à Nouméa depuis plusieurs semaines, mettrait en cause une dizaine de personnes, au premier rang desquelles figurent des fonctionnaires d'Etat détachés dans les trois régions dirigées par le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS). Mais pour l'instant, seules les mutations affectant les responsables de la police semblent se confirmer.

Coïncidence troublante : au moment même où l'on apprenait l'imminence de ces rappels, le député RPR M. Jacques Lafleur, de retour de Paris en compagnie du sénateur M. Ukeiwé, déclarait : *« Nous ne demandons pas de chasse aux sorcières, nous demandons des charrettes. »* Une fermeté de ton qui ne fait que renforcer les inquiétudes du FLNKS dix jours avant la venue sur l'île de M. Bernard Pons. Au cours de sa visite, le ministre des DOM-TOM devrait dévoiler, devant le congrès du territoire, les grands axes de la loi-programme annoncée pour la Nouvelle-Calédonie.

F. B.

POLITIQUE

CINQ ÉLECTIONS CANTONALES

Un exclu du PS conquiert le canton de Mayenne-Ouest

Cinq élections cantonales partielles ont eu lieu le dimanche 20 avril. Dans trois cantons, il s'agissait de premiers tours de scrutin et dans les deux de la Mayenne, de seconds tours. La droite, qui détenait jusqu'alors ces cinq cantons, a dû céder celui de Mayenne-Ouest à M. Leblanc (div. g.), maire de Mayenne (récemment exclu du PS), alors qu'elle était majoritaire au premier tour. Son recul sensible dès le 13 avril (– 17 points) s'est encore amplifié au second tour par rapport à l'élection précédente de mars 1985 (– 18 points).

L'actuelle majorité, en revanche, a gardé le canton de Loiron où M. Le Feuvre (div. d.), succède à M. Angeard (div. d.). Elle devrait conserver les trois cantons qui restent en ballottage : Droué (Loir-et-Cher), où l'unique candidat de gauche, M. Leroy (PC), est éliminé pour n'avoir pas franchi la barre de 10 % des inscrits ; Le Croisic (Loire-Atlantique) où le candidat du PC, M. Le Berche, maire de Batz-sur-Mer, réalise un très beau score et gagne plus de 16 points ; Marmande-Est (Lot-et-Garonne), en dépit d'un léger progrès de la gauche (+ 1,47 point).

LOIRE-ATLANTIQUE, canton du Croisic (1er tour).

Insc., 8 714 ; vot., 4 317 : suff ex., 4 274. – MM. Auffret, sout. RPR-UDF, 2 108 ; Le Berche, PC, 1 125 ; Texier, PS, 637 ; Thomère, div. d., 214 ; Mme Orseau-Garreau, FN, 190. IL Y A BALLOTTAGE.

[Cette élection partielle est destinée à remplacer M. Louis Jaunay, RPR, qui avait été élu au premier tour des cantonales de mars 1982 avec 3 032 voix (54,47 % des suffrages) contre 1 987 à M. Mouville, soutenu par le PS, et 547 à M. Piconnier, PC, pour 5 566 suffrages exprimés, 5 677 votants et 8 391 électeurs inscrits.

M. Auffret, maire du Croisic, qui bénéficiait du soutien des partis de droite, a recueilli 49,32 % des suffrages. Il se trouve en ballottage très favorable et devrait logiquement l'emporter dimanche 27 avril devant le maire communiste de Batz-sur-Mer, M. Le Berche, qui a pourtant réalisé un très bon score (26,32 % des suffrages).

Si la gauche, *dans son ensemble*, fait moins bien qu'en mars 1982 (41,22 % au lieu de 45,52 %), le PC enregistre un gain considérable de 16,58 points tandis que le PS en perd plus de 20.

Les électeurs du Croisic ne se sont guère mobilisés pour ce scrutin puisque 50,45 % d'entre eux se sont abstenus.]

LOIR-ET-CHER : canton de Droué (1er tour).

Ins., 3 196 ; vot., 2 374 ; suff. ex., 2 346 ; MM. Mercier div. dg., 845 ; Brunet, div. d., 483 ; Vasseur, div. d., 356 ; Fourmont, div. d., 224 ; Coullon, div. d., 200 ; Leroy, PC, 183 ; Lemoisson, 55. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle est destinée à remplacer M. Paul Bourdier, UDF, doyen des conseillers généraux, décédé le 25 février à l'âge de quatre-vingt dix ans. Il avait été réélu dès le premier tour du renouvellement cantonal de mars 1982 avec 1 489 voix (61,02 %) des suffrages exprimés) contre 634 au candidat du PS, M. Stievenard et 317 au candidat du PC, M. Leroy pour 2 440 suffrages exprimés, 2 585 votants et 3 249 inscrits. La situation était plus confuse dimanche 20 avril puisque sept candidats se disputaient la succession de Paul Bourdier. Un seul d'entre eux, M. Leroy, PC, se réclamait de la gauche. Il a recueilli 7,80 % des suffrages. M. Mercier, actuel maire de Droué, est arrivé en tête devant M. Brunet, successeur du défunt à la mairie de Ruan et M. Vasseur, ancien maire de Droué.]

LOT-ET-GARONNE : canton de Marmande-Est (1er tour).

Inscr., 10 790 ; vot., 6 559 ; suff. expr., 6 458. Mme Larrieu (UDF-RPR), 2 921 ; MM. Cazassus, PS, 2 190 ; Wind, div. d., 769 ; Drouilhet, PC, 578. Il y a ballottage.

[Mme Larrieu, candidate du RPR et de l'UDF, est arrivée en tête du premier tour de ce scrutin partiel destiné à remplacer Jean Larrieu, div. d., son mari, récemment décédé. Elle a recueilli 45,23 % des suffrages. Jean Larrieu avait été élu conseiller général de ce canton au second tour des cantonales de mars 1985 avec 4 514 voix contre 3 525 au candidat socialiste, M. Hubert Gouzes, ancien député, pour 8 039 suffrages exprimés, 8 325 votants et 10 619 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 10 616 ; vot., 7 615 ; suff. expr., 7 482. MM. Gouzes, 2 469 ; Larrieu, 2 168 ; Wind, div. d., 1 813 ; Drouilhet, PC, 628 ; Balmes, FN, 404. Par rapport à ce premier tour de mars 1985, la gauche s'est bien maintenue le 20 avril. Elle a même enregistré un léger progrès puisqu'elle a recueilli 42,86 % des suffrages au lieu de 41,39 % Il y a un peu plus d'un an. Le candidat du PS, M. Cazassus, a fait un peu mieux que M. Gouzes précédemment (33,91 % au lieu de 32,99 %) et le candidat du PC, M. Drouilhet, a gagné un demi-point (8,95 % au lieu de 8,39 %).]

MAYENNE : canton de Loiron (2e tour).

Inscr., 9 467 ; vot., 5 592 ; suffr. expr., 5 362. MM. Le Feuvre, did. d., 2 761, ELU ; de Vaujuas-Langan, div. d., 2 601.

[M. Le Feuvre, maire de Saint-Pierre-la-Cour, l'a emporté avec 51,49 % des suffrages, devant M. de Vaujuas-Langan, maire de Launay-Villiers, qui était arrivé en tête au premier tour de ce scrutin partiel. M. Le Feuvre succède à M. Alphonse Angeard, div. d., récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des cantonales de mars 1985, avec 4 514 voix (70,42 % des suffrages) contre 1 510 à M. Garot (PS) et 386 à M. Prioul (PC) pour 6 410 suffrages, 6 777 votants et 9 303 inscrits.

La gauche, qui avait enregistré des pertes sensibles au premier tour de ce scrutin partiel (– 4 points pour le PC ; – 10,82 points pour le PS) par rapport à 1985, avait été éliminée dès le 13 avril, aucun de ses deux candidats n'ayant franchi la barre des 10 % inscrits indispensable pour se maintenir au second tour.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 9 468 ; vot., 5 790 ; suffr. expr., 5 632. MM. de Vaujuas-Langan, 1 832 ; Le Feuvre, 1 665 ; Mme Bouttier, PS, 717 ; MM. Deslofeu, div. d., 518 : Hatte, div. d., 418 ; Griot, écol., 261 ; Prioul, PC, 114 ; Chaurand, MPPT, 107.]

MAYENNE : canton de Mayenne-Ouest (deuxième tour).

Inscr., 8 994 ; vot., 6 556 ; suff. expr., 6 375 ; MM. Leblanc, ex-PS, 3 296, ELU ; Vigouroux, sout. UDF, 3 079.

[M. Claude Leblanc, maire de Mayenne, exclu du PS pour s'être opposé au parachutage de M. Planchou (CERES) lors des dernières élections législatives, l'a emporté devant le candidat de la droite avec 51,70 % des suffrages. Il succède à Bertrand Denis, UDF-PR, décédé en février, qui avait été réélu conseiller général de ce canton au second tour des cantonales de mars 1985 avec 2 668 voix contre 2 128 à M. Bachelot, PS, et 1 546 à M. Vigouroux pour 6 342 suffrages exprimés, 6 517 votants et 8 947 inscrits.

M. Leblanc, qui a amplifié son score du 13 avril (47,22 %) a, semble-t-il, bénéficié de la plus grande participation des électeurs (72,89 % au lieu de 63,83 %).

La droite, qui avait enregistré une perte sensible de son audience dès le premier tour de cette élection partielle (elle avait recueilli 51,08 % des suffrages au lieu de 68,19 % au premier tour de mars 1985), a obtenu, dimanche 20 avril, 48,29 % des suffrages alors que les deux candidats qui la représentaient au second de mars 1985 en avaient totalisé 66,44 %.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 8 994 ; vot., 5 741 ; suff. expr., 5 612. MM. Leblanc, 2 650 ; Vigouroux, 1 989 ; Plessis, div. d., 595 ; Barreau, div. d., 283 ; Durant, PC, 95.]

CRISE MUNICIPALE A DRAGUIGNAN

(De notre correspondant régional.)

Draguigan. — De graves difficultés de gestion sont à l'origine d'une crise qui secoue depuis plusieurs semaines la municipalité de Draguignan (Var). Selon un avis de la Chambre régionale des comptes, les finances de la ville présentent un déficit cumulé de 50 millions de francs pour les trois derniers exercisces budgétaires.

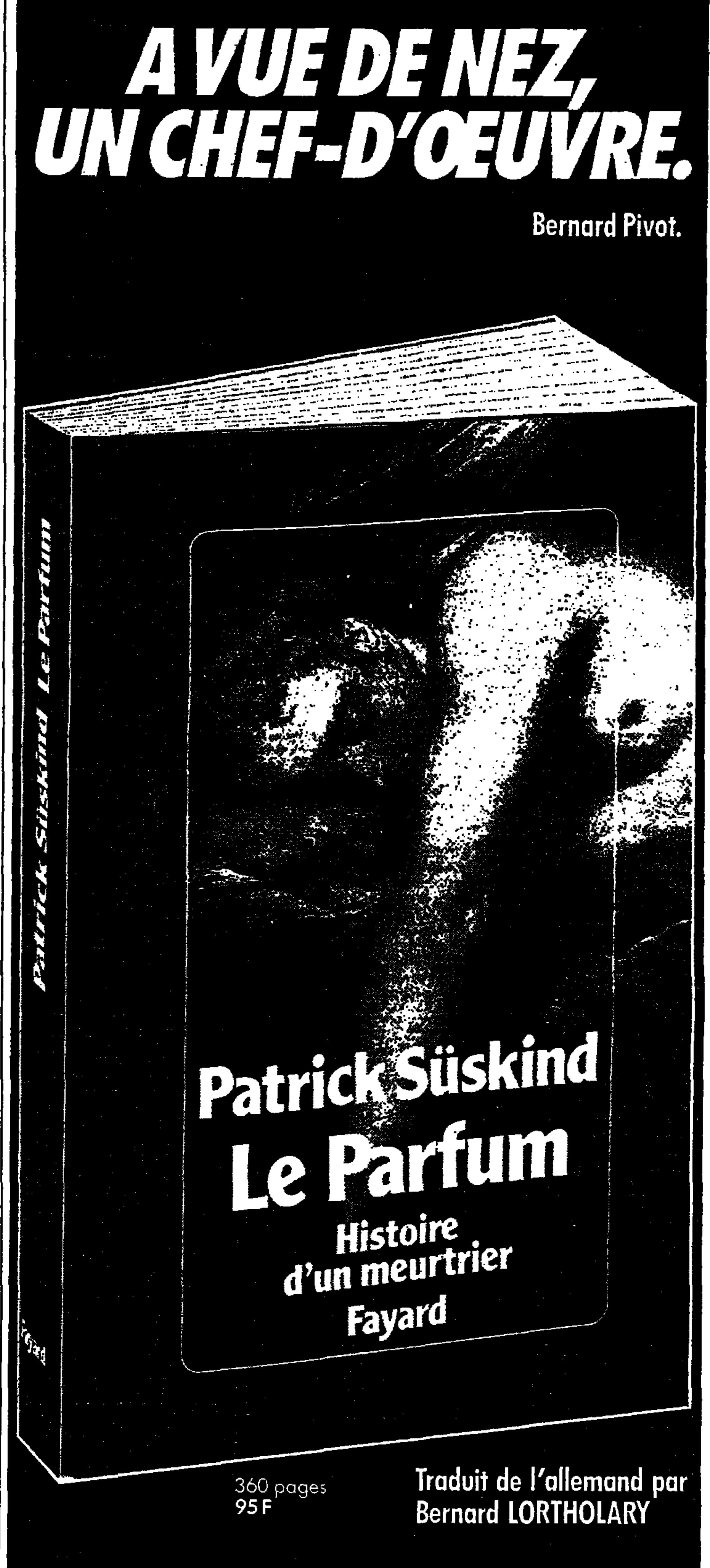
Le maire (RPR), M. Jean-Paul Claustres évoque l'héritage laissé par la précédente municipalité socialiste, alors que l'opposition de gauche lui reproche sa politique dispendieuse et qu'une partie de ses colistiers se refuse à *« cautionner ses actions »*. M. Claustres est également désavoué par les instances départementales de son parti qui ont saisi la Commission nationale des conflits du RPR.

Le vote que doit émettre prochainement le conseil municipal sur l'avis de la Chambre devrait permettre de clarifier une situation confuse. Il implique l'acceptation par la majorité de mesures drastiques et impopulaires d'économie pour l'établissement des prochains budgets.

En cas de vote négatif, les propositions de la Chambre seront appliquées d'office. Mais la persistance des dissensions rendrait inévitables à terme de nouvelles élections. Le RPR cherche à l'éviter pour ne pas risquer de perdre la principale ville (vingt-neuf mille habitants) qu'il dirige dans le Var où le scrutin du 16 mars a montré son déclin.

G. P.

● *PCF : Un nouveau responsable en Meurthe-et-Moselle.* — Réuni ce week-end, le comité fédéral du PCF de Meurthe-et-Moselle a élu un nouveau premier secrétaire en remplacement de M. Alain Amicabile, démissionnaire après les législatives du 16 mars. M. Jean-Paul Mougel, seul candidat, a obtenu 30 voix. Il y a eu 25 contre, 5 refus de vote et 1 abstention, M. Claude Billard, nouveau membre du bureau politique du PCF depuis le 25e congrès de février 1985 assistait à ce scrutin. La ratification de cette élection par les instances dirigeantes du PCF n'est pas certaine: M. Mougel, en effet, était parmi les quinze abstentionnistes de la délégation de Meurthe-et-Moselle lors du dernier congrès alors que M. Roland Favaro, responsable régional du PCF qui avait les faveurs de la direction, mais n'était pas candidat, était parmi les trois représentants de la délégation qui avaient voté pour la résolution.



société

POINT DE VUE

Le traité de la délinquance

Par GILBERT BONNEMAISON (*)

IL est souhaitable pour notre pays que la période actuelle de coexistence dans la conduite des affaires soit mise à profit pour faire avancer la réflexion et l'action dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens. Le sens bien compris de l'intérêt public devrait imposer que la sécurité ne soit plus l'objet de discours démagogiques et de mesures relevant plus de l'annonce médiatique que d'une efficacité bien comprise. Quel homme sensé peut-il mettre à charge du présent gouvernement les agressions, les cambriolages, les vols de la semaine présente ? C'est pourtant cette affirmation qui, malheureusement, fut trop souvent utilisée dans le passé.

L'engrenage sécuritaire entretenu par le Front national n'a souvent rencontré que de faibles résistances de la part des partis responsables. Certains arguments ont semblé prendre à la gorge les hommes politiques, leur faisant perdre tout bon sens, les précipitant dans une course poursuite infernale après un certain électorat et donnant par là même une apparence de légitimité aux thèses les plus extrêmes. Mais s'est-on rendu compte que ces propositions jusqu'auboutistes portaient elles-mêmes leur propre absurdité ? Renvoyer les immigrés massivement chez eux induit le nécessité de camps, de bateaux, de contraintes. Le simple énoncé pousse l'absurde jusqu'à l'horreur.

Une des leçons du 16 mars est qu'aucun parti représentatif et républicain n'est gagnant à pratiquer la surenchère en ce domaine. L'extrémiste étant toujours le plus fort, il est temps d'arrêter cette course, de s'accorder à dire que la sécurité ne doit plus être un enjeu passionné de la confrontation politique et qu'une fraction de la population n'établira pas la sécurité contre ou sans l'autre. La délinquance tire profit de ce débat dans la mesure où les acteurs susceptibles de la combattre se démobilisent, se divisent, se querellent. Le débat démocratique retrouvera son légitime rôle lors des discussions sur les moyens, sur les budgets.

La délinquance ne s'exploite pas, elle se traite à partir de quelques principes participant du consensus civique dont il faut organiser la prise de conscience dans l'opinion publique. Il faut rompre un faux débat qui anime, depuis des années, les juristes, les criminologues, à propos du couple répression-prévention. Le solde de ces débats : trop de sommations à choisir l'un ou l'autre et, suivant le choix fait, d'être taxé d'utopiste, de laxiste, de répressif, d'adversaire des droits de l'homme. A examiner les contenus des deux termes, leur traduction dans les systèmes légaux, leurs réussites et leurs échecs, on doit tenir pour acquis, contrairement aux idées reçues, leur nécessaire coexistence, leur complémentarité et, mieux, leur imbrication. Vouloir faire une politique de prévention sans transformer l'appareil répressif est impossible. Vouloir faire une politique répressive sans prévention est aussi irréaliste. La légitimité de l'appareil répressif est aussi celle du préventif. La réciproque est tout aussi vraie.

Dès lors, il est plus important de dégager des « savoir-faire » à propos de chacun des domaines étudiés, d'analyser concrètement les réactions de l'un sur l'autre et de ne jamais décider d'une mesure dans l'un des domaines sans se poser la question de son retentissement sur l'autre.

Un débat inutile

Le débat sur les causes de la délinquance est largement inutile dans la période actuelle. Il est établi qu'un système répressif fonctionnant sans aucune intégration des causes de la délinquance dans ses réponses court le risque d'être rejeté par le corps social. Les causes de la délinqance énumérées en termes d'habitat, de chômage, de formation, etc., sont inopérantes dans la mise sur pied d'un système de prévention. Elles donnent des repères dans l'orientation, mais peu de chose sur le contenu.

Ce ne sont pas les grands ensembles en eux-mêmes qui riment avec délinquance, mais l'existence ou non d'équipements socio-culturels, éducatifs ou sportifs et lorsqu'ils existent, la qualité de l'animation en leur sein, la réalité de leur vie active. Il y a les grands ensembles de l'ennui et les autres. Le plus grand pragmatisme doit régner aujourd'hui. Pour que ce pragmatisme génère des savoir-faire, il est nécessaire d'être le plus près possible du terrain, des quartiers, des villes.

C'est à partir de l'étude concrète d'une situation que tous les acteurs, qu'ils appartiennent à la prévention ou à la répression — et ce, sans souci de dominer l'autre au nom d'une légitimité que plus personne n'a — pourront décider d'une politique globale de lutte contre l'insécurité. Ce pragmatisme nécessaire sonne le glas d'une autre illusion. La délinquance ne se combat pas par décret et en faisant porter la priorité sur un corps d'Etat ou un autre. Ce ne sont pas les juges seuls, les policiers seuls, les travailleurs sociaux seuls, les formateurs seuls, qui ont le monopole de l'établissement de la sécurité.

On peut imaginer tous les textes législatifs et réglementaires depuis Paris, mais l'important, c'est de savoir comment ils seront appliqués. Cette application passe par tellement de filtres, tellement d'interprétations, qu'on ne peut guère connaître d'avance l'efficacité réelle produite par ces textes, ni même après coup. Il vaut mieux regarder ce qui se passe dans les villes et concevoir des directives très souples dans le cadre d'une conception d'ensemble, de manière à impulser un maximum d'initiatives à l'échelon local, en y développant la concertation.

Plutôt qu'un savoir central, abstrait, spécialisé, développons un savoir local, concret, partagé par le maximum de personnes. Les préfets ont un rôle prioritaire dans l'enrichissement et l'animation de ce savoir qui permet la richesse des initiatives, la fin des cloisonnements et la motivation des acteurs.

Pour traiter la délinquance, l'Etat doit se forger de nouvelles fonctions. Ne plus produire des directives élaborées à partir de connaissances partielles, mais affirmer un rôle d'animation. Fonction difficile, mais qui n'est, en aucun cas, un amoindrissement de ses prérogatives. C'est une nouvelle responsabilité difficile, mais très prometteuse, la seule à donner un contenu réel au principe que l'Etat est responsable de la sécurité jusque dans les petits faits de la vie quotidienne.

La commission des maires sur la sécurité composée d'élus appartenant au Parti socialiste, au RPR, au PC et à l'UDF avait fixé les bases de cette politique en 1982. Le Conseil national de la prévention de la délinquance l'a confirmée. Près de quatre cents villes ont créé des conseils communaux de prévention de la délinquance, réunissant tous les acteurs de la répression et de la prévention autour des maires. Ces conseils, dont l'importance de l'activité est diverse et pour certains fait figure de modèle, font des bilans de la délinquance, des moyens dont on dispose, de leur efficacité, élaborent des plans d'action.

Dialogue et espoir

Deux ans de fonctionnement, d'un fonctionnement dépassant les clivages politiques, corporatistes. Des résultats indéniables en termes quantitatifs, des baisses sensibles pour les délits créant le sentiment d'insécurité, soit, mais l'essentiel, c'est l'aspect qualitatif de ces fonctionnements. Que des hommes et des femmes appartenant à des milieux professionnels dont les logiques de fonctionnement sont trop souvent contradictoires acceptent le dialogue, acceptent de s'engager dans des actions communes, c'est un véritable espoir pour l'avenir. Chacun retrouve une efficacité grâce à l'apport de l'autre.

C'est grâce à ce type de fonctionnement que certaines revendications apparaissent inadéquates. Ainsi, que ce soit par la modernisation des commissariats, le transfert des tâches indues, l'insertion de l'îlotier dans l'environnement socio-culturel, nombre d'élus responsables ont apporté la preuve que l'augmentation des effectifs de police n'est pas l'unique solution.

Songeons d'ailleurs à l'apport que peuvent représenter les jeunes appelés du contingent qui trouveront dans la police une formation initiale, utile en bien des domaines. De même, favoriser l'irruption des bénévoles dans l'aide aux victimes ou la prise en charge de certains jeunes, coupent court à la sempiternelle augmentation des effectifs de travailleurs sociaux. Imaginer les expériences de médiation dans les quartiers, n'est-ce pas renouveler le débat sur des petits litiges mal traités par la justice ?

La commission des maires sur la sécurité énonçait un certain nombre d'actions à entreprendre. Les quatre cents conseils communaux de prévention de la délinquance nous montrent une immense variété d'actions dont le premier mérite est qu'elle tord le cou aux *« yaka »* de rigueur aux comptoirs des cafés. Cette diversité des actions ne répond pas à un activisme forcené, mais à des analyses de plus en plus fines de la réalité de la délinquance. La progression dans ces analyses bouleverse les habitudes acquises. Que d'actions ai-je vu sortir des tiroirs, depuis longtemps en sommeil, et qui, à la lumière de l'analyse critique des différents partenaires du conseil communal, ont changé radicalement de contenu !

Certes, la prévention de l'acte délinquant comme de la récidive, la promotion dans le public des principes et des actions à mettre en œuvre, nécessitent des moyens financiers. Pour une efficacité au moins égale, ces moyens financiers sont d'un montant nettement inférieur à ceux que nécessite la mise en œuvre de tout dispositif de caractère répressif.

La prévention, c'est le dispositif de tri, d'orientation qui, rationnellement organisé, ne laisse venir au dispositif répressif que les irréductibles. En ce sens, il est facteur d'économie.

La sécurité exige une volonté politique mettant en œuvre une démarche égale de décloisonnement, de décontentration à tous les niveaux, dans tous les secteurs, une volonté politique entraînant l'ensemble de la population dans une démarche de solidarité avec les victimes, avec les jeunes délinquants, une volonté politique de lier totalement répression et prévention dans une intelligence retrouvée. Le temps n'est plus celui des étalages, des accusations, mais celui de l'action qui crée les non-victimes, de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'exemple des pays européens, Belgique, Espagne qui adoptent notre modèle doit nous stimuler.

Je souhaite que chacun de ceux qui animent des conseils communaux et départementaux fassent part au conseil national de leurs expériences positives ou négatives. Le fruit de leurs avis devrait jouer un rôle important pour fixer durablement l'avenir de cette politique réaliste. Qu'il en soit ainsi sans démagogie. C'est l'honneur de la prévention et de la sanction intelligente. C'est le chemin de cet honneur-là qu'il faut indiquer à nos institutions, à nos partis, à nos organisations socio-professionnelles, culturelles, éducatives, à nos concitoyens. Le civisme est à ce prix.

(*) Vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance.

L'enfance violentée

(Suite de la première page.)

Mais le retour du balancier s'amorce. Aujourd'hui, le débat porte sur les conditions de la séparation plutôt que sur son principe. Cette mesure apparaît parfois nécessaire, sans être considérée comme une thérapie en soi. Le but n'est ni de trancher ni de remplacer le lien entre enfants martyrs et parents bourreaux mais, si possible, de le renouer sur des bases plus saines. Si on les éloigne les uns des autres, c'est parce que cette reconstitution était impossible dans une situation de proximité. L'objectif, soulignent les psychiatres, doit toujours être le retour — réel ou symbolique — de l'enfant dans sa famille.

Le piège de l'inceste

Le congrès d'Angers a consacré une large place aux sévices sexuels — en famille ou en institution — qui commencent seulement à être étudiés en France. Les cas d'inceste, en particulier, ont donné lieu à des communications bouleversantes. Ce sont généralement des fillettes ayant atteint une dizaine d'années qui sont violées par leur père. Elles entretiendront ensuite avec lui des relations suivies. Dans la famille, c'est la conspiration du silence. Le père, souvent violent, impose sa loi. La mère ferme les yeux ou dit à sa fille : *« Fais tout ce que papa te dit. »*

Piégée, impuissante, la fillette n'a plus aucun secret, aucune vie privée. Elle finit pas incorporer l'inceste à sa vie, même si elle ressent de la honte et de la culpabilité. Formant un couple avec le père, ayant parfois besoin de lui comme d'une drogue, elle refoule sa haine à l'égard d'une mère qui n'a pas su la protéger ou l'aimer.

A l'extérieur, rien ne laisse soupçonner l'inceste. Tant que cette liaison reste secrète, la fillette ne manifeste que des troubles limités (un retard scolaire, par exemple). Mais quand cette relation cesse — et elle finit généralement par se rompre à l'adolescence, — les réactions de la victime sont très violentes : tentative de suicide, drogue ou prostitution. A long terme, elle en gardera de lourds stigmates : frigidité, stérilité, délires, hallucinations...

Les parents maltraitants — et ce n'est pas le moins troublant — sont souvent d'anciens enfants maltraités. Cette hérédité tragique se manifeste d'une manière particulière dans l'inceste, soulignent les psychiatres : à travers sa fille, ce père immature cherche généralement à remplacer une mère qui lui a fait défaut. Les psychiatres essaieront de lui faire dire l'une des seules phrases qui peuvent vraiment aider sa fille : *« Je t'aime, ce que j'ai fait est mal. Tu n'en est pas responsable. »*

Des voisins durs d'oreille

La frontière entre « bons » et « mauvais » parents apparaît floue. Celui qui maltraite son enfant n'est pas toujours le sadique ou le demi-fou qu'on imagine. Dans certains cas, il prend conscience du côté aberrant de son comportement et cherche à en sortir. Des associations se sont créées à cette fin, sous forme de SOS téléphoniques qui permettent à l'appelant de conserver l'anonymat. La plus récente, importée d'Amérique du Nord, s'appelle Parents anonymes et vient de s'implanter en Ile-de-France (3). Son slogan cherche à dédramatiser : *« Qui a dit qu'être parent était facile ? »*. Cette association ne se contente pas d'assurer une écoute et des conseils téléphoniques : les parents en difficulté peuvent former des « groupes de rencontre » pour en débattre. Il va de soi que ce ne sont pas les plus atteints qui font une telle démarche...

Où commence l'« abus sexuel » dans une famille ? A partir de quel stade peut-on parler de sévices ou de carence de soins ? Il n'est pas facile à un voisin, au courant de certains faits, de se décider à intervenir. La crainte de « se mêler des affaires des autres » ou d'apparaître comme un *« délateur »* enferme beaucoup de gens dans une timidité qui confine à la complicité. Sans doute ignorent-ils que la loi punit cette non-assistance à personne en danger (jusqu'à 20 000 francs d'amende et quatre ans de prison).

C'est souvent un enseignant, un médecin ou une assistante sociale qui constatent incidemment des blessures ou des troubles chez l'enfant. Alerter la justice ? Là aussi, il y a une certaine hésitation à s'interposer, par crainte de pénaliser un peu plus des familles socialement défavorisées. La loi précise pourtant que le secret professionnel ne joue pas dans de telles circonstances.

Un certain « partage du secret professionnel » paraît indispensable pour venir en aide aux enfants maltraités, parallèlement à la prévention qui commence dès la période de la grossesse. Cependant, travailleurs sociaux, médecins, juges et « psy » ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes. Le premier congrès national de l'AFIREM leur aura permis de confronter leurs expériences respectives. Un effort à poursuivre : si la collaboration pluridisciplinaire s'impose dans un domaine, c'est bien celui de l'enfance maltraitée.

ROBERT SOLÉ.

(3) « Parents anonymes Ile-de-France ». Tél. (vingt-quatre heures sur vingt-quatre) : 45-49-36-37.

LE SPORT EN AIDE AU TIERS-MONDE

Une collecte de fonds organisée à l'initiative de Yannick Noah a permis, dimanche 20 avril, de recueillir plus de 900 000 F au bénéfice de l'organisation humanitaire d'aide au tiers-monde CARE.

Parmi les objets personnels de nombreux champions vendus aux enchères au cours d'une émission télévisée en direct sur TF 1, le record a été battu par un maillot de l'équipe de France de football donné par Dominique Rocheteau (310 000 F). La Fédération française de tennis a promis à « CARE » 3 F sur le prix de chaque billet vendu pour la finale de Roland-Garros ; celle de football, 50 centimes sur chaque entrée d'une journée du prochain championnat de France.

UNE IDÉE DE M. DAILLY

Les criminels dangereux sous la surveillance des requins ?

M. Etienne Dailly, sénateur (Gauche démocratique) de Seine-et-Marne, est partisan de créer un pénitencier spécial, situé sur une île, où seraient enfermés les criminels dangereux condamnés à de longues peines. *Le Figaro* du 17 avril qui rapporte les propos de M. Dailly précise que selon celui-ci ce pénitencier serait situé *« dans les mers chaudes »*. Explication : *« Les requins sont les meilleurs auxiliaires des gardiens de prison. »* La construction de cette prison serait financée par un emprunt public dont M. Dailly estime qu'il serait couvert en vingt-quatre heures.

Vendredi 18 sur Europe 1, M. Dailly a précisé qu'il voulait recréer un Alcatraz, cet îlot rocheux au large de San-Francisco qui abrita Al Capone et dont on disait qu'il était impossible d'en échapper. Au moment de la formation du gouvernement Chirac, M. Dailly avait affirmé que le premier ministre lui avait offert le poste de garde des sceaux.

Ce n'est pas la première fois qu'une idée comme celle de M. Dailly voit le jour. En 1979 M. Michel Aurillac (RPR), aujourd'hui ministre de la coopération, avait déposé une proposition de loi prévoyant la *« transportation pénale »* de certains condamnés à perpétuité vers les îles Saint-Paul et d'Amsterdam ou vers les archipels Crozet ou Kerguelen, possessions françaises situées dans les Terres australes, au nord du soixantième parallèle. Pour la surveillance, M. Aurillac prévoyait de *« créer un corps spécial de surveillants militaires composé de deux unités relevés tous les six mois par demi-contingent chaque trimestre »*.

POUR OBTENIR LE DÉPART DES MOUDJAHIDINS IRANIENS

Opération ville morte à Auvers-sur-Oise

Une opération ville morte, organisée dans la matinée du 19 avril à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise) pour exiger du gouvernement le départ des Moudjahidins du peuple iraniens *(le Monde* daté 13-14 avril), n'a connu qu'un demi-succès et un millier de personnes seulement ont signé la pétition rédigée par le maire.

Certains des quelque 200 habitants rassemblés sur la place de la mairie ne semblaient pas opposés à la présence de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidins et président du CNRI (Conseil national de la révolution iranienne).

Dans sa déclaration, le maire, M. Serge Caffin (sans étiquette), s'est défendu de vouloir s'opposer au droit d'asile ou de porter un jugement sur la cause défendue par les Moudjahidins. Il a rappelé les quatre manifestations d'étudiants iraniens hostiles à Khomeiny et Radjavi survenues à Auvers depuis les élections, alors qu'elles n'avaient jamais eu lieu auparavant. *« Nos responsables peuvent doubler, quadrupler les effectifs de gendarmerie, ils ne feront pas disparaître le danger. La seule solution pour notre sécurité est le départ définitif de la colonie iranienne d'Auvers. »*

EN BREF

● *Nouvelles nominations à l'Hôtel de Ville de Paris.* — M. Chirac a procédé à de nouvelles nominations à la mairie de Paris à la suite du départ d'un certain nombre de ses collaborateurs à l'hôtel Matignon et au gouvernement.

M. Jean-Pierre Quéré, sous-préfet, jusqu'ici directeur de l'architecture de la Ville de Paris, est nommé secrétaire général adjoint à la Ville de Paris, en remplacement de M. Jean-Pierre Delpont, nommé préfet des Yvelines.

M. Jean Godfroid, directeur général des services départementaux du Loiret, devient directeur de l'architecture.

M. Bernard Niquet, jusqu'alors directeur adjoint, assume désormais la responsabilité de l'information et des relations publiques de la Ville de Paris à la suite du départ de M. Maurice Ulrich, nommé directeur de cabinet du premier ministre. M. Niquet a assumé, depuis 1977, les fonctions de chef du service de presse de l'hôtel de ville auprès de M. Denis Bandoin, qui était directeur général de l'information. A partir de 1981, M. Niquet est devenu directeur adjoint de M. Bandoin, puis de M. Ulrich en janvier 1985.

M. Jean-François Bérand, sous-préfet, est nommé directeur de la jeunesse et des sports à la mairie de Paris, en remplacement de M. Michel Boutinard-Rouelle, chargé à l'hôtel Matignon des affaires culturelles et sportives.

Enfin M. Yves Fromion, sous-préfet, remplace M. Henri Cuq (élu député dans l'Ariège) comme délégué général à l'amélioration de la protection des Parisiens.

DÉFENSE

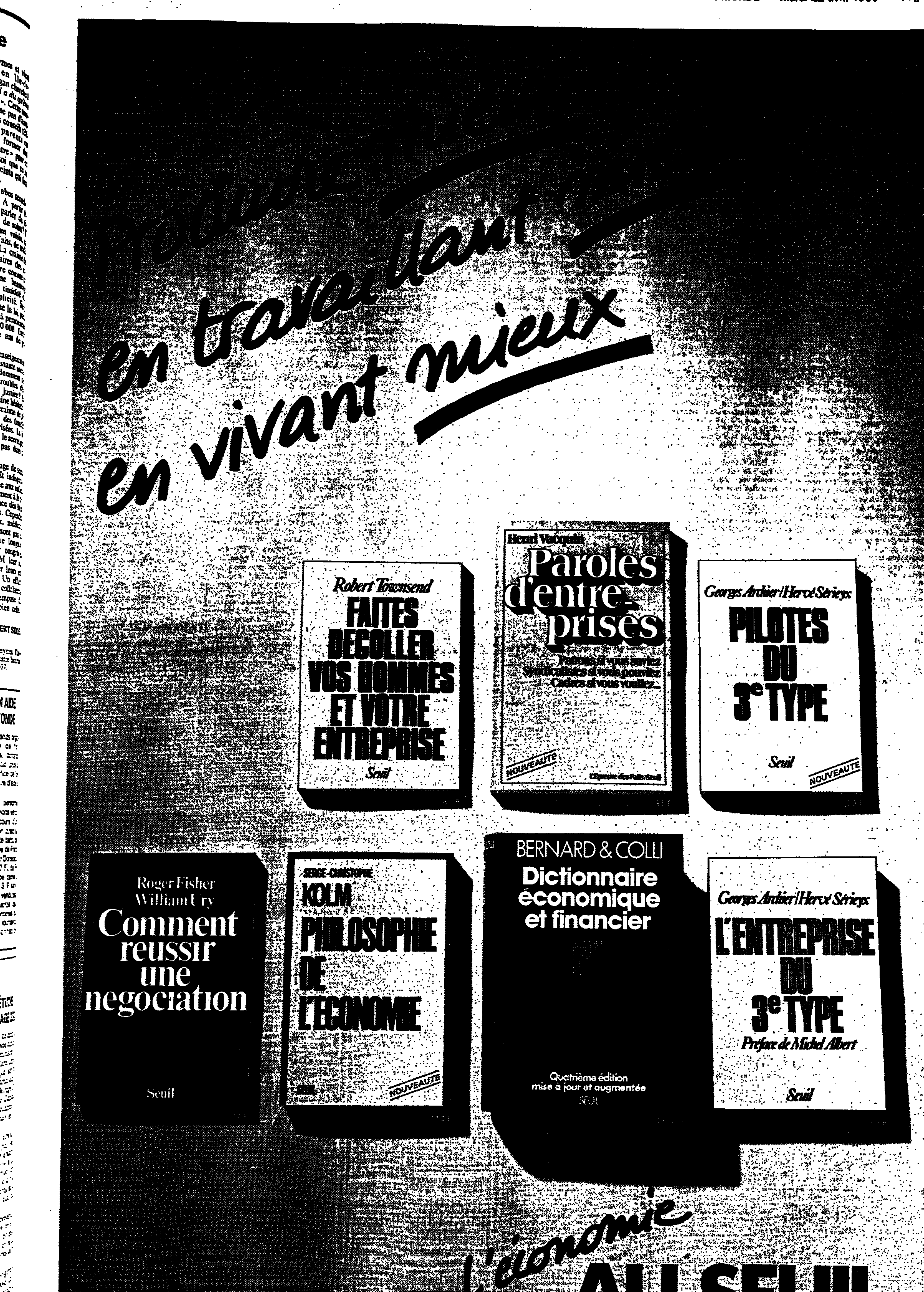
LA TURQUIE ÉTUDIE L'ACHAT DE MIRAGE 2000

A l'issue de sa visite de cinq jours à Paris, qui s'est achevée dimanche 20 avril, le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a déclaré, dans une interview à l'AFP, que son pays *« étudiait un projet d'achat d'avions de combat français Mirage 2000, présenté par la société Dassault »*, qui pourraient éventuellement être *« partiellement fabriqués en Turquie »*.

« Ce projet pourrait être utilisé, mais nous n'avons pas encore décidé, car il faut en étudier les implications financières », a ajouté M. Ozal. Les Turcs n'ont jamais jusqu'à présent acheté à la France des armements importants, se fournissant exclusivement aux Etats-Unis.

Matra a également présenté aux responsables turcs *« un projet de vente de missiles »* qui est aussi à l'étude, a dit M. Ozal, en refusant de préciser de quels types de missiles il s'agissait.

Le consortium anglo-germano-italien Panavia a proposé, de son côté, à la Turquie de lui vendre son avion Tornado qui est donc en concurrence avec le Mirage 2000 comme il l'était déjà en Arabie saoudite où l'avion de Dassault a perdu le marché.


en travaillant
en vivant mieux
Robert Townsend
FAITES DECOLLER VOS HOMMES ET VOTRE ENTREPRISE
Seuil
Henri Vacquin
Paroles d'entreprises
NOUVEAUTÉ
Georges Archier / Hervé Sérieyx
PILOTES DU 3e TYPE
Seuil
NOUVEAUTÉ
Roger Fisher
William Ury
Comment reussir une negociation
Seuil
SERGE-CHRISTOPHE KOLM
PHILOSOPHIE DE L'ÉCONOMIE
NOUVEAUTÉ
BERNARD & COLLI
Dictionnaire économique et financier
Quatrième édition
mise à jour et augmentée
SEUIL
Georges Archier / Hervé Sérieyx
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE
Préface de Michel Albert
Seuil
l'économie
AU SEUIL

SCIENCES

APRÈS L'EXPLOSION D'UN TITAN 34-D

L'Amérique coupée de l'espace

C'est à nouveau un terrible coup dur que les Américains viennent d'essuyer dans le domaine spatial. Dans la matinée du vendredi 18 avril, vers 10 h 45, ils ont en effet perdu un lanceur de satellites Titan 34-D, et sa charge utile, que l'on suppose être un satellite de reconnaissance photographique KH-11, indispensable pour espionner l'adversaire, traquer l'information là où éclatent des conflits et aider par les données qu'il aurait pu recueillir aux négociations sur la limitation des armements stratégiques. Dans cette affaire, ce n'est pas tant la perte des 65 millions de dollars du lanceur, auxquels s'ajoutent les 500 millions de dollars de la charge utile, que déplorent les militaires américains, mais plutôt la situation absurde dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui.

Avec l'explosion en vol, cinq secondes après la mise à feu, de cette fusée conventionnelle Titan 34-D depuis la base californienne de Vandenberg, les voici désormais privés de moyens de lancement lourds pour mettre en orbite des charges aussi importantes que celles que requièrent les satellites de reconnaissance les plus sophistiqués.

Jusqu'à ce jour, le Pentagone pouvait s'appuyer à la fois sur la navette spatiale capable d'emporter une trentaine de tonnes dans sa soute et sur une série de lanceurs conventionnels, dont le plus puissant était sans nul doute le Titan 34-D, version améliorée d'un vecteur américain célèbre dont la fiabilité (plus de 95 %) faisait jusqu'ici l'envie de tous.

Las, la navette a failli, en janvier de cette année, en tuant son équipage dans une explosion gigantesque et le Titan 34-D vient de connaître son deuxième échec en un peu plus de sept mois. En août de l'année dernière, en effet, il a dû être détruit en vol en raison du mauvais fonctionnement d'un de ses moteurs. A cette époque, il était déjà porteur, selon les experts, d'un satellite de reconnaissance KH-11. Aujourd,hui, les trois navettes – Columbia, Atlantis et Discovery – dont dispose la NASA, sont clouées au sol en attendant les résultats de l'enquête en cours, et il y a tout lieu de croire que les Titan ne vont pas revoler de sitôt.

Une situation invivable qu'un spécialiste des questions militaires, le Dr. Paul B. Stares de la Brookings Institution de Washington, a résumé en quatre mots : *« C'est une véritable crise ».* Un commentaire sans appel que doit aujourd'hui partager le responsable de l'espace au sein de l'armée de l'air américaine, M. Edward Aldridge, qui, voici une quinzaine de jours, avait affirmé que la perte de la navette spatiale Challenger était *« une catastrophe nationale »* et que l'usage des fusées conventionnelles et des trois navettes restantes *« suffirait à couvrir les besoins »* de la NASA et du Pentagone.

De fait, la situation est alarmante, car près des deux tiers des satellites mis en orbite en 1985 l'ont été grâce aux navettes ou aux Titan.

Pas aveugle, mais borgne

L'Amérique est-elle paralysée pour autant ? Oui et non. En effet, même si le tir du 18 avril depuis la base de Vandenberg a échoué, les militaires américains ne sont pas totalement aveugles. Ils disposent, en effet, d'autres satellites de reconnaissance : des Samos capables de distinguer des objets de 3 mètres à 10 mètres et les fameux Big-Bird, placés sur orbite basse et capables de distinguer des détails plus petits encore compris entre 30 centimètres et 3 mètres. Reste enfin un de ces satellites de type KH-11, lancé en 1984 et toujours en fonctionnement, qui recueillent les données sous forme numérique et peuvent les « cracher » à grande vitesse dès qu'ils sont en vue d'une station de réception. Mais est-ce bien suffisant ?

Si l'Amérique n'est pas aveugle, elle est cependant un peu gênée dans son action. Car, en dépit des avertissements des responsables de l'armée de l'air, inquiets d'avoir à confier une grande partie de ses missions à la navette spatiale (huit vols par an), les Etats-Unis manquent cruellement aujourd'hui de lanceurs conventionnels.

Certes, il leur reste la possibilité d'un recours aux fusées Atlas, auxquelles ils n'ont jamais vraiment renoncé. Mais ce lanceur ne permet pas tout. Pour remédier aux carences temporaires liées en partie à la navette spatiale, il a été prévu de remettre en état douze missiles intercontinentaux de type Titan-II. -Mais ces lanceurs ne seront pas disponibles avant 1988 et ne pourront pas placer des charges de plus de 900 kilogrammes sur orbite polaire.

Enfin, l'armée américaine a reçu l'autorisation de construire dix exemplaires d'une version améliorée du Titan 34-D (Titan-34-D7) pour placer sur orbite des satellites très lourds, mais-là encore, les tirs ne commenceront pas avant octobre 1988. Dans ces conditions, il ne reste plus aux Américains qu'à attendre en espérant une remise en service rapide de la navette spatiale et du lanceur qui vient d'échouer à Vandenberg.

J.-F. AUGEREAU.

La participation de l'ESA à la station spatiale américaine

Les responsables de l'Agence spatiale européenne ont confirmé que les Européens pouvaient techniquement participer à la station orbitale permanente que les Américains envisagent de lancer à la fin des années 90. Dans un communiqué publié en fin de semaine, ils ont déclaré que leur participation à ce programme d'au moins 8 milliards de dollars pourrait porter sur la construction de quatre éléments différents : un module laboratoire habitable amarré en permanence à la station ; une plate-forme automatique évoluant sur orbite polaire ; une plate-forme laboratoire autonome susceptible d'être ravitaillée et entretenue par des équipages humains ; une plate-forme scientifique, enfin, construite sur le système Eurêka que développe actuellement l'ESA.

MÉDECINE

● *Le premier vaccin contre la piroplasmose du chien est commercialisé.* – Le Pirodog, un vaccin contre la piroplasmose du chien – une maladie parasitaire transmise par les tiques, – sera disponible dès le 5 mai chez les vétérinaires français (*le Monde* du 23 mai 1985). Commercialisé par la firme Rhône-Mérieux (filiale de l'Institut Mérieux), ce vaccin devrait permettre de protéger les trois cent mille à quatre cent mille chiens qui chaque année, en France, souffrent de cette maladie, mortelle dans un cas sur vingt.

JUSTICE

MORTE EN 1984, APRÈS UN INTERROGATOIRE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Mme Ouardia Aoudache a-t-elle succombé à une inhalation de gaz lacrimogène ?

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy rendra, mardi 22 avril, sa décision dans l'affaire Aoudache, du nom de Mme Ouardia Aoudache, décédée le 15 août 1984 lors de circonstances mal précisées, après un interrogatoire au commissariat de Jœuf (Meurthe-et-Moselle). La chambre d'accusation peut confirmer le non-lieu prononcé le 14 mai 1985 ou demander l'ouverture d'une nouvelle instruction après plainte pour homicide involontaire.

Les défenseurs de la famille Aoudache (Mes Pascal Barbier et Mourad Oussedik) font valoir les conclusions d'une nouvelle expertise médicale qui, à la différence des premières, conclut à une mort en rapport avec une inhalation d'un produit du type de celui qui est contenu dans les grenades lacrymogènes utilisées par les forces de l'ordre.

Qui a tué Mme Aoudache ? Ou, plus exactement, de quoi est morte, dans la nuit du 14 au 15 août 1984, cette femme algérienne, âgée de quarante-sept ans, mère de onze enfants ? Le 14 août 1984, un groupe de policiers effectue, sur commission rogatoire, une perquisition au domicile de la famille Aoudache. *« Au cours de cette perquisition,* peut-on lire dans l'arrêt en date du 9 juillet 1985 de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, *Mme Adouache dissimula dans ses vêtements un petit paquet remis par son fils Aomar Aoudache, principal suspect. Elle refusa catégoriquement de remettre le paquet et fut emmenée vers 19 h 30 au commissariat de police de Jœuf pour y être fouillée. »* On trouva sur elle un paquet qui contenait quelques bijoux remis par l'un de ses fils, bijoux provenant d'un vol.

« Mme Adouache, ajoute l'arrêt, *fut ensuite placée dans le local de garde à vue. Vers 21 heures, le gardien de la paix de service, qui avait reçu l'ordre de la conduire dans le bureau des officiers de police pour audition, s'aperçut qu'elle avait passé une cordelette de laine autour de son cou. Elle reprit ses esprits après que le policier l'eut dégagée. »*

Casse-tête médico-légal

Un médecin, le docteur Bernardin, l'examina vers 21 h 30 et établit un certificat sur lequel il nota l'existence d'une légère plaie, par strangulation, au niveau de la pomme d'Adam. Le juge d'instruction ordonna alors la levée de la garde à vue. Vers 22 heures, les policiers furent avisés que Mme Adouache était allongée sur un trottoir à proximité du commissariat ; ils la ramenèrent chez elle puis, à 23 heures, la conduisirent à l'hôpital Maillot de Briey, où elle devait décéder peu après minuit.

Commencèrent alors une longue série d'investigations médicales qui, loin de fournir une explication à la mort, font de ce dossier un véritable casse-tête médico-légal. Il y eut tout d'abord, après l'ouverture, le 16 août, d'une information pour recherche des causes de la mort, l'autopsie de la victime. Elle fut réalisée dans l'après-midi du même jour par les docteurs Pascal et Daniel Petitmengin de Jarny (Meurthe-et-Moselle), en présence de trois policiers du commissariat de Jœuf et de deux inspecteurs du SRPJ de Nancy.

Les deux médecins légistes (le père et le fils) notèrent alors l'existence d'une série d'ecchymoses sur les mains, les bras et le tronc, ecchymoses d'origine récente, *« signes traumatiques qui,* indiquent les médecins légistes, *correspondent apparemment à la saisie, avec une certaine force, il est vrai, de Mme Aoudache par les bras et l'avant-bras gauche ».* Mme Aoudache mesurait 1,53 mètre et pesait environ 70 kilos.

Les deux médecins éliminent toutefois l'hypothèse traumatique pour évoquer, sur la foi d'un état diabétique qui avait été mis en évidence par l'interne de garde de l'hôpital, celle d'une *« mort subite »* entraînée par un *« stress »* psychologique...

Le 20 août, M. Saïd Aoudache, l'époux de la victime, portait plainte contre X... pour homicide involontaire ; une contre-autopsie était pratiquée dans l'après-midi du 27 août à l'institut de médecine légale de Nancy par le professeur Gérard de Ren, professeur de médecine légale à la faculté de médecine de Nancy, et par le docteur Elizabeth Pagel (Nancy). Des prélèvements anatomo-pathologiques des différents organes furent alors adressés au professeur Duprez (faculté de médecine de Nancy), qui ne permirent pas de conclure.

En revanche, les deux médecins évoquaient longuement l'utilisation dans les locaux du commissariat de Jœuf, en présence de Mme Aoudache, de gaz lacrymogène (pour *« calmer »* l'un de ses fils, atteint comme sa mère, selon les policiers, *« d'une véritable crise d'hystérie »).*

Les deux médecins de Nancy conclurent pourtant, eux aussi, à un décès dû à un coma d'origine diabétique, le diabète étant apparu dans ce cas, brutalement, à la suite de *« l'agressité manifestée par Mme Aoudache ».*

Entre-temps, d'autres experts, les docteurs Stoessel et Hennequin (centre hospitalier régional de Metz), également commis par M. Michel Naget, juge d'instruction, avaient abouti à des conclusions totalement différentes, qui établissaient, notamment, un lien direct entre la mort et une inhalation préalable de gaz lacrymogène.

Le 14 mai 1985, pourtant, le juge d'instruction rendait une ordonnance de non-lieu, refusant de départager les avis opposés des deux groupes d'experts. Ahcène et Rachid, les deux fils de Mme Aoudache, prirent alors contact avec plusieurs spécialistes parisiens et lyonnais de médecine légale qui, tous, conclurent à la forte probabilité du décès de leur mère par une inhalation de gaz.

« Une affaire renversante »

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy ordonna alors un supplément d'information. Deux nouveaux experts furent nommés : professeur Cupa (hôpital Avicenne – Bobigny) et le docteur Dailly (hôpital Fernand-Widal - Paris). Au terme d'un examen de l'ensemble des pièces du dossier et d'une analyse longue et minutieuse, les deux experts retrouvèrent une série d'indices laissant supposer qu'il y avait bien eu inhalation de gaz toxique. De plus, reprenant toutes les études spécialisées sur le principe actif contenu dans le gaz lacrymogène, ils écrivent : *« Nous pouvons conclure que l'inhalation de gaz est en rapport avec le décès de Mme Aoudache. »*

Quelles conclusions la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy pourra-t-elle donner de cette nouvelle pièce du dossier ? Comment peut-on raisonnablement justifier de telles divergences dans les conclusions des différentes expertises ? *« C'est une affaire renversante,* nous a confié l'un des experts contactés par la famille Aoudache. *Je ne crois pas qu'il y ait là une collusion volontaire entre les premiers experts et les forces de l'ordre. En revanche, un tel dossier illustre l'urgence qu'il y a de réformer les pratiques de la médecine légale. »*

Ira-t-on jusqu'au supplément d'information et à l'identification des policiers présents dans le commissariat de Jœuf le 14 août 1984 ? Pour sa part, l'avocat général, M. Claude Renauld, a demandé la confirmation du non-lieu : *« Je pense,* nous a-t-il déclaré, *que l'on ne peut poursuivre des policiers que si des charges sévères pèsent contre eux. »*

JEAN-YVES NAU.

RELIGION

L'ÉLECTION DE MGR NASRALLAH SFEIR

Le nouveau patriarche maronite est un homme de compromis

De notre correspondant

Beyrouth. – La communauté maronite s'est dotée d'un nouveau patriarche, Mgr Nasrallah Sfeir, élu le samedi 19 avril au dixième tour de scrutin, pour succéder au cardinal Khoraiche, démissionnaire en 1985 pour raisons d'âge (soixante-dix-neuf ans). Le synode avait commencé le lundi précédent et le vote se déroulait depuis jeudi au rythme de quatre scrutins par jour *(le Monde* du 18 avril). Il aura été exceptionnellement court, ce qui répondait au vœu du Vatican.

Il était en effet nécessaire de montrer que la hiérarchie religieuse maronite n'était pas tiraillée, comme le sont ses chefs politiques. Le moment est particulièrement crucial pour elle en cette conjoncture d'impasse grave, après onze ans d'une guerre qui a épuisé le pays sur tous les plans, et alors qu'un difficile équilibre doit être trouvé avec l'islam libanais et de délicates relations définies avec la Syrie.

L'élection de Mgr Nasrallah Sfeir a été annoncée par les cloches du siège patriarcal de Bkerké, près de Beyrouth, sonnant à toute volée, aussitôt répercutées de proche en proche par toutes les églises maronites du Liban. Le président de la République, M. Amine Gemayel, maronite comme lui, s'est tout de suite rendu au patriarcat pour le féliciter. Au cours de la prière d'action de grâces, le nouveau patriarche a souligné, dans son allocution, *« la lourde tâche »* qui l'attend, tout en affirmant : *« Je suis fort de la force de mon Eglise et de ma maronité. »*

Le synode doit également désigner de nouveaux évêques – cinq probablement – dont peut-être un pour l'Europe – qui s'ajouteront aux dix-neuf évêques maronites actuels, dont deux démissionnaires pour raisons d'âge. Mgr Ziadé, archevêque de Beyrouth, et Mgr Farah, archevêque de Chypre, viennent déjà d'être remplacés par deux évêques, proposés par le synode et nommés par le Vatican : Mgr Khalil Abinader pour le diocèse de Beyrouth, et Mgr Youssef Bechara pour celui de Chypre et Antelias. Mgr Abinader, bien qu'enlevé trois fois à Beyrouth-Ouest, n'a pas renoncé à se rendre dans le secteur musulman de la capitale libanaise, où il a su conserver des amitiés précieuses.

La tâche principale du nouveau patriarche sera de refaire l'unité des maronites divisés en au moins deux grands blocs – le président Gemayel et les Forces libanaises d'un côté, l'ex-président Soleiman Frangié de l'autre – dont il est également proche, et rétablir un dialogue intercommunautaire efficace.

Mgr Sfeir passe pour une personnalité très réservée et un homme de médiation, à la fois plus énergique que Mgr Hélou, administrateur apostolique nommé en novembre dernier par le Vatican, qui va regagner son évêché de Saïda, et plus souple que Mgr Khoury, archevêque de Tyr, qui était le candidat des partisans d'un engagement plus grand de l'Eglise maronite dans les événements. Mais sera-t-il ce patriarche exceptionnel qu'exigent, selon la communauté maronite, des circonstances exceptionnelles ?

LUCIEN GEORGE.

[Mgr Sfeir est né le 15 mai 1920 à Reyfoun (Kesrouan). Il a fait ses études supérieures à l'université (jésuite) Saint-Joseph de Beyrouth, où il a obtenu une licence de droit et de théologie. Depuis sa nomination comme évêque en 1961, il était vicaire patriarcal, homme de confiance successivement du patriarche Méouchi et du patriarche Khoraiche. Discret, son nom ne figurait pas parmi les plus cités pour occuper le siège patriarcal, dont il devient le soixante-seizième titulaire.]

UN NOUVEL AMBASSADEUR ITINÉRANT DU PAPE DANS LES PAYS DE L'EST

Cité du Vatican. – Mgr Francesco Colasuonno, né en 1925 dans la région de Bari en Italie, prononce apostolique en Yougoslavie depuis 1985, ancien délégué apostolique au Mozambique, a été nommé le samedi 19 avril par Jean-Paul II ambassadeur itinérant dans les pays de l'Est.

Il remplace à ce poste Mgr Luigi Poggi, soixante-huit ans, l'un des personnages-clés de la diplomatie pontificale. Dès 1973, Paul VI l'avait choisi comme son envoyé spécial dans les pays de l'Est. Jean-Paul II l'avait confirmé à ce poste, en lui confiant la mission de suivre de près les affaires polonaises. Mgr Poggi a joué un gand rôle dans la préparation des deux voyages de Jean-Paul II dans son pays natal et dans les relations entre Varsovie et le Saint-Siège.

ÉDUCATION

QUATRE CENTS EMPLOIS POUR LES LYCÉES PRIVÉS

Le ministre de l'éducation nationale a reçu, jeudi 17 avril, la commission permanente de l'enseignement catholique et son secrétaire général, le chanoine Guiberteau. M. Monory a annoncé qu'il étudierait le financement de quatre cents emplois nouveaux dans les lycées privés pour la rentrée prochaine.

Les représentants de l'enseignement catholique, qui se sont déclarés satisfaits à l'issue de l'entretien, précisent qu'une commission sur l'égalisation de la situation des maîtres du privé sous contrat avec celle de leurs homologues du public serait prochainement mise en place. Selon eux, le ministre a annoncé que des instructions seront adressées aux recteurs pour que soit appliquée avec plus de souplesse la procédure de nomination des maîtres.

Ces mesures ont suscité de violentes réactions dans les milieux laïques. *« M. Monory sort de sa manche une mesure par jour pour l'enseignement privé. Non seulement le clientélisme politique bat cyniquement son plein, mais on va finir par se demander de qui au juste il est ministre »,* a déclaré M. Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque, qui demande *« quelles mesures financières il prévoit pour l'école de tous ».*

M. Guy Le Néouannic, secrétaire national de la Fédération de l'éducation nationale, craint que *« le service public ne fasse les frais de ces cadeaux au privé ».* Le Syndicat national des enseignements de second degré considère ces mesures comme *« une provocation inadmissible ».*

Le ministère de l'éducation nationale indique, dans un communiqué, que *« pour l'enseignement public, une étude analogue* [au financement des quatre cents enfants pour les lycées privés] *est en cours, les lycées devant également faire face à une augmentation de leurs effectifs en septembre prochain ».*

Fédérations de parents d'élèves

CONVERGENCES AU SOMMET

Les présidents des deux principales fédérations de parents d'élèves cohabitent sans problème. MM. Jean Andrieu (FCPE) et Jean-Marie Schléret (PEEP) viennent de se rencontrer et de constater quelques convergences de vues à la veille des congrès de leurs organisations respectives, qui mettront un terme à leurs mandats.

Leur dialogue a été publié le vendredi 18 avril dans l'hebdomadaire *la Lettre de l'éducation.* Les responsables de la FCPE (proche de la gauche laïque) et ceux de la PEEP (qui regroupe les tendances de la droite), tous deux élus en 1980, s'accordent pour affirmer que le dossier de la *« place des parents dans l'école »* a été débloqué par M. Chevènement, mais M. Andrieu souligne que *« celui qui a travaillé dans l'ombre sur ce sujet, c'est M. Savary ».*

Les deux présidents s'inquiètent ensemble de la tendance actuelle de certains parents et *« praticiens de la pédagogie »* à se considérer comme des *« consommateurs »* de l'école ; ils considèrent que le dossier important qu'ils transmettront à leurs successeurs est la *« bataille du second cycle »,* auquel M. Andrieu ajoute celui de la *« déréglementation sauvage ».*

M. JEAN MOUNIER PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE (RENNES-II)

M. Jean Mounier, géographe, a été élu, jeudi 17 avril au premier tour de scrutin, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II). Il succède à M. Jean-François Botrel, élu en 1982. Sur 108 inscrits il y a eu 97 votants, et M. Mounier, membre du SNESUP, a obtenu 60 voix contre 37 bulletins blancs.

[Né à Paramé (Ille-et-Vilaine), en 1928, M. Jean Mounier a d'abord enseigné l'histoire et la géographie comme maître auxiliaire au lycée de Lannion, puis comme professeur certifié et agrégé au lycée de Morlaix. Nommé assistant de géographie à la faculté des lettres de Rennes en 1960, maître assistant en 1964 et chargé d'enseignement en 1973, il est professeur de géographie depuis 1978 à l'université de Haute-Bretagne. Sa thèse d'Etat soutenue en 1977 portait sur l'étude des climats océaniques des régions atlantiques de l'Espagne et du Portugal. Directeur de l'UER de géographie de 1976 à 1979, il a été vice-président de l'université de Rennes-II et vice-président du Conseil scientifique de 1982 à 1985.

Spécialiste de recherches en climatologie, il est responsable de l'équipe COSTEL (climat et occupation des sols par télédétection) chargée de recherches sur les traitements des images de satellites.]


MINOLTA
7000
ZOOM

culture

MUSIQUE

HOROWITZ A MOSCOU

Un après-midi comme les autres ?

De notre envoyé spécial

Moscou. – Après les véritables retrouvailles avec le public russe, grâce aux élèves du Conservatoire de Moscou vendredi, (*le Monde* daté 20-21 avril), le concert donné par Wladimir Horowitz dimanche après-midi a revêtu un caractère plus officiel et moins spontané.

Dans la belle salle du Conservatoire, un Carnegie Hall de contenance plus modeste, couleur crème, où un vaste amphithéâtre domine les fauteuils du parterre sous les portraits des grands compositeurs du passé, avaient pris place les représentants des ambassades, les personnalités de la Nomenklatura intellectuelle, dont le secrétaire, inamovible, de l'Union des compositeurs, Tikhon Khrennikov, Dimitri Kabalevski, Alfred Schnittke et Edison Denisov, entre autres. Et le public payant avait été, semble-t-il, sélectionné, sans que les quatre cent vingt-quatre billets (pour une contenance totale de mille sept cent quatre-vingt-treize sièges) aient été librement mis en vente (1). Les quelques bousculades de l'entrée, solidement encadrées par des miliciens, n'ont pas eu la même virulence que vendredi.

L'atmosphère fut assez curieuse : au début, un accueil chaleureux mais bref. Rien de la ferveur communicative du premier concert d'Horowitz à Paris en octobre dernier, et lui-même ne paraissait guère plus ému que dans le film réalisé l'an dernier, et qui a donné un disque si déplorable.

Dans ce programme (un mélange de deux concerts de Paris), trois sonates de Scarlatti au lyrisme si pur, au legato très poétique, furent suivies par une exécution bien superficielle de la *Sonate en ut* K. 330 de Mozart aux tempos trop rapides, ne laissant jamais la musique respirer et s'épanouir, même dans l'admirable mouvement lent.

Le public commença à s'éveiller avec les *Préludes* Opus 32 de Rachmaninov, jaillissant de source, avec une superbe couleur et un phrasé allusif, et deux études de Scriabine, la superbe en *ré dièse* particulièrement, prise de très loin comme un souvenir, avant de s'achever dans une flamboyante vision « révolutionnaire ». Des jeunes gens apportèrent bouquets et pots de fleurs, Horowitz vint les remercier gentiment, avant de cracher sur une caméra trop indiscrète...

Ses disques ne sont pas en vente en URSS et l'on comprend que les interprétations de ses œuvres russes, même quelque peu usées par le temps (il les joue régulièrement depuis cinquante ans), aient donné l'idée du plus grand Horowitz au public de Moscou, comme la *Grande Polonaise en la mineur* de Chopin et les deux sempiternelles *Mazurkas* opus 30 nº 7 et opus 7 nº 3, qui ont gardé toute leur force stylisée et leurs voix intérieures.

En revanche, l'*Impromptu en si bémol* avec variations de Schubert, une *Valse caprice* de ce dernier adaptée par Liszt et même le *Sonnet de Pétrarque* nº 104 alternèrent images exquises et mignardises, manquant souvent de soutien stylistique. Nous avons mesuré à quel point l'intensité et la pureté du récital de rentrée à Paris étaient exceptionnelles et il n'en reste malheureusement nulle trace enregistrée...

L'enthousiasme déferla tout de même longtemps à la fin du récital. On eût souhaité en bis quelques pièces plus dignes de ces retrouvailles que *la Rêverie* de Schumann, complètement dérythmée, et de deux pièces de Moszkovski et à Rachmaninov. Horowitz, à son habitude, salua tout le monde, se boucha les oreilles, ferma son piano, battit la mesure des applaudissements cadencés et fit signe qu'il désirait manger et dormir. Gardera-t-il un souvenir ému de cet après-midi trop pareil à bien d'autres ?

Le groupe américain Colombia Artists a réalisé un beau coup en organisant de A à Z ce récital, livré clés en main au public moscovite, alors qu'Horowitz avait juré à plusieurs reprises qu'il ne remettrait jamais les pieds en URSS. C'est le premier événement majeur de l'accord culturel signé en novembre à Genève par MM. Gorbatchev et Reagan. Grâce à la direction parisienne de la Deutsche Grammophon, quinze journalistes français, seuls de la presse internationale, ont pu couvrir ce concert. Celui-ci a été télédiffusé en direct par la CBS aux Etats-Unis, en Autriche et en Italie et, en léger différé, sur A 2, la BBC et la ZDF allemande ainsi qu'au Japon. On ignore quand il le sera en URSS. Le grand pianiste donnera encore un récital à *Léningrad* le 27 avril.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) La télévision soviétique a consacré une brève séquence à Horowitz samedi seulement.

THÉATRE



« OTHELLO » à Bobigny

Une histoire d'hommes

Clément LEDERMANN

Tcheky Karyo (Othello), Benoît Régent (Iago)

L'histoire d'Othello est simple ; il aimait Desdémone et Desdémone l'aimait. Elle l'aimait tant que son père a dû s'incliner et accepter son mariage avec le métèque. Dommage que la seule personne en qui Othello ait placé sa confiance ait été Iago...

A la maison de la culture de Bobigny, l'histoire d'Othello mise en scène par Hans Peter Cloos est aussi limpide, vertigineuse, que l'eau du bassin sans fond où se reflètent un ciel translucide, des murs blancs. Décor intemporel de Jean Haas – île, bateau, vestibule de tragédie. Espace intermédiaire consacré à l'embrasement des passions. Il n'y a rien d'autre que leur inexorable mécanisme destructeur, dans un puzzle d'incidents apparemment anecdotiques, comme pour un film de Hitchcock. La citation est nette.

La musique de Peter Ludwig en donne le climat. Les évocations dérisoires de l'Orient cypriote, des fêtes lugubres pour soldats en permission, en donnent l'ironie. Les micros-cravate intensifient les chuchotements, imposent l'illusion de gros plans, promènent les voix hors champ. La fluidité du rythme entraîne les actions comme des mouvements de caméra.

Dans son monde inquiet, mais disponible au rêve, Hans Peter Cloos redonne à la légende sa vérité originelle. Il met en scène la pièce, telle quelle, un enchaînement de dérapages qui découlent d'une première trahison, et elle vient d'Othello. Pour assurer sa position, peut-être, il a pris pour lieutenant Cassio, jeune aristocrate, il a laissé tomber Iago. Leur passé de connivence, d'estime mutuelle est balayé. La fascination d'Iago envers Othello tourne au désespoir haineux... Le spectacle installe un suspense dont on connaît la fin parce qu'elle est inévitable, mais qui dépasse le fait divers parce que les acteurs maintiennent la dimension épique des personnages. Les femmes pourtant sont traitées en étrangères, y compris Desdémone-Myriem Roussel – belle et d'une grâce morbide, narcissique, romanesque, enfant gâtée pour qui le bonheur est chose due.

Othello est une histoire d'hommes. Il y a Roderigo – Nini Crepon – frêle clown dont la candeur émeut. Cassio – Nicolas Baby, – qui a la fausse innocence, l'autorité d'un fils de famille. Tcheky Karyo est un Othello sensuel, tout en douceur féline. Progressivement, il se lézarde, pris au piège de son affection pour Iago. Benoît Régent, petite frappe blême, rongé, tourmenté, ne calcule pas, ce n'est pas un Machiavel, mais un fêlé dangereux qui saisit toute occasion de servir son désir obsessionnel de vengeance. Ses manigances, bien sûr, sont autant d'actes d'amour.

Iago-Othello, un couple. Des jumeaux dissemblables. Si l'un s'éloigne, l'autre s'en trouve amputé. Benoît Régent vit la souffrance, les cahots, l'angoisse convulsive de sa passion sans issue. Jusqu'à la fin, Othello ne sait pas le mal qu'il lui fait. Il ne peut pas imaginer que « l'honnête Iago » soit devenu venimeux. Il l'aime, subit avec noblesse l'étrange alchimie qui le désagrège. Devant Iago, il ose pleurer, tombe terrassé. Pourtant, apprenant la prétendue trahison de Desdémone, il paraît délivré, comme si cet amour était un faux pas. Sa fureur jalouse – le prétexte en est si vain, les preuves sont si faibles – est celle d'un homme qui se bat contre lui-même. Il doit effacer la cause de son mal, la femme. Lutte terrible, brûlante. Puis il porte longuement le corps de Desdémone abandonnée à la mort, et la contemple, la redécouvre avec une tendresse lasse, poignante. Pour Iago tout est fini...

Tcheky Karyo et Benoît Régent, deux personnalités exceptionnelles acteurs d'une même famille, collent exactement à la pureté et à la force de la mise en scène, et c'est un plaisir rare.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny, maison de la culture, 20 h 30.

ROCK

JONATHAN RICHMAN A L'ELDORADO

Tout beau, tout simple

Avant le concert, Jonathan Richman est allé jouer du saxophone dans le parking de l'hôtel. Les conditions sont bonnes, a-t-il dit, il y a du vent. C'est sa nouvelle marotte, le saxophone, il en joue sur scène. Pas très bien, mais ça lui va bien. C'est désormais une habitude, un rendez-vous : Jonathan enregistre un album et vient le chanter en Europe. Le nouveau a pour titre : *It's Time For Jonathan Richman and the Modern Lovers.*

En réalité, il n'y a pas de moment particulier pour lui, pas d'urgence à sortir un disque, il compose à la voix et entre en studio quand sa maison de disque le lui permet. Jonathan est en dehors du temps, hors du monde. Dans son monde à lui. Il chante, il raconte, il vit. Et c'est gai. Il faut l'avoir vu pour le croire. A Toulouse, le samedi 19 avril, il se produisait dans un petit club, le Bikini, devant une centaine de personnes. A ses côtés, les Modern Lovers sont aujourd'hui réduits à deux guitares acoustiques – Brennan Totten et Andy Paley, qui est aussi le producteur des deux derniers disques. Sur scène, le matériel se limite à deux micros guitare et deux micros chant, un ampli et une planche de bois posée sur le sol pour claquer le tempo du talon. D'ailleurs, on fait feu de tout bois pour marquer le rythme chez les Modern Lovers, les guitares font caisse de résonance et on tape dans les mains ou sur les jambes.

Sur le papier, on peut n'y voir que misérabilisme. Sur le vif, c'est du rock'n roll qui swingue et qui pétille. On danse, on rit, on participe. Ce parti pris minimaliste, cette parcimonie somptueuse d'électricité, relèvent d'une éthique – le contre-pied de la surenchère. Dans la vie, Jonathan passe son temps à faire du sport. Ses livres de chevet, le journal qu'il lit, ont trait aux Indiens d'Amérique. Il aime ce qu'il y a de physique, de primitif et de mystique en eux. Ses instruments préférés : la guitare acoustique et le saxophone parce qu'on les transporte partout.

Aux Etats-Unis, il se produit dans les clubs, sur les campus. Et ça aussi, ça lui va bien. Un visage poupon, taché de rousseur, le sourire angélique et le regard un poil mutin, Jonathan ressemble à un éternel étudiant. Un poète naïf qui dit le quotidien avec pudeur et dévie parfois, avec humour, dans des délires surréalistes. Ses histoires parlent des choses de la maison, des gens du quartier, des amours toutes belles, toutes bêtes. Il les chante de sa voix fragile et chevrotante, un peu comme on converse.

Il s'emballe, accumule les mots qui ne tombent pas forcément dans le temps, et ça n'est jamais bancal. L'émotion prime. Il se met en scène, lui, Jonathan, dans les chansons, dialogue avec lui-même ou avec les chœurs qui lui donnent la réplique. Il s'écarte du micro, chante a capella ; derrière lui, les voix font yeh-yeh-yeh ou bom-bom-bom, et c'est magique. Tout à coup, il décide d'interpréter un morceau qu'il vient juste de composer *(I Wanna Go)* et l'apprend aux autres. En direct. Les mélodies sont pimpantes et canailles. Ses influences remontent aux années 50, début des 60 au plus tard. Il est l'oxygène du show-business.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 21 avril, à 20 heures à l'Eldorado.

Disque : « *It's Time for Jonathan Richman and the Modern Lovers* » (Rough Trade, distr. Virgin, 70433).

PATRIMOINE

LA POLÉMIQUE SUR LE TRANSFERT DES PLANS-RELIEFS

Lille se mobilise

De notre correspondant

Lille. – Les plans-reliefs ne valent certes pas une guerre. Pour autant, le prestige de la collection vaut qu'on se mobilise.

Ils étaient deux ou trois cents réunis dimanche 20 avril, à l'hôtel de ville de Lille, pour écouter M. Pierre Mauroy. Le maire de Lille a voulu dénoncer quelques contrevérités : « *Non,* a-t-il dit, *l'idée de décentraliser en province le Musée des plans-reliefs n'est pas venue de mon désir de récupérer le plan de ma ville !* » « *Le problème des plans-reliefs,* a-t-il expliqué, *se pose depuis plus de trente ans. On en avait envisagé le transfert à Versailles, Sedan, Besançon, Rochefort, Mont-Dauphin... André Malraux, en 1964, envisageait de les exposer dans chacune des villes représentées. Quant à la décision de transfert, c'est en 1979 qu'elle fut prise par l'Etat. Restait à trouver la ville d'accueil. Le choix se portait sur Lille en septembre 1984.* » Et Pierre Mauroy note au passage que cette implantation du Musée des plans-reliefs dans la capitale des Flandres s'inscrivait dans une série de « grands projets » de décentralisation.

Le maire de Lille conteste également le caractère « *flou et inhabituel* » des dispositions figurant dans la convention passée entre l'Etat et la ville invoqué par M. Léotard pour justifier l'arrêt du transfert de la collection. « *Le texte,* a-t-il indiqué, *s'inspire des contrats de plans particuliers signés entre l'Etat et toutes les régions de France. Deux équipements culturels au moins sont régis par des textes similaires : le Musée de l'art juif à Paris et le Musée archéologique d'Arles.* »

Et l'ancien premier ministre de rappeler, avec d'autres, les arguments qui plaident en faveur de sa ville : le nombre de maquettes qui concernent des villes des anciens Pays-Bas espagnols, – nord de la France, Belgique, Hollande – (26 sur 103 plans) ; l'attachement que Vauban manifestait à Lille où il vécut vingt ans ; ce bâtiment où la ville se propose d'implanter le musée et qui s'y prête parfaitement : l'Hospice général, construit au XIIIe siècle, à l'époque où furent réalisées les maquettes ; la volonté de la ville de mettre en valeur cette collection...

Demeure le problème financier : 74 millions de francs en quatre ans, dont la moitié prise en charge par l'Etat et l'autre par la ville, avec l'aide, assure Pierre Mauroy, du département et de la région. Le maire de Lille estime que l'on peut faire sans doute à moins et, en tous les cas, en répartissant l'effort financier sur quelques années supplémentaires : « *Il n'y a personne,* lance-t-il, *qui peut nous obliger à faire en quatre ans ce qu'en trois siècles on n'a pas pu réaliser !* »

JEAN-RENÉ LORE.

★ Comité de soutien, hospice Comtesse, rue de la Monnaie, 59000 Lille.

Les maisons de la culture confiantes dans l'avenir

De notre correspondant

Grenoble. – L'Union des associations des maisons de la culture, réunie à Grenoble les 19 et 20 avril pour débattre de l'avenir, s'est élevée contre les récentes décisions financières prises par le gouvernement, qui aboutiront à une réduction très sensible du budget de la culture. Ainsi la direction du développement culturel, dont dépendent les maisons de la culture et les centres dramatiques nationaux, sera la plus touchée puisqu'elle sera amputée d'une somme de 75 millions de francs. Les représentants des douze maisons de la culture se sont déclarés toutefois optimistes sur leur avenir. « *Compte tenu des épreuves qui, généralement en raison des mésententes entre l'Etat et les municipalités, ont entraîné la disparition des maisons de la culture de Caen, Thonon, Chalon-sur-Saône, celles qui restent sont solides et les collectivités qui les soutiennent aideront à leur maintien.* »

L'Union des maisons de la culture s'est prononcée d'autre part sur le maintien du régime associatif et sur l'« *indispensable parité financière entre l'Etat et les collectivités locales, qui permet à des villes moyennes de se doter d'un instrument culturel fort et parfaitement équipé* ».

L'Union des maisons de la culture a lancé un appel en direction des centres d'animation culturelle (CAC) et des centres dramatiques nationaux afin de promouvoir en province un mouvement culturel puissant.

CLAUDE FRANCILLON.

CINÉMA

« GARDIEN DE LA NUIT », de Jean-Pierre Limosin

L'amour de la mise en scène

Yves (Jean-Philippe Ecoffey) regagne Montluçon en train, zieute une fille à côté de lui, en reluque une autre dans la rue, à peine arrivé, pour, finalement, piquer la voiture de cette dernière et aller retouver sa petite amie Aurore (Aurelle Doazan), infirmière à l'hôpital local. Yves mène une double, une triple vie. Le jour, tantôt il rejoint Aurore et son clan d'admirateurs à la piscine, frôle le grand monde ; tantôt il n'est qu'un simple voyou, jouant à défier la société et à se défier lui-même. La nuit, il écume les rues de la petite ville dans la voiture de la police municipale, défenseur de l'ordre et des bonnes mœurs, avec une nuance qui a son prix : cette police est parallèle. Mais ses flics ont toute l'apparence des vrais.

A cheval entre plusieurs possibles, cette existence à tiroirs se veut à la fois tentative de séduction d'Aurore et pur jeu de l'esprit. Jean-Pierre Limosin joue en permanence sur ce sentiment d'irréalité et calque sa mise en scène sur les rêveries de son héros. Les balles qu'il tire à l'aveuglette sur Aurore et un petit ami rival ne blessent personne ; sa conduite en voiture, quand, à 100 kilomètres à l'heure, il lâche le volant, ne lui cause aucun dommage.

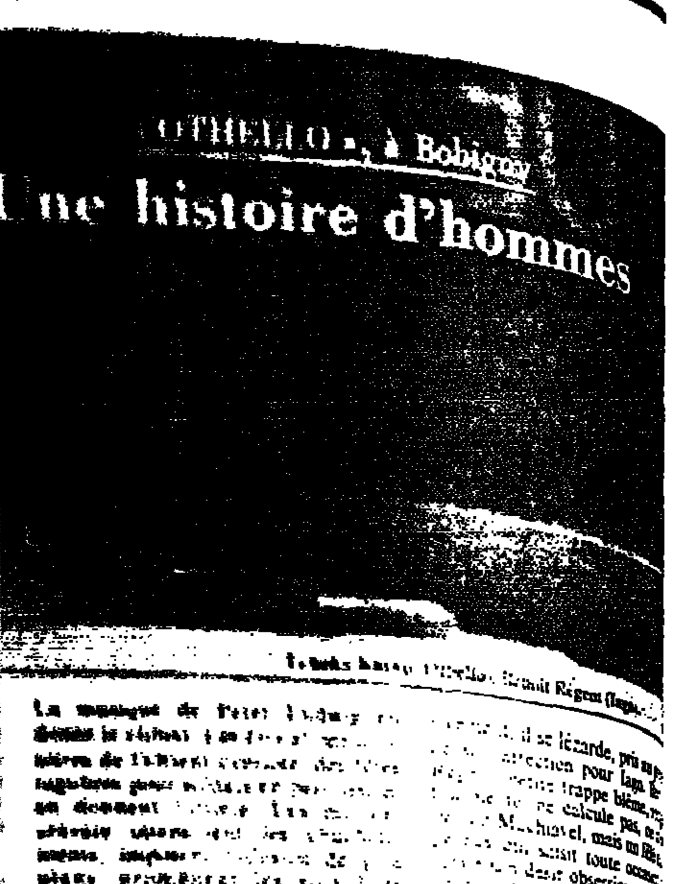
Plus qu'enfant terrible à la Cocteau, Yves est un lointain petit cousin du Lafcadio de Gide, amoureux de l'acte gratuit, sans jamais avoir à en payer les conséquences.

Yves est un garçon libre, déphasé, égaré sur une planète à part. Aurore minaude, s'amuse, simple objet à conquérir. Les bourgeois de la ville, jeunes ou vieux, n'ont aucune consistance, sauf deux d'entre eux, deux personnages clefs : la postière (Mireille Perrier, extraordinaire), qui attire un moment son regard et qu'il dévalise, et le chef de la police (parfait Nicolas Silberg), qui lui apprend comment bien viser au pistolet : « *Vous ne devez pas tirer, c'est le coup qui doit partir.* »

Gardien de la nuit, première réalisation de Jean-Pierre Limosin seul, – il a tourné voici trois ans *Faux-fuyants* avec Alain Bergala, – ressemble à une partie de cache-cache, à un étrange qui-perd-gagne, reste aussi insaisissable qu'un murmure dans la forêt, une ombre sur un mur. Tout y est vrai et en même temps faux. Des creux, des lacunes, jalonnent cet itinéraire, quand le metteur en scène n'arrive plus à tenir sans pari, se trouve à court d'invention.

Dans ses meilleurs moments, *Gardien de la nuit* a l'élégance d'un marivandage, la violence contenue d'une révolte essentiellement intérieure. Différent, ambitieux, évacuant tout résidu psychologique, proche d'une sorte de cinéma du comportement, le film reflète un peu, à sa façon, une époque insaisissable, déroutante, amorale.

LOUIS MARCORELLES.



LES OBSÈQUES DE SIMONE DE BEAUVOIR

Une cérémonie de femmes

Quelque cinq mille personnes ont assisté samedi après-midi 19 avril aux obsèques de Simone de Beauvoir, morte à Paris lundi 14 avril. Parti à 14 h 30 de l'hôpital Cochin, le cortège a gagné le cimetière du Montparnasse où a eu lieu l'inhumation, près de deux heures plus tard.

Samedi 19 avril 1980, samedi 19 avril 1986 : six ans, à la minute près. Deux cortèges se mettent en route, vers le cimetière du Montparnasse, dans un jour de printemps identique, trop frais et gâché de pluies intermittentes. Le cortège de 1986 est beaucoup plus modeste, plus sage aussi, composé en majorité de femmes, de tous âges et de toutes nationalités.

En 1980, c'étaient plus de vingt mille personnes, qui, de l'hôpital Broussais au cimetière, avaient accompagné Jean-Paul Sartre pour une ultime manifestation, une balade désordonnée comme il les aimait. Une foule hétéroclite, irrespectueuse des règles de décence, sauf pour protéger des indiscrets, en faisant un cordon autour de sa voiture, Simone de Beauvoir épuisée, comme hébétée, avec son chagrin innommable, son regard bleu, sec et absent, fixant le cercueil du compagnon de toute une vie.

Cette fois-ci, le cercueil, c'est le sien, marqué du « B » de son nom. Et ceux qui le suivent, les proches comme les inconnus, sont laissés absolument seuls, avec leur mémoire et leur peine. Aujourd'hui les adieux sont doubles, et définitifs.

Pourtant, ce que Simone de Beauvoir a fait lever ne s'arrête pas avec sa mort. Les femmes de samedi — les vieilles dames un peu pâles d'une si longue marche comme la petite punk aux cheveux bleus ou la jeune fille distribuant de minuscules œillets *« pour jeter sur sa tombe »* — pleuraient une compagne mais ne portaient pas en terre leur libération.

De la certitude que Simone de Beauvoir a donné aux femmes un avenir, tout portait témoignage : les couronnes de fleurs accrochées au corbillard, envoyées de toute l'Europe, des Etats-Unis et même d'Australie, les gerbes portées à bout de bras — de la Ligue du droit des femmes au Women's Lib de New-York et de Washington, en passant par des Andalouses et des Africaines, — le chant du Mouvement de la libération des femmes un moment murmuré, — les banderoles des Madrilènes proclamant leur fidélité à Simone de Beauvoir et la poursuite de leur lutte, dans une Espagne encore timide.

Pas plus que pour Sartre, les « personnalités » n'étaient placées en bon ordre, comme dans les beaux enterrements. On en croisait quelques-unes au hasard d'une pause ou, au contraire, d'une brusque accélération : M. Laurent Fabius et son épouse Mme Françoise Castro ; Mme Yvette Roudy, ancien ministre des droits de la femme dans les gouvernements socialistes, Edwige Avice, Gisèle Moreau, Kate Millett, l'une des figures du féminisme américain, qui avait tenue à se déplacer, Delphine Seyrig, Benoîte Groult ; ou encore MM. Jack Lang, Lionel Jospin, François Périer, qui joua plusieurs pièces de Sartre.

Juste à droite de la grande entrée du cimetière, boulevard Edgar-Quinet, le cercueil de Simone de Bauvoir a été déposé dans une tombe qui porte déjà une inscription : *« Jean-Paul Sartre : 1905-1980 »*. Claude Lanzmann a lu une page de *la Force des choses* (1). Lentement la foule s'est égrenée, jetant fleur sur fleur dans ce caveau où deux destins exceptionnels sont désormais accomplis, dans ce quartier que Sartre et Simone de Beauvoir affectionnaient (elle était née au carrefour Vavin). Depuis des années, ils habitaient chacun d'un côté du cimetière, eux qui avaient toujours refusé de vivre au même lieu : boulevard Edgar-Quinet pour Sartre, rue Schoelcher pour Simone de Beauvoir.

Dans un accès de nostalgie, on se mettrait vite à rêver qu'ils sont à jamais réunis à mi-chemin de chaque maison. Mais Simone de Beauvoir, qui n'aimait guère les attendrissements superflus, veille. *« Sa mort nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas. C'est ainsi ; il est déjà beau que nos vies aient pu si longtemps s'accorder. »* Ce sont les dernières lignes de *la Cérémonie des adieux* (2).

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Troisième volume des Mémoires de Simone de Beauvoir (Gallimard).

(2) Dernier volume des Mémoires (Gallimard 1981).

COMMUNICATION

Radios locales privées : le temps des réseaux

On l'imaginait calmée, assagie, voire domptée. Ses ardeurs paraissaient étouffées, ses rêves dégonflés, son chemin routinier. Et voilà qu'à nouveau elle s'agite, se cabre et vibre, comme avant l'ouragan. Placée à une période charnière de sa très jeune histoire, la FM, lucide, dresse son propre bilan. Les radios font leurs comptes, le marché se structure. Plus des deux tiers des radios sont, dit-on, en état de cessation de paiement ; une poignée de réseaux rêvent du satellite pour arroser la France d'un programme unique. La loi, une fois encore, s'incline devant les faits. La FM est en plein chambardement, au moment où se discutent les décisions de renouvellement des autorisations.

Pierre Bellanger a vingt-sept ans, une barbe soignée, des costumes flottants et des souliers rouge vif. Il se déplace en scooter, arbore un casque équipé d'une radio FM, lit les revues américaines sur le marketing, la pub et la radio et ne se passe plus guère de son ordinateur. Pirate en 1980, quand la législation du monopole ne lui laissait pas le choix, pionnier dès mai 1981 avec Radio Cité Future, dissident un peu plus tard avec la Voix du lézard, le voici depuis peu patron de Skyrock, *« la radio au suprason »*. Détenue à 50 % par le groupe Filipacchi, elle rêve, grâce au satellite Télécom 1, d'arroser d'un même programme *« fédérateur »* une centaine de villes de France. Attentif à l'évolution du marché de la publicité, curieux de la situation des radios en Amérique et soucieux d'avoir sur la France une vision prospective, Pierre Bellanger fait partie de ces nouveaux jeunes managers de la FM aux ambitions énormes... parfois démesurées. Mais les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur le monde des radios ne contraigent-elle pas à des paris osés ?

« La FM a brûlé ses cartouches, déclare-t-il dans son bureau du Forum des Halles. *Elle s'est aseptisée, banalisée, et s'est tout autorisé : bluffer les annonceurs par des sondages peu crédibles, pratiquer des tarifs élevés sans bases ni repères, accepter des contrats de campagnes publicitaires sans pouvoir garantir la diffusion des spots. Par son fonctionnement archaïque, la FM s'est presque auto-détruite. »*

Le jugement est sévère. Les chiffres ne montrent-ils pas que, malgré les griefs qui s'accumulent contre elle (prix élevés, méconnaissance de l'auditoire, situation anarchique), la FM a su attirer en 1985 près de 400 millions de francs de budgets publicitaires ? Qu'une poignée de leaders à Paris, Rouen, Nantes, Montpellier, Lyon ou Rennes se sont montrés des supports crédibles et sans doute efficaces ? *« Evidemment,* reconnaît Bellanger. *La FM a sécrété de bons professionnels. Et ses atouts naturels — ciblage, marché des jeunes adultes, souplesse... — restent irremplaçables. Mais le fonctionnement du média demeure inadapté pour les publicitaires. Il faut passer à une autre échelle... grâce au satellite !*

Coûts en baisse

Cinq réseaux — AFC, CFM, Citicom, NRJ, Nostalgie — ont tour à tour opté pour ce moyen de transmission. Et de l'avis de tous, il répond point par point aux exigences des annonceurs. Une station-tête de pont fabriquant des programmes relayés par de nombreuses stations réparties sur le territoire : voilà qui permet de créer un réseau cohérent, avec une image forte, une cible homogène ; voilà qui autorise la conception d'une campagne publicitaire sur l'ensemble du pays sans devoir affronter moults intermédiaires ; voilà qui évite les frais de coordination et d'envoi de cassettes, garantit une simultanéité de diffusion des spots et n'empêche pas les messages locaux complémentaires.

Côté tête de réseau, l'avantage est certain. Au lieu d'être fabriqué pour deux cent mille auditeurs, un programme pourra l'être pour deux millions. Le coût à l'auditeur est donc singulièrement réduit, l'arrivée d'un nouvel affilié ne coûtant quasiment rien à l'éditeur central. Une sérieuse économie d'échelle. Côté affiliés, les points de vue diffèrent. Certaines stations rechigneront à abandonner leur propre projet radiophonique et à ne devenir que de simples diffuseurs. D'autres, endettées, à bout de souffle, trouveront dans un tel contrat la bouée de secours leur permettant de refaire surface, avec une identité, un programme, un confort d'écoute nouveaux, des moyens de promotion décuplés... et un personnel réduit au minimum. Encore les stratégies sont-elles très différentes.

Voyez Nostalgie, la lyonnaise, la station de la maturité qui, forte de son succès incontestable auprès des plus de trente ans, a déjà signé plus de trente-cinq contrats de franchise sur l'ensemble de la France. Ses programmes passeront sur le satellite dès le 1er mai et elle souhaite, d'ici à la fin de l'année, les faire entendre sur une centaine de villes.

« Peu importe le nombre exact d'affiliés. Il en faut un maximum. L'idée et le défi, c'est de construire une nouvelle grande radio. De couverture nationale, s'entend. » Une quatrième périphérique ? Tout comme celle de Skyrock ou celle de NRJ, la régie de Nostalgie se battra sur les budgets de publicité nationale, laissant aux stations-relais la totalité des bénéfices de la publicité locale. *« Et si elles savent se battre,* dit Frédéric Coste, *cela leur donnera beaucoup d'argent. »*

Le calcul surprend les stratèges du groupe Hersant. *« Comment un réseau peut-il parier uniquement sur la publicité nationale ? N'est-ce pas ignorer que près de 90 % de la publicité diffusée aujourd'hui par la FM est d'origine locale ? »* Les paris sont ouverts mais personne ne s'avance. Qui sait les conséquences qu'auront sur la FM l'arrivée des nouvelles télévisions (notamment TV 6) et le débarquement des périphériques sur la modulation de fréquence ? *« Rien de bien réjouissant pour les radios locales »*, commente un publicitaire.

La stratégie du groupe Hersant

Le groupe Hersant, pourtant, croit en l'avenir de la FM. L'ampleur de ses installations — peut-être les plus modernes d'Europe — dans un bel immeuble de Neuilly, en témoigne. Tout comme la persévérance du groupe à construire sur Paris une radio-étendard. L'enjeu est important, car la station servira de tête de réseau, mais la tâche n'est pas simple et le magnat de la presse a compris à ses dépens qu'il ne suffisait pas de s'acheter à prix fort une fréquence, d'y consentir de gros investissements en matériel et personnel — la rumeur fait état de près de 40 millions de francs de pertes cumulées — pour s'imposer sur la FM parisienne.

Connue d'abord sous le nom de Digitale, sa radio a pris successivement les noms de Laser, 88.5, et Chic FM (depuis janvier). *« Pas un replâtrage,* commente Daniel Vaucan, *mais un changement complet de stratégie »*. Fini la radio de rendez-vous et d'informations commentées. Chic FM sera essentiellement musicale, avec un « format » étudié par un consultant extérieur et adapté du modèle américain *« easy listening »* (tubes universels et jolie musique, ni agressive ni déroutante). Un créneau un peu à cheval entre NRJ et Nostalgie et visant les vingt/quarante ans, *« Les gens actifs qui ont de l'argent »*. *« L'exemple américain montre que les radios-patch work n'ont guère d'avenir, mais qu'il y a de la place pour les mono-produits, extrêmement bien ciblés,* explique-t-on à la station. *Il faut raisonner en termes de produits avant de penser en termes de réseaux »*.

Il n'empêche! Le groupe Hersant a déjà un réseau. L'Agence française de communication (AFC), dirigée par Edouard Pellet, envoie chaque jour par le satellite vingt-cinq bulletins d'informations sonores à quatre-vingt-cinq radios locales abonnées, parmi lesquelles une dizaine sont directement contrôlées par des journaux du groupe. De là à penser — comme c'est le cas à Nantes ou à Grenoble — qu'en plus des informations certaines radios souhaiteront recevoir la totalité du programme Chic, il n'y a qu'un pas, franchi d'ailleurs par ses responsables, qui souhaitent à terme la présence de Chic dans les cinquante premières agglomérations françaises. L'AFC Publiprint s'occupera de la publicité nationale, mais les affiliés auront, en matière de publicité locale, des obligations de résultats auxquels le groupe sera intéressé.

Déjà présente dans treize villes grâce à Télécom 1, CFM a résolument choisi la dissidence. Pas question ici de faire des affiliés de simples courroies de transmission d'un programme parisien ; les stations doivent toutes ensemble contribuer à la fabrication du programme en envoyant, qui des jingles, qui la retransmission d'un concert, qui la couverture d'un événement sportif. *« Nous maintenons le cap d'une radio de contenu,* explique Claude Neuschwander, son président. *Ce réseau de coproduction permet aux radios locales de bénéficier d'un programme de qualité. »* La publicité nationale devrait, espère-t-il, couvrir les frais de programmes, les stations locales — une vingtaine d'ici à la fin de l'année — payant une *« contribution au coût du satellite »* variant entre 8 000 francs et 20 000 francs par mois.

CFM, Chic FM, NRJ, Nostalgie et Skyrock... La logique du marché aboutirait-elle donc à la reconstitution de radios nationales au détriment des initiatives locales et régionales ? Pierre Bellanger risque trois prévisions : « 1°) *Trois réseaux seulement se répartiront à terme 80 % du marché publicitaire FM, lequel ne représente d'ailleurs que 2 % du marché national. 2°) Il n'y aura pas de station FM parisienne commerciale qui ne soit pas tête de réseau. 3°) Il n'y aura pas de station leader régionale hors des réseaux.* »

La région contre Paris

Ce discours fait bondir nombre de provinciaux et notamment les patrons des radios leaders dans les grandes agglomérations. Organisés et vigilants, ces derniers se sont taillé, dans leur ville ou leur région, de véritables fiefs, quitte à disposer parfois de plusieurs fréquences et d'organiser ainsi leur propre concurrence. Leur situation est prospère tant qu'ils contrôlent le marché d'une ville. Mais qu'arrivent soudain les réseaux nationaux avec leur notoriété, leur force de frappe en promotion, les exclusivités négociées avec les maisons de disques intéressées par leur puissance, et les voilà soudain menacés, eux qui misaient sur la région.

Eric Hauville a vingt-huit ans, un diplôme de Sciences-Po, une détermination de normand. Quand mai 1981 a suscité des espoirs fous chez les passionnés de radio, le projet qu'il paufinait depuis trois ans était sans doute fin prêt ; Radio Vallée-de-Seine (RVS) pouvait officiellement naître à Rouen. D'emblée elle se dit « commerciale ». D'emblée elle rencontre le succès. Les auditeurs sont séduits par cette radio atypique, et les publicitaires conquis par le professionnalisme de l'équipe. Aujourd'hui, RVS existe à Rouen, au Havre et à Caen. Demain ce pourrait être Dieppe, Etretat ou Fécamp. *« La Normandie,* précise Eric Hauville, pour qui la région est la seule bonne échelle, *les réseaux nationaux se trompent s'ils croient pouvoir négliger les particularismes locaux et mépriser l'aspect proximité. Recréer des programmes nationaux serait revenir en arrière. Et la pub, quoi qu'ils pensent, sera essentiellement locale. »* Le succès de ROF (Régie Ondes et fréquences), la régie constituée par *Ouest-France* et Havas pour l'Ouest de la France, semble confirmer ces propos.

Deux conceptions s'affrontent donc. Le challenge se précise. On en oublierait presque la législation.

ANNICK COJEAN.

ET LA LÉGALITÉ ?

Le renouvellement des autorisations accordées aux radios locales privées en 1983 devait permettre à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de mettre un peu d'ordre dans la fourmilière FM et de sanctionner les radios peu respectueuses de la loi. Cependant les incertitudes pesant à la fois sur la haute instance et sur la législation de l'audiovisuel ne sont guère propices aux remises au pas. La commission consultative, présidée par M. Bernard Jouvin, a donc surpris tout le monde, il y a un mois, en refusant d'accorder un avis favorable au renouvellement des autorisations de stations passées depuis peu sous les labels de NRJ, CFM, Hit FM, RFM, Kiss et FUN. Motif : l'interdiction, pour une même personne, d'être propriétaire de plus de trois stations ; l'obligation pour chaque radio de diffuser au moins 80 % de *« programmes propres »*. Un coup d'arrêt aux réseaux ?... Sans doute pas, puisque la Haute Autorité, loin de suivre la commission, a autorisé mercredi 16 avril l'ensemble de ces radios, à l'exception des FUN et de CFM, dont les dossiers ont été mis de côté pour complément d'information.

Ces interrogations ne gênent apparemment pas la DGT (direction générale des télécommunications), qui commercialise les canaux du satellite Télécom 1 et, en les louant à des radios, favorise donc la violation de la loi. *« Notre problème consiste à transporter un signal d'un endroit à un autre,* explique-t-on. *Nous n'avons pas à nous ingérer dans le contenu des transmissions. »*

Comment, sinon, rentabiliser Télécom 1 ?



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TANGO VIENNOIS, Champigny, salle Albert-Thomas (48-80-90-90), 21 h.

SOMBRE PRINTEMPS, Théâtre du Principe (48-07-19-15), 19 h.

RENCONTRES THÉATRALES CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16) 21 h : la Conférence des oiseaux.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Récitations-conversations (poésie : Ch. Dobzynski).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : vidéo-information 19 h, Que sont mes camarades devenus ?, de S. Avékidian et J. Kebadian ; Vidéo-musique : 19 h, Cendrillon, de Rossini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 (pour la programmation détaillée, téléphoner Salle Garance au 42-78-37-29) : Le cinéma italien 1905-1945 : (salle Garance) : 17 h 30, Luciano Serra pilota, de G. Alessandrini ; Cinéma yougoslave 20 h 30 (Tél. pour la programmation à la Salle Garance : 42-78-37-29) ; Concert/Spectacles concerts : 20 h 30, Kapel : voix et Ensemble.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Concert : 18 h 30 : Ch. Eda-Pierre, J.-E. Bavouzet, orch. du Conservatoire de Paris, J.-S. Bereau (Beethoven ; Mozart).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les autres salles

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Poil de Carotte ; 22 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), 21 h : Un pied dans le cirque.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26) 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12). 21 h : Bill Baxter.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30, Tchouk Tchouk Nougah.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : J.-P. Poletti.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95). 22 h : F. Marten, J. Dulac.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), sam., 20 h 30 : J. Douai, W. Fukuda.

TH. D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : P. Salvadori.

TH. DE LA PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Moustaki.

Les concerts

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : M. Le Diezs, J-Cl. Henriot (Brahms, Ives, Schoenbert...)

Gaveau, 20 h 30 : A. Lagoya.

Athénée-Louis-Jouvet, 20 h 30 : I. Cotrubas, Th. Parakivesko.

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. M. Corboz (Rossini).

FIAP, 20 h 30 : F. Beaujeannot (Bach, Schumann, Debussy)

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : P. Verbeke.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : L. Allison.

ELDORADO (42-08-23-50), 20 h : J. Richiman.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J. Lacroix.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : All Stars.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, Big Band, J.-Cl. Naudé.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : W. Engsfeld, M. Herr, R. Del Fra, L. Lowe.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio F. Weisz.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier, E. Barret, A. Romano.

Lundi 21 avril

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Femme assise.

CERGY, Théâtre Quatre-Vingt-Quinze (40-38-11-99), 21 h : la Baie de Naples.

CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90), 21 h : Tango viennois.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 20 h 30 : Roméo et Juliette.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30, Anne Boleyn.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

18 h 30, Hommage à U. Laugier (séance inaugurale réservée aux abonnés).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective W. Bros 1950-1985 : 17 h 15, Un condé, de Y. Boisset ; 19 h 15, Le cinéma d'animation et de court métrage tchécoslovaque 1946-1986.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'AME SŒUR (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-58-00).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (int. — 18 ans). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paris Ciné 10e (47-70-21-71).

REMO (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 15e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UNDERFIRE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (hsp) (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASCENSEUR (Fr.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CETTE SACRE VERITE (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUSSAIRE (All., v.f.) : Le club, 9e (47-70-81-47).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Le Mercury, 8e (45-62-75-90).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30).

Les festivals

AVANT-PREMIÈRE : Bonaparte, 6e (43-26-12-12), 20 h : l'Ile des amours.

ANATOLE DAUMAN, Le Latina, 4e (42-78-47-86), Junkopia — la Jetée — Lettres de Sibérie.

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 19 h. : Ma vache et moi ; 20 h 30 : les Trois Ages ; 22 h. : le Mécano de la General.

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), Les hommes préfèrent les blondes.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Campus ; 15 h 20 : la Fontaine d'Arethuse ; 17 h : le Testament du docteur Cordelier ; 18 h 55 : Je ne suis pas un ange ; 20 h 15 : la Ronde de l'aube ; 22 h : les Ruelles du malheur.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), L'amiral mène la danse.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : le Manuscrit trouvé à Saragosse.

OPÉRAS RUSSES (v.o.), Vendôme, 2e (47-42-97-52), Boris Godounov.

FESTIVAL ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 19 h : la Marquise d'O.

FESTIVAL TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 20 h 10 : Andreï Roublev ; Le Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h 10 : Stalker.

KAZAN (v.o.), Reflet La Fayette, 9e, la Fièvre dans le sang.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40 ; Calypso, 17e (43-80-30-11), 21 h 45.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

BANDITS, BANDITS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), 23 h 55.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PEAU D'ANGE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), 22 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE, film français d'Arnaud Salignac. Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'ATELIER, film français d'André Techiné. Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

BIANCA, film italien de Nanni Moretti. v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DELTA FORCE film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GARDIEN DE LA NUIT, film français de Jean-Pierre Limosin. Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LOI DES SEIGNEURS, film américain de Franc Roddam. v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAINE OCÉAN, film français de Jacques Rozier. Forum 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE, film américain de Paul Aaron. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*), film américain d'Adryan Lyne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS MINUIT, film français de Frédéric Andrei, Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TASIO, film espagnol de Montxo Armendariz. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PARIS EN VISITES

MARDI 22 AVRIL

« Versailles : les passages du vieux marché Notre-Dame », 14 h 30, entrée du passage des Deux-Portes, côté marché.

« Le dix-huitième siècle français » (peinture, tapisseries, mobilier, porcelaine), 14 h 30, Petit Palais.

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge.

« Le métro : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le métro », 9 h 15, devant le cinéma Forum Arc-en-Ciel, Forum des Halles.

« La nécropole royale à la basilique Saint-Denis », 15 heures, 4, place de Strasbourg, Saint-Denis (Paris Passions).

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (M. Pohyer).

« Chez un grand restaurateur de vitraux », 14 h 30, 6, rue de la Grande-Chaumière (M. Ragueneau).

« Du pédicure de l'empereur au cénotaphe de sa sœur : le premier Empire au Père-Lachaise », 14 h 45, entrée principale (V. de Langlade).

« Le quartier des Halles aujourd'hui », 15 heures, portail Saint-Eustache.

« Le cimetière de Montmartre et ses tombes surprenantes », 14 h 45, 20, avenue Rachel (M. Banassat).

« La Monnaie, hôtel et ateliers », 15 heures, 11, quai Conti (AITC).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, entrée crypte (Paris et son histoire).

« Salons des réceptions officielles de l'Hôtel de Ville, joyaux de la France », 14 h 30, 29, rue de Rivoli.

« De la place des Vosges à l'hôtel Rohan-Soubise » (les Flâneries).

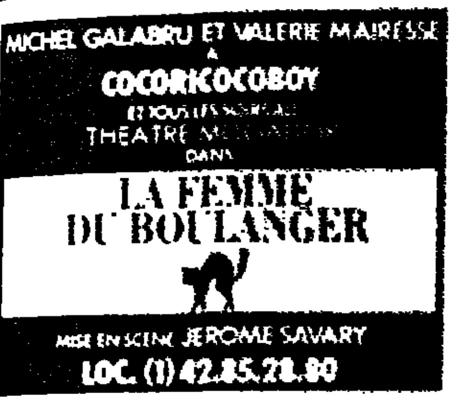
« Hôtels, églises et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

62, rue Madame, 14 h 30, « Le vitrail à l'époque gothique ».

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 20 h 30 : « La Grande Catherine, impératrice et philosophe ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Les phénomènes psi. Peut-on développer certaines de nos facultés ? » (M. Machelard, psychologue naturopathe).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'épuration

1944 fut une année horrible. Jusqu'en août et septembre. La Résistance prend tous les coups. Les prisons sont pleines, les salles de torture marchent à tout va. La milice fusille, étripe, incendie aux côtés des Allemands et des Français de la Gestapo. Les maquis se battent de leur mieux, mais la note est chère. Depuis le débarquement, les malins changent de camp. Ils se retrouvent bardés de croix de Lorraine.

Vient la Libération. Au nord de la Loire, c'est d'abord une bataille, au sud, c'est aussi, et parfois uniquement, une révolution politique et sociale. Entre le départ des Allemands et l'affirmation d'un nouvel État, un temps d'anarchie. L'épuration sauvage.

Dans les villes, à Paris et à Lyon notamment, où la résistance était ultra-minoritaire, une populace se découvre victorieuse et s'investit du droit de venger des morts qu'elle n'a pas eus. Sans doute veut-elle faire payer quatre ans de froid, de faim, de souffrance, les déportations de travailleurs. Mais elle satisfait surtout un certain sadisme collectif. Dans les campagnes, à des réactions de justice sommaire s'ajoutent des vengeances recuites.

Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson, dans leur série « Histoire d'un jour », dimanche, sur FR 3, ont rappelé tout ce qui n'a pas été montré. Images atroces de femmes tondues ou battues devant des foules hilares.

Et le pouvoir ? M. Pierre-Henri Teitgen, qui fut ministre de l'information, puis garde des sceaux en 1944-1945, rappelle qu'il dut se mettre en place dans un pays où Vichy avait discrédité l'administration, et prendre de vitesse les Alliés qui voulaient établir, comme en Italie, un gouvernement militaire, l'AMGOT.

Il donna les formes de la loi et de la justice à une épuration indispensable : impossible de laisser les collaborateurs impunis. Impossible, comme le dit M. Michel Debré, de ne pas marquer que *« la trahison est la trahison »*. Impossible de laisser la presse d'hier paraître comme si de rien n'était.

Les écrivains et les intellectuels ont payé beaucoup plus cher que l'administration et les cadres économiques. Leur collaboration était affichée, leurs articles tout prêts pour les dossiers. A eux de découvrir, comme Lucien Combelle, que le mot n'est pas neutre et que les idées tuent. Et ils ne paraissaient pas indispensables au redressement matériel du pays...

Anne Pons et Dominique Jamet disent ce que furent, ce que restent les sentiments des enfants et petits-enfants des condamnés à mort. Avec une grande sérénité.

JEAN PLANCHAIS.

Lundi 21 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 30 Cinéma : Rafles sur la ville.
Film français de P. Chenal (1957). Avec C. Vanel, M. Mouloudji, M. Piccoli (N.).
Un inspecteur de police cherche à mettre fin, par tous les moyens, aux activités d'un dangereux truand, et séduit la femme d'un collègue débutant. Des personnages sans scrupules d'un côté et de l'autre de la barrière. Mise en scène nerveuse, curieuse interprétation.

21 h 55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Frédéric Mitterrand s'envole pour un Spécial Cinéma d'Argentine, avec de nombreux extraits de films qui évoqueront l'histoire du cinéma argentin, ses acteurs, ses réalisateurs... Le magazine d'un fou de cinéma.

22 h 55 Journal.

23 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE A2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : Château en campagne, de J. Cosmos, réal. G. Lessertisseur. Avec J. Debary, M. Eyraud, P. Arditi, D. Kurys...
Crimes dans la région des châteaux de la Loire. L'enquête s'annonce difficile pour le commissaire Cabrol.

22 h Série documentaire : Touche pas à mon poste.
Réalisation Jean-Marie Perthuis.
Commentaire de J.-Ph. Aubert. Dernier volet : les coulisses du petit écran. Engueulades et conflits, angoisse des réalisateurs. La petite cuisine. Amusant, mais absolument dépourvu d'esprit critique.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Pistonné.
Film français de C. Berri (1970). Avec G. Bedos, Y. Robert, R. Varte, N. Demestre, J.-P. Marielle.
Appelé au service militaire alors qu'il n'a pas envie de s'éloigner de Paris, un jeune homme obtient un « piston », mais se retrouve au Maroc, où le contingent participe à la « pacification ». Dans la série des œuvres autobiographiques de Claude Berri, celle-ci raconte sa vie militaire courtelinesque. Guy Bedos est parfait en bidasse.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Témoins : Jean Genet.
Série d'Antoine Bourseiller.
En hommage à l'écrivain disparu, une interview de Jean Genet, qui acceptait pour la première fois de parler à la télévision de son œuvre et de son inspiration : son « amour pour l'ombre des prisons et la lumière de la Grèce ».

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Sérieux comme le plaisir, film de R. Benayoun ; 17 h 40, Actualités de jadis ; 17 h 50, Loups, bars et Cie, la cuisine des marins ; 18 h, Paris du cinéma, avec André Téchiné ; 18 h 20, Magazine des sports ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 30, le Jumeau, film de Y. Robert ; 22 h 15, Etoiles et buts ; 22 h 30, Boxe ; 23 h 30, Basket américain ; 1 h, les Tueurs de l'éclipse, film de E. Hunt ; 2 h 20, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30 Les Hommes d'argent, série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter (et à 0 h).

22 h 35 Série : La cinquième dimension (et à 1 h 40).

23 h 10 Série : Supercopter.

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Divine insomnie », de Julian Cairol et Marc Pheline. Avec G. Fontanel, J. Negroni...

21 h 30 Latitudes, musique du Yémen du Sud.

22 h 30 La nuit sur un plateau, avec Bernard Faivre d'Arcier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival Janequin, de Châtellerant, le 5 sept.) : œuvres de Janequin, Atteignant, Mainerio, Susato, Dalla Casa, Terzi, par The Parley of Instruments, dir. P. Holman, M. Caudle.

22 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 05, Année de l'Inde ; à 0 h 30, Le musicien de minuit : musiques amoureuses.

Mardi 22 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Les grands écrans de TF 1 : Un petit paradis
de M. Wyn, d'après le roman de G.-J. Arnoud, avec Y. Folliot, R. Berry, F. Chaumette... (redif.).
Un jeune couple croit avoir trouvé la maison de ses rêves pour une bouchée de pain, les précédents locataires étant morts d'un accident de la route. Mais très vite ce petit paradis va se transformer en enfer...

22 h 5 Série : de la sainteté.
Série de quatre émissions de José-Maria Berzosa.
La quatrième, la plus belle émission de cette série sur la sainteté (comment on devient « saint », les dossiers, etc.). Il s'agit ici de la demande de canonisation de la sœur Paola Frassinetti, à qui il manquait un miracle pour atteindre le statut. Il eut lieu, après sa mort même. José-Maria Berzosa regarde avec un mélange d'étonnement, d'ironie parfois et de tendresse le train-train ordinaire d'une canonisation. Il a reconstitué le miracle. La dévotion populaire dans toute sa simplicité et sa pureté.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : le Retour du grand blond.
Film français d'Y. Robert (1974). Avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy, P. Le Person.
Le violoniste hurluberlu qui avait été enrôlé malgré lui dans les services secrets français fait les frais de la rivalité de deux officiers. Malgré des astuces de vaudeville et les qualités de l'interprétation, cela ne vaut pas le premier « grand blond ». On rit, c'est l'essentiel.

22 h Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité : Brigitte Fossey, Richard Berry, Michel Blanc et Jacques Villeret.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : l'Homme de la loi.
Film américain de M. Winner (1970). Avec B. Lancaster, R. Ryan, L.J. Cobb, S. North.
Un shérif intransigeant veut absolument – contre l'opinion d'une petite ville – punir sept hommes responsables d'un meurtre. Douloureuse histoire d'un justicier qui provoque un carnage au nom du devoir, mais dont la mise en scène a subi la mauvaise influence du western italien.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Emissions régionales.
A chaque région son programme

23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h 5, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 30, Cabou Cadin (et à 17 h 30) ; 8 h 25, Pulsions, film de B. de Palma ; 10 h 5, Gentleman des antipodes ; 10 h 55, Elisabeth « R », reine d'Angleterre ; 12 h, Dessins animés ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, M. Patman, film de J. Guillermin ; 15 h 45, la Nuit de San Lorenzo, film de P. et V. Taviani ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 20 h 30, A nous les garçons, film de M. Lang ; 22 h 25, Ça n'arrive qu'à moi, film de F. Perrin ; 23 h 55, les Nuits de Lucrèce Borgia, film de S. Grieco ; 1 h 40, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

20 h 30 Les Hommes d'argent, série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter (et à 0 h 10).

22 h 30 Jonathan : magazine de l'aventure (et à 1 h 55).

23 h 15 Série : Knight rider.

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les prisons.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Musique ensembles (en direct du Grand Auditorium) : « la Création du monde », de Milhaud, « Architectures colorées », de Guezec, « la Confession impudique », de Cavanna, « De Stijl », de Andriessen, « Gestalt 17 », de Matsushita, par l'Ensemble de musique vivante, dir. D. Masson, sol. I. Jarsky, B. Fabre-Garrus, A. Seriese, P. Larson, P. Stades, L. Harting.

22 h 30 Maurice Ohana l'œuvre pour piano (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Debussy, par J.-C. Pennetier au piano.

0 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Mozart, Smetana, Britten, Fauré.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

CONCOURS

MAITRES D'ŒUVRE. – L'association Architecture et maîtres d'ouvrage, institue pour la deuxième fois un prix d'architecture des lieux de travail destiné à récompenser le maître d'ouvrage, l'architecte et l'entreprise de construction pour une réalisation dont la qualité architecturale aura été jugée remarquable. Ce prix de 50 000 F est ouvert aux entreprises (sans distinction d'activité ni de taille) ayant fait construire des locaux de travail en France. Les constructions publiques ne sont pas concernées. La réalisation doit être achevée depuis moins de cinq ans. Les dossiers devront être retournés avant le 30 mai. Renseignements et inscriptions : M. Philippe Demeron, 45-03-99-62.

★ Architecture et maîtres d'ouvrage, 336, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-60-31-80.

EXPOSITIONS

TERRIERS D'ÉCOSSE A MONACO. – Dans le cadre de la Semaine canine internationale de la Méditerranée, la 49e exposition canine internationale se tiendra les 23 et 24 avril prochains dans les jardins du Monte-Carlo Sporting Club, avec une « spéciale » des races de terriers d'Écosse le 23. L'exposition décernera les diplômes de champion international de beauté (CACIB) et de champion de beauté monégasque (CACM). C'est au total 1207 chiens qui seront exposés cette année.

★ Renseignements : Centre de presse de la principauté de Monaco, 2 A, boulevard des Moulins, 98000 Monaco ou 22, boulevard Suchet, 75016 Paris. Tél. : 45-04-74-54.

FILMS

SEPT POUR LE SAHEL. – Les productions Petites fugues présentent le mercredi 23 avril à 18 h 15 au Ciné 13, 1, avenue Junot, un film de cinquante minutes relatant l'aventure de seize bénévoles qui se sont engagés dans le Rallye de l'Amitié pour acheminer sept véhicules vers le Mali, le Burkina-Faso et le Sénégal où des projets de développement sont en cours. Cette opération humanitaire est due à l'initiative de deux habitants du Var qui ont rassemblé cinq associations (AFRAM, AICF, Caritas, Enfance et Partage, et Médecins du monde).

★ Renseignements : Productions Les Petites fugues, 9, rue Borromée 75015 Paris. Tél. : 47-01-11-49.

JOURNÉES D'ÉTUDES

DES RELATIONS PROFESSIONNELLES DANS L'EUROPE DU SUD. – L'Association française d'étude des relations professionnelles (AFERP) organise les 24 et 25 avril prochains, deux journées d'études sur « l'adaptation des systèmes de relations professionnelles à la nouvelle conjoncture économique dans cinq pays de l'Europe du Sud (Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal) », à la salle des conseils du Conservatoire national des arts et métiers au 2, rue de Conté à Paris 75003. De nombreux experts participeront à ces journées, qui seront conclues le 25 avril par M. Yves Delamotte, professeur au CNAM et président de l'AFERP. M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (BIT), participera à une réception le 24 avril.

★ Inscriptions : L'AFERP, 2, rue Conté, 75003 Paris en joignant le règlement (500 F par personne pour les deux journées et 300 F pour une journée). Le nombre de places étant très limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

JOURNÉES D'INFORMATION

TIERS-MONDE : QUE FAIRE ? – Le Centre de volontariat des Halles (association régie par la loi de 1901) organise, en collaboration avec une vingtaine d'associations spécialisées, des journées d'information au Forum des halles sur le thème « Tiers-monde : Que faire ? ». A la fois forum d'information et exposition, ces journées ont pour but de sensibiliser l'opinion et informer, entraînant ainsi une participation accrue aux actions ponctuelles (collecte de médicaments, formation technique des migrants, etc.) et recruter des volontaires disposés à agir pour un ou deux ans – après une formation adéquate – sur le terrain, au Sahel, en Afrique centrale ou en Amérique latine.

★ Centre du volontariat des Halles. Forum des Halles « Espace Plus », niveau-1, 3, Grand balcon de 12 heures à 19 heures, du 19 au 26 avril.

PORTES OUVERTES

BRANCHÉS. – La direction des études et recherches d'Electricité de France organise les 25 et 26 avril des journées « portes ouvertes » dans son site de Saint-Denis. Des agents présenteront leurs activités aux visiteurs et expliqueront le fonctionnement des divers appareils (tracteurs radioactifs, vibromètre laser, télémesures sur machines tournantes, bancs d'étalonnage de capteurs, etc.)

★ 25, allée privée Carrefour-Pleyel, 93296 Saint-Denis de 9 heures à 17 heures.

PRIX

FÉNÉON 1986. – Destinés à récompenser de jeunes peintres et sculpteurs et de jeunes écrivains de condition modeste, les prix Fénéon 1986 d'un montant de 35 000 F seront attribués en Sorbonne sous la présidence de Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie, chancelier des universités de Paris, le mercredi 18 juin. Les candidats doivent être âgés de moins de trente-cinq ans au 1er janvier et retirer leur dossier de candidature avant le lundi 28 avril au secrétariat de la Fondation Fénéon, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-29-21-38 poste 87.

SÉMINAIRES

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE. – Une session consacrée à la « Philosophie et l'histoire » est organisée du 23 au 25 avril au Centre Georges-Pompidou. Une dizaine de chercheurs internationaux confronteront leurs points de vue et chercheront à définir les interférences existant entre ces deux disciplines. Deux débats publics auront lieu dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou : le 24 avril à 21 heures « Les philosophies de l'histoire et après ? », le 25 avril à 21 heures « L'histoire et ses nouveaux objets ».

★ Renseignements et inscriptions : « Espace de séminaires » du Centre Georges-Pompidou. 75191 Paris Cedex. Tél. :42-77-12-33, p. 45.51.

VOYAGE D'ÉTUDE

ORGANISATIONS INTERNATIONALES. – L'Institut du citoyen organise, du 24 au 27 avril, pour un prix total de 1 500 francs, un voyage d'étude à Genève, consacré aux organisations internationales. Il s'agit, outre les Nations unies, du BIT (Bureau international du travail), du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), du Comité international de la Croix-Rouge et du CERN (Centre d'études et de recherches nucléaires).

★ 106, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : (1) 47-05-55-45.

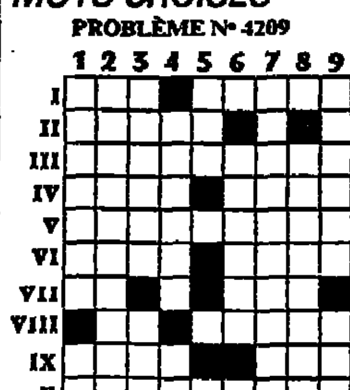
TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 AVRIL

– *M. Alain Madelin*, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4209



HORIZONTALEMENT

I. Peut avoir un pavillon pour la chasse. Réunissent souvent plusieurs familles en vue d'une adoption. – II. Avait une « cote » de maille. – III. Collectionneur de médailles. – IV. Pour lui, les affaires sont les affaires. Permet de recoller les morceaux. – V. Judas en Judée. – VI. Son demi-frère fut pour lui un faux frère. Huile ou corps gras. – VII. Ne faisait pas la pluie mais le beau temps. Coup de fer. – VIII. Abréviation hôtelière. Lieu de paix pour certains agités. – IX. Table de division. Peut montrer une belle figure ou avoir une vilaine face. – X. Elue de la circonscription parisienne. – XI. Partit donc à l'aventure. Sont bonnes à mettre aux paniers.

VERTICALEMENT

1. Crée des liens. Sujet de philo. – 2. Ecoutent donc ou observent. – 3. Passé dans le présent. Jadis une poule, de nos jours une souris. – 4. Procédés de navigation. Article. – 5. Peut rendre la veuve joyeuse. Manière d'aller. – 6. Peuvent être majeurs et collectionner les poupées. Dans le coup. – 7. Ne font que passer. – 8. Une cocotte pour un poulet. – 9. Sains d'esprit. Manière d'être.

Solution du problème n° 4208

Horizontalement

I. Vocabulaire. Eté. – II. Abécédaire. Ecôt. – III. Ré. Cri. Eraflure. – IV. Adjoint. Esaü. Et. – V. Pi. Ibères. Ase. – VI. Peine. Empotés. – VII. En. Trompe. Upas. – VIII. Uc. Ai. Pécore. Io. – IX. Rein. Litière. – X. Sig. Esope. – XI. Bretonnes. Nerf. – XII. Poison. Es. Osier. – XIII. Ors. Olt. – XIV. Inepties. Etiers. – XV. Lee. Solutions.

Verticalement

1. Varappeurs. Poil. – 2. Obédience. Borne. – 3. Ce. Risée. – 4. Accointances. – 5. Béribéri. Toits. – 6. Udine. Son. Io. – 7. La. Tremplin. Sel. – 8. Aïe ! Empeigne. Su. – 9. Irrespect. Eso (osé). – 10. Réas. Oies. Lei. – 11. Factures. Otto. – 12. Elu. Eperons. In. – 13. Ecu. Asa. Epeires. – 14. Tores. Si. Ere. – 15. Etêtés. Os. Frise.

GUY BROUTY.

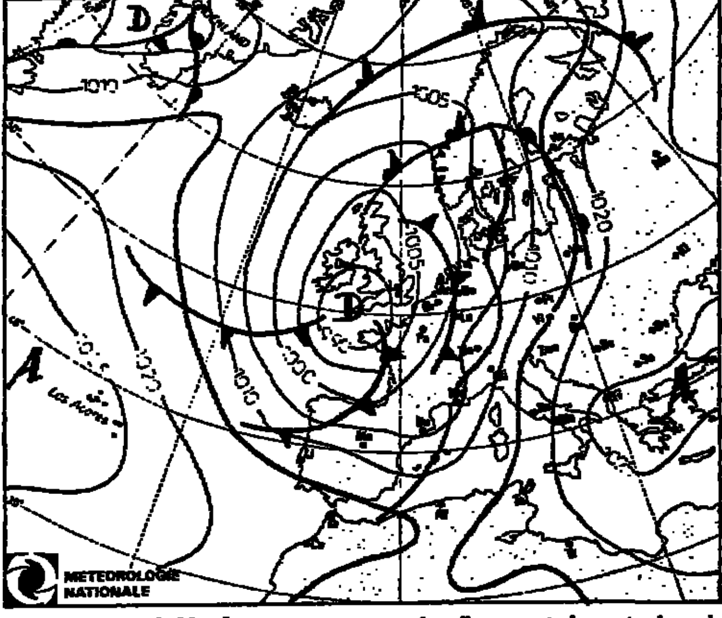


INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 AVRIL 1986 A 0 h GMT

PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL A 0 h GMT



Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 avril à 0 heure GMT et le mardi 22 avril à minuit.

La dépression centrée sur l'Irlande provoque un flux de sud-ouest perturbé et très humide sur toute la France. Plusieurs limites pluvieuses secondaires vont se succéder.

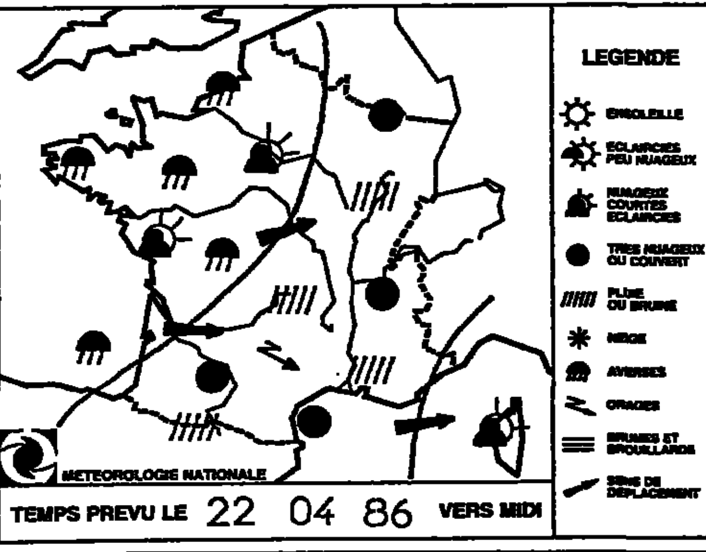
Mardi matin : le temps sera couvert et il pleuvra sur les régions de la moitié sud-est, il y aura quelques orages sur le Massif Central. La Corse ne sera touchée qu'à la fin de la matinée. Les températures sont entre 4 et 7 degrés du Nord-Est au Centre-Est et de 7 à 11 degrés dans le Midi.

Sur les autres régions le ciel sera très nuageux avec des averses. De la Bretagne à la Normandie elles seront accompagnées d'orages et de vents de sud-ouest assez forts. Les températures seront de 2 à 4 degrés dans l'intérieur et de 5 à 6 degrés sur les côtes.

Dans la journée, la zone pluvieuse va se décaler lentement vers l'Est ; le temps instable avec de fréquentes averses va gagner la plus grande partie du pays. Il y aura des menaces de chutes de grêles et d'orages localement.

Les températures maximales seront de 8 à 11 degrés sur la moitié nord et de 13 à 15 degrés sur la moitié sud. Dans l'ensemble le temps restera très chargé et les éclaricies seront de courte durée.

Le vent de sud-ouest soufflera toujours assez fort sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	9	A
BIARRITZ	16	11	N
BORDEAUX	13	9	P
BOURGES	12	8	P
BREST	12	7	P
CAEN	12	5	C
CHERBOURG	11	4	C
CLERMONT-FERR.	12	9	C
DIJON	8	8	P
GRENOBLE St-M-H	12	6	P
GRENOBLE St-Geo	11	8	P
LILLE	12	4	N
LYON	11	9	P
MARSEILLE-MAR.	16	11	P
NANCY	8	5	P
NANTES	13	8	P
NICE	16	10	N
PARIS-MONTS.	12	6	P
PARIS-ORLY	13	6	P
PAU	16	9	N
PERPIGNAN	18	9	C
RENNES	15	6	P
STRASBOURG	9	6	P
TOURS	13	7	P
TOULOUSE	16	10	P
POINTE-A-PITRE	31	25	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	21	16	N
AMSTERDAM	8	4	N
ATHÈNES	20	12	S
BANGKOK	36	29	N
BARCELONE	10	7	S
BELGRADE	11	2	S
BERLIN	9	4	P
BRUXELLES	11	4	C
LE CAIRE	36	19	S
CANARIES	16	13	N
COPENHAGUE	2	−4	C
DAKAR	25	19	N
DJERBA	20	11	S
GENÈVE	8	6	P
HONGKONG	27	22	O
ISTANBUL	14	7	A
JÉRUSALEM	27	16	C
LISBONNE	16	10	N
LONDRES	15	4	A
LOS ANGELES	30	14	S
LUXEMBOURG	6	1	C
MADRID	19	7	N
MEXICO	27	12	P
MILAN	17	5	S
MONTRÉAL	19	7	A
MOSCOU	12	11	P
NAIROBI	25	17	C
NEW-DELHI	39	23	S
NEW-YORK	20	7	C
OSLO	2	−1	*
PALMA-DE-MAJ.	19	5	N
PÉKIN	18	6	S
RIO-DE-JANEIRO	28	21	S
ROME	16	5	N
SINGAPOUR	28	27	C
STOCKHOLM	1	0	*
SYDNEY	23	18	S
TOKYO	17	13	C
TUNIS	20	8	S
VARSOVIE	6	5	C
VENISE	16	5	N
VIENNE	10	3	P

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 19 avril :

UN ARRÊTÉ

● Du 11 avril 1986 portant fixation pour l'exercice 1985 des taux de calcul des subventions proportionnelles aux salles d'art et d'essai.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 avril :

UN ARRÊTÉ

● Du 17 avril 1986 portant annulation de l'épreuve du concours d'agrégation d'anglais du jeudi 3 avril 1986 (option B : Commentaire en français).

DES LISTES

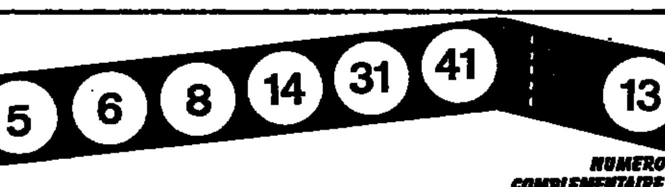
● D'admissibilité aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

PRESSE

« MANUEL DE SECRÉTARIAT DE RÉDACTION » DU TROISIÈME TYPE

La troisième édition du *Manuel de secrétariat de rédaction*, conçu par M. Louis Guéry, ancien directeur du Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ), responsable actuel de son secteur édition, paraîtra en juin. Une souscription (250 F) est ouverte jusqu'au 1er juin. Plus qu'une réédition, le *Manuel de secrétariat de rédaction*, récrit dans sa totalité, aborde les tâches du secrétaire de rédaction face aux nouvelles techniques de l'informatisation : relecture et cotation des articles et des titres sur le terminal d'un système rédactionnel, traitement de l'iconographie à partir de banques d'images électroniques, mise en page sur écran graphique, consultation de portefeuilles de publicité, etc. L'ouvrage, cependant, rappelle la fonction classique à laquelle restent astreints de nombreux secrétaires de rédaction. Et son auteur – qui est porteur de parts A du *Monde* – prend nettement position sur le problème de la répartition des tâches au sein d'un journal informatisé.

★ ***Manuel de secrétariat de rédaction*, troisième édition, 400 pages, dont 130 de graphiques, schémas, photographies. 290 F. Les bons de souscription sont disponibles au service édition du CPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 45-08-86-71.**



5 6 8 14 31 41 — 13

NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 23 AVRIL 1986 ET SAMEDI 26 AVRIL 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 26 AVRIL 1986

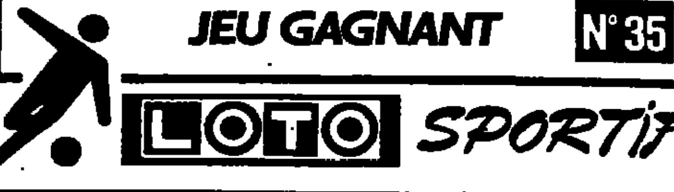
SUPER BONUS D'AVRIL

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	0	—
5 BONS Nos + complémentaire	51	71 995,00 F
5 BONS Nos	1 367	8 440,00 F
4 BONS Nos	97 193	115,00 F
3 BONS Nos	1 865 965	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 199 484

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 9,00 F X 2 = 18,00 F

JEU GAGNANT N° 35



	Equipe 1	Equipe 2			
1	LAVAL	MARSEILLE	X	N	2
2	NANTES	AUXERRE	X	N	2
3	LILLE	NICE	X	N	2
4	TOULOUSE	BREST	X	N	2
5	BASTIA	NANCY	1	X	2
6	METZ	PARIS-S.G.	X	N	2
7	MONACO	LENS	1	N	X
8	STRASBOURG	SOCHAUX	X	N	2
9	TOULON	RENNES	1	X	2
10	BORDEAUX	LE HAVRE	X	N	2
11	COLOGNE	DUSSELDORF	1	N	X
12	UERDINGEN	NUREMBERG	X	N	2
13	BAYERN MUNICH	LEVERKUSEN	1	X	2
14	STUTTGART	DORTMUND	X	N	2
15	SARREBRUCK	BOCHUM	1	N	X
16	HAMBOURG	MANNHEIM	X	N	2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 18 Avril 1986 : 2 3 4 6 12 15 16

LE CARNET DU Monde

Décès

– Paris.

M. Baptiste Andreani,
M. et Mme Jean-Laurent Andreani,
M. Jean-Alexandre Andreani,
Mlle Olivia Andreani,
Mme veuve Pradelle,
née Marie de Ortoli,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme veuve Dieudonné,
née Eugénie de Ortoli,
ses enfants et petit-enfant,
M. et Mme Jean-Baptiste de Ortoli,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Joseph Bagni,
leurs enfants et petit-enfant,
Mme veuve Yvette de Ortoli,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis de Ortoli
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Lasnon
et leurs enfants,
Mme veuve Toussainte Andreani,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Yvonne Andreani,
Mme veuve Donzel,
née Delphine Andreani,
ses enfants et petit-enfant,
M. et Mme Félix Franchi,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Baptiste ANDREANI,
née Bastienne de Ortoli,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 18 avril 1986.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Beaujon, 49, rue du Général-Rognet, à Clichy (Hauts-de-Seine), le mercredi 23 avril, à 7 h 30.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, le mercredi 23 avril, à 8 h 30.

L'inhumation suivra le même jour au cimetière d'Eze-Village (Alpes-Maritimes), où l'on se réunira vers 15 heures.

Le transfert s'effectuera par avion.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de Presbourg,
75116 Paris.

– Les familles Boisseau, Cousew, Holley, Marci, Perivier,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Dominique BOISSEAU,

survenu le 13 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 18 avril 1986, en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.

– M. Daniel Dalmeyda
et sa famille,
M. Pierre Picaud
et sa famille,
M. Jean-Pierre Gabard,
Mme Catherine Millan-Picaud
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie DALMEYDA,
née Roussel,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 18 avril 1986, à Paris.

38, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

– Mme Marcel Dassault,
Ses enfants :
M. Claude Dassault,
M. Serge Dassault, officier de la Légion d'honneur,
et Mme Serge Dassault,
Ses petits-enfants :
Olivier, Laurent et Martine,
Thierry et Marie-Hélène Dassault,
Ses arrière-petits-enfants :
Julien et Adrien Dassault
et le général de Bénouville, commandeur de la *Légion* d'honneur, compagnon de la Libération,

ont la très grande douleur de faire part du rappel à Dieu, le 17 avril 1986, de

M. Marcel DASSAULT,
député de l'Oise,
doyen de l'Assemblée nationale,
grand-croix de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
ancien déporté de la Résistance.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 avril 1986, à 12 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, et la messe sera célébrée par le Révérend Père Riquet (s.j.).

Les honneurs militaires lui seront rendus.

4, place de la Porte-de-Passy,
75016 Paris.
6, boulevard Suchet,
75016 Paris.
9, rond-point des Champs-Elysées,
75008 Paris.

– M. Vallières,
président-directeur général,
Le conseil d'administration,
La société Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT,
grand-croix de la Légion d'honneur.

– Les membres du comité central d'entreprise,
Les délégués du personnel,
Tout le personnel de la société Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT,

fondateur de leur Société.

– M. Serge Dassault,
président-directeur général,
M. Bertrand Dauguy,
vice-président-directeur général,
Le conseil d'administration,
La société Electronique Serge Dassault,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT,
grand-croix de la Légion d'honneur.

– Les membres du comité d'entreprise,
Les délégués du personnel,
Tout le personnel de la société Electronique Serge Dassault,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT.

– Le général de Bénouville,
Tout le personnel de la société Jours de France,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT.

– Le président et les membres du conseil d'administration du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT,
grand-croix de la Légion d'honneur,
président d'honneur du GIFAS,

survenu le 17 avril 1986.

(*Le Monde* daté 20-21 avril.)

– M. et Mme Charles Delloye-Zrim,
Iris et Hélène,
ses petites-filles,
Mme Suzanne Champy,
Mme Pauline Vanderhagen-Delloye,
M. et Mme Henri Delloye-Thiriez,
ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève
DELLOYE-PAGNIEZ,

survenu subitement le 16 avril 1986.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Thun-Saint-Martin (Nord).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Georges, Jean, Nathalie, Nicolas Desse
Et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Simone DESSE,
ancien professeur à l'Ecole nationale de la santé.

Selon ses désirs, l'inhumation aura lieu à Florensac (Hérault), dans la plus stricte intimité familiale.

– Seysses (31). Oran.

Mme Louis Deville,
M. et Mme Michel Mignon
et leurs enfants,
Mme Anne Deville
et ses enfants,
M. et Mme André Dallas
et leurs enfants,

font part du décès de

Louis DEVILLE,
ancien avocat au barreau d'Oran,
ancien directeur d'*Oran républicain*,

survenu le 16 avril 1986, à l'âge de soixante-quatorze ans.

– M. et Mme Jean Péan de Ponfilly
et leurs enfants,
Le professeur Roland Perlès
et Mme Claude Duflocq,
Le docteur Bernard Perlès,
Mme Anne-Marie Bricaut
et leurs enfants,
Et tous les membres de sa famille,

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-deux ans, de

M. Michel PERLÈS,

survenu à Paris, le 17 avril 1986, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, cité Falguière,
75015 Paris.
14, rue du Val-d'Osne,
94410 Saint-Maurice.
9, rue de l'Eglise,
92100 Boulogne.

– Les collaborateurs de la maison Perlès (SARL)
s'associent à la douleur de la famille de

M. Michel PERLÈS,
gérant de leur société,

décédé à Paris, le 17 avril 1986, des suites d'une longue maladie.

30, rue de Gramont,
75002 Paris.

– L'Association professionnelle des agents des marchés interbancaires
a appris avec douleur le décès de son président d'honneur,

M. Michel PERLÈS,
agent des marchés interbancaires.

Les membres de l'Association expriment à sa famille et aux collaborateurs de la maison Perlès leurs plus vives condoléances.

APAMI,
43, rue La Fayette,
75009 Paris.

Remerciements

– Paulette, Jean-Paul, Madeleine et Michel Demoule remercient infiniment tous ceux qui leur ont montré combien ils aimaient

Jean DEMOULE.

Anniversaires

– Ce jour, les amis de

Erna ENGLANDER,

disparue il y a quatre ans, dédieront à son souvenir leurs affectueuses pensées.

Communications diverses

– L'Institut national du droit des affaires, placé sous la présidence de M. Bernard Monassier, organise le 21 avril 1986, à Paris et dans quarante-trois départements, une journée d'information nationale sur l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Cette journée portes ouvertes se déroulera à partir de 14 h 30, à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Renseignements : Institut notarial du droit des affaires. Tél. 16 (1) 42-93-06-45.

– Le Centre d'études et de recherches internationales (laboratoire associé au CNRS) organise, les lundi 28 et mardi 29 avril, deux journées consacrées à l'étude des rapports Est-Ouest et Nord-Sud dans le tiers-monde.

Renseignements : Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, à Paris-7e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, samedi 26 avril, à 10 heures, salle 110, M. Mabrouck Ramzy : « La forme majeure en droit des obligations. Etude de droit comparé égyptien et français. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

sports

SKI ALPIN

Retrouvailles à Vail

Pour son quarantième anniversaire, le Syndicat national des moniteurs de ski a organisé la finale de son challenge annuel à Vail (Colorado). Opération de prestige qui a vu le succès de François Vuillet (Le Grand-Bornand) et de Jocelyne Perrillat (Le Grand-Bornand) en ski alpin, et de Philippe Grandclément (Lamoura) en ski nordique. Cette manifestation a permis une grande réconciliation de la famille du ski, symbolisée par un « mémorial » auquel ont participé toutes les générations de champions nationaux.

De notre envoyé spécial

Vail (Colorado). – Au départ il s'agissait d'une énorme opération de promotion : transporter mille cinq cents moniteurs de ski français dans l'une des plus prestigieuses stations américaines et y faire la démonstration de la vitalité de la méthode d'enseignement national. Sur ce plan Bernard Chevallier, président du Syndicat national des moniteurs, n'a pas réussi son pari.

En fait, mi-avril, l'Amérique reaganienne, même sur les pentes enneigées du Colorado, avait d'autres préoccupations que la meilleure manière de faire un virage aval ou de godiller dans la poudreuse.

Au reste, les responsables de Vail n'avaient pas bien mesuré, en acceptant de recevoir le challenge, la portée d'une telle épreuve. Il ne s'agit pas, en effet, d'une course banale. Par son règlement et par son esprit, l'affrontement des meilleurs « pull-over rouges » est une véritable dramatique qui se déroule dans une ambiance indescriptible. C'est tout à la fois une affaire personnelle entre des coureurs qui, pour la plupart, évoluaient récemment en équipe nationale et une question de prestige entre les différentes écoles de ski locales.

Et le spectacle est à la hauteur de l'événement – un opéra d'encouragements accompagne les finalistes jonglant dans les piquets de slalom, entre deux serpentins pourpres de spectateurs. Bref, les dirigeants de Vail, station au demeurant sous influence autrichienne comme beaucoup d'autres aux Etats-Unis, ont compris ce qui s'était passé au moment de la remise des prix.

Compétition et enseignement

En revanche, l'intérêt de la démonstration n'a pas échappé à des Canadiens, qui ont fait des offres de service au syndicat pour les prochains challenges. Mais le millésime 1986 ne fera pas seulement date parce qu'il a eu lieu dans les Montagnes rocheuses. Il a en effet été l'occasion d'une réconciliation entre deux branches fondamentales du ski, la compétition et l'enseignement.

Traditionnellement, ce sont les membres des équipes nationales qui ouvrent les slaloms des challenges.

Il y a peu, lorsque les résultats de ces coureurs étaient médiocres, ceux-ci passaient dans un silence glacial, les moniteurs ne se reconnaissant plus dans cette génération perdue de champions. L'hiver dernier a vu les Français renouer avec la victoire en équipe du monde grâce à Didier Bouvet et flirter avec les podiums grâce à Daniel Mougel. Cela a suffi pour que la base enseignante retrouve confiance dans l'élite de la course. L'enthousiasme avec lequel les moniteurs ont suivi les championnats de slalom parallèle en a été la preuve.

Comme le président du Syndicat des moniteurs, Bernard Chevalier, avait eu la bonne idée d'inviter toutes les générations de champions depuis Emile Allais jusqu'à Périne Pelen à cette semaine américaine, l'osmose entre les anciens et les jeunes, qui n'arrivait plus à se faire depuis quelques années, a pu être à nouveau réalisée à des milliers de kilomètres des Alpes.

ALAIN GIRAUDO.

RUGBY

Tournée au noir

Une équipe de l'hémisphère Sud, composée de six Néo-Zélandais, cinq Australiens et quatre Sud-Africains, a écrasé, samedi 19 avril à Twinckenham (Angleterre), une sélection formée de joueurs du Tournoi des cinq nations (32 à 13), à l'occasion d'un match célébrant le centenaire de l'International Rugby Board. Mercredi 16 avril, les joueurs des antipodes avaient déjà battu les « lions » britanniques (15 à 7) à Cardiff (Pays de Galles).

Une pareille déculottée est infamante, même si elle reflète assez bien le fossé désormais creusé entre deux rugbys aux antipodes : le jeu rabougri, frileux et sans génie des îles britanniques face à la santé insolente d'un rugby plein et délié, « à l'australienne ». Malgré l'appoint de quatre joueurs français (Blanco, Sella, Condom et Rodriguez) dont le cœur est acquis au style sudiste, les Nordistes ont donc pris la pâtée samedi. Six essais de grand souffle à deux. Un score qui aurait suffi à ternir la fête dans le temple du rugby, si cela n'avait déjà été fait par l'annonce, quelques jours auparavant, d'une tournée pirate des All Blacks néo-zélandais en Afrique du Sud.

L'initiative prend à contre-pied l'International Board, créé il y a cent ans pour veiller sur les tables de la loi rugbystique. Les honorables « gros pardessus » (de tweed) avaient cru réaffirmer leur mainmise sur ce sport en réunissant, pendant toute la semaine dernière, les huit nations membres du Board (1) pour le congrès du centenaire, non pas à Londres mais à Heytrop Park, à deux pas du collège de Rugby, c'est-à-dire au centre du monde ovale. Leur pouvoir, déjà ébranlé par l'organisation d'une Coupe du monde qu'ils n'ont pas appelée de leurs vœux, se trouve menacé par le coup de force des joueurs néo-zélandais.

Annulée l'an dernier en raison de la politique raciale du régime de Pretoria, la tournée officielle est devenue clandestine. Une tournée au noir, voulue et organisée par de prestigieux joueurs All Blacks, tel Andy Haden, trente-cinq ans, pour qui les occasions de se mesurer aux Springboks sud-africains sont devenues rares. Mise avec son pays au ban d'infâmie, la South African Rugby-Football Union ne participera pas, en effet, à la Coupe du monde organisée en juin 1987 en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Dans la plus pure tradition des films d'espionnage, une vingtaine de joueurs néo-zélandais, répartis en plusieurs « commandos », ont donc quitté discrètement leur pays en début de semaine dernière, via Sydney ou Hong kong. Accompagnés de Colin Meads et de Ian Kirkpatrick, deux anciennes gloires des antipodes, les « rebelles » sont arrivés, jeudi 17 avril, à Johannesburg, où ils seront rejoints cette semaine par leurs compatriotes accourus directement des cocktails londoniens. Mercredi 23 avril, ils disputeront contre les Gazelles (espoirs Springboks) le premier des douze matches – dont quatre tests – prévus jusqu'au 31 mai.

Leur départ en douce pour le pays de l'apartheid a fait grand bruit à Auckland. M. David Lange, premier ministre néo-zélandais, s'est étranglé : *« Le rugby est désormais privé de respectabilité. »* Dix des onze fédérations régionales ont envoyé à M. Ces Blazey, président de la fédération néo-zélandaise, un télégramme musclé le pressant d'intervenir.

A Londres, celui-ci joue la montre : *« Nous réunirons notre conseil pour décider des sanctions à prendre. »* Il est aidé en cela par le mutisme embarrassé des autres dirigeants du rugby mondial. Officiellement réunis à huis clos au siège du Board, à l'East India Club, pour l'annuel époussetage des règles, les huit ne pourront éviter de réagir au coup ainsi porté à l'institution du rugby.

Menaces sur la Coupe du monde

L'absence de sanctions contre les pirates aux maillots noirs serait lourde de conséquences. La Coupe du monde serait sans doute boudée par plusieurs pays hostiles à la politique ségrégationniste de l'Afrique du Sud (Australie, Zimbabwe, Roumanie, etc.). La même menace pèserait sur les Jeux du Commonwealth, cet été à Edimbourg, de la part des pays africains. Même si Colin Meads pouvait, jeudi 17 avril, espérer *« la mansuétude de notre président »*, il devra sans doute affronter l'intransigeance des responsables britanniques de l'International Board. A leurs yeux, les joueurs néo-zélandais se sont rendus coupables d'un crime plus grave que le flirt avec l'apartheid. Ils ont mis le sacro-saint amateurisme dans leur poche, avec une bonne pincée de dollars par-dessus.

Officiellement invité par la seule région du Transvaal – pour ne pas mettre en porte à faux M. Dannie Craven, président de la Fédération sud-africaine qui siège actuellement à Londres, – chaque joueur aurait touché 110 000 rands, soit 440 000 francs, pour cette tournée. Cela a été démenti par Colin Meads, mais le spectre du professionnalisme suffit à faire dresser les cheveux sur la tête des vieux messieurs du Board. Ils pourraient ne pas pardonner à l'Afrique du Sud d'avoir utilisé cet argument trivial pour rompre son isolement. Surtout les Anglais, qui ont poussé le zèle amateur, l'angélisme ou la provocation jusqu'à inciter leurs joueurs sélectionnés pour les matches du centenaire à renoncer aux 14 livres sterling quotidiennement et réglementairement allouées par le Board à tout joueur en tournée.

L'hypocrisie compassée qui baigne les instances internationales du rugby ne peut que compliquer les choses. Tandis que le Board fêtait son centenaire par le match que l'on sait, le même jour, à Johannesburg, les manifestations du centenaire de la ville étaient clôturées par un match de rugby opposant l'équipe du Transvaal à une sélection du « reste du monde ». L'International Board avait donné sa bénédiction pour cette rencontre. On comprend qu'il prenne aujourd'hui le temps de la réflexion avant de sévir. Dans l'équipe du reste du monde, invitée officiellement au pays de l'apartheid, figuraient sept des Néo-Zélandais qui, à partir de mercredi, seront déclarés « rebelles ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Angleterre, Ecosse, Irlande, Pays de Galles, Australie, Nouvelle-Zélande, République sud-africaine et, depuis dix ans seulement, la France.

BOXE

Spinks fait bon poids



Sept mois après avoir été le premier poids mi-lourd de l'histoire à devenir champion du monde des lourds, Michael Spinks, vingt-neuf ans, a conservé son titre, samedi 19 avril à Las Vegas, en battant difficilement aux points Larry Holmes, plus vieux de sept ans mais plus lourd de 8 kilos.

CYCLISME

Argentin passe les rampes

Coureur intermittent mais efficace à ses heures, l'Italien Moreno Argentin excelle dans les courses au profil tourmenté. Après un début de saison effacé, il a fait une réapparition spectaculaire en remportant, dimanche 20 avril, le très difficile Liège-Bastogne-Liège, qu'il avait déjà gagnée l'an dernier. Preuve que la classique belge, avec son profil en dents de scie, convient à son style.

Comme en 1985, le routier transalpin a trouvé sur sa route un Criquelion ambitieux et agressif, qui évoluait, lui aussi, sur un parcours à sa mesure. Cependant, en dépit de ses démarrages à proximité du but, l'ancien champion du monde n'a pas réussi à surprendre Argentin ; lequel s'est aisément imposé au sprint. Les deux hommes avaient contre-attaqué dans la côte de la Redoute, à 35 kilomètres de l'arrivée, afin de rejoindre Van der Poel et le Norvégien Pedersen, qui s'étaient détachés peu avant.

Disputée par un temps froid et pluvieux, Liège-Bastogne-Liège a donné lieu à une longue épreuve par élimination, les nombreuses rampes réparties sur une distance de 252 kilomètres ayant progressivement laminé le peloton. Parmi les nombreux abandons figuraient Hinault et Fignon, victimes des mauvaises conditions atmosphériques.

J. A.

BOXE FRANÇAISE

Un art martial en chaussons

De notre envoyé spécial

Rennes. – Moribonde depuis un demi-siècle après des années de faste, la boxe française effectue un retour percutant dans les sports de percussion. *« Entre la boxe anglaise en crise et les sports de combat nationaux d'origine asiatique, il y a une place à prendre »*, soutient Pierre Gayraud, président de la FFBS (Fédération française de boxe française-savate). L'idée qu'il poursuit après Pierre Baruzy, son prédécesseur : restaurer dans le monde le crédit et l'audience de cet art martial typiquement français.

Une première étape est franchie cette saison avec l'organisation d'un championnat d'Europe dont les demi-finales ont eu lieu samedi 19 avril à Rennes. En 1982 et 1983, les amateurs avaient dû se contenter d'une simple Coupe entre nations européennes. Faute de combattants. Cette fois, neuf pays briguent les huit titres. Le public suit. On attend plus de 3 000 connaisseurs à Coubertin, le 23 mai prochain, pour les finales. A Rennes, la dynamique Ligue de Bretagne était parvenue à en rassembler 700. Résurrection d'une discipline échappée des oubliettes de l'Histoire.

La boxe française doit tout à Charles Lecour. Ce professeur parisien de savate eut l'idée de marier les techniques de pied qu'il enseignait avec celles des coups de poing de la boxe anglaise. Il venait d'inventer un produit bien français où les armes du noble art britannique s'encanaillaient aux côtés d'autres moins aristocratiques mais aussi efficaces. Les voyous de barrière de Paris furent parmi les premiers à adopter ce nouveau sport de combat et à fréquenter des salles spécialisées. Ils y furent rejoints plus tard par les gens de la bonne société séduits par ce pugilat aux règles codifiées. Dumas père et fils, Théophile Gautier et bien d'autres les imitèrent.

L'apogée fut atteint au début du siècle. Puis ce fut le trou. La boxe française perdit du terrain au profit de sa rivale venue d'outre-Manche et disparut du paysage sportif entre les deux conflits mondiaux. Elle ne survécut que dans quelques foyers. En France, en Belgique où le maître Joseph Charlemont avait fait école, à Gênes, enfin, escale en Méditerranée des marins adeptes du chausson marseillais (autre dénomination de la savate).

A la conquête du Japon

Dès sa création, en 1974, la FFBS a compris que, pour relancer son sport en France, il lui fallait aussi l'exporter. Elle est donc partie à l'abordage, d'abord de nos voisins, puis de plus en plus loin. Toutes les opportunités ont été saisies pour recruter et former des professeurs étrangers, qui ont, chez eux, élargi ensuite le cercle des émules. Les Pays-Bas, la Yougoslavie, le Sénégal ont été ralliés à la cause, suivis de la Grèce, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne. On recense aujourd'hui plus de 45 000 pratiquants en Europe, dont plus de la moitié en France.

Depuis deux ans, la savate s'est même lancée à la conquête du Japon. Y faire germer un art martial étranger paraît relever du défi. Pierre Gayraud estime que la boxe française doit s'implanter en Asie pour affirmer ses prétentions au plan mondial et que le Japon constitue une excellente tête de pont.

Malgré ces récents développements internationaux, les combattants tricolores n'ont pas encore croisé sur les rings des adversaires susceptibles d'entraver sérieusement leur chemin. A Rennes, la technique de coups et la science pugilistique des Français leur ont permis de rafler tous les titres. Pire, Richard Sylla, le numéro un français et mondial, n'a plus de rivaux supportant la comparaison. Privé de combat, il tire aussi maintenant en professionnel de la boxe anglaise. Un comble !

PATRICK DESAVIE.

GOLF

Le club des Suédois

Le quadragénaire sud-africain John Bland a remporté dimanche 20 avril, l'Open de Cannes-Mougins, en devançant lors de la dernière journée le favori de l'épreuve, l'Espagnol Severiano Ballesteros : 276 (68 + 71 + 70 + 67) à 280 (70 + 69 68 + 73). Surprenant leader le premier jour, le Suédois Personn a terminé treizième et son compatriote Forsbrand neuvième. Le premier Français, Michel Tapia, est trente-cinquième.

Correspondance

A l'Open britannique de Sandwich, au mois de juillet dernier, Anders Forsbrand, un Suédois, se classe huitième, à trois points du vainqueur. Jamais, dans l'histoire du golf, un Suédois ne s'était distingué de la sorte.

Aucun Suédois jusqu'ici n'a triomphé, bien sûr dans un tournoi majeur de golf. Pourtant, les cinq Suédois ayant obtenu la carte officielle d'accès au circuit européen : Forsbrand, Magnus Personn, Ove Sellberg, Mats Lanner et Peter Carspo, surtout les trois premiers nommés, sont là et bien là. Ils occuperont, à n'en pas douter, une place de choix dans les cinq années à venir. Cela sera fait sans locomotive phénoménale. Il n'y a pas, pour l'instant, de Borg sur les greens, même si Forsbrand, Persson, qui n'a que vingt ans et Sellberg, sont manifestement doués. Jan Blomquist, la quarantaine réfléchie, un brin austère, est leur entraîneur itinérant plein temps – le seul sur le circuit – depuis trois ans. Il est rémunéré surtout par la société Saab, sponsor principal du golf suédois, mais aussi par la Fédération suédoise et la PGA (Association de golfeurs professionnels).

Pour Blomquist, le golf devra bientôt commencer à vivre avec son époque. La domination britannique, avec ses privilèges, ses grands talents, devra à l'avenir se rationaliser. *« La Suède,* dit-il, *avec ses 175 clubs, ses 125 000 joueurs et son circuit national de 16 joueurs, dont les prix (6 millions de francs) se sont multipliés par six en quatre ans, sera le corset du golf nouveau. Ce golf-là, sera moins insulaire, ouvert aux multiples recherches. »*

Il faudra combler l'écart qui existe entre le golfeur et d'autres athlètes professionnels, explique-t-il en martelant ses mots. *« En plus du pur technicien de la frappe, le golfeur a besoin également d'un psychologue. Le « swing » le plus hachuré s'effritera sans une réelle stabilité émotionnelle chez les golfeurs, sans un sens de l'organisation. »*

Irrités, les Britanniques l'ont accusé d'être justement *« trop organisé »*. *« Une réaction de gens ultra-conservateurs. Etre pauvres et mal organisés n'est pas indispensable à la réussite »*, ironise-t-il. *« Pour un Suédois, manger correctement n'atténue en rien sa faim de victoires ».*

Ancien entraîneur de hockey sur glace et de hand-ball, Blomquist n'apporte pas seulement son éclectisme au monde autarcique du golf, mais aussi le sens aigu de l'esprit d'équipe que l'on trouve chez les tennismen suédois. *« Un homme est fort. Cinq hommes sont plus forts encore »*, nous dira-t-il, un rien sentencieux.

Les joueurs l'approuvent. Mats Lanner, par exemple, gardera un souvenir positif de Cannes malgré deux parcours catastrophiques, car Forsbrand et Persson ont bien joué, terminant neuvième et treizième. Les parcours funestes de Lanner seront analysés, ainsi qu'une foule de données quotidiennes allant des statistiques du jeu propre (longueur moyenne des *putts*, nombre de greens atteints en coups réglementaires) jusqu'à l'adaptation de chaque joueur à des conditions atmosphériques différentes. A Stockholm, l'ordinateur ainsi « alimenté » aidera à affiner la préparation de chacun.

« On n'apprendra pas comment taper dans la balle, mais on cernera mieux les conditions optimales pour le faire », commente Blomquist. Et d'enchaîner : *« D'ici cinq ans, j'espère avoir, grâce à mes méthodes, deux Suédois dans les vingt premiers en Europe. »*

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SPORT-PROTOTYPE (ex-endurance)

La Porsche 962 du team Rothmans pilotée par l'Allemand de l'Ouest Hans Stuck et le Britannique Derek Bell a remporté la première épreuve du championnat du monde de sport-prototype qui s'est déroulée dimanche 20 avril sur le circuit de Monza (Italie), devant la Lancia-Martini des Italiens De Cesaris-Nannini.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PRODUCTION

Le Toulousain Xavier Lapeyre, sur Audi 200 Quattro Turbo, a remporté la deuxième épreuve du championnat de France des voitures de production, dimanche 20 avril, à Lédenon (Gard). C'est la première fois dans les annales du sport automobile qu'une transmission intégrale l'emporte sur un circuit.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Phase finale, troisième tour retour)

Villeurbanne b. *Saint-Etienne	92-91
*Orthez b. Tours	97-71
Limoges b. *Challans	85-80
Antibes b. *Monaco	95-76

Classement. – 1. Orthez, 18 ; 2. Challans, Villeurbanne, 16 ; 4. Antibes, Monaco Limoges, 15 ; 7. Saint-Etienne, 14 ; 8. Tours, 11.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE Deuxième division (FINALE ALLER)

*Racing b. Saint-Etienne	3-2

(retour samedi 26 avril)

Barrage aller

Mulhouse b. *Alès	2-0

(retour vendredi 25 avril).

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE Dernière journée

*Stella St-M. et USM Gagny	21-21
*USAM Nîmes b. US Dunk.	25-18
SMUC b. *US Créteil	29-28
*Stade Messin EC b. US Ivry	22-20
*ACBB et Paris UC	22-22

Classement. – 1. Gagny, 50 ; 2. Nîmes, 44 ; 3. Marseille, 44 ; 4. ACBB, 39 ; 5. St. Messin, 34 ; 6. Saint-Maur, 34 ; 7. Créteil, 33 ; 8. Ivry, 31 ; 9. Paris UC, 26 ; 10. Dunkerque, 25.

Rugby

COUPE DE FRANCE (Huitièmes de finale)

Tarbes b. Castres	15- 6
Grenoble b. Biarritz	31- 9
Béziers b. Graulhet	37-28 a. p.
Toulouse b. Tulle	36- 3
Narbonne b. Agen	24-21
Hyères b. Pau	17- 6
Déjà joués (14 avril) :	
Aurillac b. Valence-d'Agen	26-19
Bergerac b. Brive	33- 6

Tennis

L'Espagnol Emilio Sanchez a remporté le tournoi de tennis de Nice, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de 85 000 dollars, en battant, dimanche 20 avril en finale, l'Australien Paul McNamee en deux sets, 6-1, 6-3.

le responsable du développement

des nouveaux services bancaires dans un établissement bancaire dynamique du SUD-EST (300 p.).
Solidement implantés chez les particuliers, nous nous ouvrons aux artisans, commerçants, professions libérales et entreprises. Venez développer l'apport de nos nouveaux crédits à ces nouvelles clientèles.

Sup de Co par exemple, vous avez une solide expérience du financement des entreprises. Homme de terrain, sachant négocier et entraîner l'équipe que vous constituerez à terme, venez prendre chez nous un nouvel élan qui vous conduira à des responsabilités plus stratégiques.

Notre consultant, D. Martinon, vous remercie de lui écrire à Grenoble (réf. 3810 LM).

CREDIPAR

importante société financière privée, filiale à parité des Groupes SOVAC et PEUGEOT, spécialisée dans le financement aux particuliers et occupant l'un des tous premiers rangs dans son secteur d'activité, cherche pour PARIS 8e

un auditeur interne

Sous l'autorité de la direction générale et dans un environnement très informatisé, venez réaliser des missions d'audit opérationnel et d'audit de management, apportez des éléments de diagnostic et d'amélioration, participez régulièrement à des réunions de synthèse et de coordination avec les directions fonctionnelles.

C'est un excellent tremplin pour un jeune cadre,28 ansminimum, formation supérieure,ayant 2 à 4 ans d'expérience d'audit en cabinet,en entreprise ou dans une banque et souhaitant exercer ultérieurement des responsabilités plus directes.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4818 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

TELIC-ALCATEL

Les nouveaux communicants ont du génie

POUR LA GESTION!



filiale C.G.E., est présent dans 40 pays. Avec un C.A. supérieur à 2 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des premiers dans le monde sur ce marché en forte expansion : la communication d'entreprise.
Notre effectif est de 3.000 personnes, réparties essentiellement en Alsace et en région parisienne.
Notre croissance importante et notre développement international nous amènent à renforcer en permanence nos équipes par de jeunes talents mobilisés par nos impératifs : innovation et goût d'entreprendre.



DEUX JEUNES CADRES COMPTABLES

- *L'un sera chargé de la centralisation de la comptabilité générale : bilans, comptes d'exploitation.*
- *L'autre aura pour mission d'établir les prix de revient des ventes : calcul des marges commerciales, suivi comptable des magasins commerciaux répartis sur plusieurs sites.*

De formation DECS, ESCAE ou IECS (option comptabilité-finances), vous êtes débutant ou vous avez une première expérience professionnelle. D'intéressantes perspectives de carrière peuvent vous être proposées au sein de la Société ou de ses filiales.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.

Si vous êtes intéressé par l'une de ces missions, merci d'adresser votre C.V. à B. CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines - Confidentialité assurée.



TELIC-ALCATEL 206, ROUTE DE COLMAR - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX

Cardif, une des toutes premières sociétés d'assurance-vie et de capitalisation du secteur privé, réputée pour la qualité et la rigueur de ses produits, recherche

un fiscaliste confirmé

Bénéficiant de larges responsabilités et d'une forte autonomie, il se verra confier :
- les études et commentaires sur l'évolution de la réglementation fiscale liée à l'épargne et à l'assurance,
- l'élaboration de montages fiscaux adaptés aux besoins de notre clientèle (grandes entreprises et particuliers).

Ses interlocuteurs seront les responsables des principaux services de l'entreprise et les directeurs financiers et fiscaux de nos partenaires (grandes entreprises, grands cabinets de courtage, conseil en gestion de patrimoine et résaux bancaires...).

Outre d'excellentes qualités relationnelles et une forte créativité, le candidat recherché devra justifier d'une formation supérieure et d'une expérience de plusieurs années acquise dans l'administration fiscale, un cabinet de conseil fiscal ou dans le service fiscal d'une grande entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 344 à Madame Barjolin, Compagnie Bancaire, Service Orientation-Recrutement, 5 av. Kléber 75116 Paris.

CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

Crédit Mutuel
DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE-OUEST

Pour répondre aux aspirations du Groupe nous recherchons un collaborateur dont les compétences et les besoins de réalisation professionnels et personnels trouveront leur réponse dans la fonction de

DIRECTEUR DES ACTIVITES FINANCIERES (H.F)

Il est l'animateur d'un groupe de cadres et d'une équipe (50 personnes) envers lesquels, il pratique un **management ouvert et participatif.**

Il assure avec cette équipe, la gestion de la trésorerie, des placements financiers - des produits d'épargne et de services ; il est responsable de ses choix en matière d'intervention et de correspondants dans le cadre de la politique générale du Groupe.

Créatif et compétent, son expérience lui permet de participer à la conception de nouveaux produits, de leur définition et de leur diffusion en liaison avec le Directeur du Développement.
Il concourt pour son domaine, à l'information et la formation des personnels du Réseau (produits et fiscalité).

La fonction est attractive et évolutive.

Solide formation de base type ESSEC - ISSEC - HEC - Ecole de Commerce (option Finances/gestion) - 40 ans mini. Une expérience bancaire dans le domaine financier est indispensable.

Ecrire s/réf. 570M, lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et rémunération actuelle CD/RH-CEIP, La Guilbaudière, boulevard Marcel Paul 44800 Saint-Herblain. Tél.40.94.79.94. Réponse et discrétion assurées.

GROUPE FINANCIER DE 1er PLAN

RECHERCHE
JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRME

Le service juridique et fiscal, structuré en équipes spécialisées, propose aux départements de l'Etablissement et aux sociétés du Groupe, un ensemble de prestations tant en matière d'études que de gestion.

Le titulaire du poste aura pour principales responsabilités :
- l'animation et la coordination des travaux juridiques,
- l'examen, en liaison avec les services concernés, de projets législatifs ou réglementaires et plus généralement la conduite d'études juridiques de fond sur des sujets susceptibles d'avoir des répercussions sur l'activité de l'Etablissement ou sur celle des sociétés du Groupe,
- de représenter le service lors de réunions tant au sein de l'Établissement qu'à l'extérieur.

Pour ce poste aux larges responsabilités nous souhaitons rencontrer un juriste de haut niveau, titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en droit des affaires, d'une formation complémentaire en économie et ayant 5 à 10 ans d'expérience de l'entreprise si possible dans le domaine bancaire.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions s/référence 6091 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

BANQUE à taille humaine, filiale d'un grand groupe industriel français, recherche pour son

SERVICE COMPTABILITE
un cadre classe VI

Rattaché au chef du service, il sera responsable du développement de certains projets et de l'élaboration des schémas comptables et de leurs évolutions.
Les candidats auront un diplôme de gestion (grande école ou maîtrise) et une expérience en comptabilité bancaire.
Sens de l'organisation, créativité et goût des contacts sont nécessaires pour occuper ce poste.
Enfin, les possibilités d'évolution sont importantes.

Adresser C.V. et prétentions sous référence LC/CB à CCE
14, rue Lincoln - 75008 PARIS

GL GROUPE LINCOLN

Organisation et Publicité



Importante collectivité publique (1 000 agents - un budget de 2 milliards) souhaite s'attacher les services d'un

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU HF

Chargé auprès du Directeur Général des services, d'une mission de conseil et d'orientation dans les domaines de l'organisation et de l'animation économique.

Le candidat justifiant d'un haut niveau de formation, devra apporter la preuve d'une expérience réussie dans les domaines de l'organisation, de la gestion et de l'animation.

Nous vous remercions de faire part de votre candidature complète (C.V. détaillé + photo) à notre cabinet s/réf. 113, qui lors d'un premier contact vous communiquera toutes informations sur ce poste,



G.P.A. Conseil/Nicole Ferville
60, rue des Tiercelins
54000 NANCY.
Réponse et discrétion assurées.

Pierre Lichau S.A.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche

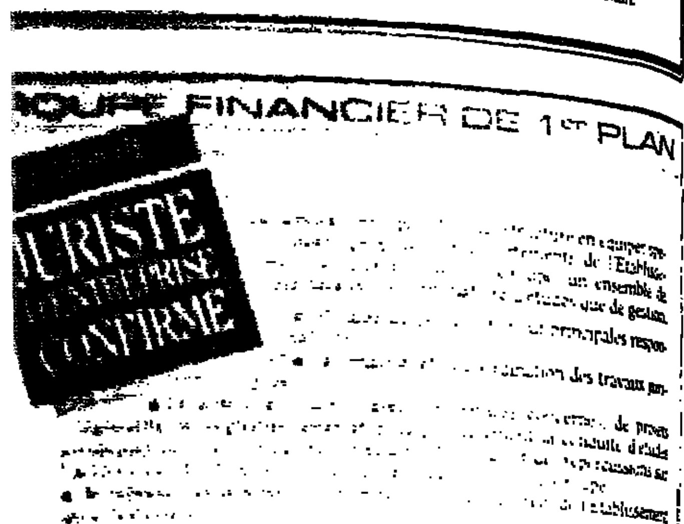
Responsable plan et procédures comptables

intégré au département comptabilité-budget, il sera chargé :
- d'assister les services comptables décentralisés dans l'élaboration de leurs procédures comptables,
- d'examiner les procédures qui lui seront soumises,
- de contrôler la mise à jour des cahiers de procédures et le respect de leur application,
- de gérer la nomenclature comptable générale de l'Etablissement.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un diplômé d'études supérieures (Bac + 4) titulaire du certificat de révision comptable et ayant une expérience d'environ 5 ans en cabinet ou dans une entreprise de taille importante intervenant de préférence sur le marché financier ou bancaire.

Merci d'adresser C.V. et prétentions s/réf. 6090 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.







Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

Attaché à la Direction Financière

Un Poste Tremplin

Animé par une Direction innovatrice, dynamique, exigeante, notre Etablissement Financier connaît une croissance régulière.
Aussi notre Directeur Financier souhaite-t-il s'adjoindre un collaborateur direct pour lui confier des responsabilités opérationnelles portant principalement, dans un premier temps, sur les études et la gestion de trésorerie des sociétés du groupe, ainsi que la participation au montage de nouveaux produits financiers. La réussite dans ces missions doit le conduire à moyen terme à une fonction de Direction de filiale.
Ce poste de confiance intéresse un jeune professionnel de la gestion d'entreprise, de formation Grande Ecole Commerciale. Il a déjà 2 à 4 années d'expérience dans une fonction similaire, de préférence en entreprise, si possible une pratique de l'informatique en temps réel.
Sa personnalité, ses capacités à analyser, dialoguer, animer seront les critères déterminants du choix.
Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 16 8306 M, à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

AUDIT OPERATIONNEL — Lyon

pour un diplômé d'Etudes Supérieures de Gestion

Bénéficiant d'une expérience d'un ou deux ans, vous avez l'ambition d'utiliser toutes les connaissances que vous avez acquises.
De par sa vocation diversifiée, l'Audit vous intéresse car vous pensez y trouver une réponse à votre attente.
De surcroît, si la fonction est jeune et si son dynamisme trouve un écho auprès de la Présidence et de la Direction Générale, vous y voyez un moyen de saisir rapidement des opportunités.
La Société Lyonnaise de Banque vous offre de rejoindre les rangs de son Inspection Générale, créée il y a trois ans dont le champ d'intervention est très large. Qu'il s'agisse des unités d'exploitation, des grandes fonctions de l'entreprise ou des filiales, elle est associée à la réflexion de la Direction Générale sur les grands problèmes du moment.

Après trois à cinq ans d'activité sur le terrain, votre expérience vous permettra de prétendre à des postes d'encadrement dans un groupe du réseau d'exploitation ou dans une Direction fonctionnelle selon vos aspirations et vos possibilités.
Déplacements sur le Sud-Est de la France : 40 % de votre temps.
Si avant de déposer votre candidature, vous souhaitez un contact direct, Philippe DUCHENE, le responsable de l'Audit attend votre appel au 78.92.02.39.
Votre candidature est à adresser à la Société Lyonnaise de Banque, Direction des Relations Humaines, 8 rue de la République, 69001 Lyon.

groupe cic — média-system

Fonction clé d'une division de 1200 pers.

CONTROLEUR DE GESTION

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb. La Division Batteries Automobiles possède 4 unités de production, réalise 770 millions de Francs de C.A. et emploie 1200 personnes.

Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur de la Division et en liaison fonctionnelle avec la Direction Financière de la Société. Il participe à l'élaboration et au suivi des différents budgets, à l'analyse des résultats et des coûts de fonctionnement, aux études d'investissement. Il met en place des procédures et agit en véritable conseil des opérationnels pour tous les problèmes de gestion.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un professionnel d'environ 30 ans, de formation supérieure : Ecole de Commerce ou Ecole d'Ingénieurs. Il justifie d'une expérience d'au moins 3 ans acquise en milieu industriel.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence M 19/431 AD, à

EGOR S.A.
8 rue de Berri - 75008 PARIS

CIGIE — egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

BANQUE IMPLANTEE A BOULOGNE

(M° Pont de Sèvres)
filiale d'un grand groupe industriel recherche un

CADRE GERANT DE PORTEFEUILLE

Il aura deux missions principales :
- *gérer les capitaux sous mandats (portefeuilles personnalisés, fonds communs de placements),*
- *assurer contacts et conseils auprès de la clientèle directement ou par l'intermédiaire des agences.*

Il s'appuyera sur une équipe administrative chargée du suivi des opérations titres et trésorerie.

Ce candidat aura exercé des fonctions similaires dans une banque ou chez un agent de change.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9674 à VALENS CONSEIL BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

BANQUE IMPLANTEE A BOULOGNE

(M° Pont de Sèvres)
filiale d'un grand groupe industriel recherche un

CADRE RESPONSABLE ADMINISTRATIF TITRES

Il aura pour mission :
- *la gestion des opérations financières sur le portefeuille de la banque :*
  - *comptabilisation, achat-vente de titres sur le marché français et étranger,*
  - *relations avec la comptabilité, la trésorerie banque et la caisse-titres,*
  - *suivi des positions MATIF,*
- *la gestion du service titres clientèle, hors conservation titres :*
  - *notes de procédures, fiscalité...,*
- *l'encadrement de l'équipe back-office (3 personnes).*

Ce candidat aura une expérience confirmée dans une fonction similaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9672 à VALENS CONSEIL BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

L'AIR LIQUIDE

Spécialiste mondial des gaz industriels
recrute

FINANCIER

pour la ***DIRECTION FINANCIÈRE DU GROUPE***
Il participera aux études financières, assistera les Divisions et les filiales dans leurs opérations de Commerce Extérieur, préparera et assurera la mise en place de financements en France et à l'Etranger.
Diplômé d'une ***Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, il*** *a impérativement au-moins* ***4 ans d'expérience*** *dans une Direction Financière d'Entreprise ou dans une Banque.*
(Référence FM)

AUDITEUR

des exploitations du Groupe en ***AFRIQUE, PROCHE ET MOYEN-ORIENT.***
- *Il effectuera les Audits des 27 Sociétés des 20 pays de la zone.*
- *Il participera à la mise en place et assurera l'application des procédures de gestion du groupe et contribuera au développement et au contrôle de l'****Outil Informatique.***

Impérativement diplômé d'une ***Ecole de Commerce,*** *(HEC, ESSEC, SUP. de CO PARIS) et possédant un* ***DECS,*** *il aura* ***une expérience d'au-moins 2 ans d'Auditeur d'Entreprise.***
Une connaissance des pays en voie de développement sera un atout supplémentaire.
De fréquents déplacements à l'Etranger sont à prévoir.
(Référence A DIM)

Ces deux postes basés au Siège Social à ***Paris 7e***
nécessitent une ***bonne connaissance de l'Anglais.***

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

Adresser lettre manuscrite C.V. avec photo en précisant votre rémunération actuelle et en rappelant la référence du poste à ***L'AIR LIQUIDE***
D.R.H.P. 75, quai d'Orsay, 75321 PARIS Cedex 07

Jonction

Marketing direct pour un junior entreprenant

Cardif spécialisée dans le domaine de l'épargne, des placements et de la retraite, est devenue l'une des toutes premières sociétés d'assurances-vie et de capitalisation du secteur privé.
Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce, vous avez acquis de préférence une première expérience dans le secteur marketing direct.
Venez vous associer à notre développement en rejoignant notre équipe VPC.
Vous aurez à négocier et à monter avec nos partenaires (banques, fichiers...) des opérations de marketing direct : propositions et présentations de projets, contacts avec les agences, montage et suivi techniques, analyses qualitatives et quantitatives de résultats.
Vous avez le tempérament et la rigueur d'un entrepreneur, vous êtes pragmatique, créatif et autonome, venez rejoindre le service VPC de Cardif, où vous pourrez développer votre excellent sens du contact avec nos partenaires internes et externes.
Pour cela, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous réf. 343 à Madame Barjolin, Compagnie Bancaire, Service Orientation-Recrutement, 5 av. Kléber 75116 Paris.



groupe de la compagnie bancaire

CADRES COMPTABLES

OCP REPARTITION : le leader de la distribution pharmaceutique, des chiffres qui parlent : + de 14 milliards de CA, 71 établissements, employant + de 5 000 personnes, 16 000 clients.

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT COMPTABILITES AUXILIAIRES

Vous animerez les services clients, fournisseurs, banques et réglements soit environ 60 personnes. ESC + DECS complet + 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Réf. CA

RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE ET QUALITE

Chargé de la comptabilité générale et de l'ensemble des traitements comptables préparant la consolidation du bilan du Groupe OCP, vous veillerez au respect des procédures et à la fiabilité des fonctionnements comptables.
Adjoint du responsable du département, vous dirigerez une équipe de 8 personnes.
DECS complet exigé + ESC ou expérience de quelques années. Réf. CQ

Nous vous remercions de nous adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence du poste choisi à OCP REPARTITION, Service Recrutement, 24, rue des Ardennes, 75019 Paris.



CONTESSE

Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

ENSAE, ISUP, DEA Maths

Capitalisez sur votre formation supérieure

Créée en 1973, CARDIF est une des premières sociétés privées d'assurance-vie et de capitalisation. Avec près de 250 collaborateurs (40% de cadres), CARDIF gère plus de 10 milliards *pour 250 000 dossiers.*

Cadre débutant de formation scientifique, nous vous proposons de valoriser vos connaissances en participant aux études financières et actuarielles pour des produits d'épargne et de retraite.

Au sein d'une équipe de haute technicité, vous collaborerez à la mise au point de nouveaux produits en vous appuyant sur des moyens informatiques très performants.

Par son ouverture sur l'ensemble de la société, ce poste a responsabilités offre à un candidat ambitieux et disponible une évolution rapide et très diversifiée.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 342 à Madame Barjolin, Compagnie Bancaire, Service Orientation-Recrutement, 5 av. Kléber 75116 Paris.

CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

Nous sommes un groupe immobilier et financier de tout premier plan. Notre développement est remarquable (1977 : 40 personnes, 1986 : 250 personnes) et notre diversification se poursuit (crédit, promotion collecteur, gestion locative,...)

Dans le cadre de cette expansion, nous recherchons

JEUNE AUDIT COMPTABLE HF

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE COMPTABLE

De formation supérieure (DECS ou équivalent), il possède une excellente maîtrise des techniques comptables informatisées (comptabilité générale, analytique et budgétaire), grâce à trois années passées dans un cabinet d'expertise ou dans un poste similaire.

La fonction consiste essentiellement en la réalisation de missions d'audit auprès des différentes sociétés du groupe, et la mise en place de procédures modernes.

Le candidat retenu devra disposer de réelles qualités d'écoute et de dialogue et s'imposera à terme comme notre animateur de cercles qualité.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. et photo sous référence 2310 au GROUPE ARCADE, Direction des Relations Humaines, 63 rue de la Victoire 75009 Paris.

groupe Arcade

AXIAL Publicité



la Villette — Cité des Sciences et de l'Industrie

Pour contribuer au développement de notre cité, notre Direction de la Valorisation et de l'Action commerciale crée une filiale pour vendre des produits divers allant du " gadget " au savoir-faire hautement technique. Elle cherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

Créateur de votre poste, vous avez pour mission la conception, la mise en place, la supervision et le contrôle du fonctionnement des structures et outils de gestion communs aux différentes activités commerciales.

Vos interlocuteurs privilégiés sont les responsables d'activités et les experts-comptables extérieurs.

Vous avez 28 ans minimum, êtes diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'une maîtrise de gestion et possédez tout ou partie du DECS. Votre expérience, d'une durée de 3 ou 4 ans, a été acquise dans un Cabinet d'audit - américain de préférence - ou dans le contrôle d'activités commerciales ou de grande distribution.

L'informatique de gestion et l'anglais enfin vous sont familiers.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 3087/M à Claudine FERRY-CLEMENT - Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM

Nous sommes un Groupe industriel français (1 000 personnes, 1 milliard de francs de CA, 15 filiales), spécialisé dans la fabrication d'emballages plastiques, utilisés dans la plupart des secteurs de notre économie. Auprès de notre Direction Générale, nous recherchons un :

Directeur Comptable Groupe

Basé à Paris 8ème — **env. 280 000 F**

Sa mission, essentiellement tournée vers la comptabilité générale, sera dans un premier temps d'harmoniser les procédures comptables du Groupe et d'assurer la consolidation mensuelle des états financiers de nos principales filiales.

Il aura autorité sur les équipes comptables de chaque société, les conseillera et supervisera l'établissement des bilans de chacune d'elles.

Agé d'environ 40 ans, excellent professionnel de la comptabilité, homme de terrain, vous avez exercé des responsabilités analogues, au sein d'un Groupe important, dans un environnement très informatisé.

Vous êtes autonome, avez le sens de l'organisation, de réelle qualités de Manager et êtes suffisamment disponible. Nous vous proposons de rejoindre une équipe de Direction dynamique, qui saura apprécier vos qualités de rigueur et de créativité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. CO551, à ERNST & WHINNEY Conseil, 150, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE A LA GESTION DES VENTES

VOUS ÊTES : diplômé de l'enseignement supérieur et âgé de 30 ans minimum. Vous disposez d'une expérience réussie d'environ 5 ans acquise de préférence dans le secteur des produits de grande consommation. Vous maîtrisez parfaitement les techniques et outils d'administration des ventes.

NOUS SOMMES : leader français sur un marché de produits d'équipement Grand Public (Chiffre d'affaires 1000 MF).

VOTRE MISSION : véritable responsable du suivi et de la gestion commerciale, vous assistez votre Directeur des Ventes et son équipe dans les domaines du traitement des commandes, de la logistique, de la gestion des contrats, du contrôle de la politique commerciale, etc.

Envoyez sous réf. : PH. 100 A, lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à HAVAS CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Exploitant entreprises

Banque - 250.000 F

Responsable marché PME - Une banque réputée en région parisienne et membre d'un groupe bancaire de premier plan, recherche son responsable du marché PME. Basé en très proche banlieue et intégré à la direction commerciale, il participera à l'élaboration de la politique commerciale sur ce marché spécifique et assurera le suivi de son application en liaison étroite avec le réseau et les autres départements de la banque. A l'écoute de la clientèle existante et potentielle de petites et moyennes entreprises, il étudiera l'évolution du marché, analysera la concurrence, concevra de nouveaux produits ou services, suivra les résultats correspondants et conduira toutes actions de formation et d'information permettant aux commerciaux de cette banque de se positionner en spécialistes de l'entreprise et de son environnement. Ce poste représente une promotion intéressante pour un exploitant entreprises, âgé de 29 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur ou justifiant d'un niveau équivalent, connaissant bien la clientèle PME/PMI (jusqu'à 150 millions de francs de chiffre d'affaires), motivé par l'animation, la conception d'actions et doté d'un sens réel des relations humaines. La rémunération annuelle brute, fonction de l'expérience offerte, sera de l'ordre de 250.000 francs. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R 9145M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY CEDEX - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Groupe français de distribution de matériels électroniques, en forte expansion, recherche pour une de ses filiales

Jeune Cadre Financier

(HEC - ESSEC - SUP de CO - IEP...)

possédant une expérience professionnelle en révision ou audit comptable.

Il s'agit d'une création de poste.

Ce collaborateur direct du Directeur Financier prendra en charge le développement de l'organisation des services administratifs et financiers.

Importantes perspectives d'avenir au sein de la société pour un candidat motivé et présentant une forte personnalité.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 2192 à Lévi Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

ORGANISME FINANCIER PARIS 8è
recherche

1 analyste financier

- 15 ans d'expérience.
- Issu Grandes Ecoles.
- Rémunération élevée.

1 analyste financier

- 2 ans d'expérience.
- Issu Grandes Ecoles.
- Rémunération motivante
- Progression de carrière rapide.

Tél. pour rendez-vous 42.93.22.11 Mme GRUET

P.R.

Nous recherchons pour notre siège à SAINT-OUEN (93) un

jeune responsable de crédit clientèle H/F

Au sein de la Direction Administrative, vous serez chargé :

- de la gestion des créances clients du groupe,
- de l'analyse financière et de l'évaluation des risques clients,
- de l'adaptation des procédures et systèmes de recouvrement de créances aux différentes structures de distribution.

En contact étroit avec les directions financières de nos clients, vous utilisez vos qualités de diplomatie, de rigueur et d'organisation pour optimiser vos résultats.

Vous êtes diplômé E.S.C. et justifiez d'une expérience réussie d'environ 3 ans dans le domaine du crédit-clients en entreprise. Une bonne connaissance de la grande distribution serait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à MARTINI et ROSSI - Direction des Services du Personnel
19, avenue Michelet - 93400 SAINT-OUEN



Organisation et Publicité

BANQUE PARISIENNE

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT, RECHERCHE

EXPLOITANT COMMERCIAL HF DE BON NIVEAU

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, devra développer et entretenir un portefeuille de clientèle.

Il sera diplômé de l'enseignement supérieur, il aura le sens de l'organisation et de la méthode et devra démontrer des aptitudes au travail en équipe.

Une expérience de l'exploitation bancaire *permettant une intégration rapide est une* condition indispensable pour postuler à cet emploi.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/réf. 9430/LM, à O.C.B.F. SERVICES 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS



VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MEDIA PA

DU CONTROLE DE GESTION... A LA DIRECTION FINANCIERE

UNE FILIERE A EXPLORER DANS L'YONNE

250 000 F +

Vous voilà diplômé d'une ESC complétée par un D.E.C.S., déjà nanti d'une première expérience du contrôle de gestion dans une unité de production (de préférence dans un contexte international). Vous parlez l'anglais couramment.

Aujourd'hui, vous souhaitez franchir une nouvelle étape. Vous savez ce que vous voulez : une mission vivante et variée, de nombreux contacts, des responsabilités d'encadrement.

Nous avons le poste qu'il vous faut. Ce que nous vous proposons ? De participer aux décisions de gestion de l'entreprise et d'assurer l'application des procédures de contrôle de gestion du groupe : préparation et suivi des budgets, élaboration des comptes d'exploitation, analyse des résultats, gestion de la trésorerie, etc... jusqu'à l'animation du service comptabilité (13 personnes environ).

Filiale d'un grand Groupe français à vocation internationale, nous ferons confiance à votre dynamisme, à votre volonté de réussir, à votre personnalité bien trempée et nous saurons reconnaître vos résultats par de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée), sous la référence 86518, à SELECOM - 226, rue du Fg-St-Honoré - 75008 PARIS.

Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA PA

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde



Seita
Débutez dans le contrôle de gestion

Société Nationale, 8 200 personnes, 7 milliards de F de CA, nous recherchons un jeune cadre, pour lui confier, après une période d'intégration au MANS, une fonction de gestionnaire dans l'un de nos établissements en France.
En toute responsabilité, vous établirez les procédures et organiserez les circuits correspondants. Vous préparerez les budgets conformément aux objectifs de la Direction Générale. Vous présenterez les résultats mensuellement et trimestriellement ; vous les analyserez et réagirez aux écarts. Enfin, vous saurez faire face solidairement aux divers problèmes posés à l'équipe dirigeante dont vous faites partie.
23 ans environ, maîtrise de gestion en poche ou ESCAE, outre vos qualité de contact et votre sens du travail en équipe, vous manifestez un goût certain pour la technique et l'acquisition de nouvelles connaissances. Mobilité géographique impérative.
Merci d'adresser, lettre, CV et photo sous référence 7349 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom Membre de Syntec

SOURCES

Nous appartenons à un important groupe d'assurances à Paris et nous recherchons notre

Responsable du département comptabilité
220 000/240 000 F annuels

- Vous êtes titulaire du DECS avec un niveau maîtrise de gestion ou école de commerce,
- vous pouvez justifier d'une expérience d'au moins 5 ans,
- notre équipe de Direction est prête à vous accueillir et à vous confier la gestion comptable et la mise en place d'un contrôle de gestion ... pour commencer.

Votre avenir nous intéresse ...
Intéressez nous en adressant lettre man. et C.V. sous référence 5843/M à notre Conseil



impact développement

IMPACT DEVELOPPEMENT 26 Rue Brunel 75017 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PUBLIVAL

Société, leader sur son créneau dans le domaine informatique, recherche dans le cadre de son expansion,

PATRON
« CONTROLE DES ENGAGEMENTS »

(Cadre de banque Classe VI ou VII) H/F

Vous serez chargé d'organiser, d'animer et de gérer, le département de l'analyse des risques clients en liaison étroite avec les services commerciaux et la Direction.
De formation supérieure, vous possédez une expérience bancaire de 5 ans minimum dans le secteur des crédits aux entreprises, que vous souhaitez valoriser dans un groupe en forte croissance offrant à terme des possibilités réelles de développement de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 581 à CURRICULUM 4, rue Tronchet 75008 PARIS.

La gestion administrative pour un cadre dynamique et ambitieux
(Chef de service - Classe VI et +)

Vous possédez une exéprience réussie de l'encadrement d'un service de gestion administrative fortement informatisé dans une banque ou une compagnie d'assurances.

CARDIF, société d'assurances-vie en très forte expansion, spécialisée dans le domaine de l'épargne, des placements et de la retraite, vous propose de venir renforcer l'encadrement de sa gestion administrative des contrats d'épargne et d'assurance.

Si de plus vous avez une formation supérieure (école de commerce, université), le goût de l'organisation et de l'optimisation des procédures informatiques ainsi que de bonnes aptitudes pour l'encadrement, une forte évolution vous est offerte.

Rejoignez-nous en adressant dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous réf. 345 à
Mme Barjolin, Service Orientation-Recrutement,
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

CARDIF

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE COTÉE EN BOURSE DEPUIS PEU, recherche pour son Siège proche banlieue nord son

CONTRÔLEUR DE GESTION
AUDITEUR INTERNE

reportant au Directeur Financier, il définit et contrôle les procédures (administratives, comptables, informatiques) ; il suit les en-cours clients (accords, relances, négociations, contentieux) ; il anime les processus budgétaires (prévisions, budgets, reportings, T.D.B) et pilote les Audits Externes (Cabinets anglo-saxons).

De look 26/32 ans, il/elle a du punch et connait réellement la comptabilité générale ; il est ESC + DECS (ou équivalent) ou a une expérience professionnelle.

Merci d'adresser votre C.V. (photo et prét. indispensables) à notre conseil Alexandre LAMY 10, rue Raspail 92270 BOIS-COLOMBES.

LA BANQUE HERVET
recherche pour sa succursale de **TOURS**

RESPONSABLE DE SA CLIENTÈLE DE PARTICULIERS H/F
Classe V, VI

Pour assurer:
- le développement du portefeuille par des actions de prospection intensive et la gestion directe du fonds de commerce existant,
- l'organisation, en liaison avec le Directeur de l'exploitation clientèle de particuliers,
- le suivi de l'activité du chargé de la clientèle de particuliers qui le seconde.

De formation supérieure ou bancaire, il (elle) possède une expérience de plusieurs années dans la fonction, si possible acquise en milieu tourangeau et souhaite mettre à profit son dynamisme commercial ainsi que ses qualités d'organisation et d'animation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. MARCADET, Direction des Relations Sociales et du Personnel - BANQUE HERVET - 127, av. Ch.-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-S/SEINE.



BANQUE HERVET

Crédit Mutuel
DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE-OUEST

accueille au Département Comptabilité Générale à Nantes l'

ADJOINT AU RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES (H.F)

pour assurer la Direction totale des services en 1989.

Cette fonction nécessite une excellente maturité professionnelle dans l'exercice de la comptabilité et fiscalité.

Gardien des plans comptables au niveau Fédéral et auprès des caisses du Réseau - il assure la cohérance, les regroupements, la consolidation et le suivi des schémas et procédures comptables.

Ses interventions impliquent une connaissance éprouvée de la règlementation et de ses prolongements juridiques, l'usage de l'outil informatique.

Animateur d'une équipe de 20 personnes (3 services), ses compétences professionnelles, doublées de qualités relationnelles lui permettent d'agir en qualité de «Conseil Interne».

35 ans mini - Expertise Comptable ou équivalent. Professionnel confirmé si possible par une expérience en milieu bancaire.

Ecrire s/réf. 571M, lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et rémunération actuelle CD/RH-CEIP, La Guilbaudière, boulevard Marcel Paul 44800 Saint-Herblain. Tél.40.94.79.94. Réponse et discrétion assurées.

BANQUE PRIVEE PARIS 8e

RESPONSABLE
SERVICE TITRES ET BOURSE

Banque privée crée le poste de RESPONSABLE (classe VI - VII) dans son service TITRES et BOURSE.

Vous avez :
- une expérience exigée dans cette fonction (5 ans minimum),
- une connaissance des SICAV et FCP.

Vous bénéficierez :
- d'un lieu de travail basé à PARIS-8e,
- d'une rémunération très motivante liée à votre expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (photo indispensable), sous la réf. 2435/LM, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, qui transmettra.

OCBF services

MEDIA BA.

Etablissement Financier de dimension internationale recherche pour PARIS et ARCUEIL

Chefs de Projet Organisation

chargés de la conduite d'études d'organisation dans le domaine de l'Assurance-Vie.
Interlocuteurs permanents des utilisateurs et des informaticiens, ils assureront des fonctions d'animation, de coordination et d'assistance dans le cadre d'importants projets en veillant à la cohérence et à l'intégrité des systèmes d'information de l'entreprise.
Ces postes s'adressent à des organisateurs expérimentés du secteur tertiaire (Assurances, Caisses de Retraite, Banques) ou à des consultants en organisation ayant acquis une expérience dans ce secteur.
De bonnes capacités de synthèse, le goût du travail en équipe et des qualités de contact sont impératifs ainsi qu'une formation supérieure de gestion.
Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence JO 64 sur l'enveloppe, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

---

construire aménager rénover

PINAULT

Notre Groupe (85 filiales - 5.600 personnes) renforce les services de sa holding et recherche

CREDIT-MANAGER
expérimenté

Vous assurerez, sous la dépendance de la Direction Juridique, et en relation étroite avec les filiales :
- *la mise en place et l'animation d'une cellule de collecte, de traitement et d'analyse des informations commerciales et financières.*
- *la définition et le contrôle des risques clients.*
- *la tenue des statistiques et leur rapport à la Direction Générale.*

Une connaissance du secteur bâtiment serait appréciée.

AUDITEUR INTERNE

Chargé plus spécialement des filiales de production pour lesquelles vous assurerez le contrôle de gestion et le contrôle de la fiabilité des états financiers. Vous conseillerez et assisterez également les services administratifs de ces filiales en matière comptable, fiscale et juridique, domaines que vous maîtrisez parfaitement grâce à un DECS, complété de plusieurs certificats supérieurs et d'une expérience, d'au moins 4 ans, en entreprise ou en cabinet.

Vous avez le goût des déplacements et du travail en équipe.

Adresser C.V. (préciser rémunération actuelle) à :
PINAULT S.A. - 6, Avenue Marceau - 75008 PARIS

Bleu Publicité

BANQUE INTERNATIONALE

recherche
pour sa **Direction Générale**
à Paris

ASSISTANT H/F DU RESPONSABLE SERVICE BOURSE
300 000 F +

ayant
- expérience de trading et contacts personnels dans les marchés domestique et/ou internationaux des valeurs mobilières et notamment des Eurobonds ;
- expérience, même non approfondie, de gestion collective ou individuelle de portefeuille (actions/obligations) sur le marché international ;
- maîtrise de la technique de la gestion des options ;
- très bonne connaissance de l'anglais (autres langues européennes appréciées).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature détaillée sous réf. 1620 à PLAIN CHAMPS - 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

recherche
pour son département contrôle de gestion

assistant de gestion HF

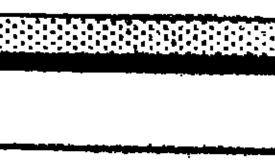
ayant déjà une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans.

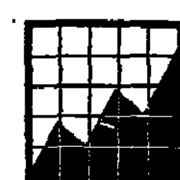
De formation supérieure (Sup. de Co., Maîtrise de Gestion ...) il aura pour mission de participer à l'élaboration des budgets, de les suivre et contribuera au développement de systèmes de gestion intégrant des applications informatiques.

Il sera demandé, outre des qualités de rigueur et de méthode, une aptitude naturelle aux contacts.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5251 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.







DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Entreprise industrielle (200 personnes) recrute pour NANCY

Directeur Administratif et Financier

Homme d'état major, vous prendrez en charge la direction financière, juridique, comptable et administrative.
Diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience similaire en milieu industriel, vous avez le goût de la performance, de la rigueur et un sens développé de la communication, particulièrement avec les hommes de production.

Envoyer CV + photo et prétentions à A.F.I. Développement, s/réf. TN, 14, rue de Rocroy 75010 Paris. Discrétion assurée.

LEVY-TOURNAY/AEGCOM

Directeur filiale

400.000 F

Circuits intégrés - Un important groupe international, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de circuits intégrés, recherche le directeur de sa filiale en cours de création en proche banlieue parisienne. Rendant compte directement à la maison-mère, il se verra confier la responsabilité globale de l'animation et du développement de cette société et mettra progressivement en place les structures et les hommes qui assureront sa croissance sur le marché français d'abord, puis en Italie, Espagne et Israël. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans et possédant une solide formation de base (ingénieur spécialisé en électronique, diplômé d'école supérieure de commerce ou équivalent). Il devra justifier d'une connaissance approfondie du marché de l'électronique (circuits intégrés, semi-conducteurs, composants actifs, etc.) et d'aptitudes réelles à la vente et au management. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Selon l'expérience offerte, la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 400.000 francs et sera assortie d'un bonus et d'une voiture de fonction. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9150M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeur assurance qualité

270.000 F

Toulouse - Cette société, division d'un important groupe international, est spécialisée dans la fabrication de composants pour l'industrie aéronautique, spatiale et informatique. Dans le cadre d'un important programme d'investissement, elle recherche un directeur assurance qualité. Membre du comité de direction, il aura pour mission de promouvoir le concept de qualité à tous les niveaux de l'entreprise (lancement des produits, process de fabrication, audit qualité...). Il collaborera également étroitement avec la clientèle et les fournisseurs. Homme de négociation et de réflexion, le candidat que nous recherchons, de formation supérieure, devra impérativement justifier d'une expérience dans ce domaine : qualiticien de haut niveau, il aura assimilé et mis en pratique les concepts de qualité totale. L'activité internationale de la société nécessite une bonne pratique de l'anglais. La rémunération pourra atteindre 270.000 francs si l'expérience le justifie. Ecrire à L. PEYSALE en précisant la référence A/T 7053M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Assurer le développement d'une jeune agence
Beau challenge pour un futur Directeur de Clientèle

Nous sommes filiale d'un des premiers groupes français de Communication. Notre activité : la relation entre les Hommes et l'Entreprise. Nous avons créé une nouvelle agence bien positionnée sur son marché et nous recherchons celui qui en assurera la croissance.

Avec son équipe qu'il anime et contrôle, il développe les affaires, gère les budgets (stratégie, conception et rédaction des messages, impulsion création et média-planning). Il est en permanence à la recherche de nouveaux supports pour l'entreprise dans nos principaux domaines d'intervention en pleine expansion : la communication de recrutement (ponctuelle et institutionnelle) et la communication interne (journaux, magazines, vidéo...).

Ce challenge, porteur d'avenir, peut intéresser un ESC ayant une expérience de plusieurs années d'animation et de gestion en agence de Publicité et souhaitant, aujourd'hui, prendre son véritable essor en associant son évolution personnelle à celle de l'entreprise (une participation au capital est envisageable).

SEFOP, à qui a été confié cette recherche remercie tous ceux qui, intéressés, lui feront parvenir leur dossiers sous réf. CL 442 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

QUALITEL, Organisme Certificateur de la qualité technique des logements neufs, recherche son nouveau

Directeur technique HF

centralien ou ingénieur civil ponts

Homme de communication et de progrès, la trentaine, il MAITRISE en priorité les problèmes d'acoustique et de thermique, il JUSTIFIE d'une expérience réussie dans le secteur du logement neuf, IL EST PRET à apporter sa contribution personnelle au succès du « LABEL QUALITEL ».

Il a pour responsabilités principales d'ANIMER l'équipe (5 techniciens diplômés IUT) du Service Technique de Qualitel ainsi que l'ensemble des Organismes chargés de l'examen des projets — de DEVELOPPER et d'OPTIMISER les techniques propres à Qualitel et d'en DEFENDRE l'utilité auprès des consommateurs et des professionnels de la construction — d'ASSURER des relations suivies en matière d'étude et d'information avec tous les Organismes intéressés par les problèmes du logement.

SES ATOUTS pour réussir dans ce type de fonctions : une solide autorité de compétences - un sens inné de la communication - de l'aisance et de la conviction dans l'expression écrite et orale.

Si ce poste retient votre attention, merci d'adresser un C.V. + rémunération actuelle, sous la réf. 339/LM, à



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIA BA

Directeur administratif et financier

Développer nos systèmes d'information et de gestion

Notre Groupe est l'un des plus grands Groupes industriel et de distribution en France (12 milliards de C.A.) et poursuit actuellement sa réorganisation et son développement.

La Division Plastiques (800 personnes, 420 millions de C.A., 5 sites industriels) a pour objectif de devenir n° 1 sur ses marchés. Pour cela, nous réalisons près de 20 millions par an d'investissements et d'équipements, portons nos efforts sur la recherche et l'innovation technologique, développons nos systèmes d'information et de gestion.

Nous recherchons le Directeur Administratif et Financier de cette Division. Basé dans une ville universitaire à 150 km de Paris, membre du Comité de Direction, il supervise les services comptables et financiers, le contrôle de gestion et l'informatique ; en tout une équipe de 20 personnes de haut niveau professionnel.

Sa mission prioritaire sera de concevoir et de mettre en œuvre le système de flux de production et de comptabilité analytique de la Division.

C'est donc un homme capable d'organiser et d'encadrer mais aussi d'innover. A 32 ans, vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Commerce, vous avez acquis une expérience de conception et de réalisation d'un système de gestion informatisé dans une Entreprise industrielle, de préférence anglo-saxonne.

Votre capacité à concevoir et à mettre en place des sytèmes modernes de gestion vous ouvrira dans notre Groupe de réelles perspectives d'évolution, vers des postes financiers ou de direction générale.

Nous étudierons votre candidature en toute confidentialité et vous remercions de l'adresser sous référence 930/46 M à Françoise LECUYER - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.



COFROR Tour Fiat-Cedex 16-92084 Paris la Défense

SOURCES

DIRECTEUR DES MOYENS INDUSTRIELS ET DE LA LOGISTIQUE

ROUEN



Filiale du groupe UNITED TECHNOLOGIES, est l'un des spécialistes mondiaux de la réfrigération de transport. Sa large gamme d'équipements est présente sur les 5 continents.

Collaborateur direct de notre Vice-Président, membre de l'équipe de Direction, vous prenez en charge la réalisation complète de nos programmes de fabrication, des approvisionnements à la livraison des équipements finis, dans une unité d'assemblage de 200 personnes. Vous appuyant sur une équipe de cadres connaissant bien leur métier, vous êtes responsable de l'ensemble des moyens humains, techniques, logistiques... mis à votre disposition, que vous faites évoluer.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'études supérieures, d'au moins 32 ans, ayant une expérience minimale de 5 années de la direction globale d'une unité de production ou de montage d'équipements réalisés en sous-traitances, des services généraux d'un grand groupe industriel...

Il sait utiliser un outil informatique performant et maîtrise bien l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 458 à notre Conseil : Alain LEROUX.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

L'UNIVERS DE LA GESTION

Industrie moderne en expansion, région de Strasbourg, faisant partie d'un groupe international dynamique recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

ECS, IECS option Finances - Comptabilité DECS ou Autodidacte de valeur.
3 à 5 ans d'expérience de gestion financière et de contrôle de gestion.
200 000 brut/an +
Anglais courant indispensable

Il devra disposer d'une solide expérience des techniques de contrôle de gestion (informatisé) en milieu industriel performant, d'une connaissance réelle de la comptabilité anglo-saxonne et du controlling (reporting, forecast).
Logement facilité.
Discrétion absolue garantie.
Adr. CV dét. ss réf. CM à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

OECD OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

La Direction des Affaires Financières, Fiscales et des Entreprises recherche pour sa Division des Affaires Fiscales

Un Administrateur Principal qui participera à l'établissement de principes directeurs et au suivi de leur application, au niveau international, en vue notamment d'éliminer les doubles impositions internationales, de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et de déterminer des prix de transfert acceptables sur le plan fiscal. Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur, de préférence en droit ou dans une discipline liée à la fiscalité ainsi qu'une large expérience des questions fiscales internationales.

Un Administrateur qui sera chargé de préparer des études analytiques et statistiques sur les questions de politique fiscale intéressant les pays Membres de l'OCDE. Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques, une bonne connaissance des techniques statistiques et une expérience des problèmes posés, d'une part, par l'estimation des effets des modifications de législation sur le montant des recettes fiscales et, d'autre part, par l'utilisation des modèles fiscaux.

– Excellente connaissance de la langue française ou anglaise exigée ; une bonne connaissance de l'autre langue constituerait un avantage.
– Postes ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE.
– Engagement pour une durée initiale de trois ans.
– Traitement annuel (net d'impôts) de 275 000 F (Administrateur Principal) et de 194 000 F ou 240 000 F (Administrateur), complété d'indemnités suivant situation de famille et de résidence.

Les candidatures accompagnées d'un Curriculum-Vitae détaillé, en anglais ou en français, s/réf. "DAFFE" doivent être adressées à : Division du Personnel - OCDE - 2, rue André-Pascal, 75775 Paris cedex 16.

CONTESSE

directeur de marketing

350.000 F +

Importante Société de Distribution de produits pour professionnels, 300 personnes, CA supérieur à 1 milliard de F, crée le poste de DIRECTEUR DE MARKETING. Première en France dans sa branche, la Société commercialise une gamme étendue de produits consommables intéressant un univers de professionnels comprenant des utilisateurs, des décideurs, et des prescripteurs pour lesquels ces produits ont une importance prépondérante. Elle bénéficie d'une image forte, d'une position de leader incontestée, due à sa gamme de produits, ses services et ses moyens de communication.

Rattaché au Directeur Général, membre du comité de Direction, il animera une équipe opérationnelle de chefs de produits et un service d'études, à la fois force permanente de proposition d'actions à court terme et centre de réflexion sur l'avenir. Il contrôlera l'évolution des ventes et des marges et coordonnera les politiques de produit, prix, service et communication. Il devra être le catalyseur de l'évolution d'une Société leader et très profitable dans un métier traditionnel par son action interne et le fait qu'il devra explorer des voies de diversification vers de nouvelles clientèles et de nouveaux modes de communication.

Ce poste de marketing opérationnel et stratégique représente une excellente opportunité pour un DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESC..., âgé de 32 ans minimum. Il possédera impérativement une double expérience marketing et vente (chef de groupe de produits plus chef de vente régional par exemple) acquise dans une société de produits de grande consommation. Une réussite dans ce poste représente une excellente base de départ pour une évolution dans un groupe industriel Français important, 5 milliards de CA, 4.000 personnes, leader incontesté sur son marché. Anglais indispensable.

Les dossiers de candidature sous réf. 3187 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER

Pour accompagner la croissance de ses activités et développer sa pénétration des marchés de l'industrie électronique, la filiale Haute Technologie d'un groupe international - 16 millions de $, 25 p. - recherche pour sa Direction Europe du Sud (Bénélux, France, Italie, Espagne), son nouveau Directeur Financier.

Basé à St Cloud, il assume avec l'aide d'un Chef Comptable l'entière responsabilité des fonctions comptables, financières, fiscales, gestion de trésorerie et contrôle budgétaire... mais également les opérations administratives liées à la gestion du Personnel et au fonctionnement de la filiale.

Aidé d'outils informatiques performants - IBM PC's et IBM 36 -, il en assure la meilleure utilisation et coordonne les nouvelles applications informatiques de sa Direction.

Interlocuteur privilégié du Management Européen et notamment du Contrôleur Financier, il est responsable du reporting financier et de la bonne application des procédures du Groupe dont il est le garant.

Sup de Co ou équivalent, une expérience financière et comptable dans un contexte anglo-saxon vous a préparé à cette première étape d'une carrière au sein d'un des premiers groupes mondiaux.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui lettre, CV, photo et niveau de rémunération actuelle en précisant sur votre dossier la référence 136.

ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDL

UNE PRESTIGIEUSE MAISON DE PRET A PORTER DE LUXE, recherche pour PARIS un

directeur financier

Intégré dans une équipe de direction particulièrement dynamique il sera chargé de l'élaboration des budgets, de la comptabilité générale jusqu'à la clôture du bilan, de la gestion de la trésorerie, du reporting mensuel, des déclarations sociales et fiscales, de la réalisation du tableau de bord de la Direction Générale et du développement des applications informatiques.

Ce poste est destiné à un jeune candidat souhaitant s'impliquer fortement dans la gestion de l'entreprise, âgé de 28 ans minimum, formation Sup de Co + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais et ayant acquis 3 ans minimum d'expérience dans une entreprise ou dans un cabinet.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions, sous référence 20.640-M à l'attention de H. CARON

C&L

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
58, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

BANLIEUE EST

directeur administratif et financier

Notre client emploie 120 personnes dans la distribution de matériel bureautique.

Le Directeur Administratif et Financier supervisera la comptabilité, la gestion de trésorerie et les relations bancaires, l'administration du personnel. Il devra poursuivre la mise en place de procédures de gestion et l'implantation de nouveaux programmes informatiques. En liaison avec les services après-vente et commerciaux, il animera l'administration des ventes.

Le candidat est l'interlocuteur privilégié du Président Directeur Général. Agé d'environ 35 ans, il aura une formation supérieure d'une Grande Ecole de Commerce et une expérience financière d'au moins 5 ans acquise dans le secteur de la distribution de produits industriels ou bureautiques. La connaissance de la langue anglaise est exigée.

Veuillez écrire à **Blandine LOUZON**
en indiquant un numéro de téléphone,
Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris la Défense 2,
sous référence 641-M

Grand Groupe aux activités diversifiées recherche pour l'une de ses filiales (forte notoriété, implantation dans la France entière) un

DIRECTEUR GENERAL

ayant fait ses preuves de préférence dans une entreprise du secteur tertiaire.

La Société :
- est bénéficiaire,
- poursuit sa mutation au niveau des produits, des moyens et des hommes,
- réalise des investissements considérables en informatique,
- se prépare à élargir son réseau européen.

Veuillez manifester votre intérêt (ou simplement votre curiosité) auprès de Alain SARTON Président de PLEIN EMPLOI

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Nous sommes une entreprise de bâtiment et travaux publics, avec des filiales et succursales en RFA et à l'étranger.
Pour les pays francophones, nous recherchons un

AGENT COMMERCIAL

ayant plusieurs années d'expérience. Il sera responsable du secteur commercial relatif à un chantier à l'étranger.
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Envoyer lettre de candidature, c.v. et photocopies des diplômes au service du personnel



WIEMER&TRACHTE
Märkische Straße 249, 4600 Dortmund 1

GROUPE SEMENCIER INTERNATIONAL

leader dans son secteur, recherche pour faire face au développement de ses activités en France son

Directeur Général

FRANCE

Ce poste de haut niveau, basé en région parisienne conviendrait à un homme jeune et ambitieux capable de prendre en main le développement d'une société semencière dynamique (70 personnes, CA 150 millions de F) à très fort potentiel de croissance.
De formation agronomique supérieure, il assurera l'interface entre le marché, la production et les services de recherche et développement.
Homme de communication, il entretiendra des contacts étroits avec les autres sociétés du groupe.
Une solide expérience du marché semencier, une grande disponibilité (fréquents déplacements en France et à l'étranger) ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont les trois atouts dont disposera cette personne pour réussir à développer la dynamique de croissance de la société.

Merci d'envoyer votre C.V. à notre conseil : Madame Rougeaux
40, rue Paul Valéry - 75116 PARIS

Organisation et Publicité

Société de droit sénégalais installe une usine d'enduction à Dakar

cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation électronicien avec expérience des productions de revêtement de sol, simili-cuir et bâches. Connaissance de la formulation chimique, ayant la capacité de former son équipe de production sénégalaise. Maison, domestique et voiture à notre charge.

Ecrire REVSOLE, 30, rue de Thiong, DAKAR.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

BANQUE REGIONALE

REGION RHONE-ALPES

DIRECTEURS D'AGENCE

200 - 250 000 F

Votre mission :
- Dynamiser votre personnel dans une optique de performance commerciale.
- Elargir et accroître votre fonds de commerce par votre action personnelle sur le terrain.
- Décider, en accord avec votre hiérarchie, de la mise en place des crédits à la clientèle.

Votre profil :
- 30-40 ans.
- Animateur de qualité.
- Bon professionnel.
- Tempérament ouvert et homme d'action ayant au moins 5 ans d'expérience dans la direction d'une agence de dépôts.

Vos perspectives :
- Votre rémunération sera fonction de votre expérience. Votre réussite dans ce poste permettra le développement de votre carrière dans l'établissement ou dans des sociétés du groupe auquel il sera rattaché.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., s/réf. 3509/LM, à *O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Ch.-d'Antin - 75009 PARIS, qui transmettra.*

OCBF services

VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MEDIA PA

Directeur de filiale

Le dynamisme de la PMI la solidité d'un groupe

Nous recherchons le Directeur de la filiale française (80 personnes) d'un groupe international, qui a acquis une bonne notoriété dans la fabrication de matériel électrique et leur commercialisation auprès de grands constructeurs français et européens.

Sa mission impliquera la responsabilité globale de l'entreprise, sur le plan technique, industriel, commercial et gestion.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation d'ingénieur,
- dix ans d'expérience professionnelle permettant d'avoir assumé des responsabilités de production et de vente,
- un sens aigu de la gestion et des qualités d'animateur ainsi que le profil d'un Chef d'Entreprise,
- la connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Poste : ville nord France.
Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F. + (voiture fournie).

Ecrire sous réf. FP 454 AM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap



emplois régionaux emplois régionaux

Faites vivre nos compétences sur le terrain, à l'export.

Notre Société fabrique et commercialise des biens d'équipements légers durables. Elle réalise 40% de son C.A. à l'export dans les PAYS INDUSTRIALISES : Europe - Etats-Unis - Afrique du Sud - Japon - Australie...

Notre Directeur Export RECHERCHE SON ADJOINT pour le seconder, un HOMME ACTIF et MOBILE, d'EXCELLENT NIVEAU auquel il confiera la tâche de

RESPONSABLE PRODUITS

Parmi les multiples facettes de ce poste, il veillera plus particulièrement sur place, dans chaque pays
- A une bonne synergie entre nous-mêmes et nos importateurs,
- A un positionnement judicieux de nos produits : marché - gammes - concurrence - normes...,
- Aux actions préparatoires d'implantation de nouveaux importateurs,
- A la formation permanente de nos propres responsables de zone et du personnel de nos clients,
- A la tenue de conférences d'information produits à tous les niveaux d'interlocuteurs.

Cet emploi se situe à CHALON-SUR-SAONE, en BOURGOGNE, sa REMUNERATION est à la hauteur de nos exigences.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous la réf. 2482.

RESULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex

ORGANISME RÉGIONAL DE FORMATION
milieu agricole et rural,

recherche

FORMATEUR

- Conception et réalisation de stages : économie générale et agricole, gestion des entreprises.
- Formation sciences éco + agro.
- Expérience pédagogique confirmée.

Adresser c.v. + photo + prétentions à : INPAR,
65, rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES Cedex.

Groupe bancaire Alsace

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau MIAGE, pour participer à des développements d'applications, temps réel

Veuillez adresser candidature avec
C.V. détaillé et prétentions sous nº 7.195
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE FINANCIERE
(région Sud-Ouest)
recherche

SON RESPONSABLE DU MARCHE ENTREPRISES

Collaborateur du directeur financier, il aura pour mission :
- de rechercher les opportunités sur le marché,
- de participer à la création de nouveaux produits,
- d'élaborer les procédures,
- de conseiller et assister les utilisateurs en relation avec la Direction du Développement et le réseau.

De formation supérieure, d'une expérience bancaire et entreprise de 5 à 7 ans, le candidat sera un technicien financier, un homme d'idées et de communication.

Nous vous remercions d'adresser sous référence A/401 M, votre C.V. + lettre manuscrite, à notre Conseil
(Stricte confidentialité assurée).

RECOR Département Bancaire et Financier
37, rue d'Amsterdam
75008 Paris.

SOURCES

Responsable bureau d'études

Génie civil

Belfort - Un important bureau d'études spécialisé dans l'ingénierie générale et le génie civil recherche un ingénieur diplômé et expérimenté pour prendre la responsabilité de son bureau de "génie civil". Il y mènera les études techniques très pointues concernant les travaux de fondation et d'infrastructure ainsi que les études de structure en B.A. et charpentes métalliques, pour le bâtiment et l'industrie. Il animera une équipe et s'appuiera sur un puissant outil informatique. Nous recherchons un ingénieur (ESTP, Centrale, INSA ou équivalent) ayant une pratique des études (B.A et charpentes) d'au moins 5 ans acquise en conseil ou en entreprise et parfaitement au fait des techniques parasismiques, des règlementations récentes, ainsi que des normes internationales. Bien que sédentaire, le poste pourra faire appel à des connaissances d'anglais. La rémunération sera motivante pour un candidat expérimenté, et les perspectives de carrière très ouvertes. A moyen terme, une prise de participation au capital pourra être envisagée si elle est souhaitée. Ecrire à D. HATT en précisant la référence A/6370M.

PA

3, quai Kléber – 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune juriste

Monaco

Un groupe international possédant des intérêts dans le commerce, l'immobilier, le transport maritime ainsi que dans diverses autres activités principalement concentrées aux USA, crée un poste de jeune juriste. Basé dans les bureaux de Monaco (environ 20 personnes), agissant en tant que prestataire de services pour le groupe, le candidat prendra en charge l'ensemble des tâches juridiques, fiscales, administratives (assurances, immobilier, affaires sociales...) du bureau et des intérêts régis par le droit français. Il agira en tant qu'adjoint au secrétaire général, d'origine britannique, pour ce qui concerne les activités des sociétés étrangères. La variété des tâches nécessite une grande flexibilité dans l'approche des problèmes. Des déplacements occasionnels à l'étranger sont à prévoir. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 26 ans minimum, maîtrisant bien la langue anglaise et souhaitant élargir son expérience des affaires internationales. De formation juridique et fiscale supérieure (maîtrise de droit + certificats supérieurs souhaités), il aura une expérience de 3 ans minimum acquise en tant que conseil juridique dans un cabinet international ou en tant que juriste d'entreprise. Il pourra provenir d'un cabinet d'avocats d'affaires international. La rémunération pourra atteindre ou dépasser 200.000 francs annuels. Les entretiens auront lieu à Paris ou à Aix. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/X 5001M.

PA

126, Cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Banque Populaire du Nord

recherche pour intégration au sein de son service
INSPECTION GÉNÉRALE

UN AUDITEUR (H./F.)

- De formation supérieure (ESCAE, DECS ou équivalent).
- Sera doté d'un grand sens des responsabilités.
- Sa rigueur n'empêchera pas son objectivité de s'exprimer.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse.
- Une bonne disponibilité facilitera son intégration.
- Une première expérience professionnelle serait appréciée.

Son dynamisme devrait lui offrir une possibilité d'évolution.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous la référence RD 62 à :
BANQUE POPULAIRE DU NORD,
direction des relations humaines, B.P. 349, 59020 LILLE Cedex.

Potentiel haut de gamme pour produits de luxe

CHAMPAGNE
POMMERY
300 Millions de francs de C.A.
dont 70 % à l'exportation.
Des crus prestigieux, une longue histoire portée par une âme résolument moderne.
Et maintenant, l'entrée dans le 1er Groupe agro-alimentaire français.

Responsable marketing

Auprès du Directeur Commercial et Marketing, dans un environnement très international, vous serez l'animateur privilégié de la politique de la Société.
- en mettant en place les outils nécessaires à l'optimisation du mix,
- en préconisant et menant une communication appropriée aux produits de luxe,
- en apportant un réel appui à la force de vente par des matériels publicitaires, emballages, catalogues de qualité.

Créatif, rigoureux, vous avez à la fois l'enthousiasme et la compétence d'un jeune ayant 3 premières années de métier marketing. Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce et vous parlez couramment l'anglais. Poste basé à Reims.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. C 4 M en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Lille

Prendre en charge et développer Egor Région Nord

Notre Groupe est le premier Cabinet Français de Conseil en recherche de cadres.

Nous possédons des implantations régionales qui nous permettent d'offrir à notre clientèle une prestation de service localement adaptée tout en bénéficiant de la synergie de notre Groupe.

Après Lyon, Toulouse, Nantes, Bordeaux, Strasbourg, il est naturel que nous soyons présents à Lille avec une implantation couvrant la région Nord.

C'est pour prendre en charge cette entité que nous souhaitons accueillir un nouveau collaborateur.

Bénéficiant du soutien du Groupe en terme de formation, de méthode, de moyens, mais autonome dans son action, il assure la responsabilité de la constitution de son équipe, de son organisation et du développement des relations professionnelles et commerciales de notre Groupe sur la région.

Nous souhaitons rencontrer un homme ou une femme possédant une formation supérieure, et ayant acquis soit une expérience significative dans le conseil et la vente de service aux entreprises, soit une expérience opérationnelle dans une fonction d'entreprise lui ayant permis d'appréhender le "management" et la gestion des ressources humaines.

Si vous possédez le sens du service, l'esprit d'entreprise et si vous avez une réelle motivation pour notre métier et notre Groupe, merci de prendre contact en nous écrivant sous la référence M 6EG/486, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri -75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

L'adjoint de notre directeur commercial... 300 000 + nous le voyons diplomé d'une grande école

Crédit Agricole de l'Indre, avec plus de 500 personnes, 100 000 clients très diversifiés nous représentons une part de notre marché local que nous évaluons à 60%... Il nous reste 40% à conquérir.

Très proche de notre Directeur Général, notre direction commerciale a sous sa responsabilité le marketing, les directions de marché, les agences... Dans le cadre de sa mission fondamentale, vous bâtissez les plans stratégiques d'action commerciale et coordonnez leur application pour atteindre vos objectifs. Partie intégrante de la direction commerciale, vous êtes de ceux qui concoivent et pensent notre banque de demain. La promotion de notre image et la communication sont bien sûr aussi de votre ressort.

La trentaine HEC, ESSEC, SC PO... vous nous apportez votre expérience d'une direction commerciale ou d'un centre de profit de préférence dans le domaine bancaire. Votre enthousiasme et votre envergure font de vous un gagneur, un stratège... un futur manager. A l'aise dans le court comme dans le long terme, vous êtes homme d'action autant que de réflexion. Pour ce poste basé à Chateauroux, il est évident que les perspectives d'évolution sont réelles.

Merci d'adresser lettre, CV, photo. Référence 1350 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



SOURCES

Annecy

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

France-Export

Filiale d'un grand groupe français, notre Société fabrique et commercialise des pièces mécaniques de haute technicité. Notre responsable de cette ligne de produits souhaite s'adjoindre un ingénieur technico-commercial pour la France et l'Export.

Epaulé techniquement, vous aurez pour mission de commercialiser nos produits auprès d'une clientèle industrielle potentielle et existante, développer notre part de marché et en cerner l'évolution.

Ingénieur mécanicien (AM, INSA, ENSMA ou équivalent), votre première expérience professionnelle vous a permis de démontrer vos aptitudes à la négociation commerciale et d'agir en toute autonomie. Vous évoluerez dans un contexte international ; vous maîtrisez donc l'anglais et possédez de bonnes notions d'allemand.

Les conditions offertes, les perspectives de l'entreprise et sa volonté de développement sont de nature à intéresser une personne de valeur et d'avenir.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 15/1515 C à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit-Lyonnais
129 rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

BRANCHE PHARMACEUTIQUE SANOFI
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY

recrute

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN

Mission :
étude et réalisation d'appareils à la demande.
Maintenance du matériel électronique.

Diplôme exigé :
BTS ou DUT ÉLECTRONIQUE ou ÉQUIVALENT.

Expérience souhaitée :
en bureau d'étude (5 ans minimum).

Exigences particulières :
connaissances en analogique et microprocesseur indispensables. Aptitudes aux relations, anglais lu.

Adresser c.v. détaillé + photo + lettre manuscrite :

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
service du personnel
rue du Professeur-Joseph-Blayac,
34082 MONTPELLIER CEDEX.

MORENO CONSULTANTS **Reims Centre**

Plus qu'un sergent-recruteur un conseil en recrutement

Des études supérieures (Grande Ecole ou Sciences Humaines Cliniques), l'attrait des relations humaines vous a conduit à exercer, et aimer, le métier du recrutement.

A 30 ans environ, fort de cette expérience acquise en entreprise ou en Cabinet, vous souhaitez une plus grande autonomie, élargir votre champ d'action en épousant une philosophie et une éthique du conseil qui a fait ses preuves.

Rejoignez-nous ! Situé à Reims, avec une antenne parisienne, notre Cabinet, bénéficie en Champagne Ardenne d'une très forte notoriété. Notre développement (+ 30 % en 1985) nous amène à rechercher aujourd'hui l'adjoint de Guy MORENO.

Au sein d'une équipe de 8 personnes, vous saurez prendre en charge des dossiers de recrutement, du traitement des affaires, à l'intégration des candidats, entretenir, développer et fidéliser la clientèle.

Vos compétences, votre forte implication personnelle, votre sens du travail en équipe justifieront une rémunération à la hauteur de vos ambitions.

Merci de nous faire part de vos motivations en nous adressant votre dossier de candidature sous référence 7540 MM à Guy MORENO,

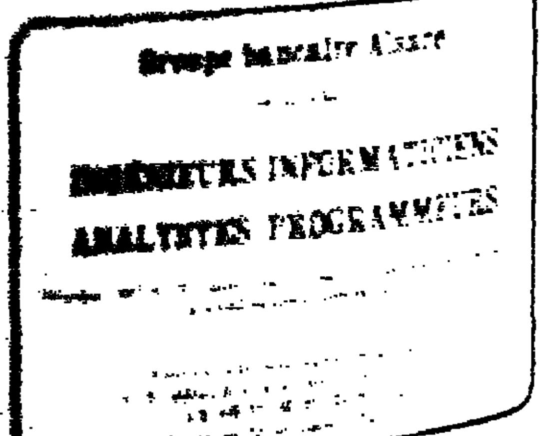
17 rue Courmeaux - 51054 Reims Cedex.
58 avenue de Wagram - 75017 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication



SOURCES



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur mécanicien : votre technique et des responsabilités.

De formation A.M. de préférence, … d'environ 2 ans.

La qualité de nos produits … un des tout premiers groupes mondiaux … de l'Optique-Lunetterie.

Au sein de notre département … développement d'instruments automatiques et de petites machines … et une collaboration pluridisciplinaire.

Nous y apprécierons vos qualités … de la prise de responsabilités.

Lieu de travail : PARIS …

Adressez-nous votre C.V. … prétentions, sous référence 101 à :
ESSILOR INTERNATIONAL, Service … Av. de Condé 94100 SAINT-MAUR.



De la recherche à l'esthétique... un univers qualité

LEVI-TOURNAY/ARSCOM

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA PRIVATISATION

RECRUTE

DANS LE CADRE DE L'INFORMATISATION DE LA COMPTABILITÉ DES ADMINISTRATIONS CENTRALES (PROJET SIGMA)

UN CHEF DE PROJET (H./F.)

De formation supérieure, a prouvé son aptitude à la conception de systèmes d'information et à la gestion de projets informatiques de grande envergure.

L'emploi offert est celui de responsable du développement d'un progiciel interministériel de comptabilité budgétaire des administrations centrales dans un environnement BULL DPS 7 (TDS/IDS2)

Intégré dans une structure de coordination de haut niveau, en contact direct avec les SSII et les utilisateurs, le candidat retenu devra :
– maintenir et développer l'existant ;
– concevoir les nouveaux développements ;
– gérer ses équipes de réalisation.

UN INGÉNIEUR SYSTÈME (H./F.)

Au sein d'une structure de coordination interministérielle de haut niveau, en relation avec les responsables des projets informatiques, les SSII, les utilisateurs dans un environnement *BULL DPS 7 (TDS/IDS2)*.

Le candidat retenu, de formation supérieure et possédant une réelle expérience sur ce type de système, ainsi qu'une grande faculté d'adaptation, devra :
– gérer l'ensemble de nos équipements ;
– mettre en œuvre les nouvelles versions des systèmes ;
– participer à l'évolution technique (connectique, structure des réseaux).

Adresser C.V. et prétentions à M. FRANÇOIS
Sous-Directeur, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Privatisation,
3e Est 16, 93, rue de Rivoli, PARIS-1er.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRANE™

Nous sommes la filiale française d'un des leaders mondiaux de la fabrication et la vente de produits de réfrigération et conditionnement d'air.

Nous employons 1300 personnes en France et réalisons un chiffre d'affaires de 840 MF.
Dans le cadre du développement de notre gamme de produits, nous recherchons, pour notre Siège Social situé dans une ville touristique de l'Est de la France

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Rattaché à notre DIVISION TECHNIQUE, vous serez chargé d'assurer la responsabilité d'une ligne de produits avec pour tâches principales :
- développement de produits nouveaux,
- suivi technique des produits déjà catalogués,
- participation, en liaison avec les autres Divisions, aux actions de réduction de coût et amélioration de la qualité,
- définition des solutions techniques adaptées aux commandes spéciales.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ingénieurs de formation ARTS & METIERS, ENSAIS, INSA... forts d'une première expérience réussie, avec de bonnes bases en électromécanique et thermodynamique.
Ils devront pouvoir démontrer de réelles aptitudes à animer et motiver un groupe de développement.
Une pratique aisée de l'Anglais est nécessaire. La connaissance d'une deuxième langue étrangère (Allemand) serait un atout complémentaire.

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez adresser lettre de candidature, c.v. détaillé, et photo au Département des Relations Sociales Société TRANE - 1 rue du Fort 88190 GOLBEY.

AXIAL Publicité

Dans le SUD-EST de la FRANCE, un

JEUNE INGENIEUR
Etudes et Résistance des Matériaux

BILINGUE ALLEMAND / FRANÇAIS

Filiale d'un groupe multinational, nous sommes le leader européen de la fibre de verre, utilisée dans les matériaux composites, avec 4 000 personnes et 4 usines dont une en R.F.A. (Rhénanie du Nord).
Notre CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT recherche, *pour son LABORATOIRE D'APPLICATIONS* un JEUNE INGENIEUR GENIE MECANIQUE OU PHYSIQUE DES MATERIAUX.
Encadrant une équipe de techniciens, vous prenez en charge les essais mécaniques, les mesures physiques, les calculs ; exploitez les résultats statistiques ; vous faites évoluer nos moyens d'essais et nos méthodes de qualification, participant ainsi directement au développement de nos produits et de nos marchés.
Notre groupe offre de réelles perspectives de carrière très diversifiées (y compris en R.F.A.) à un ingénieur, de préférence de langue maternelle allemande, parlant *également français (anglais souhaité), ayant* si possible une première expérience études et essais ou recherche appliquée dans le domaine des composites et possédant le goût du travail en équipe et le sens de la communication.
Ecrire à notre Conseil, Joël BERNARD, sous référence 410.76 M, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



CENTOR RHONE ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

AFCOREM

Un organisme professionnel interdépartemental de la région parisienne recherche son futur

SECRETAIRE GENERAL

Sous l'autorité du Président et du Bureau, et à la tête d'un service de huit personnes, il organise le bon fonctionnement de l'institution : *préparation* des réunions et assemblées, circulaires, relations tant extérieures qu'avec les ressortissants, gestion du service ...
Cette fonction convient à un juriste de formation, possédant de bonnes connaissances en gestion et apportant une expérience voisine *acquise en milieu privé*, public ou professionnel. Elle requiert par ailleurs une excellente présentation, de réelles qualités relationnelles et d'expression écrite et orale, de même que rigueur morale et sens de la confidentialité.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 8447 A, à RÉUSSITES Groupe AVISO - 39, rue Erlanger - 75016 PARIS.
Membre de Syntec

RÉUSSITES



MEDIA BA

Etablissement bancaire recherche
pour région Sud-Est

FORMATEUR *HF*

chargé de concevoir et animer des actions de formation, destinées principalement au personnel d'exploitation.

Une formation BAC + 4 minimum et une première expérience de la formation (en cabinet ou entreprise) et des techniques d'animations sont nécessaires.
Ce poste basé à Marseille peut déboucher sur d'intéressantes perspectives de carrière.

Ecrire C.V. + photo et salaire actuel
sous réf. 4832, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS

CONCOURS SUR TITRES

Le département de la DROME recrute un médecin qui sera affecté à la direction départementale du développement social et de la santé.

Ce médecin aura essentiellement les activités suivantes :
- Actions de santé relevant de la compétence du département : tuberculose, maladies vénériennes, cancer ;
- Participation à la planification des établissements et services concernant les personnes âgées et adultes handicapés et contrôle des activités sanitaires de ces divers équipements.

Cet emploi sera assimilé à celui de médecin P.M.I.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Les candidats doivent être :
- De nationalité française ;
- En position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée ;
- Indemnes de toutes affections cancéreuse ou tuberculeuse ;
- Agés de moins de 45 ans au 1er janvier 1986, sauf en cas d'application des dispositions relatives au recul des limites d'âge pour enfants à charge, service militaire.

et titulaires
- Du certificat d'études spécialisées en santé publique datant de préférence de moins de 5 ans ;
- Et d'un certificat d'études spécialisées en médecine du travail.

Les dossiers de candidature doivent comporter :
- Une lettre de demande de participation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- La photocopie des diplômes.

Ces dossiers sont à transmettre à
Madame la Directrice départementale du développement social et de la santé
13, avenue Maurice-Faure,
26000 VALENCE.

Avant le mercredi 7 mai 1986, délai de rigueur
(le cachet de la poste faisant foi).

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Guy RUIZ
(Téléphone : 75-40-99-22, poste 443).

Le Syndicat intercommunal pour le développement du pays d'Auray

IMPORTANTE RÉGION TOURISTIQUE DE BRETAGNE-SUD

recrute :

UN ASSISTANT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE TOURISME

(poste à pourvoir au 1er juillet 1986).
Outre sa formation supérieure adaptée et la pratique courante de l'anglais, le candidat recruté aura au minimum 30 ans, ainsi qu'une expérience professionnelle confirmée dans les domaines suivants :
– Equipement et aménagement ;
– Production touristique et organisation réceptive ;
– Promotion commerciale et commercialisation.
Sens du contact et diplomatie, dynamisme et initiative, grande disponibilité. Permis VL et voiture exigés.

Il sera recruté pour une période d'essai de 6 mois, au terme de laquelle il soumettra à son employeur un rapport d'études et de propositions.

Adresser, AU PLUS TARD POUR LE 5 MAI, lettre de candidature manuscrite, c.v. détaillé, avec photo et prétentions au : Comité département du tourisme du Morbihan, hôtel du département, B.P. 400, 56009 VANNES Cedex.

Importante société pétrochimique de Haute-Normandie

recherche

UN CHEF DE SERVICE SÉCURITÉ/ENVIRONNEMENT

Le poste couvre les domaines suivants :
– Sécurité du travail ;
– Prévention des incendies ;
– Prévention de la pollution.

Ce poste conviendrait à un ingénieur chimiste d'environ 40 ans ayant une bonne expérience de la profession. Il sera chargé de la formation et des communications à tous niveaux hiérarchiques. Anglais courant (parlé-écrit) indispensable.

Env. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/no 7 194 LE MONDE PUB., 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Fournisseur de l' Industrie Automobile LEADER EUROPÉEN

LE DÉPARTEMENT AUTONOME
500 MILLIONS F - 1000 PERSONNES
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
(3,5 milliards F - 23 usines en Europe - 8000 pers.)
recrute

Ingénieur Technico-Cial CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE

BASÉ A L'USINE PRINCIPALE
130 KM SUD PARIS
IL ASSURERA L'INTERFACE DYNAMIQUE ET PERMANENTE ENTRE LE B.E. et les Services ACHATS DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE FRANÇAIS ET LES SERVICES INTÉRIEURS DE CETTE USINE PERFORMANTE.
POSTE ÉVOLUTIF

INDISPENSABLE
- JEUNE (autour de la trentaine) et formation TECHNIQUE très solide (Mécanique) : INGÉNIEUR ou équivalent.
- CONNAISSANT LE CAOUTCHOUC-MÉTAL
- EXPÉRIENCE DE LA VENTE TECHNIQUE (A DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE de préférence)

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. dét., rémunération et photo sous réf. 9434 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

BANQUE DE DEPOTS
Paris 8eme

EXPLOITANT H/F

… au sein d'une … d'une clientèle … commerciales.
… Etudes Supérieures …
… offre de réelles …
… perspectives d'évolution …
… commerciales.
… expérience de 3 ans minimum … est exigée.

… adresser lettre manuscrite … à COFAP/PMP - 3… PARIS, qui transmettra …

Important Concepteur et Constructeur d'équipements industriels de haute technologie
en pleine voie expansive

recherche

pour son siège parisien

UN ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Il sera ingénieur diplômé d'une grande école et disposera d'une formation de généraliste orientée vers les branches du thermique et de la mécanique.
Il aura une expérience accomplie de la négociation avec les *grands* partenaires industriels du marché international.
Il justifiera d'une stature personnelle évidente.
Il fonctionnera à un niveau d'état major.
Le poste suppose des déplacements fréquents à l'étranger.
Le candidat parlera couramment l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV et prétentions sous réf. 21 M, à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA PRIVATISATION

UN CHEF DE PROJET (H./F.)

UN INGÉNIEUR SYSTÈME (H./F.)

SECRETAIRE GENERAL

BANQUE DE DEPOTS

EXPLOITANT

IMPORTANTE FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE DE RÉPUTATION MONDIALE
recherche dans le cadre de son développement

jeunes diplômés

(HEC - ESSEC - SUP de CO...)

Débutants ou faisant preuve d'une première expérience dans un secteur commercial.
Après une formation complémentaire de plusieurs mois ils seront orientés vers une carrière commerciale avec de réelles possibilités d'évolution.

Disponibilités géographiques indispensables. Connaissance de l'anglais ou allemand appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 5843 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Organisme administratif social et financier
PARIS, 3 000 PERSONNES

recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES-STATISTIQUES

ENSAE, ISUP, maîtrise MASS.
Maîtrises sciences économiques/DUT statistiques.

Ce cadre de la direction de l'organisation et du traitement de l'information effectuera les travaux suivants :

- Réalisation d'études statistiques de gestion et de prévision ;
- Rédaction de notes techniques pour la direction générale ;

La pratique de méthodes statistiques usuelles (tests paramétriques, analyses factorielles, régressions...). Des connaissances en programmation (Basic, Fortran, Pl I, Pascal...), ainsi que des facilités de rédaction seront appréciées pour ce poste.

Une première expérience professionnelle constituerait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite + c.v. et prétentions à : Monsieur le Directeur du personnel : URSSAF de Paris, 3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 Montreuil Cedex.

GOULD Electronique

Dans le cadre du développement de nos activités d'études de systèmes d'acquisition de données, nous recherchons,

INGENIEUR ELECTRONICIEN

possédant quelques années d'expérience en développement du matériel et du logiciel de systèmes basés sur microprocesseurs.

Le poste à pourvoir demande par ailleurs une aptitude à la conduite de projets en équipes de 5 à 6 personnes et la maîtrise de la langue anglaise.

Les candidatures avec C.V. et prétentions sont à faire parvenir à

GOULD ELECTRONIQUE
Direction du Personnel - 57, rue Saint-Sauveur
91160 BALLAINVILLIERS près LONGJUMEAU

P.R.

Un grand groupe chimique français de premier plan offre plusieurs postes d'ingénieurs à des candidats de valeur ayant un fort potentiel d'évolution, désireux de commencer leur carrière dans une activité technique permettant de valoriser leur formation et capable de progresser ensuite dans des orientations variées.

• Ingénieur de développement polyéthylène Sud-Ouest

Ingénieur chimiste ou physico-chimiste, diplômé d'une grande école, ayant de préférence une spécialisation dans les polymères, disponible pour voyager en France et à l'étranger. Il assumera des responsabilités variées : développement, assistance technique à la clientèle, qualité des produits...

référence HR 455 AM

• Ingénieurs de recherche Doctorat vivement souhaité

Plusieurs postes sont à pourvoir :

- **Chimie minérale - Lyon** — Chimie du solide - organométallique — référence IS 456 AM
- **Recherche matériaux - Normandie** — spécialisation polymères — référence JT 457 AM
- **Synthèse polymères - Lyon** — référence KU 458 AM

La réussite dans tous ces postes implique un excellent niveau scientifique et technique, des qualités de dynamisme et de contact, la connaissance de l'anglais.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Groupe CGE - Le CEI est un centre de conseils, de services et de formation qui a comme clients aussi bien les sociétés du Groupe CGE que des entreprises extérieures.

Ses consultants ont tous une solide expérience industrielle et, outre leur domaine spécifique de compétence et d'intervention, ils ont l'habitude de travailler en groupes multidisciplinaires. Leur activité de conseil est très opérationnelle et s'accompagne souvent d'une activité de formation.
Pour renforcer ses structures, le CEI recrute un

Consultant fort potentiel pour le département Marketing Industriel

Ce poste concerne des actions variées dans un domaine qui traite l'ensemble des problèmes de marketing opérationnel et stratégique.
Ce consultant, diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), devra disposer d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dont trois ans de vente sur le terrain de matériels ou de produits industriels.
Il aura la possibilité d'actualiser son expérience en participant à des études de marché, à des actions d'organisation et de formation commerciale à l'intérieur d'un groupe très diversifié.

La réussite dans ce poste implique qualités d'études et de réalisation, réflexion sur les méthodes et capacité à les mettre en œuvre ; excellent contact, sens pratique et esprit d'équipe.
Larges perspectives d'évolution de carrière au sein du Groupe, y compris à des postes opérationnels importants.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. PX 448 AM
Discrétion absolue

CGE

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Une entreprise dynamique et performante, qui étudie et réalise des installations électriques pour l'industrie et le bâtiment, offre deux postes à des candidats de valeur.

• Chef du service travaux

Cadre confirmé, il aura une formation d'ingénieur ou un niveau équivalent et une solide expérience dans la conduite des travaux, dans les domaines : courants forts, courants faibles et, si possible, automates. Il assurera la responsabilité des travaux, sur le plan technique et économique et il dirigera une équipe de 30 monteurs.

référence BL 450 AM

• Jeune ingénieur d'affaires

Ingénieur électricien, il aura 2 à 3 ans d'expérience (la candidature d'un débutant, de très bon potentiel, ayant effectué des stages intéressants, peut ête envisagée). Il assurera des responsabilités technico-commerciales : devis, négociation, suivi des études en liaison avec le B.E.

référence CM 451 AM

Ces deux postes impliquent dynamisme, bon contact, qualités techniques alliées à un sens de la gestion, volonté d'être des partenaires actifs dans le développement de la société.

Postes à Dijon.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

ASSURANCES
X, ECP... et/ou ACTUAIRE
Accroître l'efficacité et développer le département Produits Tarification

Un groupe mutualiste dynamique, performant et en expansion recherche son Chef de Département Produits Tarification.

De formation supérieure, le titulaire du poste devra impérativement disposer de 5 à 8 ans d'expérience professionnelle dans l'assurance.

Sa mission de Chef de département au sein de la Direction Technique et Commerciale consistera à établir et mettre en œuvre la politique de la société en matière de produits, tarification, surveillance du portefeuille... (des connaissances en réassurance seraient appréciées).

En fonction de l'expérience le grade de départ se situera au niveau minimum de fondé de pouvoir.
L'importance du groupe et son taux d'expansion offre de très importantes possibilités de développement de carrière ultérieure.

Poste à Paris.
La rémunération annuelle en fonction de l'expérience et de la formation ne saurait être inférieure à 350.000 F. +

Ecrire sous réf. DN 452 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Ingénieur commercial OEM — Imprimantes

NEC
NEC Business Systems (France)

Grand japonais de l'électronique mondiale et leader international dans le semi-conducteur, notre notoriété n'est plus à faire.
Nec Business Systems France recherche pour sa branche informatique et dans le cadre de son expansion, un Ingénieur Commercial capable de proposer notre excellente gamme d'imprimantes à une clientèle OEM.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant une bonne connaissance de l'informatique, acquise dans l'enseignement supérieur ou sur le terrain, justifiant d'une première expérience de la vente de produits électroniques ou informatiques, ou alors désireux d'aborder le commercial, fort d'un tempérament sociable, tonique et représentatif d'une Société leader.

La rémunération saura tenir compte du niveau des candidats rencontrés, nous n'avons pas de limite pour le talent. Le poste est basé à la Défense.

Si vous désirez en savoir plus, adressez votre CV à notre Conseil : **YELLOW'S** (réf. NM) Division de CLM Partners, 70 rue de Ponthieu, 75008 PARIS.

Yellow's

DESSEIN

Nous recherchons pour le service DOCUMENTATION de notre CENTRE TECHNIQUE (1600 personnes)

Ingénieur spécialiste de l'information scientifique et technique

Le candidat sera chargé de la surveillance de l'actualité technique à travers les publications spécialisées en électronique professionnelle et en télécommunications. Il utilisera les diverses banques de données nécessaires aux recherches documentaires. Pour assurer une diffusion personnalisée de l'information, il aura de nombreux contacts avec les ingénieurs de la Société.

Formation universitaire ou école d'ingénieur à dominante **électronique et logiciel.**
Bonne connaissance de l'anglais écrit indispensable. Expérience de 5 à 10 ans souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à TRT - Direction du Personnel
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

TRT — *Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle*

---

responsable ordonnancement HF
dans une entreprise performante

Filiale d'un groupe multinational, notre société, spécialisée dans l'assemblage de pièces de précision pour l'industrie, connaît un développement important.
Vous êtes rattaché au Responsable du Contrôle de la Production de notre usine de 180 personnes, située à l'Est de la région parisienne. Avec l'aide d'une équipe de six personnes que vous dirigez, vous gérez les approvisionnements et, pour ce faire, organisez les magasins et suivez la fabrication au moyen d'un système informatisé. Vous assurez également les expéditions des produits finis. Votre activité implique des contacts nombreux avec les transporteurs et l'ensemble des services de l'entreprise.

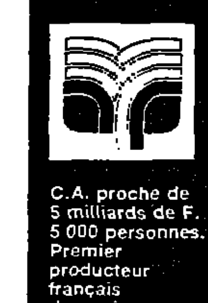
Vous avez 28 ans minimum, un DUT de mécanique ou équivalent et vous pouvez vous prévaloir d'au moins quatre ans d'expérience de l'ordonnancement, incluant, si possible, l'utilisation d'outils informatiques. Des connaissances en allemand ou en anglais seraient appréciées.

Nous vous remercions d'écrire, s/réf. M/477.02, à notre Conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

SERTI SELECTION

MEDIA BA



C.A. proche de 5 milliards de F.
5 000 personnes.
Premier producteur français de papiers haut de gamme.
Premier exportateur.

ARJOMARI

recherche pour renforcer son équipe marketing (PARIS 14e)

Un Chef de Produits
HF

Le titulaire du poste, rattaché au Responsable de la Ligne Produits, l'assistera dans le développement technique et commercial d'une gamme de produits diversifiée et à fort potentiel.
Si vous avez une formation **Grande Ecole**, d'ingénieur ou commerciale..., une expérience marketing de 2 à 3 ans acquise de préférence dans le secteur de biens de consommation durables, si vous parlez couramment l'anglais et une seconde langue, envoyez C.V., photo et prétentions, sous référence REI 141 CP, à ARJOMARI - Direction du Personnel - 3, rue du Pont-de-Lodi - 75006 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE LEADER MONDIAL DE LA C.A.O. VOUS RECHERCHE

En France et en Europe, INTERGRAPH poursuit son développement dans les secteurs des plus avancés de l'informatique.



INTERGRAPH

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste retenu à **INTERGRAPH FRANCE** - « Les Mercuriales » Tour du Levant - 40, rue Jean Jaurès 93170 BAGNOLET

INGENIEURS COMMERCIAUX — Réf. IC

Fort d'une expérience réussie dans la vente de matériels et/ou logiciels, vous voulez poursuivre votre carrière dans une entreprise dynamique en pleine expansion capable de satisfaire vos ambitions professionnelles.
Une première expérience dans la domaine de la C.A.O. et la maîtrise de l'anglais seront des avantages. Nous vous proposons de vous intégrer à une équipe motivée au sein de laquelle vous trouverez les moyens de révéler votre talent, ainsi qu'une rémunération motivante qui sera en rapport avec vos capacités.

INGENIEURS D'APPLICATION — Réf. IA

De formation INSA, ENSAM,... ou équivalent. Vous possédez 2 ans d'expérience dans l'un des domaines suivants :
• Architecture • Electricité • Installation • Mécanique • Structure.

INGENIEURS DE MAINTENANCE — Réf. IM

Un B.T.S. ELECTRONIQUE ainsi qu'une expérience de 2 ans minimum vous permettront d'intervenir efficacement tant au niveau de l'installation que du support client.

INGENIEUR SYSTEME — Réf. IS

Nous vous demanderons de prendre en charge l'installation et le support de nos logiciels. Pour ce poste, **l'équivalent ou une maîtrise informatique**, ainsi qu'une expérience de 2 années minimum vous seront nécessaires.

Une préférence sera donnée aux candidats possédant de préférence une expérience sur matériel **DIGITAL EQUIPMENT.**

Pierre Lichau S.A.

ROUEN
Entreprise de distribution de produits techniques comptant 650 personnes, recherche

ASSISTANT H.-F. DU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Agé de 30 ans, de bonne formation comptable (BEP), grâce à votre expérience vous êtes familiarisé avec la réglementation du travail, vous connaissez parfaitement les systèmes de paie informatisée et serez notamment capable de mettre en route un nouveau système. Vous gérerez les contrats de travail et les dossiers individuels. Vous établirez les statistiques mensuelles du tableau de bord et le « bilan social ». Chargé du service paie, vous animerez et contrôlerez l'équipe qui en assure la préparation et travaille au suivi des cotisations aux organismes de prévoyances et aux déclarations fiscales et parafiscales. Doué de rigueur vous avez aussi le sens du contact et serez l'interlocuteur privilégié des membres du personnel.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel à A.S. PUBLICITÉ, réf. 163, 3, rue de Liège, 75009 PARIS.

ATSE

FABRICANT DE SYSTÈMES DE DÉTECTION INCENDIE ET GESTION DE TEMPS
150 personnes, 10 agences recrute un

RESPONSABLE PLANNING COMMERCIAL

Chargé de coordonner les approvisionnements et les livraisons clients sur France entière, et d'administrer les ventes
Exp. et autorité indispensables
Anglais parlé
Lieu de travail : ROSNY
Rémunération de base après période d'intégration : 140.000 F + avantages/an
Statut cadre

Ecrire à : ATS ÉLECTRONIQUE
Direction du Personnel
108 bis, rue du Gal-Leclerc
93116 ROSNY-sous-BOIS.

Sports et Loisirs U.S.

Jeune Financial Controller
à fort potentiel

Notre jeune société, (20 pers., 30 MF de CA), filiale d'un des tout premiers groupes américains de sports et loisirs développe en France la distribution d'articles de qualité, tournés vers un nouveau concept de détente. Notre croissance de 400% annuels nous conduit à créer la fonction de Directeur Financier.

Impliqué dans l'activité de la Société, vous travaillez en étroite collaboration avec le General Manager. Pour anticiper et accompagner notre croissance rapide, vous assurez efficacement la conception, la mise en place et le suivi des systèmes comptables et financiers : comptabilité, reporting mensuel à la maison-mère, budget, forecast mensuel, plans de trésorerie, informatique et procédures juridiques et fiscales françaises.

Ce poste très stimulant s'adresse à un candidat de 28-30 ans environ, diplômé d'Ecoles de Commerce + DECS, qui après 5 ans environ de cabinet d'audit international ou un premier poste de Contrôleur Financier Anglo-saxon, souhaite jouer un rôle moteur dans notre expansion.
L'enthousiasme, le sens des initiatives et de l'organisation seront indispensables ainsi que la maîtrise de l'anglais. Poste situé à Clamart (92)

Merci d'adresser lettre de candidature, salaire, CV, photo sous référence IB 53704 M chez **TEG, 113 rue de L'Université, 75007 PARIS.**

DESSEIN

The Executive Group (France) Management

---

ingénieur d'affaires

Serete, leader sur le marché de l'Ingéniérie, recrute pour consolider son avance, un Ingénieur d'Affaires motivé par les négociations de projets industriels complexes dans le domaine des

Industries Papetières

Vous avez une expérience réussie dans ce secteur :

travaux neufs, automatisation de procédés, économies d'énergie, exploitation

Vous souhaitez maintenant assurer des missions globales de diagnostics technico-économiques et confirmer vos compétences dans la négociation de projets d'investissements diversifiés dans ce secteur avec nos clients. Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence 86.15 M à Serete, Service Recrutement, 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



MID

Société de conseil en stratégie d'entreprise en forte expansion

- Nous travaillons à l'échelon international pour des grands groupes et des entreprises performantes.
- Nous intégrons dans notre démarche conceptuelle les caractéristiques du secteur étudié et les spécificités culturelles des entreprises.
- Nous assistons nos clients dans l'élaboration et le choix de leur stratégie.
- Nous avons la volonté de devenir l'un des leaders du marché.

Nous recherchons des

consultants de haut niveau

Diplômés de l'enseignement supérieur
(type grandes écoles commerciales ou scientifiques françaises)

— Possédant, de préférence, également un MBA Américain ou Européen.
— Ayant une expérience professionnelle réussie (même brève) dans les domaines de la stratégie, de la gestion, de la production.
— Maîtrisant parfaitement l'Anglais et une autre langue étrangère (Allemand, Espagnol, Italien).
— Dotés de rigueur analytique et de pouvoir de communication.
— Disponibles pour effectuer de fréquents déplacements en France et à l'Etranger.
— Désirant s'impliquer fortement dans le développement de notre Société.

Adresser votre dossier de candidature à Mme Dominique LODS
MID
1232, rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc.

---

jeunes ingénieurs

Réalisez les usines de demain...

SERETE (800 personnes) est leader sur le marché de l'ingéniérie de systèmes en France. Nos équipes conçoivent et réalisent avec nos clients des projets ambitieux et diversifiés :

automatisation, gestion de production, réseaux, productique, systèmes mécanisés.

Pour consolider son avance, SERETE renforce son potentiel Jeunes Ingénieurs débutants ou ayant une première expérience de la conception ou de la modernisation d'unités industrielles, d'automatisation de lignes de produits, de gestion de stocks. Après une formation à nos méthodes vous prendrez en charge l'étude et la réalisation de ces projets. Merci d'envoyer votre candidature à SERETE, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la réf. 85.01-M.



Trésorerie Prévisions et suivi

Dans un organisme financier ou au service financier d'une entreprise, vous avez acquis une bonne connaissance du marché financier et en particulier des valeurs mobilières ainsi que des mécanismes bancaires.

Auprès du Directeur des services financier et comptable de cette société holding d'une exceptionnelle solidité, vous suivrez, outre un important portefeuille de valeurs mobilières, les comptes courants et les comptes bancaires des différentes sociétés du groupe. Vous ferez cela en étroite collaboration avec le service comptable et établirez les plans de trésorerie.

L'efficacité à ce poste demande vivacité et précision. A un diplômé d'études formation supérieure ayant une bonne connaissance de la comptabilité générale et des règles fiscales concernant ce domaine, cette société située à l'Etoile peut offrir une nouvelle étape surtout s'il recherche maintenant une certaine stabilité dans sa carrière. Prenez contact sous référence 8640 LM avec les consultants du cabinet CLEAS auquel nous avons confié cette mission.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

GÉNIE CLIMATIQUE

Un ingénieur confirmé pour développer des techniques de pointe

Une importante société française qui étudie et réalise des installations de génie climatique (chauffage urbain, conditionnement d'air en milieu hospitalier et secteur tertiaire, applications spécialisées pour la défense nationale et l'industrie) recherche un ingénieur confirmé.

Il participera aux études et aux réalisations. Il sera le moteur du développement des activités de la société dans les techniques de pointe : télésurveillance, télégestion, régulation par micro-informatique, contrôle et commandes centralisés d'installations...
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé AM, IEG, INSA ou équivalent, ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine des automatismes, régulation, process-contrôle (des connaissances en thermique seraient un atout).

Poste impliquant initiative et dynamisme et permettant d'évoluer au sein d'une société solidement implantée et faisant partie d'un groupe de premier plan.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. GZ 394 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL



A AUTEUIL... NOUVELLE ADRESSE
NOUVELLE DIMENSION POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT



Nous serons mieux équipés et très heureux de disposer pour vous apporter notre aide d'un nouvel espace pour vous recevoir.

71, RUE D'AUTEUIL, 75016 PARIS, (1) 45.25.55.05

DISTRIBUTION

Gérer un centre de profit de la formation de la profession

Un organisme professionnel au plan national déjà implanté et reconnu recherche le Responsable de son Centre de Formation.

Ce Directeur assurera la responsabilité globale : pédagogique, commerciale, gestion et animation d'une équipe.
Sa mission impliquera :
- d'intensifier les relations avec la clientèle, détecter et analyser les besoins, concevoir les nouvelles orientations de développement,
- de développer la commercialisation des produits existants, de concevoir de nouveaux outils pédagogiques et d'en assurer la diffusion,
- d'animer son équipe de consultants et dans certains cas d'intervenir personnellement (animation de groupes, cercles de qualité).

Son profil :
De formation supérieure, il devra disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la formation acquise au sein d'un organisme performant. Il est impératif qu'il ait eu l'opportunité de connaître la grande distribution, soit dans le cadre de son activité de formation, soit dans un poste opérationnel impliquant une approche formation.

Ce responsable devra allier le sens de la communication au dynamisme commercial.
Rémunération motivante comportant une part d'intéressement aux résultats de gestion.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. EL 353 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



BIENS D'EQUIPEMENT : pour la technologie européenne...
l'axe franco-allemand...

Nous sommes la filiale française (4,2 milliards, 4 500 pers.) d'un groupe allemand (+ de 100 000 pers., dont 5 000 en R and D), mondialement connu pour ses INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES et la FIABILITE de ses produits. Pour faire face à la demande croissante des industriels de notre pays, nous renforçons nos DEPARTEMENTS TECHNIQUES et souhaitons accueillir des

Jeunes ingénieurs

En fonction de leurs aspirations, goûts et aptitudes, ils se verront confier, très rapidement, des responsabilités importantes : VENDRE ou DEVELOPPER la technologie de pointe de nos Bureaux d'Etudes allemands auprès de nos Clients français (B.E., Achats, Etudes-Développement, Contrôle Qualité...). Deux profils essentiels, correspondant à des motivations personnelles fortes, sont recherchés :

- des « passionnés » de technique,
- des techniciens à « fibre commerciale »,

sans qu'il puisse s'agir, pour nous, d'accorder une préférence aux uns ou aux autres. Chez nous, cette « querelle » n'est pas à l'ordre du jour...

Ingénieur injection diesel/essence (Réf. V/IDE/LM) hydraulique, mécanique de précision, micro-électronique, micro-informatique.

Ingénieur motoriste (Réf. V/MOT/LM)
ingénieur AM, tourné vers l'énergétique, la thermo-dynamique, et possédant des bases d'électronique. Ecole des Moteurs appréciée.

Ingénieur électricien/électronicien. (Réf. V/ELE/LM) Sup Elec, ESIEE, spécialiste des Machines Tournantes et qui gèrera un budget de 50 MF.

Ingénieur mécanique du sol (Réf. V/MS/LM) ENSMA, ESTACA,... pour seconder le Chef de Service.

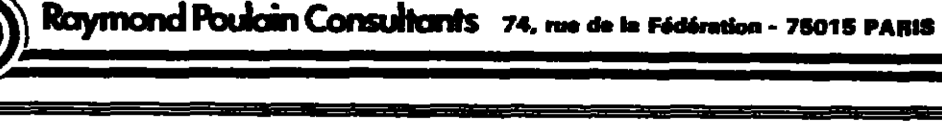
Ingénieur équipements (Réf. V/IEQ/LM) (Petits moteurs, chauffage, climatisation).

Ces postes sont basés à Paris et nécessitent de fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger. De très solides connaissances en Allemand sont impératives.

Un environnement TECHNIQUE de qualité, un contexte INTERNATIONAL, des évolutions au sein d'un GROUPE PUISSANT, sont de nature à attirer des jeunes « QUI EN VEULENT ». VENEZ NOUS REJOINDRE !

René DAGIRAL, notre conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence choisie.

MEDIA PA



DSM France

INGENIEURS COMMERCIAUX

Paris réf. M6/142 F **Lyon** réf. M16/142 G

Filiale française de l'un des premiers groupes européens de l'industrie chimique, DSM France commercialise et distribue des matières plastiques. Elle dispose d'une structure nationale avec une agence à Paris et une agence à Lyon. C'est au sein de chacune de ces agences qu'un poste d'Ingénieur Commercial est à pourvoir.

Rattaché au directeur de l'agence et en liaison fonctionnelle avec le chef de produit concerné, l'ingénieur commercial est chargé de suivre, d'optimiser et de développer un courant d'affaires auprès d'une clientèle d'industriels et de transformateurs pour la gamme des produits polyéthylènes HD, LD et linéaires.

Nous souhaitons rencontrer un candidat possédant une formation technique et/ou commerciale et ayant acquis une expérience (3/5 ans) de la vente et de la commercialisation de produits, en milieu industriel.

La connaissance des matières plastiques, des techniques et du milieu professionnel qui y sont liées, sera considérée comme un atout important.

Les postes sont basés respectivement à Lyon et à Paris, avec, bien évidemment, des déplacements sur les secteurs géographiques dont les ingénieurs commerciaux auront la charge.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence choisie, à :

EGOR RHONE ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 3

ou

EGOR S.A.
8, rue de Berri
75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Notre grand groupe financier recherche pour l'une de ses filiales réputée pour son développement et son dynamisme

Un juriste haut niveau finances-assurances

Spécialiste du droit des affaires, vous possédez une formation supérieure juridique (niveau doctorat, CAPA) qui vous a permis d'exercer vos compétences depuis au moins cinq ans en Cabinet ou en grande entreprise.

Vous assurerez le rôle de Conseil Juridique auprès des secteurs opérationnels et prendrez en charge l'ensemble des études et suivrez l'évolution de la réglementation de nos activités assurances et finances.

Rejoignez un environnement performant en adressant votre dossier de candidature sous réf. 2015 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

SILEC *recherche pour sa filiale* **SYSIN** *un*

Ingénieur informaticien

Vous concevez et développez des applications spécifiques à partir de cahiers des charges élaborés par les utilisateurs.
Connaissant le traitement de l'information, vous désirez acquérir des compétences dans le transport de l'information.
Vous possédez une formation supérieure, et avez au moins deux ans d'expérience sur mini-ordinateur/micro-ordinateur.
*Le lieu de travail se situe à **PLAISIR** (Yvelines).*
Nous vous offrons l'opportunité de participer à l'expansion de notre filiale.
*Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à Mme WEBER - **SILEC** - 69, rue Ampère - 75008 PARIS.*

Jonction

FINANCEMENTS SPECIAUX ET LEASING INTERNATIONAL

Vous avez valorisé votre formation supérieure par une expérience de 5 à 7 ans dans un établissement bancaire ou dans la direction financière d'une compagnie aéronautique ou maritime.

Dès lors vous avez acquis une solide compétence en analyse financière et dans la négociation des contrats internationaux.

Nous vous proposons la recherche et le développement des opérations de financement en France et à l'étranger.

Vous parlez bien évidemment l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 71 PB à
Banque Indosuez
Service Recrutement, carrière formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris

SOURCES

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CONSEIL EN MANAGEMENT

VALORISER VOTRE EXPERIENCE INDUSTRIELLE OU BANCAIRE

Notre métier : aider les entreprises à faire face à l'évolution de leur environnement, participer à la définition et à la mise en œuvre de leur stratégie et de leur organisation. Cette activité de Conseil en Management connaît un fort développement, à la fois par le nombre de nos missions, leur nature et la diversité des entreprises qui nous font confiance. Pour mieux répondre aux besoins de notre clientèle et faire face à cette croissance, nous complétons nos équipes en recrutant des Consultant(e)s diplômé(e)s de l'enseignement supérieur (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur) et ayant acquis une première expérience professionnelle dans la Banque, l'Industrie ou le Conseil. Dans ce cadre, vous pourrez intégrer notre firme en tant que :

Consultant(e)s juniors :

Agé(e)s d'environ 25 ans, vous avez acquis une compétence opérationnelle de un ou deux ans dans un poste financier, de gestion, ou de gestion de production.

Consultant(e)s expérimenté(e)s :

A 28 ans environ vous possédez une expérience approfondie de quatre ou cinq ans dans un poste opérationnel avec une large autonomie d'action.

Le métier de conseil vous attire : il vous offre un enrichissement de vos compétences au contact de spécialistes de haut niveau dans d'autres disciplines que la vôtre ; il vous permet de travailler sur des missions variées et complexes.

PEAT MARWICK

Le développement de notre activité, la structure de notre firme de réputation internationale vous offrent de réelles possibilités d'évolution.

Nous étudierons votre candidature en toute confidentialité et vous remercions de l'adresser sous la référence 930/45 M à Marc SIBOLD - Tour Fiat - Cédex 16-92084 PARIS LA DEFENSE.

SOURCES

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet NSM GROUPE ABN BANK

recherche pour

l'une de ses Agences Parisiennes

ATTACHE(E) DE CLIENTELE PRIVEE

Il devra constituer son fonds de commerce composé d'une clientèle haut de gamme de particuliers.

Sont indispensables :

- l'expérience du poste,
- une solide formation, universitaire et/ou I.T.B.,
- une excellente présentation,
- une grande aisance dans les contacts alliée à de réelles aptitudes commerciales.

Possibilité d'évolution vers un poste d'encadrement au sein de l'agence.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
Banque N.S.M. Section Recrutement
B.P. 466.08 - 75366 Paris cedex 08.



Marketing et développement à l'écureuil... Le job d'un professionnel

KF 250 000 +

Nous vous proposons de rejoindre la SOREFI, Ile de France DOM—TOM, l'organisme des Caisses d'Epargne, chargé de les conseiller dans leur développement. Votre rôle est en fait celui d'un Chef de Groupe de Produits.

Vous animez une équipe de responsables d'activités eux-mêmes véritables chefs de produits. Vous définissez les orientations, coordonnez les opérations et, en homme de marketing, vous managez les études, vous réfléchissez aussi à l'amélioration des produits existants et impulsez la création de nouveaux produits en favorisant une communication dynamique. Vous avez aussi le souci d'animer et de contrôler la réalisation des actions locales décidées.

La trentaine ou plus, diplômé d'une école de commerce ou équivalent, vous pouvez prouver une expérience marketing réussie dans les services. Quelques années de marketing financier/bancaire plutôt orienté particulier nous apparaissent comme très intéressantes. Homme ou femme de communication, vous savez aussi écouter. Créatif vous êtes capable de réaliser, convaincre et faire vivre concrètement les actions engagées. Le poste est basé à Paris.

Merci de nous adresser lettre, CV et photo sous référence B 1249 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

SOURCES

Membre de Syntec

RANK XEROX

Animateur de formation bureautique

Nous recherchons un INFORMATICIEN de haut niveau afin d'effectuer la formation interne de la Division Bureautique et Informatique.

Il devra avoir une connaissance précise :

- des environnements informatiques gros systèmes (IBM, BULL ou DIGITAL).
- de l'impression électronique (ionographique et laser).
- de la bureautique (protocoles de communication et réseaux).

Une expérience commerciale en informatique sera appréciée.

Le candidat aura une élocution aisée et une aptitude pédagogique réelle en groupe ainsi qu'un bon esprit d'analyse et de synthèse.

Poste à pourvoir pour Paris-La Défense.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B/LM/125 à Nicole Bresson, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

média-system

Attaché à la Direction Commerciale

ESC - ISG ou équivalent

Nous sommes une entreprise industrielle performante du secteur métallurgique (1000 personnes - CA : 2,3 milliards - croissance 20% par an). Nos produits sont présents dans toutes les activités industrielles et vendus dans le monde entier.

Vous vous intégrerez au sein d'une équipe commerciale jeune et exigeante qui vous formera à nos activités, et vous prendrez des responsabilités de plus en plus autonomes : participation à l'élaboration de la politique commerciale et des budgets, animation du réseau de vente, négociations avec la clientèle. Vous serez amené à effectuer quelques déplacements de courte durée dans les agences de vente du Groupe et chez nos clients.

Vous avez une formation supérieure et si possible deux à trois ans d'expérience industrielle, mais vous pouvez aussi être débutant. La pratique d'une langue étrangère anglais et/ou allemand est indispensable.

Pour ce qui est de votre évolution de carrière, si vous réussissez nous nous en chargerons : qu'il vous suffise de savoir que votre prédécesseur à ce poste vient d'avoir une promotion importante dans une autre société du Groupe.

Nous sommes installés dans une région agréable à 50 km au Nord de Paris.

Ecrivez à notre Conseil. Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous réf. 3147 M.



65 Avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Paris - Lille Lyon - Strasbourg

DESSEIN



l'Agence recherche son

Chef de la Division de TRADUCTION

au département du Personnel et des Services généraux, à la Direction de l'Administration

pour son siège situé à Paris (15e)

Il sera chargé :

- d'organiser et superviser les travaux des Sections de traduction française, anglaise et allemande qui représentent un effectif total d'une vingtaine de traducteurs, et
- de participer à la traduction et révision de textes si le volume de travail l'exige.

Les candidats pour ce poste devront posséder une formation universitaire, une bonne culture générale et une connaissance des problèmes techniques propres à certains domaines d'activité de l'Organisation.

Ils devront être aptes à planifier, diriger et superviser les activités de traduction et de révision des trois sections ainsi que leur administration. Une expérience de la gestion de services analogues dans une organisation technique nationale ou internationale serait un avantage.

Une parfaite connaissance de la langue et de la culture française et anglaise est exigée. Une certaine connaissance de l'allemand est nécessaire.

Les conditions d'emploi sont celles offertes par les organisations internationales, et comprennent : prestations familiales, indemnité d'expatriation, bons systèmes de sécurité sociale et de pension, et indemnité d'installation.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à envoyer au Chef de la Gestion du Personnel, ESA 8-10 rue Mario-Nikis 75738 PARIS Cedex 15.

Emplois et Entreprises

Consultant en recrutement, au cœur des techniques de pointe

Depuis 1979, ALPHA CDI est devenu le spécialiste du recrutement des secteurs de pointe (informatique, électronique, robotique, CFAO et intelligence artificielle). De grands groupes industriels français et multinationaux nous font confiance.

En renfort de l'équipe actuelle, nous recherchons un professionnel du recrutement.

Psychologue de formation, vous vous intéressez à la vie économique. Bon diagnosticien vous avez la sensibilité conseil.

Pour un premier contact adressez votre candidature en indiquant votre niveau de rémunération actuelle sous la référence 137M

ALPHA CDI 181, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY S/SEINE.



ALPHA CDI

MEMBRE DE SYNTEC

ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain

Responsable de fabrication d'œuvres d'art éditées HF

Il seconde efficacement le Directeur Technique dans l'élaboration et la mise au point des œuvres éditées, bijoux, porcelaine, textile...

Il assure, en relation avec les Fournisseurs (Industriels ou artisans), l'organisation et le suivi des fabrications dans le respect des normes en qualité, quantité et prix.

Il a la charge de l'administration, de la production et de la gestion des achats.

Il doit exprimer sa créativité, faire preuve d'autonomie, d'initiatives et s'intégrer dans une équipe très opérationnelle.

Ce poste de Cadre, basé à Paris, s'adresse à un jeune professionnel, de formation arts décoratifs, ayant déjà acquis une réelle expérience dans les domaines des techniques d'art appliqué (orfèvrerie, petite fonderie, céramique...)

De fréquents déplacements sont prévus en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature, C.V., prétentions, sous référence 9244, à ARTCURIAL, 9 avenue Matignon 75008 Paris, qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

média-system

Nous sommes l'une des Institutions Financières parmi les plus connues en France. Dans le cadre de notre expansion, nous créons un nouveau poste et recherchons pour notre siège à Paris

1 JEUNE CADRE HF

chef de produits

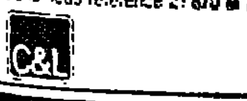
« Dépendant du Responsable du Service Marketing, le Chef de produits participera à l'élaboration de nouveaux produits, suivra les produits existants, vendra ses idées aux Commerciaux et assurera la coordination avec les gestionnaires. Ce poste conviendrait à un jeune cadre BAC C plus une Ecole Supérieure de Commerce. Il est indispensable qu'il soit à l'aise avec les chiffres et calculs. Expérience : Débutant ou quelques années d'expérience.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et salaire actuel, indiquant la référence M 102-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrégies

3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS





steria

... premiers groupes ... informatique en Europe ... MF de CA ... personnes

stéria banques

UNITE LEADER DU GROUPE EN MATIERE DE COMPETENCE INFORMATIQUE BANCAIRE RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE SES GRANDS PROJETS EN FRANCE ET A L'EXPORT :

Chefs de projet
INFORMATIQUE BANCAIRE

Connaissant un des domaines de la Banque (international, engagements, etc...).

Après formation aux méthodes et outils STERIA, ils seront amenés à prendre en charge la responsabilité d'un projet.

Leurs qualités : l'autonomie, le goût de la responsabilité et du challenge, la mobilité.

Nous offrons de larges perspectives d'avenir aux candidats motivés, réellement désireux d'accroître leurs responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions

à l'attention de Claude SOMEK
147, rue de Courcelles
75017 PARIS.

stéria banques

Pierre Lichau S.A.

Consultants systèmes industriels

Neuilly - PA, Cabinet International de Conseil (1300 consultants dans le monde), poursuit son développement dans le conseil en management. Notre société française recherche des consultants chargés aussi bien de conseiller les directions générales et industrielles que de dialoguer à tous les niveaux de l'encadrement. Les missions auront trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action dans les domaines de la productivité et de la logistique industrielle (amélioration des flux). A terme les consultants évolueront vers des missions de stratégie industrielle. Ces postes basés à Neuilly impliquent une mobilité certaine sur la France et, occasionnellement, des déplacements de moyenne durée en Afrique francophone. Les candidats doivent avoir une formation d'ingénieur complétée par un diplôme de gestion (MBA, IAE...). Ils ont une première expérience industrielle, de préférence orientée vers la gestion de production. Ils savent animer des équipes et peuvent s'impliquer dans des actions de formation. La pratique de l'anglais est nécessaire pour les échanges au sein du groupe PA. Ecrire à F. PAUILHAC, Directeur Systèmes Industriels, en précisant la référence A/062SIM.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Un grand groupe français, leader Européen de l'appareillage électrique d'installation ; C.A. : F 4 milliards ; 30 unités de production en France et à l'étranger, recherche le :

responsable de l'audit opérationnel

Basé à Paris, relevant du Directeur Financier du Groupe, en étroite collaboration avec les services opérationnels du Siège et ceux des filiales, il sera le RESPONSABLE du développement et du contrôle des systèmes comptables et financiers des 12 filiales françaises.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 30 ans minimum, formation : Ecole de Commerce + DECS, de préférence complétée par 2 ans dans un Cabinet d'Audit et pratiquant l'anglais.

Réelles perspectives d'évolution pour un candidat d'envergure, rigoureux et méthodique, parfaitement à l'aise dans les contacts humains.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous référence 21.870 M à H. CARON

C&L

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Objectifs : Qualité et Croissance

Notre Direction Technique recherche un

Ingénieur Système DPS 7
HF

Grande Ecole Option Informatique

Il est chargé d'assurer la **qualification** de nos **produits** terminaux, micros, et stations bureautiques en connexion aux ordinateurs **Bull DPS 7**. Cet Ingénieur Système dispose de 3 à 5 ans d'expérience sur **GCOS 7** et les produits de télécommunications associés (IOF, TDS, FORMS, Transferts de fichiers...).

Il est capable d'animer un groupe de trois personnes au moins et de se charger de la coordination technique avec d'autres directions du groupe.

Des **compétences** dans le domaine des réseaux DSA seront appréciées. Les candidats motivés par ce domaine en pleine expansion et désireux de valoriser leur potentiel technique peuvent nous adresser dès maintenant leur dossier de candidature.

Ecrire en précisant la réf. IS 8603 à Michèle Corbineau,

BULL TRANSAC, 7 rue Ampère, 91343 Massy Cx

Bull

COFPA FEUTRES POUR MACHINES A PAPIER — **ANGOULEME**

Filiale d'un groupe américain, nous sommes le premier fabricant français de feutres pour machines à papier et nous exportons 80% de notre C.A. Dans le cadre du développement de nos activités, nous souhaitons pourvoir les postes suivants pour deux de nos départements :

Ingénieur R & D
WET PART

Sa mission va de l'exploitation des informations issues du réseau commercial jusqu'à la mise au point des processus de fabrication de nouveaux produits, en passant par le suivi des prototypes en clientèle et l'amélioration des produits existants. Ce poste qui, outre les contacts avec les laboratoires extérieurs, implique des déplacements ponctuels de courte durée à l'étranger, nécessite la maîtrise de la langue anglaise. Il convient à un Ingénieur Textile ou Papetier souhaitant utiliser son potentiel dans une fonction d'encadrement et de développement technique. Il débouche à court terme sur la responsabilité du Service Recherche et Développement qui comprend 10 collaborateurs qualifiés. (réf. 4104/M)

Ingénieur développement produit
DRY PART

Chargé d'assister le Chef de Produit, sa mission est double : d'une part, contribuer à la mise au point et au développement de nouveaux produits via les études de prototypes et de faisabilité industrielle, en relation avec les autres unités du groupe et les services commerciaux. D'autre part, assurer ponctuellement un rôle de support technique auprès des Directeurs des Ventes lors de négociations commerciales et contribuer ainsi à la promotion des produits. Ce poste convient de préférence à un ingénieur possédant une expérience acquise dans le secteur textile et désireux d'élargir son champ d'action au niveau international. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. (réf. 4105/M)

Les entretiens auront lieu à PARIS ou à LYON.
Merci d'adresser lettre man., CV et prét., en précisant la réf. du poste choisi, à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet - 69006 LYON

sélé CEGOS — PUBLIVAL

Membre de SYNTEC

Ingénieurs débutants aujourd'hui ... Patrons d'une unité décentralisée d'ici 3 ans

LYON

Entreprise performante (1500 personnes, 900 MF de C.A.), nous appartenons à l'un des plus puissants groupes industriels français. Nous produisons en très grandes séries des biens d'équipements électroménagers à forte intégration électronique et utilisons pour cela des outils industriels modernes en évolution constante. Organisés en unités décentralisées, nous mettons à profit les méthodes de gestion les plus récentes et privilégions la communication et la prise d'initiatives à tous les échelons. Désireux de préparer en 3 ans de futurs cadres dirigeants, nous vous offrons, si vous êtes ingénieurs débutants de formation ECP, Mines, ENSTA, ENSAM ... la possibilité de faire vos preuves dans les premiers postes suivants :

CHEF DE PROJET METHODES PRODUITS/PROCEDES (réf. 4102)

RESPONSABLE PROJET QUALITE (réf. 4100)

INGENIEUR R & D PRODUITS (réf. 4103)

INGENIEUR LABORATOIRE D'ESSAIS (réf. 4101)

Ces postes impliquent de réelles responsabilités et nécessitent un goût prononcé pour les questions d'organisation et d'animation des hommes. Nous saurons reconnaître votre potentiel en vous confiant sous 3 ans d'importantes responsabilités polyvalentes avec direction d'effectifs et autonomie budgétaire. La pratique de l'anglais ou de l'allemand est indispensable. Les premiers entretiens se dérouleront à PARIS ou à LYON. Des précisions sur chacun des postes à pourvoir sont disponibles au 78.89.70.12. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prét., sous réf. choisie à Guy PELLAE Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet - 69006 LYON CEDEX.

sélé CEGOS — PUBLIVAL

Membre de SYNTEC

Très important Cabinet d'Ingénieurs Conseils en Propriété Industrielle
(brevets - marques - modèles)

Jeune ingénieur

diplômé Mines, E.C.P., E.C.L., E.S.E., I.D.N., Ecoles de Chimie

Vous avez le goût de l'innovation technologique, une ouverture aux problèmes juridiques, une aisance rédactionnelle, une bonne maîtrise de l'anglais. Nous vous proposons de venir renforcer notre équipe, d'accéder à une fonction évolutive faisant appel à votre sens des responsabilités dans un style libéral. Un début d'expérience - si possible dans ce type d'activité - et quelques connaissances d'allemand seront appréciés pour ce poste basé à Paris. Merci d'adresser lettre man., CV détaillé et prét. s/réf.1160/M à Michèle RUDLOFF - Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX

sélé CEGOS — PUBLIVAL

Membre de SYNTEC

RANK XEROX

Deux adjoints du directeur du développement bureautique et informatique

PROFIL :
Grande Ecole : ENSI - ESE - MINES - PONT ou Fac. informatique DESS ou DEA au moins
Niveau relationnel élevé. Capacité à s'exprimer clairement en public.
Potentialité évolutive «manager».
Cultivé (dialogue Direction Générale + Direction Informatique + congrès...).

MISSION :
relations universités : Grandes Ecoles.
Présentation stratégie à l'extérieure. Relation SSII, constructeurs, partenaires. Suivi de l'équipe développement sur un secteur ou une mission ou une tâche donnée.
Coordination de différentes fonctions sur des domaines de fond.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. B.I.M.124
à Nicole Bresson, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines,
93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS

l'une de ses Agences Parisiennes

ATTACHE(E) DE CLIENTELE PRIVEE

RANK XEROX

Animateur de formation bureautique

esa

Chef de la Division de TRADUCTION

1 JEUNE CADRE HF

chef de produits

Vous qui aimez l'INFORMATIQUE

pourquoi spi ?

parce que SPI vous offre, après une formation personnalisée à ses méthodes et produits - progiciels techniques et de gestion - d'être les maîtres d'œuvre de projets originaux, en en prenant la responsabilité complète auprès de ses clients,

parce que SPI apporte à ses clients, grandes et moyennes entreprises industrielles et commerciales, des prestations complètes et très adaptées : Télégestion - Progiciels - Conseil - Système - Formation,

parce que SPI allie le dynamisme d'une SSII (500 collaborateurs dans des équipes jeunes à taille humaine) à la politique rigoureuse d'un grand Groupe (SPI est filiale de PECHINEY),

parce que SPI a l'avenir devant elle : une ouverture vers l'Europe, les Etats-Unis et l'Afrique, une haute performance technique, des produits et outils nouveaux, un perfectionnement constant de notre encadrement par la formation interne,

enfin parce que ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : triplement du CA en 5 ans, doublement des effectifs en 4 ans, plus de 2.000 terminaux, un vaste réseau de minitels, de télex et de micro-ordinateurs.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

X - CENTRALE - SUPELEC - ENSIMAG - INP GRENOBLE ET TOULOUSE - IIE.

Nous vous confierons très rapidement des responsabilités - réalisation, conception, développement - accompagnées de perspectives de carrière à la mesure de vos ambitions. (Réf. RI)

INGENIEURS CONFIRMES SPECIALISTES GRANDS SYSTEMES IBM

Nous vous proposons d'intégrer
- notre **DIVISION PROGICIEL** afin de participer au développement et à l'installation de progiciels techniques ou progiciels de gestion,
- notre **DIVISION TELEGESTION** afin de prendre rapidement des responsabilités dans la mise en œuvre de projets importants,
- notre **DIRECTION TECHNIQUE** afin de mettre en place et d'améliorer nos méthodes de développement, et de participer aux choix techniques de nos projets. (Réf. LI)



Services et Progiciels Informatiques

Si ces arguments sont les vôtres, pourquoi hésiter ! Adressez votre candidature manuscrite avec C.V. en précisant la référence choisie à notre Responsable du Recrutement - Eric Schlumberger - SPI 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

Organisation et Publicité

Paris et Marseille
CONSULTANTS H/F
en conseil et organisation informatique

Nous travaillons sur des projets nationaux mettant en œuvre des techniques de pointe sur les deux axes suivants :
- techniques et applications bureautiques, télématiques, informatiques et micro-informatiques,
- conduite du changement dans les organisations.

Vous recherchez un poste dynamique et évolutif au sein d'une **équipe** compétitive et professionnelle.

VOTRE FORMATION ? • ingénieur grandes écoles.

VOTRE EXPERIENCE ? • environ 5 ans (une première expérience réussie et pertinante).

VOTRE PROFIL ? • vous avez envie de réussir, vous êtes motivé.

Merci d'adresser votre dossier complet : CV, photo, lettre manuscrite en précisant PARIS ou MARSEILLE au CESIA, Monique COPPE, 122, avenue de Hambourg, 13275 Marseille cedex 08.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour Paris

Traducteurs-Réviseurs
anglais/français HF

Rédacteurs Techniques
français HF

Spécialisés en informatique

De formation ingénieur, ESIT ou équivalent, avec 3 ans d'expérience dans la fonction, les candidats devront posséder de solides connaissances en informatique ainsi qu'une grande aptitude à rédiger en français.

Les ouvrages à traiter concernent l'informatique sous tous ses aspects : matériels, logiciels, grands et moyens systèmes, micros, réseaux, bureautique, etc...

Plusieurs postes sont à pourvoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. 2103 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUV
PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSP

Très important groupe international, nous fabriquons et commercialisons des équipements et des systèmes de haute technologie qui font appel à des disciplines très variées. Nous sommes premier sur le marché français et l'un des leaders mondiaux. Nous nous donnons les moyens de maîtriser notre expansion c'est pourquoi nous renforçons notre équipe dirigeante informatique.

Une réelle opportunité de carrière

Responsable de projet confirmé
X, Centrale, Mines...

Notre objectif prioritaire est l'extansion et l'optimisation de notre système d'information. Rattaché au Directeur de l'Informatique, vous aurez la maîtrise d'œuvre de vos projets (gestion de nomenclatures, gestion commerciale, gestion de production...) depuis la conception avec l'utilisateur, le choix des solutions et des moyens de réalisations (équipe interne, sous-traitance...), la supervision des applications jusqu'à la recette, la mise en place et la formation des utilisateurs. Vos interlocuteurs sont des responsables de haut niveau.

De formation supérieure, vous conduisez depuis 5 ans des projets importants (gros systèmes, bases de données...) de préférence dans une entreprise industrielle, une expérience SSII serait également appréciée. Vous êtes un adepte convaincu de la méthodologie (Merise...). La maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol est un atout supplémentaire.

Manager rigoureux, organisateur méthodique, votre ascendant personnel vous permettra d'évoluer dans un environnement complexe où votre autorité ne pourra se fonder que sur une compétence reconnue. Lieu de travail : PARIS.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 73824/M à M. CLERE, Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

CURRICULUM

Importante Société Banlieue Nord recherche son (sa)

RESPONSABLE SERVICE PAIE

Dans une Entreprise dynamique il (elle) devra, sous les ordres du Responsable de l'Administration du Personnel :
- Superviser la préparation et la réalisation de paies diversifiées et des statistiques en découlant
- Superviser en direct le travail d'une équipe d'une trentaine de collaborateurs
- Participer à l'évolution du Système Paie et Gestion de Personnel

De formation de base au moins du niveau D.U.T. ou équivalent, la personne retenue devra prouver une expérience préalable réussie de 5 à 8 ans dans tous les domaines de la Paie informatisée.

Ce poste, en position Cadre, ouvre à terme des perspectives d'évolution intéressantes au sein de l'Entreprise, en cas d'expérience réussie.

Ecrire sous référence 46247 à COPAP - 29, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

Spécialisé dans le domaine des nouvelles technologies, notre cabinet de recrutement y possède une forte notoriété et progresse de manière significative.

Nous souhaitons nous adjoindre un(e)

PSYCHO-GRAPHOLOGUE

Pour lui confier dans le cadre de nos recherches la conduite d'entretiens et de bilans psychologiques.

Diplômé Psycho-Prat et graphologue, vous possédez déjà une bonne expérience acquise en Cabinet ou en entreprise.

Ce poste peut faire l'objet d'un contrat à plein temps ou à mi-temps.

Merci de nous transmettre votre candidature sous référence 137M à l'agence CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE
même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière. Ecrire avec CV, photo et prét. sous réf. 6140 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

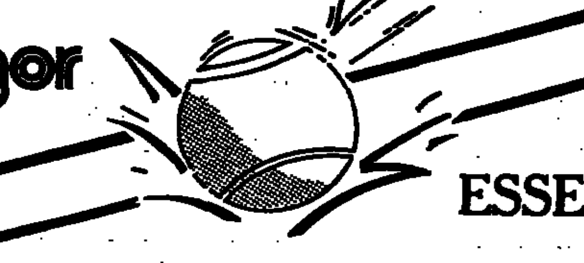
marie-laure Bassan
a le plaisir d'annoncer
la création d'ENJEUX

Conseil en recrutement de cadres et dirigeants, principalement pour l'Industrie pharmaceutique mais aussi la cosmétologie, l'agro-alimentaire et la chimie.



20 Rue de l'Hôtel de Ville
92200 - NEUILLY
Tél. 46.24.86.20

PUBLIVAL



OPEN DE TENNIS ETUDIANTS - ENTREPRISES

LA BAULE
8 - 11 mai 1986

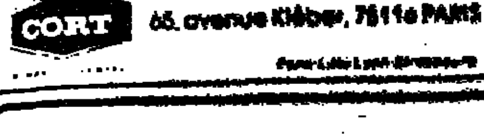
Un tournoi original qui réunit les Dirigeants d'Entreprises et les Etudiants des plus grandes Ecoles et Universités Françaises : *une nouvelle communication entre partenaires de demain.*

Pourquoi une compétition de tennis (homologuée par la FFT) ? Pour partager le goût de vaincre et l'esprit d'entreprise en associant dans une même équipe dirigeants et étudiants.

Cette manifestation organisée par l'ESSEC et patronnée par le Groupe EGOR (Conseil en Ressources Humaines), se déroulera à la Baule au Country Club et à l'hôtel Hermitage.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à

ESSEC TENNIS
(1) 43 80 80 65





OFFRES D'EMPLOIS

Importante Société d'Ingénierie (Paris-Est)

recherche pour ses activités d'automatisation et d'instrumentation

INGENIEURS DIPLOMÉS CONFIRMÉS

Possédant plusieurs années d'expérience, désireux de conduire et de participer à des projets mettant en oeuvre :
- des produits d'automatisation,
- des systèmes de contrôle commande,
- de l'instrumentation,

appliqués à des réalisations industrielles de toute taille.

Les candidatures d'ingénieurs diplômés débutants, ou possédant une première expérience, pourraient également être valablement examinées.

Ces postes exigent une bonne connaissance de l'anglais, et l'acceptation de déplacements de courte ou longue durée, en France ou à l'étranger.

Une première approche satisfaisante de moyens informatiques modernes d'études (D.A.O., C.A.O., logiciels d'application) serait un atout.

Adresser C.V. + lettre manuscrite, sous référence 82794 à MS JONCTION 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Jonction

Labo d'études T.V. informatique cherche TECHNICIEN SUPÉRIEUR EXPÉRIMENTÉ AVSTE - 42-87-01-81.

IMPORTANTE REVUE PÉRIODIQUE recherche

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Pour rubrique placements destinés aux particuliers. Connaissances approfondies de la Bourse et de l'analyse financière exigées.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : SODER-TUBRY, 112, r. de Richelieu, 75002 Paris.

Poste enseignement FLE + animation + administration. Écrire + C.V. + photo : C.E.L.A., 16, rue Sainte-Catherine, 84000 AVIGNON.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES LOGIS ET AUBERGES DE FRANCE recherche

SON CHARGÉ DE MISSION COMMERCIALE

POUR :
- participer à la création d'un nouveau service et en assurer rapidement la responsabilité ;
- élaborer les programmes de promotion annuels et gérer les budgets correspondants ;
- assurer la représentation du mouvement en France et à l'étranger ;
- remplir des missions de coordination et mettre en œuvre une politique de promotion-commercialisation, définie en commun.

AGÉ ENVIRON 32 ANS.
Solide expérience profess. dans le domaine du tourisme réceptif et des marchés touristiques national et international. Parfaitement trilingue : anglais et allemand, parlés et écrits.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Fédération Nationale des Logis et Auberges de France, 25, Jean-Mermoz, 75008 PARIS. Poste à pourvoir très rapidement. Discrétion absolue garantie.

Sté recherche VRP M.C. bien introd. SANTÉ Envoyer lettre + C.V. + photo sous le nº 7204 LE MONDE PUBLICITÉ 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CADRE JURIDIQUE FINANCIER ADMINISTRATIF

recherché pour siège PARIS par société taille PME exerçant activités commerciales internationales possédant filiales Outre-Mer

Age environ 50 ans
Formation juridique (longue expérience droit des affaires, en particulier des sociétés) et financière, capable d'adaptation tâches variées dans structure légère

Serait responsable auprès direction générale de :
- administration générale ;
- préparation et tenue conseils / assemblées, y compris rapports et présentation comptes ;
- contrôle comptabilité ;
- études juridiques et contentieux ;
- assistance aux filiales dans mêmes domaines.

Anglais indispensable

Ecrire avec C.V. se nº 7.199 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE COMMERCIAL
Diplômé Grande Ecole

Notre Groupe métallurgique international, de dimension moyenne, basé à PARIS, en forte croissance à l'exportation (500 MF) recherche un cadre commercial.

Il aura pour mission de développer un réseau pour de nouvelles utilisations de produit en EUROPE, puis en AMERIQUE.

Homme de terrain et de réalisations, il créera également la fonction marketing.

La formation demandée sera complétée par 5 ans minimum d'expérience réussie dans la vente industrielle.

Nous offrons pour un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution vers des postes de Direction.

Merci d'adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle s/réf. 3148.

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LEVI-TOURNAY/ARSCOM

Cabinet de conseils juridiques

recherche pour région de BLOIS

SPÉCIALISTE DROIT FISCAL

pratique antérieure dans administration ou cabinet nécessaire.

Adresser c.v. sous nº 7 190 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Cabinet de relations publiques, 16e associé important groupe américain

recherche

COMPTABLE UNIQUE 2e ÉCHELON

Comptabilité générale et anglo-saxonne (reporting mensuel) jusqu'au bilan, notions informatiques indispensables, 3 à 5 ans d'expérience minimum. Libre de suite.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : ACTIS Direction administration et finances 78, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris.

C.J.&A. CASTEL JACQUET ET ASSOCIES

CABINET D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

recrute

Réviseurs
Assistants débutants

- HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE ou maîtrises de gestion (option finances, comptabilité).

Nous offrons de réelles possibilités de promotion et de développement professionnel aux candidats de valeur.

Adresser c.v., lettre manuscrite et photo à Chantal BERNI C.J.A. 28, boulevard Haussmann 75009 Paris.

L'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle



Responsable de formation permanente

Cadre supérieur, vous avez une double expérience, industrielle (bureau d'études, chef de produit) et dans le domaine de la formation (entreprise ou organisme).

Vous souhaitez développer une activité de formation permanente (analyse des besoins, montage pédagogique, pilotage des programmes, organisation administrative et commerciale), dans le 1er établissement public d'enseignement supérieur en création industrielle.

Adresser votre candidature (CV - photo) à ENSCI 48 rue Saint Sabin 75011 Paris. Tél. : 43 38 08 09.

média-system

L'INSERM recherche

UN SPÉCIALISTE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

pour prise en charge poste au sein du service valorisation économique.

PROFIL :
Formation droit des brevets (CEIPI, DESS) ou expérience d'ingénieur brevet + formation scientifique.
Ouverture à l'information, communication et informatique.
Prise de fonctions envisagée le 1er juin 1986.

Adresser candidature à Mme CANDELLE-GARDENQ, INSERM, 101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13.

SOCIÉTÉ JAPONAISE FABRICANT DES PIÈCES D'AUTOMOBILES recherche une

ASSISTANTE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue Française-Japonaise lu, écrit, parlé
Très sérieuse et disponible rapidement
Mutation prévue dans le Sud de la France d'ici 18 mois
Salaire 130.000/an ou plus suivant expérience
Tél. 45-62-52-34, de 10 h à 16 h jusqu'au 25 avril.

FÉDÉRATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL recherche un ou une

ADJOINT(E) DE DIRECTION

A TEMPS PLEIN à partir du 2 mai 1986

ROLES :
- seconder dans toutes ses tâches le Directeur de la Fédération ;
- avec l'appui de la permanente à mi-temps chargée du service travailleuses familiales, prendre progressivement en charge la responsabilité complète de ce service.

APTITUDES :
- haut niveau de compétence en gestion et comptabilité ;
- souci de perpétuer le militantisme familial et associatif.
- grande disponibilité pour réunions en soirée sur le département.

Voiture personnelle indisp.
Expérience similaire exigée
Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à : Fédération ADMR 88, Cours de la Libération 38100 GRENOBLE.

---

secrétaires

Société zone industrielle Vitrolles (près Marseille) rech.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Parfaitement bilingue anglais pour travailler avec responsable commercial export (intérêt pour problème technique sera apprécié) expérience plusieurs années exigée
Ecrire avec C.V. et prétentions à EUROSUD PUBLICITÉ, se nº 5.682.12, rue de Verdun, 13700 Marignane.

Conseils en développements dans la distribution nous recherchons pour GENTILLY (proche RER)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

100.000 F/an + de formation supérieure
En plus des tâches administratives, elle assurera le suivi commercial
Env. C.V., photo se réf. 45 à A. FAURE Groupe Bernard Gryson, 53, rue Charles-Frérot 94250 GENTILLY.

Important Établissement Financier Paris-8e

recherche

2 JEUNES ATTACHÉS (ÉES) DE DIRECTION FINANCIÈRE

De formation supérieure, Ecole Supérieure de Commerce, actuariat.
Pour étoffer son service de GESTION OBLIGATAIRE.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 7.184 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

CABINET DE CONSEILS EN BREVETS

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ENST, ESE, ENSI, ou équivalent.
2 à 6 ans d'expérience.
Allemand apprécié.

Envoyer c.v., prétentions et photo sous nº 7 196 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Important groupe financier

recherche

UN JURISTE

Connaissant le secteur immobilier et ouvert aux techniques financières pour l'intégrer dans son équipe de crédit-bail.

Ecrire sous nº 7 198 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR

POUR ACTIVITES TECHNICO-COMMERCIALES

160 000 +

ISSU D'UNE ECOLE DE CHIMIE OU DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE aimant la vente et totalement disponible pour déplacements fréquents en France et Etranger. 28 - 32 ans, ayant déjà une expérience industrielle. Lieu de résidence région parisienne. Allemand souhaité, anglais indispensable.

COGEC — Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + CV + photo et prétent. sous réf. 6414 à 20, avenue Messine - 75008 Paris

---

MAGAZINE SPÉCIALISÉ GRAND PUBLIC

recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

5 ans d'expérience minimum.
Connaissances télématiques et informatiques.

Envoyer c.v. et prétentions à Mme Le Gall 10, rue Danielle-Casanova, 75002 Paris.

Organisation intervenant en France, à l'étranger recherche

JEUNE COLLABORATEUR

pour participer à conception et réalisation de systèmes d'information de direction et de planification
Formation économie et finances ou mathématiques appliquées bac + 4 anglais et/ou espagnol lu et parlé
Ecrire sous le nº 7.200 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Centre d'Informations Financières, dans le cadre de son expansion à Paris ou proche banlieue, organise un stage pour recruter des CONSEILLERS CCIAUX H.F.
- Formation assurée.
- Rémunér. très motivante.

Téléphone : 45-53-20-00.

Association linguistique recrute PROFS D'ANGLAIS rég. Paris pour encadrer jeunes G.B. juillet. Permis ce conduire Téléphone : 43-31-89-41 ou 47-23-57-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

Durant ma formation de pilote d'avion professionnel

POUR EFFECTUER TOUTE MISSION D'URGENCE EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER

CONTACTEZ-MOI IMMÉDIATEMENT

Organiser un accueil ou un voyage
vous seconder sur une action exceptionnelle
pour vous représenter sur un terrain délicat

JE METS MES COMPÉTENCES ET MA DISPONIBILITÉ A VOTRE SERVICE

JEAN-MICHEL CREUTZER
Téléphone : (1) 47-89-86-28.

Technicien électronicien, parlant anglais, espagnol, italien, spécialisé télécommunication cherche emploi France ou Etranger, disponible 1/07/86 Ecrire Havas nº 198.581 (34063) Montpellier Cedex.

Niv. 3e cycle + para-méd. + litt., solides expr., maîtr. des relat. hum. + rédact., anglais. F. 35 ans ch. poste à respons. Téléphone : 42-63-35-75.

J.F. 36 ans, maîtrise de droit privé + diplôme secrétariat 10 ans expér. prof. secteur privé et secteur public recherche poste cadre Paris Etudie toute proposition Ecrire sous nº 7.191 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

39 ans, 10 ans d'expér. gestion financière comptabilité fiscalité informatique administration ch. poste au sein de la direction d'une PME Qualités relationnelles Sens de l'organisation et de l'animation Ecrire sous le nº 7.201 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. opératrice de saisie IBM 3.742 et terminal IBM 32.792 A + 2 ans dans un service trésorerie ch. emploi stable. Ecrire sous le nº 7.178 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 23 ans, maîtrise droit public, options : droit civil, social, administratif, fiscal, notions dactylographie, petite expérience bancaire, recherche emploi administratif, juridique ou fonction personnel. Étudiera toutes propositions. Ecrire sous le nº 614 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Journaliste, créatif, sachant écrire, act. en poste, ch. emploi presse, édition, pub., reportages, rewritings. Maîtrise de l'angl. et de l'esp. pratique des USA, d'Am. latine, du Sud-Est asiatique et de l'Europe. Ecrire sous le nº 7205 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TECHNICIEN QUALIFIÉ RECH. PLACE CHEF COMPTABLE AU SEIN D'UNE P.M.E.-P.M.I., NIMES OU RÉGION. ECR. HAVAS NIMES, Nº 582 499.

Rech. vacations rédaction desk-rewrit ou piges rubriques loisirs, culture, société. Ecrire sous le nº 7203 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RHONE-ALPES
Un professionnel de l'EAO, spécialiste de DUO, polyglotte confirmé : ANGLAIS - ALLEMAND ITALIEN - DANOIS arrive dans votre région. Etudes préalables. Conception et réalisation de didacticiels. C. MARTIN-MOYNOT/Talissieu, 01510 Virieu-le-Grand.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

formation professionnelle

INSTITUT PORTUAIRE
TRANSPORT/EXPORT
Deux formations pour des métiers qui bougent
CESTIP/CESTEX
niveau 3ème cycle
du 6 Octobre 1986 au 30 Juin 1987
I.P.E.R. I.P.E.X. 1, rue E. Zola 76600 LE HAVRE
ipex
INSTITUT POUR L'EXPORTATION

Investissez en votre avenir. Devenez Ingénieur conseil, Organisateur d'entreprise en profession libérale ou/et salarié. Notre stage est une formation de haut niveau de 16 semaines à temps plein. COMAFOR (Paris) : 43-43-05-88 et WITTENHEIM : 89-57-28-54.

capitaux propositions commerciales

Si vous voulez ADJOINDRE UNE BRANCHE DE VENTE à l'activité de VOTRE StÉ
Si vous avez de l'expér. en Lignes, en Postes, en Haubanage, un ingénieur dynamique pratiquant l'angl., 100 m² pour stocker, je vous propose d'étudier la reprise de cette branche supplément. pour vous, formation, introduction en vue de ma retraite. Ecr. sur papier à en-tête à Fehy-Drux 30, rue du Poteau, Paris-18e.

automobiles

de 5 à 7 C.V.

LANCIA PRISMA 1500 (7 cv) modèle 84, 33.000 km 1re main, bleu marine. Vitres teintées, parfait état Prix Argus Tél. h.b. 42-81-19-04.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE SUD
Imm. classé étage élevé, 165 m² + studio, service, balcon. Travaux. Frank ARTHUR : 45-62-01-69.

5e arrdt

5e VAL-DE-GRACE, 47-03-32-44.
98 M2 PLEIN CIEL.

8e arrdt

PARC MONCEAU
Triple réception sur parc, 3 chambres, chambre service. GARBI - 45-67-22-88.

12e arrdt

BEL AIR. Studio, entrée, cuis., s. d'eau, 28 m², tt cft. Px 240.000 F. 43-27-55-04.

14e arrdt

ALÉSIA
MAISON ATELIER D'ARTISTE 250 m², 5 chbres, 3 s. de bns état exceptionnel. Agence s'abstenir. Tél. : 42-94-03-42.

15e arrdt

BOUCICAUT (près) récent dble liv. sur TERRASSE, verdure 4 chbres, 110 m² environ. Parking. Tél. 47-04-44-55.

94 Val-de-Marne

BRY-SUR-MARNE (94), 5 mn du RER, Appt F4, 85 m², bon stand., cuis. équip., porte blindée, box fermé. Très bien situé. 740.000 F. T. : 43-07-88-74 apr. 18 h, 47-06-63-78.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS, recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 43-27-83-83

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travx. PAIE CPT chez not. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

DUROC, imm. stand., gd séj. 2 chbres, 2 bains, balc. Park. 8.900 ch. compr. 43-54-02-01.

locations non meublées demandes

Paris

Pour certains dirigeants et employés en cours mutation. Importante Sté Française Produits Chimiques rech. appts toutes catégories. Studio, villas Paris et envir., Merci. 45-04-04-46, heures de bureaux.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

locations meublées offres

Paris

STUDIOS + PARKING 2-3 pers. 1.200 F/semaine. Appts 2 p. 2.100 F/semaine.
PRIX DÉGRESSIF
au moins. Me Le Parc St-Maur. GANDOLFI. T. : 48-83-23-42.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

maisons individuelles

BÉTAILLE, 35 km Brives, à vendre maison, séjour 35 m², chbre, cuis. aménagée, w.-c., salle de bains, véranda (le tout aménagé), garage, cellier, combles aménageables, terrain 2.900 m² partie verger. Prix : 450.000 F. Ecrire sous le nº 6891 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA ROCHELLE (17), mais. 1954, parf. ét., 160 m² + s/sol 80 m², gar., jard. 930.000 F. (16) 46-27-04-51.

propriétés

Superbe maison de village 350 m² + jardin 1.500.000 F. Tél. 45-74-41-63, le soir.

viagers

ÉTUDE LODEL Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 Paris. 43-55-61-58.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 250 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services. Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS St-Honoré. Tél. 42-86-84-91. Paris-12e. Tél. 43-40-68-50. Loc. bureaux, Paris-Banlieue.

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-59.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

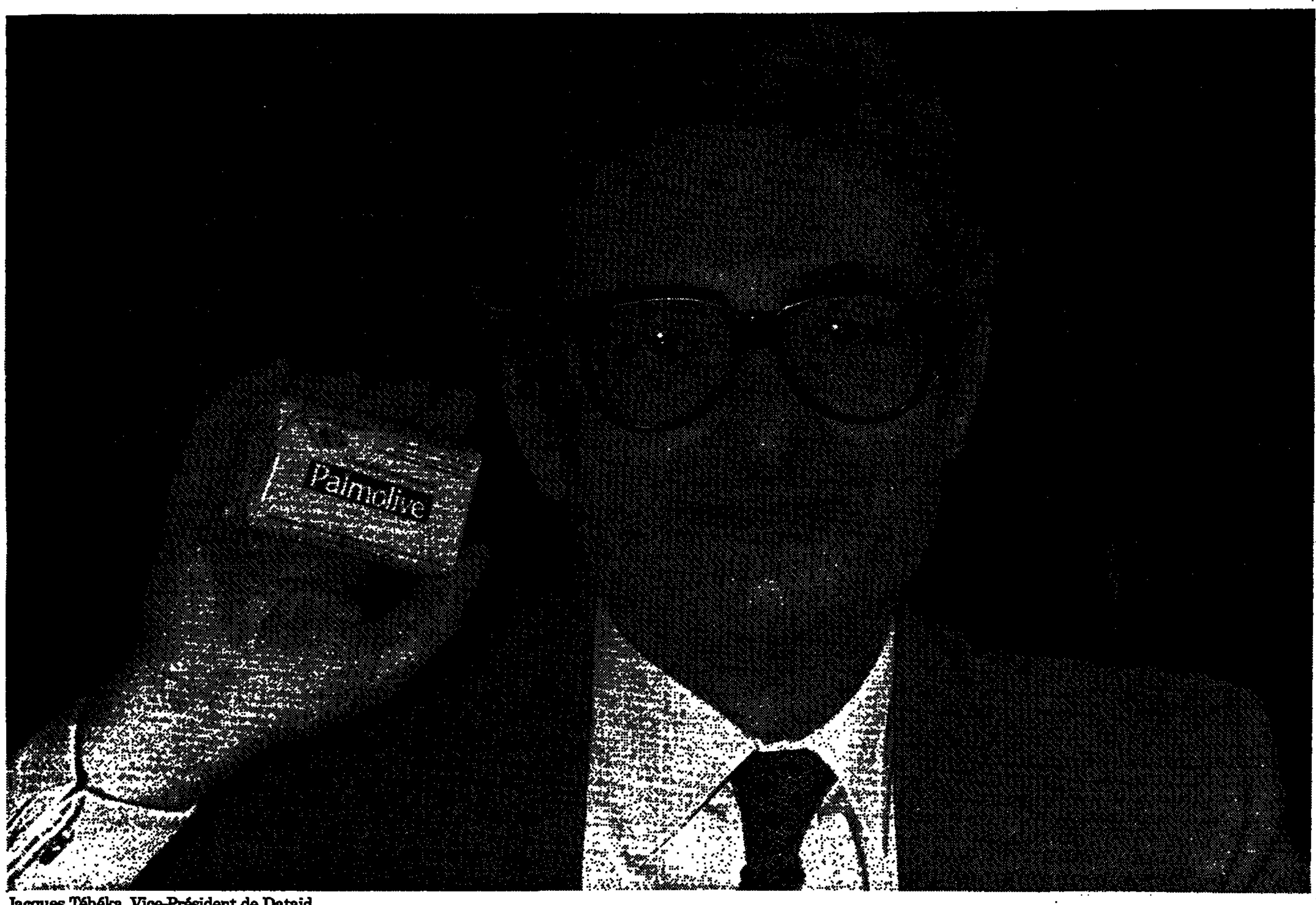
NEUILLY - MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + ds imm. neuf. 47-58-12-40.

fonds de commerce

Locations

A CASSIS Fonds de commerce produits épicerie fine vins de qualité. Prix 600.000 F + loyer. LOCATION CASSIS 42-01-81-60.

Chez Colgate, les ventes "pro" qui moussent, c'est un peu Dataid.



Jacques Tébéka, Vice-Président de Dataid.

BSCG Technologies

Réaliser un logiciel de gestion intégrée concernant les approvisionnements, les stocks, le commercial. En assurer l'installation, le démarrage et la maintenance sur les sites. Former les utilisateurs.

Telles sont quelques unes des prestations offertes par Dataid Ingénierie au G.I.E. des concessionnaires régionaux de Colgate Palmolive qui commercialisent des produits spécifiques à une clientèle de professionnels et aux collectivités.

Dirigé par Jacques Tébéka, auteur en 1980 du rapport au Premier Ministre sur la formation des spécialistes en informatique et Vice-Président du Groupe Dataid, Dataid Ingénierie représente plus du tiers du chiffre d'affaires du Groupe.

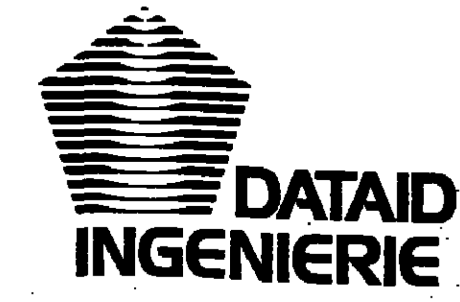
Ses interventions varient du diagnostic préalable à la fourniture clés en main d'un grand projet.

Dataid Ingénierie est l'une des entités du Groupe Dataid présent en Bourse depuis 1 an sur le second marché.

Dataid qui contribue à votre réussite dans les systèmes d'information de l'entreprise : bureautique, monétique, exploitation, télématique, sélection et conseil en ressources humaines et intérim.

Ses clients s'appellent : Air Inter, CCF, Crédit Agricole, Groupe Drouot, EDF, Ministère du Travail, Philip Morris, Shell...

Pour réussir avec Dataid, appelez le 45.53.47.26 ou écrivez au 48, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris.



L'informatique des réussites.



Le Monde

ECONOMIE

Contre-attaque sur les contrefaçons

Pour la défense de leurs marques, les Etats-Unis mettent en cause dix pays en voie d'industrialisation.

LES grandes manœuvres en prévision de la future négociation sur le commerce international qui sera lancée en septembre à Punta-del-Este (Uruguay) ont-elles commencé ? S'agit-il de *« mettre dans le creux »* les partenaires qui s'y retrouveront, en particulier l'Europe et les pays d'Asie ? Ou bien l'administration américaine est-elle saisie à retardement d'une exceptionnelle frénésie de défense de ses intérêts commerciaux sur tous les fronts, alors que la baisse du dollar donne pourtant des chances aux entreprises américaines ?

Après avoir dénoncé les *« transferts de technologie »* vers l'Union soviétique et les pays de l'Est, la progression japonaise et la *« concurrence déloyale »* des pays du Marché commun maintenant élargi à l'Espagne et au Portugal qui menace les exportations agricoles, Washington met maintenant les pays en voie d'industrialisation sur la sellette. Au moment même où M. Allen Wallis, coordinateur en chef du président Reagan pour le sommet de Tokyo, déclarait que l'Europe était *« probablement le facteur de perturbation le plus grand dans le système commercial mondial »*, une agence intergouvernementale chargée du commerce extérieur et surnommée *« force de frappe »* divulguait un nouveau plan de protection des droits intellectuels, des marques et des brevets américains. Ce nouveau texte, qui sera présenté prochainement au Congrès, vise particulièrement dix pays : Singapour, Taïwan, l'Indonésie, la Corée du Sud, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Brésil, l'Egypte et le Nigéria.

Il envisage de lier la tarification douanière américaine et la distribution de l'aide des Etats-Unis à la protection de la propriété intellectuelle par les pays en question. Ceux qui ne veillent pas au respect des copyrights, des marques et des brevets américains pourraient perdre le bénéfice des concessions douanières préférentielles qui leur sont accordées par les Etats-Unis, tandis que les lois américaines seraient renforcées afin d'empêcher les ventes de marchandises piratées ou copiées. Ces dispositions s'appliqueraient aussi bien aux bénéficiaires de l'initiative du bassin des Caraïbes qu'à ceux qui jouissent du système de préférences généralisées.

Il s'agit là d'un raidissement tous azimuts. L'annonce de ces dispositions intervient peu de temps après la suspension par la Maison Blanche de privilèges douaniers sur certains produits du tiers-monde. Une série de marchandises représentant une valeur de l'ordre de 839 millions de dollars a été rayée de la liste des ventes hors taxe sur le territoire américain, parce qu'elles représentaient désormais plus de la moitié des importations des Etats-Unis dans le secteur. L'administration Reagan a refusé aussi d'inscrire au bénéfice de ces dispositions, comme cela était prévu, une autre série de biens représentant 2,4 milliards de dollars d'importations potentielles. Les pays qui subiront immédiatement les conséquences de ces dispositions sont Taïwan, Hongkong, la Corée du Sud, Singapour et le Mexique.



Dessin de NICOLAS VIAL.

La peur de la Corée du Sud est particulièrement grande aux Etats-Unis par les temps qui courent du fait que la monnaie coréenne ne suit ni le yen ni les devises européennes, mais... le dollar. Il est prévisible que la baisse sur les marchés internationaux des prix des marchandises coréennes, déjà très compétitives et souvent copiées de produits occidentaux, risque de donner encore un regain supplémentaire aux exportations de ce pays vers les Etats-Unis, en même temps que la concurrence avec les produits américains se trouvera avivée sur les marchés extérieurs.

L'administration Reagan s'apprête à rechercher le soutien de ses alliés européens et japonais pour faire adopter des dispositions contre la contrefaçon des marchandises au cours du prochain « round » de négociations commerciales multilatérales.

Deux volets

Les Etats-Unis auraient également l'intention de se joindre à la convention de Berne sur la protection des droits de propriété intellectuelle, alors qu'ils l'avaient boycottée jusqu'ici.

L'offensive en question s'applique aussi bien aux biens de consommation de marque (la France a aussi ses faux bagages Vuitton fabriqués en Afrique et ses montres Cartier « made in Hongkong ») qu'aux produits de haute technologie.

L'opération est en réalité à deux volets : économique et stratégique. Comme l'écrivait, le 29 juillet dernier, *Business Week* : *« Pendant que les autorités font monter la température en Europe, les espions soviétiques ouvrent de nouvelles voies pour couvrir les transferts de technologie. Le KGB développe ses activités dans les pays en voie d'industrialisation, depuis le Brésil et le Nigéria, en passant par des endroits aussi inattendus que l'île de Malte, jusqu'en Malaisie et en Inde. »*

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 39.)

APRÈS LA DÉVALUATION D'OOTMARSUM

Les trois défis du SME

L'opération du 6 avril a renforcé la polarisation du SME autour du deutschemark.

par CHRISTIAN DE BOISSIEU (*)

LE tout récent changement des parités à l'intérieur du système monétaire européen (SME) témoigne du bon fonctionnement des institutions et des mécanismes de coopération introduits en 1979. L'appréciation globale portée sur le SME après sept années de pratique – et de réflexion – est généralement favorable, à tel point que certains économistes américains, renversant le sens habituel de l'influence et du mimétisme en matière monétaire, prônent aujourd'hui une réduction de l'instabilité des taux de change grâce à l'extension du SME à l'échelle mondiale (ou, du moins, à l'échelle des relations entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe).

Toutefois, l'élargissement du champ d'application des accords européens relatifs aux taux de change et à la coopération monétaire serait aujourd'hui d'autant plus hasardeux qu'il est difficilement concevable, pour des raisons économiques et politiques, de revenir à court terme à un régime proche de celui instauré à Bretton-Woods en 1944. En outre, à vouloir trop élargir le domaine d'application du SME, il est fort possible que les perspectives d'intégration monétaire se diluent et que la coopération monétaire tourne à l'affrontement organisé.

Comme dans les accords de Bretton-Woods, les taux de change sont, dans le SME, « fixes, mais ajustables ». Selon que l'accent est mis sur la fixité ou bien sur les possibilités d'ajustement, des visions assez contrastées en découlent. En fait, le choix du moment du réalignement des parités conditionne largement l'efficacité de l'opération.

Les modifications de parités intervenues le 6 avril ont certains caractères d'un réaménagement à « froid », puisqu'elles ont été décidées sans qu'un vaste mouvement de redistribution des capitaux et des réserves de change des banques centrales les ait précédées. Mais dans la mesure où les décisions prises valident largement les prévisions des opérateurs depuis le 16 mars, on est assez éloigné d'une dévaluation vraiment « à froid » prenant le marché par surprise comme la dévaluation française d'août 1969.

Le moment choisi par le gouvernement français a été sans aucun doute politiquement opportun. L'est-il économiquement ? Deux arguments sont souvent utilisés pour souligner le caractère paradoxal de la dévaluation française. D'abord, celle-ci intervient en phase de « rebond » du dollar, alors que l'on s'attendait à une dévaluation du franc français nécessitée par l'accentuation de la baisse de la monnaie américaine et la hausse corrélative du deutschemark. Ensuite, elle se produit au moment où la convergence dans la désinflation s'inscrit dans les indices de prix, convergence plus due à la contrainte externe pesant sur chacun des pays de l'OCDE qu'aux progrès réels dans la coordination des politiques économiques en Europe.

Le neuvième réalignement

Le paradoxe disparaît quelque peu lorsque sont considérés les différentiels de prix et de coûts depuis 1983 entre la France et la RFA et les difficultés de pénétration de certaines exportations industrielles françaises sur le marché allemand. Plusieurs instituts de conjoncture en France avaient introduit dans leurs prévisions pour 1986 un réaménagement proche de celui effectivement intervenu sans bien sûr en préciser la date.

Les décisions du 6 avril représentent le neuvième réalignement des parités dans le SME depuis sa création. Les ajustements sont-ils trop fréquents ? En moyenne non, mais, à certaines périodes, des dévaluations à répétition ont accentué les déséquilibres au lieu de les corriger, parce que, trop rapprochées, elles n'ont pas laissé le temps aux effets bénéfiques (relance des exportations) de compenser les effets défavorables (accroissement du prix des importations).

Faut-il, avec le ministre des finances français, « souhaiter mettre un terme aux réalignements périodiques » ? Cette perspective ne serait concevable qu'avec une intégration monétaire complète et une convergence parfaite des performances économiques, supposant une coordination étendue des politiques économiques (et pas seulement des politiques monétaires). Cette condition n'étant pas prête d'être satisfaite malgré les perspectives du « marché intérieur européen », il faut bien accepter que les taux de change continuent à supporter une fraction de l'ajustement face aux différentiels difficiles à éliminer et aux décalages temporels.

Ne pas utiliser l'ajustement des parités à l'intérieur du SME, c'est, en l'absence d'une intégration et d'une coordination européennes suffisamment poussées, condamner le système monétaire européen à la disparition. Entre autres raisons, le système de Bretton-Woods est mort d'avoir trop constamment écarté les réévaluations et retardé les dévaluations. Les responsables du SME semblent avoir tiré la leçon de cette expérience.

Cependant, si les ajustements de parités restent, de temps à autre, indispensables, il ne faut pas les multiplier au point de faire perdre à l'ensemble du dispositif mis en place en 1979 sa crédibilité. L'arbitrage entre la flexibilité et la crédibilité du système ne peut être réglé qu'empiriquement, en tenant compte des réactions du marché.

Le maintien entre mars 1983 et mars 1986 du taux de change nominal du franc français contre le deutschemark, malgré un différentiel d'inflation cumulé d'environ 12 % sur la même période, a provoqué une hausse du taux de change réel du franc français (taux de change corrigé de l'inflation), préjudiciable à nos exportations vers l'Allemagne. Toutefois de nombreuses enquêtes ont montré que la compétitivité-prix due aux niveaux des taux de change réels ne joue pas le rôle exclusif dans les performances commerciales, et qu'il convient de tenir compte de différents éléments, mal traités par les économistes, de la compétitivité hors prix.

(Lire la suite page 38.)

(*) Professeur à l'université de Paris-I.

Un levier pour la France

Le prix de la réussite est le maintien de la rigueur pour quelques trimestres encore.

par MICHEL CATINAT (*) et PAUL ZAGAME (**)

TOUTE dévaluation du franc a explicitement ou implicitement deux objectifs : l'amélioration de l'emploi et le rééquilibrage des échanges extérieurs. La logique d'une telle mesure est bien connue : en abaissant la valeur du travail en France par rapport à celle du travail dans les pays étrangers, elle procure des gains de compétitivité, impulse une meilleure tenue des marchés et permet à terme une amélioration de l'emploi.

Aux conséquences bénéfiques sur la sphère réelle (croissance, emploi, taux de couverture en volume du commerce extérieur) s'opposent des effets défavorables sur la sphère nominale, et d'abord sur l'ensemble des revenus, car la dévalorisation du travail en monnaie mondiale, qui relève de la logique même d'une dévaluation, est synonyme de perte de pouvoir d'achat des agents économiques intérieurs. Le prélèvement de revenu qui en résulte est incontournable, il en est même la condition nécessaire de réussite : qui voudrait l'éviter annulerait les effets attendus d'une dévaluation.

En d'autres termes, si tous les agents économiques intérieurs avaient la possibilité de maintenir leurs pouvoirs d'achat, le mouvement de parité se solderait par une inflation de même ampleur que la variation du taux de change. Les gains de compétitivité et l'impact expansionniste qui en résultent disparaîtraient alors du même coup.

Spirales inflationnistes

Chacun des agents économiques – et cela est bien normal – va essayer de reporter sur les autres le poids du prélèvement extérieur : les salariés essayeront de sauvegarder leur pouvoir d'achat, tandis que les entreprises vont tenter, à leur tour, de préserver leur profit en répercutant dans les prix les hausses des coûts des matières importées, mais également celles des salaires. On conçoit aisément comment peut se déclencher une spirale prix-salaires-prix, dont l'effet va s'ajouter à la hausse des prix des matières importées.

Un autre inconvénient assorti à la dévaluation est la dégradation initiale du solde commercial, initiale car, à moyen terme, l'amélioration de ce solde en volume due aux gains de compétitivité l'emportera vraisemblablement sur la détérioration des termes de l'échange. Il s'agit du fameux phénomène de « courbe en J » qui apparaît également au niveau du solde des opérations courantes, mais de façon amplifiée par le jeu des charges d'intérêt payées à l'étranger.

La dévaluation d'Ootmarsum n'échappera pas à ces deux effets pervers : regain de tensions inflationnistes et détérioration (ou plutôt moindre amélioration) du solde des opérations courantes. Mais la manne pétrolière les masquera en totalité : à l'amélioration du solde commercial, dont les estimations s'échelonnent de 40 milliards à 80 milliards de francs, due au contrechoc pétrolier s'opposera une moindre amélioration initiale d'environ 8 milliards, provoquée par la dévaluation ; à un impact désinflationniste de 2 % à 3 % s'opposera une hausse initiale des prix d'environ 0,8 %, qui atteindra presque 2,5 % à moyen terme.

Si la résultante est favorable, elle n'en est pas moins trompeuse : il faudrait bien se garder d'en conclure qu'aucune mesure d'accompagnement n'est nécessaire, car les autres pays de l'OCDE bénéficieront comme la France de la manne pétrolière. En particulier, ses effets désinflationnistes, à la différence de la France qui vient de dévaluer, joueront pleinement. Si l'on souhaite donc que le réajustement du franc procure des gains de compétitivité complets et durables (c'est-à-dire des gains qui ne soient pas progressivement grignotés par le regain d'inflation induit), des mesures d'accompagnement désinflationnistes s'imposent.

(Lire la suite page 38.)

(*) Professeur à l'Ecole centrale.
(**) Professeur à l'université de Paris-I.

Après la dévaluation d'Ootmarsum

Un levier pour la France

(Suite de la page 37.)

Cela signifie donc une austérité accrue par rapport à une situation où le franc n'aurait pas été dévalué. Mais toute la difficulté de la situation présente, c'est de faire en sorte que cette austérité ne déprime pas l'activité intérieure. En termes de solde extérieur, les conditions de la dévaluation sont en effet exceptionnellement favorables : équilibre initial et manne pétrolière assureront, malgré la dévaluation, un excédent d'opérations courantes. A quoi serviraient alors des mesures qui ne feraient que grossir les excédents extérieurs au prix de pertes d'emplois particulièrement dommageables, compte tenu du taux de chômage actuel ?

Pour l'objectif de prix, le choix des mesures d'accompagnement est relativement limité : des mesures du type blocage des prix peuvent être écartées, puisque c'est au contraire une libéralisation des prix qui est annoncée. Deux autres possibilités subsistent : soit une limitation du taux de marge des entreprises ; soit une compression des coûts de production.

Dans l'état actuel des entreprises, caractérisé par une situation financière qui s'améliore, certes, mais qui reste préoccupante compte tenu du niveau important de l'endettement et des taux d'intérêt élevés, la première solution doit être écartée ; une baisse rapide et importante des taux d'intérêt, qui est d'ailleurs improbable, ne pourrait justifier une telle baisse du taux de marge. Il ne reste donc que la compression des coûts de production : parafiscalité, fiscalité directe ou indirecte et surtout modération des salaires.

Mesures conjoncturelles ou structurelles

En revanche, pour l'objectif externe, le choix est beaucoup plus vaste ; on sait en particulier que toutes les mesures réglant le niveau de l'activité économique ont une influence importante sur le solde extérieur. A moyen terme, celles-ci auront cependant des impacts contrastés selon qu'il s'agit de mesures conjoncturelles, transitant par la demande (dépenses de l'Etat, revenus de transferts vers les ménages, etc.), ou de mesures structurelles, agissant sur l'offre (incitations à l'investissement productif, etc.).

Pour préciser quantitativement les effets des mesures d'accompagnement et leur ampleur, plusieurs exercices de simulation ont été réalisés à l'aide du modèle DMS de l'INSEE. Il s'agit d'abord d'une dévaluation pure sans mesure d'accompagnement ; puis de dévaluations accompagnées de façon à maintenir l'inflation et le solde extérieur à un niveau identique à celui que l'on observerait en l'absence de modifications du taux de change, les mesures d'accompagnement étant soit de nature conjoncturelle, soit de nature structurelle.

Les résultats présentés dans le tableau sont particulièrement parlants. Lors d'une dévaluation comparable à celle qui vient d'avoir lieu, éviter le dérapage des prix imposerait, cette année, une moindre croissance de plus de 1 % du pouvoir d'achat des salaires nets par tête, et tout particulièrement dans le secteur productif. Le gel des traitements dans la fonction publique en représente une composante d'exemplarité importante, mais non suffisante s'il ne s'accompagne pas d'une modération salariale dans le secteur privé.

L'investissement de modernisation

La « rigueur » salariale serait telle qu'elle conduirait à une amélioration de la balance commerciale. Par conséquent, pour éviter que celle-ci ne se rajoute encore à l'effet favorable du contre-choc pétrolier, c'est bien un soutien à l'activité économique intérieure qu'il faudrait mettre en place. Dans un tel contexte, la décision d'engager un plan très strict de réduction des dépenses budgétaires doit se concevoir davantage comme destinée à réaliser des économies utilisables pour un éventuel redéploiement ultérieur que comme mesure directe d'accompagnement de la dévaluation.

Si, comme cela est supposé dans les exercices de simulation, le soutien à l'activité intérieure prenait la forme de mesures susceptibles d'accroître l'investissement de modernisation, les effets à en attendre à moyen terme pourraient être très avantageux à la fois sur l'emploi et sur la croissance. Ils seraient nettement plus avantageux que ceux d'une dévaluation non accompagnée ou accompagnée de simples mesures conjoncturelles.

Certes, la « rigueur » initiale différerait un peu la création d'emplois, mais l'absence de relance inflationniste et la modernisation conduiraient à moyen terme à une situation préférable pour tout le monde : les salariés, car ils retrouveraient à terme un même niveau de salaire tout en étant plus nombreux à travailler ; les entreprises, car leurs gains de compétitivité resteraient inaltérés et leur capacité productive s'en trouverait accrue et modernisée. Mais le prix à payer serait le maintien de l'effort pour quelques trimestres encore. La sagesse collective permettra-t-elle que le moyen terme l'emporte sur le court terme ?

MICHEL CATINAT et PAUL ZAGAME.

Avec ou sans accompagnement

(Variations)

	Dévaluation « pure »		Dévaluation accompagnée (1) de mesures conjoncturelles		de mesures structurelles	
	1re année	6e année	1re année	6e année	1re année	6e année
Volume du PIB en (%)	0,3	0,2	0	0,6	– 0,1	1,7
Pouvoir d'achat du salaire net par tête (en %)	– 0,1	0	– 1,2	– 0,4	– 1,2	0
Niveau des prix (en %)	0,8	2,3	0	0	0	0
Emploi total (en milliers)	22	33	11	54	10	115
Solde extérieur (en milliards de francs 85) (2) ..	– 7	+ 3	0	0	0	0

Dévaluation de 3 % contre toute devise d'ampleur comparable au réajustement monétaire d'Ootmarsum.

(1) A titre illustratif, la dévaluation est dans les deux cas accompagnée d'une mesure de modification des revenus directs d'activités (lutte contre l'inflation) et soit de transferts sociaux aux ménages (mesures de nature conjoncturelle), soit de l'accroissement de l'investissement des entreprises (mesures de nature structurelles).

(2) Solde des opérations courantes (+ : amélioration ; – : dégradation).

Les trois défis du SME

(Suite de la page 37.)

Le système de Bretton-Woods avait connu de rares variations des taux de change nominaux, et donc, à cause du maintien des différentiels d'inflation, des mouvements significatifs des taux de change réels. A l'inverse, dans le SME, les ajustements suffisants des parités nominales réduisent les variations des taux de change réels et laissent à d'autres variables macro-économiques (la production, l'emploi, etc.) le soin de supporter l'essentiel des ajustements requis. L'adoption d'une dévaluation du franc français par rapport au deutschemark égale à environ 50 % du différentiel d'inflation cumulé depuis 1983 opère un partage des tâches entre diverses grandeurs (et donc différentes catégories d'agents) ; elle justifie la mise en œuvre d'un strict programme d'accompagnement.

Un triumvirat

Qu'on le veuille ou non, il existe une relation entre la valeur externe et le rôle international d'une monnaie. L'opération du 6 avril accentue la polarisation du SME autour du deutschemark. Par là, elle renforce le crédit des schémas à la R. Mc Kinnon, suggérant que la régulation monétaire internationale soit assurée par le triumvirat Etats-Unis-Japon-RFA.

Comme régime de change, le SME a pour l'instant plutôt réussi. Par la contrainte qu'il a imposée aux participants, il a catalysé la convergence dans la désinflation. Si certains ajustements de parités n'ont pas eu l'effet escompté, cela tient moins à l'incertitude sur le sens final des influences qu'à celle relative aux délais d'ajustement, — en particulier au temps nécessaire pour que la relance des exportations par la dévaluation compense le renchérissement des importations et que la balance commerciale s'améliore.

Les expériences récentes suggèrent aussi que les liaisons entre les taux de change et les taux d'intérêts sont plus complexes qu'on ne pourrait *a priori* le supposer. Ainsi, la dévaluation « à chaud » du franc français en mars 1983 n'a pas été précédée d'une hausse significative des taux du marché monétaire à Paris, parce que la Banque de France a cherché à décourager la spéculation en intervenant indirectement sur le marché de l'eurofranc. La dévaluation « à froid » d'avril 1986 va, elle, laisser une faible marge pour la baisse des taux d'intérêt français car, à la fois, le renchérissement des importations, la politique monétaire restrictive et la levée du contrôle des changes vont créer des rigidités à la baisse de ces taux.

La réussite du SME comme régime de change est importante, dans une conjoncture où certains « points fixes » de la politique monétaire sont remis en cause par la vague d'innovations financières et de déréglementation (c'est le cas des agrégats monétaires) et où les autorités monétaires ont tendance à utiliser les taux de change comme points d'ancrage de leur politique. Mais le SME n'est pas seulement un régime de change. Il se veut aussi l'instrument central de l'intégration monétaire européenne. Dans cette perspective, trois défis subsistent.

● Le premier découle de ce que, jusqu'à présent, le SME a fonctionné avec une mobilité internationale des capitaux limitée par l'existence d'un strict contrôle des changes dans certains pays (France, Italie...). La cohésion du système monétaire européen va-t-elle être renforcée ou au contraire menacée par la levée du contrôle des changes (cas de la France) ? Certains observateurs passent rapidement de la corrélation à la causalité, en supposant que la réussite du SME jusqu'à présent a tenu pour une grande part à l'imparfaite mobilité des capitaux.

Sans prétendre aborder au fond cette délicate question, il faut observer que l'accroissement de la mobilité internationale des capitaux va faire disparaître les bornes fixées par le contrôle des changes aux mouvements spéculatifs de capitaux. L'efficacité des interventions des banques centrales sur le marché des changes dépendra, plus que jamais, de la capacité d'action et de la crédibilité des autorités monétaires.

● Le second défi auquel est soumis le SME concerne le passage à la « deuxième étape », souvent annoncé et toujours retardé. Il s'agit ici, en particulier, de convertir le Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) en véritable fonds monétaire européen, et d'articuler les deux usages de l'ECU, son rôle officiel dans les interventions des banques centrales et son utilisation privée sur les marchés. Sur ces deux terrains, les perspectives d'évolution ne sont pas, pour de multiples raisons, très favorables à court terme.

● Le dernier défi est lié à la réalisation du « marché intérieur européen » à l'horizon 1992. La mobilité complète des capitaux est l'une des composantes essentielles de cet espace européen. Avec l'intégration des marchés et l'homogénéisation des instruments financiers disponibles, il sera difficile de maintenir la différenciation existant entre les politiques monétaires des pays européens. L'augmentation de la mobilité des capitaux va accélérer la convergence non seulement dans les résultats économiques, mais aussi dans les procédures de la politique monétaire.

CHRISTIAN DE BOISSIEU.

PLAN AUSTRAL, PLAN TROPICAL

La fin d'un amalgame

L'Argentine et le Brésil ont réussi à dissocier les problèmes de l'endettement du fonctionnement général de l'économie.

par MOISES IKONICOFF (*)

L'EXPULSION récente du représentant permanent du Fonds monétaire international auprès du gouvernement péruvien a mis en évidence un processus dont on avait mal saisi la portée jusqu'à maintenant. Le FMI apparaît en effet de plus en plus présent au cœur du système des décisions économiques des pays endettés du tiers-monde. Il y installe des postes de surveillance, et souvent des équipes qui dictent ou inspirent la politique économique interne.

Cette intervention semble se fonder sur la thèse selon laquelle les plans d'ajustement ne portent pas exclusivement sur la création d'une capacité de remboursement de la dette mais sont censés résoudre tous les déséquilibres des économies nationales. L'amalgame entre endettement externe et distorsions internes, notamment l'inflation, a non seulement envahi l'esprit des autorités sensibles aux recommandations du Fonds mais aussi, paradoxalement, celui de ses plus farouches adversaires. Pour ces derniers, la solution à tous les problèmes réside finalement dans le rejet de plans d'ajustement et la réalisation d'un moratoire unilatéral.

L'expérience du plan austral en Argentine et du plan tropical au Brésil démontre le caractère fallacieux de cet amalgame. Si ces plans ont eu le succès que l'on connaît, c'est précisément parce que les responsables de leur élaboration avaient dissocié l'endettement des autres problèmes affectant le fonctionnement de l'économie. Même si, en dépit de sérieuse analogies, les objectifs de ces plans diffèrent.

En Argentine, il s'agissait de réduire une hyperinflation qui, au cours des dix dernières années, avait détruit le système des prix relatifs, perverti le comportement des agents économiques et paralysé le fonctionnement de l'appareil productif. La politique menée au cours de la première année du gouvernement démocratique illuste bien les effets négatifs de l'amalgame évoqué précédemment. En plaçant la dette au centre des préoccupations et en s'enlisant dans des polémiques stériles avec le FMI, le gouvernement avait laissé sombrer l'économie dans une hyperinflation, dont le taux avoisinait 1 200 % à la veille de l'application du plan austral.

Conscient de la perte croissante de crédibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et du danger qu'il faisait courir à une démocratie encore fragile, le pouvoir opère alors une revirement étonnant, décide de trancher le nœud gordien de l'inflation et d'en assumer les conséquences. Dans un appel qui exclut toute concession démagogique, les dirigeants argentins invitent la population à appuyer le plan austral.

Soutien actif

Miraculeusement, la société civile, qui sombrait dans l'atonie, entend cet appel et apporte un soutien actif à la politique mise en place. Cette transformation subite du comportement de la société argentine constitue d'ailleurs à lui seul un sujet qui mériterait une réflexion approfondie des économistes et des sociologues.

Si la polémique avec le Fonds cesse, ses principales recommandations n'en sont pas pour autant retenues dans le plan austral. A l'exception des mesures portant sur la réduction du déficit budgétaire et sur le contrôle de l'émission monétaire — rendus par ailleurs indispensables si l'on voulait juguler l'inflation, — les dispositions essentielles relèvent d'une hétérodoxie caractérisée : gel des prix et taxation très lourde des importations et des exportations.

Le plan tropical formulé au Brésil quelques mois après s'inspire certainement du plan austral mais intervient dans un contexte tout à fait différend. A la veille de la mise en œuvre du plan, l'inflation s'était certes accélérée mais son rythme représentait moins du tiers de celui de l'Argentine. Surtout, le Brésil n'avait pas subi les dégâts d'une hyperinflation de longue durée, son appareil productif était intact et, de surcroît, en pleine expansion.

Outre la pression inflationniste qui s'insinuait, le principal danger provenait, dans ce pays, de l'accroissement incontrôlable du poids de la dette interne, qui détournait des ressources croissantes au profit du secteur financier. C'est pourquoi la suppression de l'indexation des titres publics et la réduction de leur taux d'intérêt constitue, avec le gel des prix, l'axe fondamental autour duquel s'articule le plan tropical.

Par contre, à la différence du plan argentin, aucun engagement n'est pris concernant le déficit budgétaire et l'émission monétaire afin de donner au gouvernement toute latitude pour continuer à soutenir l'activité économique. La réaction de la société brésilienne, comparable à celle de la société argentine, prouve la capacité des démocraties à mobiliser la population derrière des politiques économiques jugées réalistes.

Si ces plans ont atteint en grande partie leurs objectifs, tout au moins pour le moment, leur influence sur l'endettement a été pratiquement négligeable. Il convient de rappeler à cet égard que le plan austral avait suscité, au cours des premiers mois de son application, des commentaires fort élogieux de la part de personnalités représentatives de l'orthodoxie monétariste et la bienveillance du Fonds. Certains pensaient même que l'application d'un tel plan à d'autres pays du tiers-monde pourrait apporter une solution au cassetête de l'endettement. Cela n'est pas si simple.

Après huit mois d'application du plan austral, le ministre argentin des affaires étrangères fait état de l'aggravation du poids de la dette et ajoute : *« Rien n'est changé en ce domaine. Aucune initiative n'est intervenue pour nous aider à résoudre le problème. »* Le retard cumulé du service de la dette atteignait dans ce pays plus de 1 milliard de dollars à la fin mars 1986.

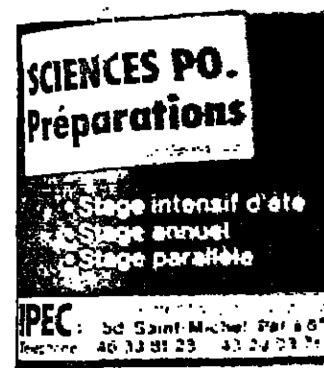
Refus du FMI

Le FMI se refuse à débloquer les deux dernières tranches d'un prêt *stand-by* déjà octroyé et d'âpres négociations se réengagent entre cet organisme et les responsables de l'économie argentine en vue de prolonger la durée du prêt. Or, les perspectives pour l'Argentine apparaissent plutôt défavorables du fait de la diminution du prix des exportations traditionnelles et de la concurrence acharnée à laquelle se livrent, sur le marché des céréales, la CEE et les Etats-Unis.

Au cours des deux dernières années — donc bien avant que le plan tropical ne soit appliqué, — le Brésil, au contraire, a pu faire face à ses échéances extérieures grâce à un énorme excédent commercial et a même réussi à se passer du concours du FMI pour les négociations avec les banques commerciales. Cette situation devrait se reproduire en 1986, la chute du prix du pétrole contribuant à accroître encore la compétitivité des exportations brésiliennes.

L'évolution du commerce extérieur, qui conditionne le remboursement de la dette, dépend de variables que les pays endettés ne maîtrisent pas. Par contre, l'expérience du plan austral et du plan tropical montre que des distorsions du fonctionnement du système économique peuvent être éliminées, par des politiques adaptées et en comptant sur l'appui de la population.

(*) Directeur de recherche au CNRS.



Les trois défis du SME

amalgame

Contre-attaque sur les contrefaçons

(Suite de la page 37.)

La restauration de l'avance technologique américaine a été l'une des obsessions, et des réussites, de l'administration Reagan. En empruntant systématiquement la technologie de l'Ouest, l'Union soviétique a réussi depuis les années 70 à réduire son retard d'une dizaine d'années à environ deux ans dans certains domaines. Mais en 1984 les compagnies américaines, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 35 millions de dollars, et qui dépensent plus de 1 million de dollars par an en recherche, ont augmenté le total de leurs dépenses dans ce domaine de 22 %.

L'Etat a suivi et même augmenté sa part, qui représente maintenant plus de la moitié du total des dépenses de recherche et de développement nationales. La même année, une firme comme IBM, poussée précisément par la concurrence nationale et internationale, a augmenté ses dépenses de recherche de 25 %, les faisant passer à 3,2 milliards de dollars.

Un tapis volant

« Autant tirer sur un tapis volant », disait un commentateur sceptique à propos des efforts américains pour enrayer les fuites de connaissances « sensibles » vers l'étranger, notamment dans l'électronique. Inversement, ceux qui copient la technologie américaine savent bien qu'elle ne cessera jamais de fuir devant eux tant qu'ils ne la précéderont pas. Les grands contractants privés de la défense américaine en sont les premiers convaincus, qui se sont réunis il y a quelques mois pour plaider une limitation précise des obstacles mis aux transferts de technologie.

« Evidemment nos intérêts nationaux doivent venir en priorité à tout moment », disait à cette occasion M. Harry Gray, président du groupe United Technologies. *« Nous devons nous plier aux politiques gouvernementales, mais il ne faudrait pas qu'elles aboutissent à des restrictions inutiles et excessives sur la technologie. Des barrières irréalistes aux exportations de technologie handicapent l'Amérique économiquement et nous diminuent par rapport à nos alliés. »*

Certains hauts fonctionnaires même n'y vont pas par quatre chemins, comme le général d'aviation James A. Abrahamson, qui dirige le programme d'initiative stratégique dit « guerre des étoiles ». Il a lui-même créé un bureau spécialisé pour encourager les transferts de technologie spatiale militaire dans le civil. Très officiellement, les savants qui travaillent au programme spatial militaire américain vendent certaines de leurs découvertes dans le privé pour des applications civiles.

C'est le cas de tel physicien du centre de recherche de Livermore qui développe un accélérateur miniature extrêmement puissant capable de projeter des particules subatomiques sur des lasers spéciaux utilisant des électrons dépouillés de leur substance atomique. C'est potentiellement l'une des armes les plus puissantes du Pentagone. Le docteur Stephen M. Matthews fait la promotion de cette technique comme source de radiations pouvant servir d'engrais pour la « fabrication » de fruits et légumes.

C'est parce qu'elle taille souvent des verges pour se faire battre que l'administration américaine en vient de temps à autre à frapper un grand coup. Pas plus que les pays d'Europe qui voudraient à la fois le libre-échange à l'extérieur et la sécurité à l'intérieur de leurs frontières, elle n'échappe à ses propres contradictions, qui se trouvent parfois chez le même individu.

Ainsi M. Richard N. Perle, secrétaire d'Etat adjoint à la défense, considéré comme le fer de lance de la limitation des transferts de technologie à l'étranger, et qui a apparemment trouvé maintenant des alliés de poids au département du commerce et dans l'administration du commerce extérieur, déclarait en octobre dernier : *« Notre arme la plus efficace est la force innovatrice du modèle américain. »* Il s'adressait, il est vrai, au magazine de l'*American Legion*. Il ne faut jamais prêcher des convertis.

JACQUELINE GRAPIN.

Des beaux jours pour l'immobilier de loisirs ?

La baisse de rentabilité des obligations devrait favoriser le placement dans la pierre de vacances.

Le marché de l'immobilier de loisirs est en passe de redémarrer. M. Gérard Brémond, président du groupe « Pierre et Vacances » qui gère notamment la station de sports d'hiver d'Avoriaz (Haute-Savoie), vice-président de l'Union nationale des promoteurs-constructeurs de loisirs, est optimiste.

Les paramètres économiques que sont une inflation réduite et un pouvoir d'achat accru favorisent une reprise de ce marché, comme ils laissent prévoir un regain des achats d'automobiles ou d'équipements ménagers. Cependant M. Brémond estime que le secteur de l'immobilier de loisirs dispose d'atouts spécifiques qui l'avantageront, par exemple, par rapport à l'immobilier classique.

Un signe ne trompe pas : la part du loisir dans le secteur non aidé du logement a augmenté dans un contexte de recul généralisé. De 1981 à aujourd'hui, le nombre des logements de loisirs construits chaque année est tombé de 27 500 à 19 000, mais ils représentent 42 % du secteur non aidé contre 35 % cinq ans plus tôt.

« Il était évident qu'une rentabilité de 4,5 % à 7 % net d'impôt dans l'immobilier de loisirs ne pouvait supporter la comparaison avec les 17 % de rendement atteints par des obligations en 1981, explique M. Brémond. *Toutefois, le rendement du locatif de loisirs est resté supérieur à celui de l'habitation principale. »*

M. Brémond note deux points forts dans cette conjoncture morose.

● Le premier est l'engouement persistant pour ce que l'on appelle la « résidence de tourisme » : le meublé traditionnel correspond bien aux besoins des familles et des groupes qui souhaitent jouir d'un espace plus convivial et d'une liberté incomparable avec le régime de la demi-pension obligatoire dans un hôtel. De plus, il est moins cher que la formule hôtelière. En revanche, il réserve des surprises et se prête mal à une commercialisation à grande échelle parce qu'il est n'est pas homogène. D'un meublé à l'autre, il peut y avoir deux lits ou six, un lave-vaisselle ou non.

La résidence de tourisme a pour objet de mettre sur le marché des appartements fonctionnels et standardisés où le locataire est sûr de trouver un lave-vaisselle en état de marche, mais aussi éventuellement des prestations à la carte : des draps, le ménage quotidien, un petit déjeuner dans l'appartement, des magasins et des traiteurs à deux pas. Cette formule apparaît année après année correspondre à l'évolution des mentalités.

● Le deuxième point fort, ce sont les stations touristiques internationalement réputées : *« Si la station où nous commercialisons un programme n'est pas connue hors de nos frontières, nous remplirons celui-ci uniquement pendant les vacances scolaires. N'oublions pas que, en l'état actuel de non-étalement des vacances en France, la clientèle internationale peut atteindre 50 % de notre fréquentation et qu'elle est indispensable pour l'équilibre de nos comptes. »*

Pour M. Brémond, la reprise est inéluctable. La baisse de la rentabilité des produits financiers, notamment des obligations, ainsi que la descente continue des taux du marché monétaire rendront aux placements immobiliers dans le secteur des loisirs toute leur séduction. Selon les analystes, *« le marché immobilier est parvenu à son point le plus bas, la demande* (achat ou location) *va reprendre et on peut s'attendre à une flambée des prix »*.

Les particuliers d'ailleurs *« commencent à réaliser leurs plus-values boursières et transfèrent ce capital vers l'immobilier de loisirs qui leur semble porteur d'avenir. La moitié de nos acheteurs paient comptant leurs appartements. Un quart d'entre eux utilisent le système de l'épargne-logement »*. Toutefois ces appartements de vacances coûtent cher, atteignant les 400 000 francs pour des espaces relativement réduits (25-35 m²).

Multipropriété

Aussi les promoteurs ont-ils inventé des formules variées pour mettre leurs programmes à la portée financière de leur clientèle, la location étant le système le moins onéreux et l'achat de la résidence secondaire classique le plus coûteux. On a vu fleurir les montages de la multi-propriété qui permet à l'acquéreur d'être propriétaire d'une tranche de temps d'occupation de l'appartement. Mais les Français ne se sont pas bousculés pour bénéficier de cette formule qui ne satisfait pas leur goût pour la pierre.

Le marché de l'immobilier de loisirs est d'ailleurs très concurrentiel. « Pierre et vacances », qui se considère comme la première chaîne locative de loisirs, détient 35 % de ce marché, soit un parc de 45 000 lits après l'accord conclu en 1985 avec le Crédit agricole. Cet accord concerne l'aménagement, la construction, la commercialisation et l'exploitation de divers programmes immobiliers répartis en montagne, essentiellement dans les Alpes du Nord, et à la mer, plus particulièrement dans le sud de la France, à travers un réseau d'une quarantaine de stations.

Au 30 septembre prochain, date d'arrêt des comptes, la société devrait avoir réalisé un chiffre d'affaires locatif d'environ 400 millions de francs, dont 50 % d'origine étrangère, précise son président. Ce résultat permet à la firme de devancer nettement le groupe Maeva-Locarev, *« le second pôle de la profession »* en cours de constitution autour de la Compagnie des wagons-lits avec quelque 200 millions de francs de chiffre d'affaires réalisé sur un marché, il est vrai, assez différent.

« Pour l'instant, je ne vois pas de concurrent à racheter. Leur métier ne m'intéresse pas », assure M. Brémond, dont l'entreprise, créée en 1967 à Avoriaz et qui emploie 650 personnes (500 en personnel locatif, 80 vendeurs et 70 personnes pour la gestion), vise d'ores et déjà un chiffre d'affaires proche du milliard de francs.

ALAIN FAUJAS.

La chronique de Paul Fabra

L'autonomie de la Banque de France : bravo, mais pour quoi faire ?

C'EST en soi un excellent projet que celui du gouvernement Chirac d'assurer à la Banque de France un « statut d'autonomie ». Voilà une réforme que feu le libéralisme avancé a manquée et que le libéralisme tout court mènera peut-être à bien si elle a beaucoup de détermination et de chance, car il lui faudra vaincre l'hostilité d'une bonne partie de la haute administration plus puissante que jamais. Il n'empêche que ce projet devrait recueillir les suffrages d'une majorité de l'opinion et que le temps n'est plus où, dans ce pays, les esprits éclairés ou réputés tels pensaient que les autorités monétaires (en réalité privées de toute autorité sur la conduite des affaires sérieuses) étaient là pour servir les objectifs du gouvernement.

Cela voulait dire (et a été dit parfois ouvertement) : mettre à la disposition de ce dernier les moyens de paiement « jugés nécessaires » par lui pour les besoins de l'expansion économique et, le cas échéant, la couverture du déficit budgétaire. Il n'y a pas encore si longtemps — c'était au début du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing et à nouveau au début de celui de M. François Mitterrand — qu'on prononçait, pour une désignation éventuelle au poste de gouverneur de l'institut d'émission, les noms, tels ceux de François Bloch-Lainé, Jean Saint-Geours, des théoriciens — et des praticiens — de la subordination de la monnaie aux impératifs supposés de la croissance.

Les Français, de droite comme de gauche, sont aujourd'hui plus disposés à renouer avec une des idées certainement les plus fortes de la pensée libérale, à savoir que la séparation des pouvoirs est un sain principe autant de droit constitutionnel que de rationalité économique. Ils ont désormais tendance à y voir la garantie d'une indispensable division des tâches plutôt que le risque d'une dispersion des efforts. C'est là un des aspects positifs du désenchantement quasi général à l'égard de l'Etat centralisateur.

C'est un fait que, dans les rares pays où la stabilité de la monnaie a été le mieux — ou, si l'on préfère, le moins mal assurée, — la banque centrale y jouit en général d'une grande autonomie. La plus jalouse de son indépendance est sans doute la Banque fédérale d'Allemagne, la Bundesbank, qui siège à Francfort alors que le gouvernement est installé à Bonn, une différence de localisation géographique qui est loin de n'être que symbolique.

Quand l'actuel président Karl Otto Poehl (un ancien journaliste comme le chancelier de l'Echiquier britannique) fut nommé sous le gouvernement de son ami Helmut Schmidt, on crut d'abord que la Bundesbank serait plus docile aux impulsions des pouvoirs politiques. M. Karl Otto Poehl se chargea vite de démontrer le contraire.

Une des caractéristiques du régime nazi avait été un contrôle des changes extrêmement rigoureux qui rendait possible la réalisation du rêve de tous les pouvoirs planificateurs : une monnaie ne conférant à ses détenteurs que des droits limités (pas celui, par exemple, d'acquérir à l'étranger les produits de son choix) et dont le pouvoir d'achat intérieur peut, à cause précisément de ces entraves, être artificiellement maintenu en dépit d'une émission excessive servant les intérêts de l'Etat. Les fondateurs de la République fédérale d'Allemagne eurent l'insigne mérite de rompre de la façon la plus radicale avec cette pratique.

UN autre cas, particulièrement significatif, est celui de la Banque nationale helvétique, dont le président, qui siège à Zurich, est actuellement, fait très rare, un représentant de la Suisse francophone, M. Pierre Languetin. La tradition politique et l'ambiance générale de la vie publique sont, dans la Confédération, aux antipodes des habitudes et des règles françaises. Sait-on par exemple qu'un projet, pourtant remarquable, de création à Lausanne d'une école supérieure de gestion des affaires publiques et privées, présenté par un grand diplomate, M. Olivier Long (ancien directeur général du GATT), a été longtemps repoussé parce que son auteur avait eu l'imprudence, à l'origine, de l'appeler « école d'administration », malgré de notables différences d'organisation et de recrutement avec l'ENA ?

Aussi a-t-on du mal à s'imaginer à Paris la nature des relations entre, d'une part, le Conseil fédéral (gouvernement) et, d'autre part, l'institut d'émission. La loi qui régit leurs rapports stipule que *« lorsqu'il s'agit de prendre d'importantes décisions en matière conjoncturelle et monétaire, le Conseil fédéral et la Banque nationale s'informent de leurs intentions et se concertent préalablement »*. Dans la pratique, l'interprétation qui a été donnée à ce texte est que chacun prend ses responsabilités dans le domaine qui est le sien. L'autonomie de la banque centrale ne vaut que s'il existe dans le pays un accord général pour considérer que la stabilité monétaire est une priorité.

Au cas, reconnaît-on à Zurich, où d'aventure le Conseil fédéral voudrait mettre en œuvre une politique de relance « à la française », les autorités monétaires ne seraient pas en mesure de s'y opposer. L'idée d'un pouvoir monétaire abstrait des contingences politiques, totalement indépendant dans la poursuite de ses objectifs de stabilité, n'est évidemment qu'une vue de l'esprit. Y a-t-il intérêt, étant donnée la prééminence de fait dont jouit le pouvoir politique, de l'admettre en toutes lettres ?

L'exemple des Etats-Unis, où une très grande autonomie est reconnue au système de Réserve fédérale tant vis-à-vis de la Maison Blanche que vis-à-vis du Congrès (lequel est appelé à se prononcer sur la nomination, par le président, du *chairman* du système de Réserve), montre que les relations entre le pouvoir politique et le pouvoir monétaire ne sont pas toujours aisées, ni exemptes de compromis, sinon de compromissions. M. Arthur Burns, un économiste des plus orthodoxes, pratiqua, sous la présidence de son ami M. Richard Nixon, puis de nouveau au début de celle de M. Carter, une politique qui n'était rigoureuse que par la réputation de son maître d'œuvre. Cela valut au dollar quelques cuisantes mésaventures.

Dans quelle mesure M. Paul Volcker s'oppose-t-il aujourd'hui à M. Ronald Reagan ? On dit à Washington qu'après la démission de son rival, Martin Preston, qui s'opposait à lui au sein du conseil d'administration de la Fed, M. Volcker est aujourd'hui en bonne posture pour mener une politique plus « expansionniste » (elle est déjà très souple), car son adversaire ayant mordu la poussière, il ne courra plus le risque de paraître céder, par M. Martin Preston interposé, aux pressions de la Maison Blanche. On dit encore que les bonnes relations de M. Paul Volcker avec l'actuel secrétaire au Trésor, M. James Baker, sont de nature à faciliter les choses (alors que les mauvaises qu'il entretenait avec M. Donald Regan, le prédécesseur de M. Baker, étaient au contraire une cause de friction avec l'administration).

DANS le contexte français, la question qui se pose est double. Il ne suffit pas de distendre, voire de couper les liens de subordination qui font de la Banque de France — malgré le prestige attaché par la tradition à cette maison et, par le mérite, souvent, à la personne de son gouverneur (actuellement, M. Michel Camdessus) — un instrument entre les mains du ministre des finances, et plus encore, pour la prise des décisions de caractère apparemment technique, mais de grande portée sur la politique générale, de la puissante direction du Trésor. Cela est souhaitable parce qu'il est *a priori* bon qu'à la multiplicité des objectifs poursuivis correspondent des responsabilités et des missions particulières.

Entre le droit et la monnaie existe une relation profonde. Le respect du premier signifie dans la pratique la bonne exécution des contrats. La plupart des contrats (vente, louage, embauche, services de toute sorte) sont libellés en monnaie. Un Etat qui en prend à son aise avec la valeur du franc viole en permanence et sans crier gare d'innombrables contrats privés. C'est sans doute la raison pour laquelle une certaine autonomie (mais, dans les limites tracées : une autonomie certaine) de l'institut d'émission, « gardien de la monnaie », est, pour une *société libre*, une nécessité, au même titre, quoique avec un objet plus restreint, que l'indépendance de la justice.

POUR garantir cette autonomie, l'exemple étranger le montre, il convient d'abord que le gouvernement ne puisse révoquer à sa guise les responsables de la banque centrale qu'il a nommés. M. Volcker est désigné pour quatre ans, M. Poehl pour huit ans, mais ni l'un ni l'autre, une fois constitutionnellement investis de leurs pouvoirs, ne peuvent s'en voir privés. En Suisse, le mandat dure cinq ans, mais il est indéfiniment renouvelé par tacite reconduction jusqu'à l'âge de la retraite (soixante-cinq ans), sauf bien sûr en cas de démission du titulaire.

Il faut encore que la banque centrale soit juridiquement armée pour se défendre contre les exigences abusives du gouvernement. En France, comme dans beaucoup de pays, les avances directes à l'Etat sont interdites, au-delà d'un faible montant. Cela n'empêche pas que, par la voie du réescompte des bons du Trésor, une fraction importante, qui est actuellement d'au moins 20 % après avoir été égale à la moitié en 1982, du déficit budgétaire est financée par la création monétaire.

Par ce moyen, et par d'autres, une banque peut se procurer sans limites des ressources auprès de la Banque de France. A telle enseigne que les interventions de cette dernière, qui devraient avoir pour objet unique la régulation de l'émission de monnaie, sont en réalité une source d'inflation. C'est cette mécanique qu'il convient de réformer de fond en comble, faute de quoi, à l'arbitraire du Trésor on substituerait celui de la Banque de France. Les fausses — et dangereuses — manœuvres se perpétueraient, comme celle qui a consisté la semaine dernière à abaisser le taux d'intervention de la Banque de France et à relever simultanément les réserves obligatoires sous le prétexte fallacieux de neutraliser l'effet inflationniste des entrées de capitaux.

A travers les revues françaises

La rigueur salariale, jusqu'où ?

Les salaires doivent stimuler la production, sans trop peser sur les entreprises.

par DANIEL VITRY (*)

ALORS que le gouvernement de Jacques Chirac vient de bloquer les salaires dans le secteur public, Edmond Malinvaud publie, dans *la Revue économique*, un article : « Jusqu'où la rigueur salariale devrait-elle aller ? Une exploration théorique de la question ». La question posée est celle du niveau du salaire réel qui engendre une demande suffisante, favorable à l'investissement et à l'emploi, mais ne constitue pas une charge trop lourde pour les entreprises, les retenant d'investir et d'embaucher. Les raisonnements traditionnels supposent que les forces du marché rééquilibrent automatiquement la répartition du revenu national ; il faut bien constater que ces mécanismes ont mal fonctionné.

L'auteur construit un modèle d'équilibre à long terme et envisage le passage de la situation initiale à celle du long terme. L'une des caractéristiques du modèle est la volonté de prendre en compte l'incertitude devant laquelle se trouvent les entreprises. Lorsqu'elles choisissent leurs investissements, elles déterminent leur capacité de production pour une longue période, de façon irréversible. Mais l'utilisation quotidienne de ces capacités dépendra de la demande, bien difficile à prévoir longtemps à l'avance.

Le modèle conduit à une analyse originale de la relation entre salaire réel et intérêt. Les conditions d'équilibre des modèles traditionnels imposent une relation inverse entre le taux de salaire réel et le taux d'intérêt. Ici, ces deux variables sont liées à une troisième, qui peut être le taux de profitabilité, le taux d'utilisation des capacités de production ou bien la capacité de production elle-même. Cette variable va intervenir dans la détermination du taux de salaire et du taux d'intérêt appropriés à long terme.

Sur la base de calculs effectués au début de 1985, l'auteur estime que le taux de profit devrait avoir atteint sa valeur appropriée à la fin de 1985, mais que le taux d'intérêt serait encore trop élevé et les capacités de production trop faibles pour permettre le plein emploi. Deux politiques salariales seraient possibles :

- La première serait un retour à la normale qui se traduirait par une reprise nette de la consommation et de l'investissement, mais comporterait des risques de redémarrage de l'inflation du fait de l'insuffisance des capacités de production et des risques de déséquilibre accru de la balance des paiements.
- La seconde, reposant sur l'effort, se traduirait par l'augmentation des capacités de production grâce à l'investissement. La reprise serait plus lente, mais moins risquée en termes d'inflation et de déséquilibre de la balance de paiements. C'est plutôt ce type de politique que le gouvernement a choisi de pratiquer.

Le gouvernement vient également de décider un assouplissement du contrôle des changes. Dans son article de *la Revue d'économie politique*, Colette Nême s'interroge sur *« les possibilités d'abolition du contrôle des changes français »* (2). Celui-ci existe depuis septembre 1939, et n'a été suspendu que deux fois, pendant vingt mois au total. Il repose sur trois principes : les résidents en France ne peuvent pas détenir des devises étrangères ; les opérations visées sont les opérations financières, réputées plus ou moins spéculatives, et non les opérations courantes d'échange de biens et de services ; enfin, les opérateurs doivent passer par le système bancaire.

Isolement

Le contrôle des changes, en cherchant à limiter la spéculation, a plusieurs effets. Le premier est un effet d'isolement, non pas sur le plan commercial mais sur le plan financier, car le marché de l'eurofranc (francs détenus par des non-résidents) se trouve limité. Le deuxième est un effet de protection du taux de change puisque les mouvements cambiaires se trouvent limités. C'est ainsi qu'il est interdit à un importateur de se couvrir à terme, et les exportateurs n'ont plus que quinze jours pour remettre leurs devises (mars 1982).

Il existe un certain consensus en faveur de l'assouplissement, voire de la levée du contrôle des changes. Quelles peuvent en être les modalités ? Les Néo-Zélandais ont abandonné brusquement le contrôle des changes en décembre 1984, mis en place cinquante ans plus tôt, puis ont laissé flotter leur monnaie quelques mois.

Le système monétaire européen ne nous permettrait pas de laisser flotter le franc ; en outre un tel scénario ne tient pas vraiment compte du poids de la dette extérieure, ni de la fragilité de notre équilibre extérieur. Un autre scénario serait celui des petits pas qui, du côté des exportations, se traduirait par un assouplissement de l'obligation de cession des devises et, du côté des importations, permettrait à nouveau la couverture à terme.

La revue *Analyse financière* vient de consacrer deux numéros de suite aux marchés obligataires en France. Guy Marty s'interroge sur « l'enjeu de l'investissement » (3). Il rappelle que le prix Goncourt, fondé en 1896, avait été richement doté en rentes qui devaient permettre de verser 250 napoléons (c'est-à-dire 5 000 francs environ) à l'heureux lauréat. L'évolution des cours fait qu'il ne reçoit que 50 francs ! La question de confiance dans les obligations ne date pas d'aujourd'hui.

Les rentiers qui ont été ruinés ont au moins permis le développement des investissements industriels. Les obligations actuellement émises ne sont que partiellement destinées à l'investissement. En 1984, les émissions d'obligations classiques ont représenté un montant de 242 milliards de francs, les amortissements 51 milliards et les paiements d'intérêt 120 milliards. Si l'on estime que les émetteurs sont à peu près toujours les mêmes, ces chiffres signifient que 71 milliards seulement, soit 30 %, sont disponibles pour l'investissement.

Le drame provient de ce que le marché des actions est très sous-développé. Sur les grandes places boursières, on compte de 40 à 60 % de la capitalisation boursière sous forme d'actions. Ce chiffre tombe à 27 % pour Paris.

Quelles formules d'émission ont été utilisées ? Qui a émis sur le marché obligataire français ? Jean Eneman répond à la question dans son article « Le marché obligataire français en 1985, l'âge adulte » (4). En 1985, les émissions d'obligations ont porté sur 300 milliards de francs environ, contre 233 milliards seulement en 1984 (non compris les obligations convertibles). Les émissions à taux fixe ont porté sur 61 % de ce total, contre seulement 56 % l'année précédente. L'Etat et le Trésor ont collecté 33 % des fonds, un peu moins qu'en 1984 où ils en collectaient 35 % ; mais, si l'on ajoute les montants réunis au profit des collectivités locales et des services publics, la part des fonds ainsi réunie reste stable, à 45 %. La part des émissions d'obligations faites au profit des entreprises industrielles et commerciales reste inchangée, à 2 % seulement de l'ensemble.

La Bourse de Paris ne peut pas s'analyser hors du contexte boursier international. Félix Rosenfeld, qui présente « Une recherche sur les variations comparées des marchés boursiers » (5), s'interroge sur les liaisons qui pourraient s'établir entre les mouvements d'une douzaine de places financières, grâce à une étude économétrique portant sur la période 1971-1984. Il divise cette longue période en trois, pour tenir compte de la conjoncture économique. La première, 1971-1972, est marquée par la dévaluation du dollar et des marchés boursiers plutôt en hausse ; la deuxième, 1973-1979, est la période des deux chocs pétroliers et des fluctuations boursières ; la troisième, 1980-1984, est marquée par la présidence Reagan.

Corrélation

L'auteur calcule les corrélations entre les taux de croissance mensuel des indices publiés dans une revue spécialisée. Plus le coefficient de corrélation est élevé, plus il sera possible d'affirmer que les liens entre deux places financières sont étroits, sans qu'un sens dans la détermination puisse pour autant être retenu *a priori*. Ces indices sont basés sur le cours de plus de mille actions et portent sur 60 % environ de la capitalisation boursière des pays retenus. Ils sont donc fiables.

Les chiffres sont donnés en moyenne mensuelle. Entre 1971 et 1984, le taux de croissance de l'ensemble des douze Bourses retenues a été de 0,49 %. C'est la Bourse de Hongkong qui a réalisé la plus forte hausse : 1,88 %. Le Royaume-Uni a réalisé une croissance de 1,07 %, la France 0,64 % et les Etats-Unis 0,36 %. Pendant la sous-période 1980-1984, la croissance moyenne mensuelle des douze Bourses a été de 0,67 %. La Suède a réalisé la meilleure performance avec 2,71 % ; Hongkong a réalisé 1,41 %, le Royaume-Uni 1,65 %, la France 1,06 % et les Etats-Unis 0,78 %.

Pour l'ensemble de la période couverte, les corrélations entre les taux de croissance des différentes places sont faibles, sauf quelques cas évidents, du type Etats-Unis et Canada. L'auteur signale que l'étude des corrélations journalières, entre l'indice de la Compagnie des agents de change et le Dow Jones de New-York, n'indique pas une relation plus étroite. Enfin, l'auteur a calculé la variabilité des mouvements autour de la moyenne mensuelle. A Hongkong, la variabilité mensuelle est égale à sept fois le taux de croissance mensuel moyen, à Paris dix fois. Prudence dans la spéculation !

(*) Professeur à l'université Paris-II.

(1) Edmond Malinvaud : « Jusqu'où la rigueur salariale peut-elle aller ? Une exploration théorique de la question ». *Revue économique*, vol. 37, n° 2, mars 1986.

(2) Colette Nême : « Les possibilités d'abolition du contrôle des changes français ». *Revue d'économie politique*, n° 2, 1986.

(3) Guy Marty : « Marché obligataire et marché des actions : l'enjeu de l'investissement ». *Analyse financière*, n° 63, 4e trimestre 1985.

(4) Jean Eneman : « Le marché obligataire français en 1985 : l'âge adulte ». *Analyse financière*, n° 64, 1er trimestre 1986.

(5) Felix Rosenfeld : « Une recherche sur les variations comparées des marchés boursiers ». *Analyse financière*, n° 64.

UNE ALLIANCE HISTORIQUE !

COMPAGNIE FINANCIERE BARCLAYS
COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
ACCOR • UAP • DUMEZ • HAVAS
EDITIONS ALBERT RENE • EXOR
CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
CONSEIL GENERAL DE L'OISE
PARIBAS • MACIF • MUTAVIE • PARTICIPEX
GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES



Ces partenaires viennent de s'allier pour participer au financement du parc Astérix. Ce parc à thème, d'esprit européen, situé aux portes de Paris, à Plailly, dans l'Oise, sera relié directement à l'autoroute du nord. L'inauguration du parc Astérix est prévue pour le printemps 1989. Une date historique.

SFERG
14 rue de Castiglione 75001 Paris.

économie

AGRICULTURE

La politique agricole commune menacée par l'électoralisme franco-allemand

De notre envoyé spécial

Luxembourg. – M. François Guillaume s'apprête-t-il, pour des raisons électorales, à tourner le dos à la politique de stabilisation de la production suivie par ses prédécesseurs depuis 1984, et cela au risque de compromettre les intérêts à moyen terme de l'agriculture française ?

A Paris et à Bruxelles, y compris dans les allées du pouvoir, nombreux sont ceux qui redoutent un tel changement, que la dévaluation du franc, par la possibilité qu'elle offre de relever les prix en francs sans toucher aux prix communs exprimés en ECU, rend plus facile à mettre en œuvre. Lors de leur récente rencontre, MM. Jacques Chirac et Helmut Kohl ont affirmé leur volonté de défendre des positions les plus proches possibles. Paradoxalement, c'est ce souci de rapprochement entre Bonn et Paris qui inquiète.

Jusqu'à maintenant, la France, moyennant des différences parfois sensibles quant aux modalités, appuyait les orientations des propositions de la Commission européenne. Pour freiner le développement des excédents et, parlà même, des dépenses qui sont nécessaires pour les résorber, la Commission préconise une politique de rigueur qui aboutirait, en particulier dans le secteur des céréales, à une baisse sensible des prix des marchés.

Elle estime une telle stratégie d'autant plus nécessaire que, pour de multiples raisons, dont la pression américaine, les débouchés extérieurs se rétrécissent, que, compte tenu de la baisse du dollar, les subventions nécessaires pour exporter sont de plus en plus ruineuses, que les ressources budgétaires de la CEE et, en particulier celles qui sont disponibles pour l'agriculture, sont limitées et que plusieurs pays membres, tels le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark, appuyés désormais par le Parlement européen, n'ont pas l'intention de les accroître. La Commission voudrait promouvoir une agriculture plus moderne, plus compétitive, moins coûteuse. Elle plaide pour une réforme du marché des céréales permettant une meilleure spécialisation, autrement dit pour une politique où le meilleur reste, mais où le moins bon doit s'effacer.

Les socialistes, qui savaient que le monde paysan ne leur est guère favorable, ont analysé la situation de l'agriculture au niveau macro-économique : la politique préconisée par la Commission, pénible en termes de revenu, donc impopulaire, est conforme, à terme, aux intérêts de l'agriculture française. En schématisant, une agriculture européenne recentrée sur la compétitivité laisse moins de place aux producteurs ouest-allemands et davantage aux producteurs français. Si l'on considère comme acquis que MM. Chirac et Guillaume donnent la priorité aux préoccupations franco-françaises, c'est-à-dire à la nécessité de s'assurer le vote paysan, les problèmes immédiats de revenus ne peuvent être négligés. Ne sera-t-il pas toujours temps, après l'élection présidentielle, de réfléchir dans le calme à l'avenir de l'Europe verte ?

Coller aux propositions de la Commission conduirait sans doute, après des années de relations ambiguës, d'incertitudes sur la réalité de l'engagement européen du gouvernement de Bonn sinon à un affrontement, du moins à une vraie explication entre la France et l'Allemagne fédérale. Mais si, au contraire, on s'écarte pour des raisons politiques de la stratégie d'assainissement souhaitée par Bruxelles, un rapprochement de circonstance devient vraisemblable.

Ceux qui craignent cette collusion, qu'ils jugent contre nature, pensent qu'elle pourrait prendre la forme suivante : les Allemands appuieraient la demande française de démantèlement rapide des montants compensatoires monétaires (MCM) instaurés dans les échanges après le réalignement monétaire d'Ootmarsum, ce qui se traduirait par un relèvement de 6 % des prix officiels français. Ils mettraient au moins provisoirement une sourdine aux critiques qu'ils adressent à la politique d'exportation agricole vers les pays tiers. (Cette politique continue à être présentée à Paris, contre toute raison comme la chance majeure de l'agriculture européenne.) Les Allemands se rallieraient ainsi sans trop rechigner à l'adoption d'un budget supplémentaire, incluant un montant de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs), pour pouvoir continuer à subventionner ces exportations au-delà de septembre. A cette date, en effet, les crédits pour ces subventions qui sont inscrits dans le budget de la Communauté 1986 seront épuisés.

Les Français, en contrepartie, puisque c'est là le seul point qui intéresse vraiment leur partenaire ouest-allemand, se rallieraient à un aménagement de la politique céréalière moins rude que celui préconisé par la Commission ; en d'autres termes, à une réforme n'entraînant pas, ou pratiquement pas de baisse des prix. Ils se montreraient en outre compréhensifs dans le cas où les autorités de Bonn, elles aussi préoccupées par le vote des campagnes, souhaiteraient à nouveau accorder des aides nationales aux agriculteurs.

« On évitera de faire des choses économiquement absurdes », commente un haut fonctionnaire, persuadé que ce pacte électoral franco-allemand verra le jour, mais sans doute rassuré par la présence auprès de MM. Chirac, Balladur et Guillaume, d'une équipe d'anciens Bruxellois, particulièrement au fait des pièges qui guettent la France dans l'actuel débat européen (le plus célèbre d'entre eux est M. Claude Villain, l'ancien directeur général de l'agriculture de la Commission européenne, qui est le conseiller agricole de M. Balladur).

« Pour garder sa majorité, il sera obligé d'accepter ce qu'il croit être des concessions provisoires, alors que ce sont des concessions sur lesquelles il ne pourra revenir », commente au contraire une personnalité bruxelloise en pariant sur les arbitrages que rendra M. Chirac.

Des exportations décroissantes

« L'accord de non-spécialisation » qu'à en croire ces Cassandres mitonne le gouvernement serait pourtant nuisible pour nos exportations de céréales. Au contraire, avaliser les propositions de la Commission, c'est-à-dire accepter la baisse des prix, nous ouvrirait davantage le marché ouest-allemand (les producteurs de RFA éprouvant des difficultés à suivre), donnerait à la Communauté des arguments dans la partie de bras de fer qu'elle a engagée à propos de la politique agricole commune avec les Etats-Unis et permettrait de limiter le coût des exportations vers les pays tiers (puisque l'écart entre le prix européen et le prix mondial qu'il faut combler par une subvention serait réduit).

« L'exportation agricole européenne ira décroissant. Il serait préférable qu'on s'en rende compte à temps. » M. Claude Cheysson, commissaire chargé des relations Nord-Sud, a récemment lancé cette mise en garde. Est-ce alors le moment de s'écarter d'une politique axée sur la compétitivité qui donnerait la meilleure chance aux producteurs français de tirer leur épingle du jeu ? Grâce à la baisse du prix du pétrole combinée à celle du dollar, la contrainte du commerce extérieur en 1986 et 1987 est moins forte que dans le passé, si bien que le gouvernement, sans bien sûr le proclamer, peut penser pouvoir s'accommoder de résultats médiocres de la balance agro-alimentaire.

Un tel rapprochement franco-allemand serait-il décisif ? Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, s'opposeraient probablement à des décisions qui n'auraient pas pour résultat de freiner la production et les dépenses. Les pays du sud de la Communauté, à savoir l'Italie, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, désormais un groupe puissant, se méfieraient d'une entente franco-allemande dont on peut deviner qu'elle ne serait guère attentive à leurs problèmes spécifiques. Jouer cette carte au lieu de continuer à soutenir pour l'essentiel les orientations de la Commission pourrait ainsi rendre un accord plus difficile.

Le risque d'un *« enlisement hypocrite »*, selon l'expression d'un de nos interlocuteurs, de l'actuelle négociation n'est pas à écarter Il ferait peut-être l'affaire de l'Allemagne fédérale, mais certainement pas de la France, qui, nonobstant toute autre considération, ne peut guère espérer transformer en hausse des prix les MCM qui ont été instaurés à Ootmarsum et qui gênent ces producteurs tant que le débat agricole ne sera pas conclu.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Manifestation d'agriculteurs espagnols à Madrid.** – Plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs espagnols (de cent mille à trois cent mille selon les organisateurs) ont manifesté, dimanche 20 avril à Madrid, contre un projet de loi, en discussion au Parlement, qui prévoit la dissolution des quelque huit mille chambres agricoles espagnoles. Ce projet, destiné à harmoniser la structure agraire espagnole avec le modèle en vigueur dans la CEE, suscite la grogne des agriculteurs, qui remarquent que ces chambres, dont ils ont payé eux-mêmes le patrimoine, seraient dissoutes sans compensation financière. – *(AFP.)*

LES RELATIONS COMMERCIALES CEE-ETATS-UNIS

Une confrontation bien contrôlée

Les Etats-Unis sont toujours décidés à appliquer des mesures de représailles contre certaines importations agricoles européennes afin de protester contre l'instauration des règles de la politique agricole commune (PAC) en Espagne et au Portugal. Elles seront mises en œuvre au lendemain du sommet économique occidental qui se tiendra à Tokyo les 5 et 6 mai. *« La rencontre exploratoire que nous venons d'avoir n'a pas permis de trouver une solution »*, a en effet déclaré, samedi 19 avril, à Paris, M. Willy de Clerq, le commissaire européen chargé des relations extérieures, à la suite des entretiens qu'il venait d'avoir en compagnie de son collègue chargé de l'agriculture, M. Frans Andriessen, avec MM. Richard Lyng et Clayton Yeutter, respectivement secrétaire (ministre) américain à l'agriculture et représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales.

M. Yeutter a reconnu que les conséquences pratiques de l'élargissement sur leurs exportations de céréales et de soja dans la péninsule Ibérique seraient limitées en 1986 et que, du même coup, les représailles américaines seraient elles aussi circonscrites. Parmi les produits touchés par les premiers trains de mesures américaines figurent le vin blanc, les pommes fraîches, la confiserie, les jus de fruits, les bières et les biscuits. Le conseil des ministres de la Communauté, auquel participe M. Michel Noir, le ministre délégué au commerce extérieur, délibère ce lundi à Luxembourg des contre-représailles à appliquer si les Etats-Unis mettent, comme ils l'annoncent, leurs menaces à exécution. La Commission européenne, qui préconise une riposte «symétrique», a soumis aux Douze une liste de produits, dont les importations en provenance des Etats-Unis pourraient être restreintes. Y figurent, notamment, les graines de tournesol, les abats, les pruneaux, la viande de cheval, les jus d'orange. A plus longue échéance, la Commission a évoqué la possibilité d'entraver les importations de tourteaux de soja, de gluten de maïs, d'amandes... Le premier objectif du conseil sera sans doute de raffermir la cohésion des Douze. De récentes déclarations de M. Martin Bangemann, le ministre allemand de l'économie, expliquant qu'il fallait maintenir le libre accès des marchés espagnols et portugais aux exportations américaines avaient été considérées comme parfaitement intempestives dans les autres capitales de la Communauté. Cela dit, compte tenu du rétrécissement des débouchés solvables, personne n'ignore à Bruxelles que la Communauté devra un jour ou l'autre accepter une vaste négociation agricole avec Washington. Cela pourrait avoir lieu à l'occasion du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM), dont le lancement est prévu à Punta Del Este en Uruguay, le 15 septembre prochain.

Ph. L.

TRANSPORTS

Les objectifs du président de la SNCF

• Suppression de 8 000 emplois
• Réforme du financement des infrastructures

La SNCF connaît de nouveaux problèmes d'argent. Les plus visibles, ceux qui mobilisent l'imagination et l'énergie de son président, M. Philippe Essig, sont nés d'une grave chute du trafic marchandises. Moins urgents mais autrement spectaculaires puisqu'ils se chiffrent en milliards de francs sont les besoins d'investissements de la SNCF, qui vient de prendre conscience qu'elle allait devoir construire presque en même temps le TGV Atlantique, le TGV Nord et la liaison ferroviaire connectée avec le tunnel sous la Manche.

La première alarme est née au mois de janvier lorsque les statistiques ont fait apparaître un recul des trafics de passagers et de marchandises. Pour contrebalancer cette évolution, imputable pêle-mêle à la météorologie, à l'attentisme précédant les élections législatives et aux restructurations industrielles, la SNCF a lancé ce qu'elle appelle des *« impulsions-ventes »*. Fin mars, les résultats sont là : le secteur voyageurs s'est redressé et enregistre une progression de 2 % depuis le début de l'année. En revanche, les marchandises ont poursuivi leur chute et perdu 8 % en trois mois. Même si l'activité économique repart, même si le trafic voyageurs reste vigoureux tout au long de l'année, il manquera 300 millions de francs par rapport aux prévisions budgétaires. Sans parler de la baisse du prix du carburant, qui avantagera les autres modes de transport. La SNCF se devait d'autant plus de réagir que le nouveau gouvernement se montre déterminé à passer au peigne fin ses comptes.

« Nous nous sommes refusés à la solution de facilité qui aurait consisté à accroître notre endettement, explique M. Essig. *Avec 75 milliards de francs de dettes, ç'aurait été de la folie. Nous ne pouvions pas non plus jouer l'immobilisme et compromettre l'avenir. J'ai donc présenté au conseil d'administration la politique suivante : je maintiens l'objectif d'un excédent brut d'exploitation de 6,6 milliards de francs en 1986, soit 1,2 milliard de plus que l'année dernière. Cet objectif nécessite de notre part un effort de productivité accru, et nous allons réduire nos dépenses. Il nous faut aller plus loin en matière de réduction d'effectifs, ce qui n'a rien d'anormal. Puisqu'il y a moins de travail, nous nous adaptons à cette situation. »*

Depuis deux ans, la SNCF ne remplace pas tous les départs en retraite. Cette politique aurait dû en 1986 diminuer le nombre des cheminots de 6 000. Il a été décidé d'obtenir une déflation supplémentaire de 2 000 emplois. Mais pour la première fois, on ne se contentera pas d'une gestion du personnel au fil de l'eau. Des incitations au départ sont décidées sur la base d'un vieux décret de 1954. Les agents titulaires se verront proposer un pécule de départ qui pourra dépasser une année de salaire. Leur démission sera volontaire. Chez les auxiliaires qui auront soixante ans et trente-sept annuités et demie de cotisations sociales, il s'agira de mises en préretraite obligatoires. Dans tous les cas, les offres de départ seront sélectives ; c'est-à-dire qu'elles seront adressées seulement aux catégories de cheminots jugées excédentaires.

Se développer

« Grâce à cette politique, nous parviendrons à compenser la chute prévisible de nos recettes, estime le président de la SNCF. *C'est 1,3 milliard de francs qui nous feront défaut à cause de la diminution du trafic et à cause de la récente hausse de 3,1 % de nos tarifs voyageurs, alors que nous avions bâti notre budget sur une hausse de 4 %. Nous retrouverons l'équivalent en réduisant nos effectifs (économie de 300 millions de francs en année pleine) et en limitant la sous-traitance et les consommations intermédiaires (175 millions de francs). Le complément sera apporté par le moindre coût du gasoil (330 millions de francs) et le ralentissement de la croissance des rémunérations par rapport à ce qui avait été prévu. Je résumerai notre démarche en disant que la SNCF peut continuer à se développer malgré un environnement défavorable, grâce à un accroissement de sa compétitivité. »*.

Se développer : tel est bien le deuxième souci de la Société nationale. En apparence, avec les 12 milliards de francs de son budget d'investissement, soit un cinquième de son chiffre d'affaires annuel, elle n'a pas à avoir honte de ses efforts. *« Je constate pourtant que le contrat de plan laisse de côté des améliorations qu'on me rappelle sans cesse lorsque je me déplace dans les régions*, regrette M. Essig. *Par exemple, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, demande l'électrification entre Poitiers et La Rochelle. On me parle aussi de l'électification de la ligne sud-Bretagne. Or chacune de ces opérations coûterait 1 milliard de francs. »*

En apparence aussi, tout est pour le mieux avec le TGV, qui croît et embellit. La RFA a été obligée de constater que son projet de train à sustentation magnétique ne pouvait desservir l'axe Cologne-Bruxelles-Paris. Elle s'est ralliée à la solution rail-roue classique pour laquelle le TGV français conserve une belle avance. La Bundesbahn et la SNCF sont même tombées d'accord sur un cahier des charges commun. Le tunnel sous la Manche est venu accélérer le projet de ce TGV-Nord. Il faudra qu'en 1993 des trains à grande vitesse adaptés soient capables de gagner la Grande-Bretagne. Cette perspective enchante la SNCF... et l'inquiète. Elle aura à supporter en même temps le TGV Atlantique mis en service en 1989 et le TGV Nord. Quand on sait que l'infrastructure de cette dernière ligne représente de Paris à Cologne 20 milliards de francs (dont 6,7 milliards pour la partie à construire sur le territoire français), on comprend que M. Essig s'interroge sur la meilleure façon d'y faire face.

« Plusieurs scénarios ont été élaborés par un groupe de travail avec des représentants de chaque Etat, dit-il. *Les suggestions vont de la prise en charge par chaque réseau national de la partie qui le concerne jusqu'à la création d'une nouvelle société européenne de chemin de fer. Je pose une revendication au nom de la SNCF. Nous voulons exploiter toutes les lignes TGV sur le territoire français avec les risques techniques, commerciaux et de gestion que cela suppose. La SNCF est compétente et elle ne peut laisser dilapider son fonds de commerce. Cependant, il serait déraisonnable de lui faire supporter l'investissement correspondant. La présentation de sa gestion en serait encore un peu plus obérée. En empruntant les sommes nécessaires sur les marchés internationaux, elle se mettrait en position de voir les mouvements erratiques du dollar annuler ses efforts de productivité. »*

Des voies ferrées en crédit-bail

M. Essig ne semble guère favorable non plus à un financement global de la ligne nouvelle. Il s'interroge encore, mais sa préférence va à une autonomie financière des différents tronçons de la ligne TGV et de chacune de ses ramifications : desserte de l'aéroport Charles-de-Gaulle, branchement d'Amiens, desserte de Liège, traversée d'Anvers en direction des Pays-Bas et raccordement avec le tunnel sous la Manche.

« Une formule existe déjà pour les matériels roulants, EUROFIMA, explique-t-il. *Cette société suisse achète des locomotives, des voitures et même des rames TGV. Elle les place en crédit-bail auprès des différents exploitants européens. Il conviendrait de créer un opérateur financier identique pour les infrastructures. Cela permettrait aussi de drainer les aides financières de la Communauté européenne, par exemple, ou bien les contributions des bénéficiaires, comme Aéroports de Paris ou les communautés urbaines traversées par le TGV. »*

Le président de la SNCF verrait volontiers ce système d'une société empruntant sur le marché des capitaux et finançant la construction ou la modernisation des voies cédées en crédit-bail étendu à l'ensemble du réseau ferroviaire français.

M. Essig répond par avance à certaines des objections qui seront faites à sa proposition. Le mélange de fonds publics et de capitaux privés est-il orthodoxe ? *« C'est un faux débat, puisque la SNCF vit déjà d'emprunts privés. »* Ce système ne poussera-t-il pas la Société nationale à des opérations déficitaires ? *« Si nous parvenons à réunir des capitaux privés pour une modernisation précise, cela voudra dire que le projet est valable. »* Est-ce que les chemins de fer français n'abandonneraient pas, dans un tel montage, une partie de leurs prérogatives ? *« La SNCF peut supporter seule l'électrification de la ligne Chambéry-Bourg-Saint-Maurice, qui lui coûtera* grosso modo *100 millions de francs. Mais au-delà de cette somme commence un nouveau métier qui concerne le financement des infrastructures ferroviaires et qui n'est pas le sien. »*

ALAIN FAUJAS.

● **Les hôtesses et les stewards d'UTA en grève jusqu'au 22 avril.** – Les hôtesses et les stewards de la compagnie UTA ont entamé le vendredi 18 avril une grève qui prendra fin mardi à 0 heure mais qui, selon la direction, ne s'est pas traduite par d'importantes perturbations. Cet arrêt de travail – le sixième que le SNPNC (Syndicat national du personnel navigant commercial) organise à UTA depuis novembre dernier – concerne les vols au départ de Paris vers l'Afrique et l'Extrême-Orient. Le Syndicat proteste contre *« la déréglementation sociale mise en œuvre depuis un an et qui affecte l'ensemble des conditions d'emploi du personnel »*. *« Depuis mars 1985*, estime le SNPNC, *ont été imposés aux stewards et aux hôtesses d'UTA les compositions d'équipage les plus basses en Europe. »* Par ailleurs, le Syndicat s'élève contre la décision de la direction qui a mis fin à l'alignement des salaires de la compagnie sur ceux d'Air France et sa volonté de *« recruter du personnel à des conditions inférieures »*.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **La CGPME est favorable à des négociations sociales.** – Dans un entretien accordé au *Figaro*, de ce lundi 21 avril, M. René Bernasconi manifeste sa préférence pour la politique contractuelle, plutôt que pour l'intervention de l'Etat. *« Nous sommes d'accord pour rencontrer les partenaires salariés pour évoquer avec eux les problèmes concernant les PME »*, déclare le président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises). Dans un premier temps, il s'agirait de *« programmer avec les partenaires sociaux la façon dont on peut supprimer l'autorisation »* administrative de licenciement, précise-t-il, en ajoutant : *« On ne peut pas heurter les représentants syndicaux. »*

● **Une loi-cadre pour la famille ?** – Répondant, samedi 19 avril, à une suggestion de la Confédération nationale des associations familiales catholiques, qui célébraient leur quatre-vingtième anniversaire, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, s'est déclarée favorable au principe d'une loi-cadre sur une politique globale de la famille. Rappelant la déclaration du premier ministre, elle a affirmé que l'effort du gouvernement devait *« délibérément porter sur la naissance du troisième enfant »*. Pour cela, l'instauration d'une allocation parentale d'éducation *« restera l'objectif, quels que soient les modalités et le calendrier de mise en œuvre »*.



LES RELATIONS COMMERCIALES CEE-ÉTATS-U…

Une confrontation bien contrôl…

…résident de la SNCF

…plois

…des infrastructures

ÉNERGIE

LA CONFÉRENCE DE L'OPEP

Une majorité se prononce pour un accord de pis-aller

De notre envoyée spéciale

Genève. – Renonçant, après plus d'un mois de vains efforts, à s'entendre sur les moyens de redresser immédiatement les prix du pétrole, une majorité de pays de l'OPEP s'est résignée, au cours du week-end, à repousser à plus tard la solution de ses problèmes, épousant ainsi les thèses saoudiennes.

Dix pays sur treize, les «durs» – Iran, Algérie et Libye – persistant dans leur refus, semblaient lundi 21 avril sur le point d'approuver un accord de pis-aller, fixant un plafond de production théorique pour la seconde moitié de l'année seulement, sans préciser dans l'immédiat la répartition de ce plafond entre les différents pays membres. *«En l'état, cet accord n'aura aucun effet sur le marché»*, estimait dimanche soir le responsable des achats d'une importante compagnie pétrolière.

Considérant, pour des *«raisons pratiques»*, que le second trimestre est déjà quasiment terminé du point de vue commercial, l'OPEP a renoncé, comme le demandaient les «durs», à réduire massivement sa production au cours des prochaines semaines pour provoquer un vif redressement des cours. Ceux-ci n'ont quasiment pas cessé de se dégrader depuis le début de l'année, et fluctuent actuellement autour de 12 dollars par baril contre près de 30 dollars en décembre 1985.

L'accord, approuvé sur le principe au cours du week-end par la majorité, prévoit au contraire une baisse modérée de la production, et cela seulement au cours des troisième et quatrième trimestres. Les nouveaux plafonds s'établiraient respectivement à 16,3 millions et 17,3 millions de barils par jour (1) contre une production actuelle estimée à 17,5 millions. Ces plafonds correspondent à une moyenne annuelle de 16,7 millions de barils par jour, considérée comme la *«juste part du marché»* ou le niveau minimum de production revendiqué par l'OPEP. Ils devraient permettre, sans assécher le marché, de redresser progressivement les prix d'ici à la fin de l'année à un niveau probablement inférieur aux prix observés à la fin de l'année dernière.

La répartition de ces quotas de production entre les divers Etats membres, principale pomme de discorde sur laquelle butaient les négociations le mois dernier, devrait toutefois être remise à plus tard. Les pays du Golfe estiment en effet que, avant de distribuer les sacrifices entre ses propres membres, l'OPEP doit attendre de connaître exactement quelle sera la contribution des productions concurrents, notamment ceux qui ont manifesté leur désir de participer au redressement du marché (2).

Cette contribution, sous forme d'une diminution de la production pétrolière, s'ajouterait, en effet, au plafond adopté par l'OPEP, lui donnant ainsi une plus grande marge de manœuvre. *«Nous devons attendre, avant de fixer des quotas pays par pays, d'avoir une entente quelconque avec les* [producteurs] *non OPEP»*, expliquait, dimanche soir, un délégué saoudien, assurant, comme la plupart de ses collègues, que la répartition des quotas n'aurait pas lieu cette fois-ci. Les partenaires du royaume saoudien, qui auraient souhaité, eux, à défaut d'une baisse immédiate de la production, parvenir au moins à un accord complet pour le second semestre, impliquant la répartition de quotas pays par pays, n'avaient guère le choix.

Compte tenu du problème posé par l'Irak, l'exercice risquait, en effet, de se clôturer sur un nouvel échec. Le ministre du pétrole iranien a affirmé dans une interview au quotidien arabe *Al Ittihad* que le quota normal de son pays était de 2,3 millions de barils par jour pour une production OPEP de 16 millions, soit 14,3 % du total, et près du double de l'ancien quota iranien, une exigence inconciliable avec les demandes des autres pays.

Il paraissait donc plus prudent de se rallier à la position saoudienne, et d'attendre pour fixer les conditions d'un accord concret de toucher les dividendes de la stratégie de guerre des prix engagée en décembre dernier sous forme de baisse de production des pays concurrents.

L'Arabie saoudite, en effet, n'a pas abandonner l'idée de forcer les pays non membres de l'OPEP à participer aux efforts du cartel pour stabiliser les prix du pétrole. L'accord de façade finalement arraché à Genève à ses partenaires va dans ce sens. Il devrait, en effet, maintenir dans l'immédiat la pression sur les prix du brut et contraindre les producteurs non OPEP à abattre leurs cartes. Avant que l'organisation ne décide le 25 juin prochain, au cours de sa prochaine conférence ordinaire, de réduire concrètement son propre rythme d'extraction, mettant fin ainsi au désordre du marché.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

(2) Mexique, Egypte, Malaisie, Oman et Angola.

● **Pétrole : troisième semaine de conflit social en Norvège.** – Le conflit social qui paralyse la production pétrolière en Norvège (900 000 barils par jour) est entré, le dimanche 20 avril, dans sa troisième semaine. Les salariés de la restauration sur les plates-formes réclament des hausses de salaires de 28 %. Les compagnies pétrolières ont répondu par un lock-out, et le ministre du travail n'entend pas mettre fin au conflit par la procédure d'arbitrage obligatoire.

SOCIAL

UNE ENQUÊTE DE L'IRES

Les enfants se taillent la part du lion dans les dépenses des comités d'entreprise

L'action des comités d'entreprise et d'établissement (CE) dans le domaine socio-culturel se limite aux fêtes de Noël, à la sortie annuelle et au « panier garni » du Nouvel An. Telle est la première constatation de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) (1), qui, à la demande des anciens ministères de la culture, du tourisme et de la jeunesse et des sports, a étudié 200 CE d'établissements de cinq cents salariés et plus. Cette étude ne porte donc que sur 8 % des CE (soit 40 % des salariés) et se réfère à des statistiques de 1983 ; 71 % des CE étudiés sont dans le secteur industriel, 29 % dans le tertiaire, 51 % des comités d'entre eux ayant subi des réductions d'emploi récentes.

L'IRES constate que la diversité des situations des CE rend délicat le raisonnement « en moyenne ». Ainsi la localisation, les conditions de travail de l'établissement, sa composition professionnelle (cadres, ouvriers), les rémunérations moyennes, influent, selon l'IRES, sur les possibilités d'action des CE. Enfin le budget des CE est inégal.

Encore certains salariés préfèrent-ils une augmentation de salaire plutôt que davantage de services sociaux. Depuis la loi Auroux du 28 octobre 1982, la direction de l'établissement est tenue de verser au moins 0,2 % de la masse salariale brute pour le fonctionnement du comité d'entreprise.

Dans 50 % des cas, un syndicat est seul majoritaire (2) au sein du CE ; les membres titulaires, qui bénéficient de vingt heures de délégation, sont contraints de faire largement appel à la *« mobilisation du personnel »* et donc à des *« volontaires »*, soulignent l'IRES, pour organiser leurs activités – 35 % des CE disposent de personnel mis à disposition par l'entreprise. Les activités culturelles, sportives et touristiques sont prédominantes dans les dépenses des comités d'entreprise : 41,6 % du total des dépenses des 200 CE étudiés en 1983 (3), les restaurants, les mutuelles, les associations complétant notamment leurs activités.

L'étude de l'IRES a permis de constater que les enfants dévorent à eux seuls au moins 42 % du total des dépenses enregistrées pour les séjours, l'aide aux vacances et les cadeaux. Les fêtes de fin d'année jouent un rôle important : les cadeaux de Noël des enfants représentent le tiers des dépenses engagées pour les fêtes. Le colis aux retraités, les bons d'achat sont, en outre, de institutions immuables.

Les activités culturelles se résument souvent à une bibliothèque (67 % des CE étudiés en ont une), les discothèques (27,5 %) et les vidéothèques (3,5 %) venant loin derrière. Les CE subventionnent également les spectacles extérieurs et des clubs divers (photo, modélisme, philatélie, etc.).

Côté tourisme, les enfants se taillent encore la part du lion dans les séjours organisés. Les CE prennent aussi en charge des voyages (rarement à l'étranger) et des excursions. Leur patrimoine reste modeste (25 CE sur 200 sont propriétaires à part entière). En revanche, bon nombre de CE possèdent une base de loisir à proximité de l'établissement. Enfin, 173 CE sur 200 offrent aux salariés la possibilité d'une pratique sportive.

Cette étude confirme l'image traditionnelle des CE, qui ont souvent permis aux salariés d'accéder à la culture et aux vacances. En revanche, elle remet en cause l'idée véhiculée parfois de CE riches à la tête de patrimoines immobiliers importants : seuls 8 sur 200 possèdent par exemple un château... Les droits d'intervention économique des CE, renforcés par les lois Auroux, seront évoqués dans une étude plus détaillée qui sera publiée à l'automne.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) IRES, institut géré par les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FEN, CFTC et CGC), 1, rue de la Faisanderie, 75016 Paris. Tél. : 47-27-51-51.

(2) Dans les CE de l'enquête, la CGT a 37,3 % des sièges de titulaires (et 41 % des secrétariats), la CFDT 28,9 %, la CGC 11,6 %, FO 11,2 %, la CFTC 1,7 %, les non-syndiqués 5 % et les « autres syndicats » 4,3 %.

(3) Le total des dépenses pour les 200 CE étudiés en 1983 a été de 416 millions de francs.

CONJONCTURE

M. Juppé confirme la baisse prochaine des taux d'intérêt sur les livrets de caisse d'épargne

« L'essentiel de notre dispositif va à l'emploi et doit avoir un effet puissant sur l'embauche », déclare M. Alain Juppé, commentant les mesures inscrites dans le projet de collectif budgétaire dans une interview publiée par *le Journal du dimanche* du 20 avril.

Interrogé sur l'amnistie fiscale et douanière qui va être accordée aux capitaux rapatriés, le ministre, après avoir rappelé qu'une mesure à peu près identique prise en 1982 n'avait « rapporté » que 600 millions de francs, estime que sa décision ne sera efficace que si elle fait rentrer *« plusieurs milliards de francs »*.

Les taux d'intérêt sur les livrets de caisse d'épargne vont-ils baisser ? *« Dans les prochaines semaines »*, répond M. Juppé, qui ajoute : *« L'inflation sera inférieure à 2,5 %. Dans ces conditions, présenter cette mesure comme une sorte de pénalisation de l'épargne populaire serait une vision tout à fait démagogique et simpliste. »*

Concernant le rétablissement éventuel du prélèvement social de 1 % sur le revenu, le ministre précise : *« Ce bruit est sans fondement. Ce sujet n'a pas encore été abordé par les partenaires sociaux. Mais il est évident qu'il faudra rompre une jour avec cette spirale vicieuse qui consiste à augmenter les cotisations au fur et à mesure du dérapage des dépenses. »*

Quelle sera la baisse des impôts l'an prochain pour les contribuables les plus modestes ? *« Le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu sera relevé et cela permettra à des contribuables modestes de ne plus payer d'impôts. Cette exonération représentera au total 3,5 milliards de francs. C'est-à-dire ce qui correspond à la suppression de l'IGF* (impôt sur les grandes fortunes). »

Après avoir confirmé que le retour à la liberté totale des prix ne serait pas immédiat (*« il faudra cinq à six mois pour y parvenir »*), M. Juppé donne son sentiment sur la cohabitation : *« Pour le moment, il n'y a eu aucun moment de blocage institutionnel, ni sur le choix des hommes, ni sur le choix des textes, ni sur leur adoption en conseil des ministres. Le président de la République a fait savoir dans plusieurs circonstances quelles étaient ses positions personnelles. Le gouvernement gouverne. »*

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

«La politique économique mise en œuvre n'est pas la bonne» déclare M. Bérégovoy

« J'ai déploré la dévaluation. Je trouve que cela a été une mauvaise mesure. Elle n'était pas opportune. Elle sera dommageable pour notre économie. Un peu plus d'inflation en France, un peu moins en République fédérale d'Allemagne. Ce n'est pas bon » a déclaré M. Bérégovoy, dimanche 20 avril, au cours de l'émission « Grand Jury RTL-*le Monde* ». L'ancien ministre a ajouté : *« La dévaluation marque à mon avis un changement d'orientation économique. La lutte contre l'inflation est renvoyée au second plan des préoccupations du gouvernement. »*

« Les mesures pour l'emploi des jeunes a poursuivi M. Bérégovoy *l'allègement des charges sociales, je les approuve (...). Je m'interroge sur les points suivants : une entreprise qui va embaucher par exemple cent dix jeunes au cours de l'année bénéficiera d'un allégement de ses charges sociales pour les cent dix. Or, elle en aurait sans doute embaucher cent »*. D'autre part, *« ne croyez-vous pas que la tentation va exister dans certaines entreprises de se séparer de salariés qui ont plus de vingt-cinq ans, peut-être plus de quarante, pour embaucher des jeunes ? »*

Malgré les mesures sociales annoncées, l'ancien ministre de l'économie et des finances a répété que *« la politique économique mise en œuvre n'était pas la bonne, et je pense en particulier que, lorsque l'on décide comme première mesure une amnistie fiscale et douanière en faveur de ceux qui ont spéculé contre le franc, c'est un affront que l'on fait à tous ceux qui n'ont pas exporté clandestinement des capitaux. Et quand, dans le même temps, on bloque les salaires des fonctionnaires et des agents du secteur public, on montre bien de quel côté penchent les intentions du gouvernement »*.

M. Bérégovoy a également critiqué l'extension aux bénéfices distribués de la baisse d'impôt sur les sociétés (50 % à 45 %) qu'il avait décidé : *« On vient de décider 45 % aussi pour les bénéfices distribués. Il s'agit là encore d'un choix. On favorise l'actionnaire au détriment de l'entreprise. On favorise finalement celui qui a de l'argent au détriment de la lutte contre le chômage. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 23 MARS 1986

ORIENTATION	C.I.P. Actions diversifiées	A.G.F.I.M.O. Placements à caractère immobilier	A.G.F. 5000 60 % minimum actions françaises. (Monory-C.E.A.)	A.G.F. INTERFONDS Obligations étrangères	PHENIX PLACEMENT Obligations françaises dominantes	A.G.F. ECU Placements en ECU	A.G.F. OBLIG Obligations à faibles coupons
Nombre d'actions	1 348 007	3 577 086	2 303 398	1 406 801	1 485 223	60 528	366 991
Actif net par action (en francs)	1 099,17	625,29	485,51	442,55	280,57	1 167,58	1 114,30
Actif net total	1 481 690 214	2 236 723 167	1 118 325 361	622 575 478	416 706 546	70 671 043	408 939 461
Répartition de l'actif (en pourcentage) :							
– Disponible	7,71	4,59	9,48	6,05	10,89	19,77	3,31
– Obligations françaises	23,67	26,38	22,01	51,31	89,11	47,30	96,69
– Obligations étrangères	0,52	0,08	–	33,02	–	32,93	–
– Actions françaises	29,31	56,42	65,89	9,62	–	–	–
– Actions étrangères	38,79	12,53	2,62	–	–	–	–
Dernier dividende par action :							
– Montant net et avoir fiscal	44,21 + 4,10	28,30 + 1,29	15,59 + 1,78	27,48 + 1,43	27,03 + 1,46	Ouverte au public	Ouverte au public
– Date de paiement	29-04-1985	29-04-1985	29-04-1985	29-04-1985	29-04-1985	le 1-10-1985	le 6-1-1986
Performance depuis le 1er janvier 1986	+ 21,51 %	+ 21,08 %	+ 27,69 %	+ 17,78 %	+ 11,19 %	+ 12,21 %	+ 9,38 %

AU 27 MARS 1986, L'ACTIF NET TOTAL DES SEPT SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE S'ÉLÈVE A 6,36 MILLIARDS DE FRANCS

Souscriptions : Service des transferts, 33, rue La Fayette, 75009 PARIS. Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS
Au guichet des banques et chez tous les agents de change.



Le Conseil d'Administration, réuni le 14 avril 1986, sous la présidence de M. René Sautier, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront présentés aux actionnaires lors de l'assemblée ordinaire du 5 juin prochain.

PROGRESSION DES RÉSULTATS

Pour le Groupe, cet exercice s'est soldé par un bénéfice net consolidé — hors plus-value exceptionnelle — de 480 millions de francs au lieu de 366 millions de francs en 1984.

Sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, le bénéfice net consolidé par action — hors plus-value exceptionnelle — s'est élevé à 43,38 F, contre 38,53 F (+ 12,6 %).

En dépit d'une conjoncture globalement défavorable, le Groupe a donc vu ses résultats progresser de façon satisfaisante, tout en accentuant les efforts destinés à préparer l'avenir :

- ***augmentation de l'effort de Recherche (+ 17 %),***
- ***poursuite du développement International (51;6 % des ventes réalisées hors de France),***
- ***croissance des investissements et modernisation de l'outil industriel (797 millions d'investissements industriels).***

DONNÉES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

(en millions de francs)

Chiffre d'affaires	1984	1985
Santé humaine	6.738	6.704
Bio-industries	1.099	3.698
Parfums - Produits de beauté	3.327	3.961
Divers	77	143
Total consolidé	11.241	14.506
Résultats consolidés		
Bénéfice courant	780	902
Bénéfice net consolidé avant plus-value exceptionnelle	366	480
Plus-value sur cession	—	128
Bénéfice net consolidé - part de Sanofi	366	608
Marge brute d'autofinancement	790	879
Dépenses de développement		
Investissements industriels	467	797
Frais de recherche et de développement	885	1.039

Les données du tableau ci-dessus ne sont pas comparables entre-elles en raison des modifications intervenues dans la structure du Groupe en 1985 :

- Constitution de l'ensemble bio-industries par regroupement des intérêts détenus antérieurement dans ce secteur par la Société Nationale Elf Aquitaine avec ceux de la société, au sein de la société Sanofi Elf Bio-Industries, devenue filiale à 65 % de Sanofi.
- Exclusion du champ de la consolidation d'entités dans lesquelles Sanofi a cédé ses participations majoritaires (Pasteur Vaccins, Dubernard Hospital).
- Mise pour la première fois en équivalence de sociétés antérieurement intégrées (sociétés subsistantes du secteur médico-hospitalier) ou de sociétés dans lesquelles le Groupe détient des intérêts substantiels : Française Maritime (49 %), Entremont (33 %).

La plus-value nette exceptionnelle de 128 millions de francs a été constatée à l'occasion de la cession d'un immeuble de bureaux à Paris.

ACTIVITÉS 1985

Dans le domaine de la RECHERCHE, le Groupe a sensiblement accru la part des dépenses qu'il consacre aux travaux d'évaluation cliniques devant permettre de traduire en nouveaux médicaments, les molécules issues de la recherche de base. Dans le secteur de la Pharmacie, le budget recherche a représenté 17 % des ventes.

L'effort d'INTERNATIONALISATION a été poursuivi : 51,6 % des ventes ont été réalisées hors de France contre 50,4 % précédemment et de nouvelles filiales ont été créées, notamment en Asie.

La MODERNISATION de l'outil industriel a été accélérée, comme en témoigne l'augmentation des investissements.

● ***Santé humaine***
Les efforts de réduction des coûts et de productivité ont permis une amélioration sensible des résultats (notamment dans les secteurs Pharmacie, Diagnostics et Parapharmacie) malgré la persistance de politiques contraignantes en matière de dépenses de santé en France et à l'étranger.

● ***Bio-Industries***
Ce secteur a connu des résultats contrastés, son environnement ayant été dans l'ensemble moins satisfaisant qu'en 1984 du fait, en particulier, de la hausse des coûts d'approvisionnement de certaines activités, de la baisse des cours du soja et des corps gras et de celle du dollar à partir du second semestre.

● ***Parfums - Produits de beauté***
En dépit d'une progression globalement satisfaisante de son activité commerciale, ce secteur a obtenu des résultats inférieurs à ceux de l'année précédente en raison notamment des dépenses qui ont été consenties pour son développement.

DIVIDENDE

La masse distribuée sera en augmentation de 40 %.

Il sera proposé à l'Assemblée de fixer à 16 F le montant du dividende net par action, contre 15 F l'année précédente, soit un accroissement de 6,66 %.

Ce dividende s'appliquera à la totalité des actions actuellement en circulation, quelle que soit leur date de création, soit à un nombre d'actions accru de 31 % par rapport à l'exercice précédent, tant du fait de la fusion avec Rousselot S.A. que de l'augmentation de capital en numéraire réalisée au cours du dernier trimestre de l'exercice.



CONSEIL D'ADMINISTRATION



BANQUE NATIONALE DE PARIS INTERCONTINENTALE

Le Conseil d'Administration de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE», lors de sa réunion du 11 avril 1986, a dressé le bilan de l'exercice 1985 ainsi que le compte de résultats du Groupe.

Groupe de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE»

Le Groupe de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE» et de ses filiales (Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie et Banque pour le Commerce et l'Industrie - Mer Rouge), a réalisé en 1985 un exercice satisfaisant.

Les résultats nets consolidés, qui s'établissent à près de 157 millions de francs (part du Groupe 124,9 MF) contre 155,5 millions de francs en 1984 (part du Groupe 121, 8 MF), reflètent une progression de l'activité et des bénéfices des Sociétés intégrées globalement ou mises en équivalence, tout en étant influencés par les variations des cours des monnaies. Il en est de même du bilan consolidé dont le total s'élève à 15 milliards de francs.

B.N.P. «INTERCONTINENTALE»

Au 31 décembre 1985, le bilan de la Banque totalise 7.508 millions de francs, en diminution de 1,1 million de francs par rapport à celui de 1984, en raison essentiellement de la dépréciation du cours des devises survenue en 1985.

Le bénéfice net de l'exercice, après amortissements, provisions et impôts, s'élève de 82,9 millions de francs à 86,1 millions, soit une augmentation de près de 4 %.

Ce bénéfice témoigne d'une activité soutenue exercée par les Sièges de la Banque, malgré l'évolution de la conjoncture locale, comme au Liban. Il prend également en compte l'encaissement des dividendes servis sur les titres de filiales et de participation figurant dans le portefeuille de la Banque.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de verser à chacune des 2.500.000 actions de 50 francs un dividende net de 9 francs, auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 4,50 F, en augmentation de 9,75 % sur l'exercice précédent.

Il sera également demandé à l'Assemblée Générale de prélever sur le reliquat un montant de 63 millions de francs, de manière à porter l'ensemble des réserves à 440 millions de francs.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice, atteindront 677,2 millions de francs et représenteront plus de 9 % du total du bilan de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE».



BANQUE INDOSUEZ

Direction des Particuliers
96, bd Haussmann 75008 Paris - Tél. : 45.62.29.81

SICAV INDOSUEZ parlons en

Un patrimoine peut dorénavant être géré en SICAV, quelle qu'en soit l'importance. Encore faut-il savoir choisir parmi la multitude des propositions et sur la base d'autres éléments que le seul critère de la dernière performance connue.

Chaque épargnant ou presque détient désormais quelques actions de SICAV, acquises au fil des années et des recommandations faites par tel ou tel intermédiaire. Ainsi l'investissement SICAV s'est développé et jamais le "marché des SICAV" n'a été aussi riche par le nombre (près de 400 SICAV existant à ce jour) et par la diversité offerte dans chacune des catégories de l'investissement boursier.

Aujourd'hui les SICAV mobilisent pour leur gestion les meilleurs spécialistes sur tous les marchés du monde.

Les Conseillers personnels de la BANQUE INDOSUEZ ont une connaissance précise des produits disponibles. Il ne leur reste plus qu'à vous connaître pour être à même de vous soumettre une analyse globale de vos besoins et des solutions offertes par une des plus larges gammes de SICAV du marché.

	Valeur de l'action au 27.3.86 en Francs	Dernier dividende distribué (crédits d'impôt inclus) en Francs	Résultats obtenus (dividendes et crédits d'impôt inclus) du 1.4.81 au 27.3.86
INDOSUEZ VALEUR actions et obligations France et étranger	696,79	27,42 (16.12.85)	+ 119,69 %
UNIGESTION actions et obligations France et étranger	829,66	32,04 (2.5.85)	+ 168,74 %
GESTION SÉLECTION (France) SICAV Monory-CEA	656,28	23,82 (25.3.86)	+ 196,30 %
GESTION RENDEMENT obligations françaises et étrangères	481,05	39,20 (2.4.86)	+ 95,31 %
SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations de première catégorie*	397,20	39,11 (16.12.85)	+ 80,62 %
MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères	425,74	31,22 (16.12.85)	+ 89,82 %
SICAVIMMO actions et obligations du secteur immobilier France et étranger	720,88	28,79 (1.7.85)	+ 133,75 %
IMSI actions et obligations du secteur immobilier France et étranger	572,12	25,26 (1.4.86)	+ 181,40 %
UNIJAPON actions japonaises	1220,82	32,42 (3.7.85)	+ 172,47 %
ORIENT GESTION actions Pacifique (maximum 50 %)	132,71 *	3,15 * (4,7.85)	–
AMÉRIQUE GESTION actions américaines	401,37	15,77 (2.7.85)	+ 75,11 %

* garanties par l'État — * création novembre 84



BANQUE INDOSUEZ

tout un monde d'opportunités

DOUZE



UNE FORCE QUI PORTE L'AVENIR

Rationalisation, extension, accélération de la croissance, renforcement des investissements : I.C.I a poursuivi en 1985 sa dynamique de developpement.

Une stratégie internationale, les performances d'I.C.I en matière de recherche, notamment en électronique et bioscience, ont permis une pénétration des marches et une expansion tous secteurs en constante évolution.

L'important effort de recherche, la création de nouveaux produits et de technologies de pointe confèrent à I.C.I un impact mondial.

RESULTATS 1985 du Groupe ICI PLC

LA FORCE D'INVESTIR

Chiffre d'affaires du Groupe	£ 10 725 millions
Bénefice net avant impôts	£ 912 millions
Benéfice net	£ 512 millions
Investissements	£ 634 millions
Acquisitions	£ 814 millions
Recherche	£ 349 millions
Dividende par action ordinaire de 1 £	33 pence

ICI France S.A
Service Communication
1, avenue Newton - 92140 CLAMART Cedex
Tel (1) 45 37 51 11

UNITED TECHNOLOGIES

Résultats du premier trimestre 1986

Le bénéfice net s'élève à 127,59 dollars contre 171,34 millions de dollars au premier trimestre 1985, le chiffre d'affaires respectivement à 3,45 milliards de dollars contre 3,6 milliards.

Le bénéfice dilué par action ressort à 92 cents, calculé sur un nombre moyen d'actions de 139 373 069, contre 1,24 dollar sur un nombre moyen d'actions de 138 509 597 au premier trimestre 1985.

Le carnet de commandes au 31 mars 1986 atteint 13,1 milliards de dollars contre 11,9 milliards de dollars au 31 mars 1985.

Depuis le 1er janvier 1986, la société a changé sa méthode de comptabilité relative aux coûts des plans de retraite aux Etats-Unis, afin de l'harmoniser avant l'heure avec les normes FAS nº 87 sur la «Capitalisation des employés pour la retraite» publiées en décembre 1985 et rendues obligatoires à partir de 1987.

L'adoption des normes FAS nº 87 a engendré une diminution des coûts de retraite de 24 milliards de dollars au premier trimestre 1986. En conséquence, le bénéfice net a augmenté de 10,7 millions de dollars au premier trimestre, le bénéfice par action et le bénéfice dilué par action respectivement de 9 % et 8 %.

Le communiqué complet des résultats peut-être obtenu, sur simple demande, auprès de la société (United Technologies Corporation. Cedex 26, 92090 Paris La Défense).



Le 15 avril 1986, la valeur liquidative de la SICAF «VALEURS DE FRANCE» (société d'investissement à capital fixe), gérée par la BRED, était de *354,97 F* contre *339,73 F* le 27 mars.

«VALEURS DE FRANCE» cotait le 15 mars 354 F (337 F le 27 mars 1986).

MOBITERME

Quatrième SICAV constituée à l'initiative de la Caisse de gestion mobilière, Mobiterme s'inscrit dans le souci qu'a cette dernière de compléter opportunément sa gamme d'instruments de gestion collective appuyée sur des objectifs spécifiques.

A ce titre, associant à des actifs mobiliers, totalement immunisés par des techniques de réméré, d'opérations conditionnelles ou de terme, une gestion active d'instruments court terme négociables dans la limite actuelle de 40 % de son encours de portefeuille, Mobiterme permet à des trésoreries fluctuantes à court terme d'être rémunérées quotidiennement à des taux très proches du marché monétaire au jour le jour.

Mobiterme s'adresse donc à une clientèle de trésoriers soucieux de préserver le capital investi tout en optimisant sa rémunération.

Au total, la caisse de gestion mobilière offre à ses contreparties :

Deux Sicav à index monétaire :

Mobival, 4 milliards d'actif totalement immunisés,

Mobiterme, partiellement immunisé mais à variance constante.

deux SICAV à index financier :

Mobiprime, à horizon d'investissement de trois à six mois gérée en arbitrage court incluant des couvertures sur le MATIF (performance de 23,60 % l'an depuis sa création).

Mobiplus, associant la recherche de plus-values au-delà de deux ans à une gestion dynamique du portefeuille (performance de 20 % l'an depuis sa création).

Les souscriptions à Mobiterme, Mobival, Mobiprime, Mobiplus peuvent être reçues aux guichets de :
– la Caisse de gestion mobilière,
6, rue des Petits-Pères 75002 Paris
– la Banque Indosuez,
96, bd Haussmann 75008 Paris
et chez tous les intermédiaires et agents financiers.

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

PROJET : construction du poste de 400 kV de Lonny par Electricité de France sur le territoire des communes de Lonny et Harcy (Ardennes).
Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et publicité de l'étude d'impact.

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 15 avril 1986, le préfet, commissaire de la République du département des Ardennes, fait savoir qu'il sera procédé à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et publicité de l'étude d'impact sur le projet mentionné ci-dessus.

Les pièces du dossier seront déposées pendant trente-sept jours consécutifs dans les mairies de Lonny et Harcy, du lundi 12 mai 1986 au mardi 17 juin 1986 inclus.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier et inscrire ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet :
– à la mairie de Lonny : du lundi au samedi de 17 h à 18 h (sauf dimanches et jours fériés) ;
– à la mairie d'Harcy : du lundi au vendredi de 16 h à 18 h et le samedi matin de 10 h à 12 h (sauf samedis après-midi, dimanches et jours fériés).

Ont été désignés membres de la commission d'enquête :

M. Jean Sergent, demeurant rue du 407e RI à Signy-L'Abbaye ; M. Jean Boueyrie, demeurant à Jandun ; M. Bernard Lagny, maire de Saint-Marcel.

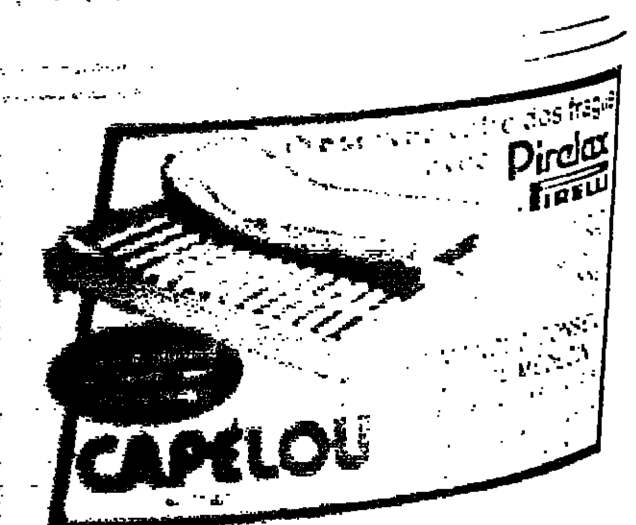
M. Jean Sergent assurera les fonctions de président de la commission d'enquête. Un des membres de la commission d'enquête recevra le public :
– à la mairie de Lonny, les vendredis 16 mai, 23 mai, 30 mai, 6 juin et 13 juin 1986 de 17 h à 18 h ;
– à la mairie d'Harcy : les samedis 17 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin et 14 juin 1986, de 10 h à 12 h. Les observations écrites pourront être adressées au président de la commission d'enquête, mairie de Lonny ou mairie d'Harcy. Toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance du rapport contenant les conclusions motivées de la commission d'enquête dans les maries de Lonny et Harcy et à la préfecture des Ardennes, 2e direction, 1er bureau, Charleville-Mézières, un mois environ après la clôture de l'enquête. En outre, ce rapport pourra être envoyé à toute personne qui en fera la demande. Cette demande devra être adressée à la préfecture des Ardennes, direction des relations avec les collectivités locales, 1er bureau, 08011 Charleville-Mézières. Celui-ci sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Charleville-Mézières, le 15 avril 1986.
Pour le préfet, commissaire de la République,
le secrétaire général, François d'Huart.

Collection **MONDES EN DEVENIR**
Direction : Edmond Jouve
L'ÉCHO DES MUTATIONS ET DES ESPÉRANCES DES PAYS DU TIERS-MONDE
Berger-Levrault

Institut Florimont
37, av. du Petit-Lancy – CH-1213 GENÈVE – Tél. 022/92-09-11
Collège Marie-Thérèse
24, av. Eugène-Lance – CH-1212 GENÈVE – Tél. 022/94-26-20
Etablissements catholiques ouverts aux élèves de toutes religions
Classes primaires et secondaires
jardin d'enfants
BACCALAURÉAT FRANÇAIS et MATURITÉ SUISSE
Internat-Externat

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330



SOCIAL

POINT DE VUE

LA RÉFORME DU DROIT DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

Ne pas laisser le champ libre au bon plaisir patronal

par PAUL MARCHELLI (*)

LA réforme du droit des licenciements économiques est un élément du débat actuel sur l'emploi. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui soulignent l'échec de cette réglementation. Les employeurs prétendent qu'elle constitue un facteur de sous-emploi. Quant aux salariés victimes d'un licenciement économique, ils affirment ne pas trouver les garanties élémentaires que cette réglementation est censée leur apporter. Si bien que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement est souvent présentée comme un *impératif*.

Certaines de ces objections sont justifiées. Pourtant, les effets sur l'emploi des rigidités dénoncées par les employeurs paraissent largement exagérés. Et l'on ne peut oublier que l'intervention de l'inspection du travail constitue un facteur important de régulation sociale dans les entreprises. Ces deux raisons expliquent que l'échec relatif de la réglementation actuelle n'appelle qu'une réforme limitée.

(*) Président de la CGC.

● L'échec relatif de la réglementation actuelle

Les employeurs incriminent des rigidités qui se retournent contre l'emploi. Ils mettent en cause la complexité du régime, la longueur des procédures et l'intervention de l'inspection du travail. Par un curieux *« effet boomerang »*, bon nombre d'entre eux préfèrent s'abstenir d'embaucher plutôt que de s'engager dans une opération incertaine de réduction des effectifs. L'intervention trop tardive de l'autorisation de licenciement provoquerait l'alourdissement des charges de l'entreprise dans l'attente de la décision.

Nuançons. Ces rigidités n'empêchent pas les employeurs de licencier massivement : 365 000 salariés en 1981, 316 000 en 1982, 366 000 en 1983 et 412 000 en 1984 (1). En 1983, 90 % des licenciements demandés ont été autorisés.

Le licenciement doit représenter l'ultime remède permettant à l'employeur de faire face aux difficultés de l'entreprise. Avant de recourir à cette thérapie radicale, celui-ci dispose de nombreuses autres modalités lui permettant d'adapter l'emploi à l'activité de l'entreprise : contrats à durée déterminée, mission d'intérim, etc.

Les partisans de la déréglementation affirment que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement provoquera un choc psychologique créateur d'emplois sur deux ans. Soyons réalistes : après une forte poussée du chômage, nous pouvons tout au plus espérer une quasi-neutralité de cette mesure sur l'emploi à l'horizon 1990.

Il reste que l'intervention de l'inspection du travail ne constitue pas une véritable garantie sociale pour les salariés. Les inspecteurs du travail sont trop peu nombreux (un millier environ). Généralement, ils n'ont aucune compétence particulière dans la gestion des entreprises leur permettant d'apprécier le bien-fondé des demandes. Pis : le développement du mécanisme des autorisations tacites prive les salariés des garanties élémentaires qu'un examen attentif et concret de leur situation devrait leur apporter.

Cette intervention comporte cependant des avantages. Elle a le mérite de la sécurité juridique. Elle est rapide (délai maximal de trente jours). Elle garantit la régularité de la procédure de concertation avec les représentants du personnel, car l'employeur doit convaincre l'administration du travail de la portée et de l'efficacité des mesures proposées dans le plan social. Elle a aussi l'avantage de préserver le dialogue social dans l'entreprise et d'atténuer les risques de conflit.

De ce bilan nuancé de la réglementation actuelle, il résulte que la réforme du droit des licenciements économiques, aussi nécessaire qu'elle puisse être, doit être limitée et conditionnée.

● Aménager les éléments collectifs de la procédure.

Alors que la France compte trois millions de chômeurs, les organisations syndicales n'ont pas le droit de camper sur les avantages acquis. Pour la CGC, qui fonde son *« nouveau syndicalisme »* sur la responsabilité et le souci de l'adaptation, une stabilité excessive des droits des salariés peut à la fois constituer la négation de ces droits, générer la sclérose économique et empêcher les entreprises de procéder aux indispensables mutations.

Si la CGC se prononce pour la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, c'est qu'elle souhaite la recherche d'un environnement favorable à la création de nouveaux emplois. Mais, à l'inverse de certains fanatiques qui rêvent de brûler le code du travail, la CGC n'entend pas laisser le champ libre au bon plaisir patronal. Elle s'opposera à toute tentative de réforme qui permettrait aux employeurs de procéder à des licenciements économiques sans aucune garantie pour les salariés. Dans cet esprit, elle pose quatre conditions :

— La suppression de l'autorisation administrative de licenciement doit être liée à la présence dans l'entreprise d'au moins deux organisations syndicales représentatives sur le plan national. A défaut, l'intervention de l'administration du travail sera maintenue dans les formes actuelles. A tout recul de l'administration doit correspondre un élargissement de l'espace de responsabilité des partenaires sociaux. Parce qu'elles sont les plus qualifiées et les plus aptes à défendre les intérêts des salariés, seules les organisations syndicales représentatives sont susceptibles de remplir le rôle de médiation tenu jusque-là par l'administration du travail, tout en garantissant la qualité et la régularité des procédures;

— La réforme doit être adoptée à titre expérimental et soumise à une période probatoire. Sa finalité résidera dans la relance de l'activité économique. La période probatoire, qui pourra être de trois ans, sera mise à profit pour vérifier la sincérité des procédures et surtout pour permettre aux employeurs de concrétiser leur volonté de créer des emplois. Un bilan sera effectué à son terme. A défaut de résultat, le retour aux dispositions actuelles sera envisagé;

— La procédure de consultation des représentants du personnel doit être garantie et améliorée. Un recours auprès des commissions paritaires de l'emploi sera organisé en cas de désaccord entre l'employeur et le comité d'entreprise sur la nécessité du licenciement projeté. Consciente de la longueur parfois excessive des délais de réflexion, la CGC est prête à renégocier les accords nationaux interprofessionnels de 1969 et de 1974, ainsi que les accords de branche;

— L'autorisation administrative de licenciement des représentants du personnel doit être maintenue. Cette disposition atténue les tentatives de fraude émanant d'employeurs soucieux de se débarrasser de militants syndicaux pour des motifs tirés exclusivement de l'exercice de leurs fonctions représentatives ou de leur appartenance syndicale.

● Améliorer la protection individuelle des salariés.

L'amélioration de la protection individuelle des salariés licenciés doit viser l'ensemble des indemnités de rupture du contrat de travail et porter aussi bien sur les modalités de calcul que sur le paiement. Le calcul de toutes les indemnités de rupture devra se faire nécessairement sur la base de la rémunération brute. De même, la majoration de l'indemnité de licenciement devra prendre en compte l'ancienneté des intéressés mais aussi leur âge, leurs chances de retrouver un emploi, leurs charges de famille et leur catégorie professionnelle.

Trop souvent les salariés licenciés éprouvent des difficultés à recouvrer leurs indemnités. Certes, ils peuvent introduire une action judiciaire, mais celle-ci est généralement longue et coûteuse. Pour faciliter les modalités de paiement des indemnités, la CGC propose une assurance obligatoire contractée par l'entreprise.

Pour les salariés qui entendent contester le bien-fondé de leur licenciement, l'intervention de l'administration aboutit à une impasse totale sur le plan judiciaire. Le contentieux des licenciements économiques devra, dans tous les cas, être transféré aux juridictions judiciaires. Le licenciement économique, qui met en jeu un employeur et une entreprise avec ses difficultés et les salariés, ressortit à la compétence naturelle du juge du contrat du travail. Pour la CGC, aucune raison sérieuse n'existe de penser que celui-ci sera moins à l'aise que les juridictions administratives. En conséquence, elle propose la création d'un bloc de compétence judiciaire dans tous les cas où l'autorisation administrative serait maintenue du fait de l'absence de deux organisations représentatives sur le plan national.

● Fuir les mirages.

Dans une affaire qui touche aussi bien le droit collectif que la protection individuelle des salariés, il faut être prudent et fuir les mirages. Loin du simplisme de la revendication patronale et de l'anachronisme manifesté par certaines organisations syndicales, la CGC propose la seule démarche qui puisse être considérée comme positive par le monde du travail, la seule aussi qui puisse contribuer à gagner la bataille de l'emploi.

(1) *Liaisons sociales*, documents nos 80-85 (12 juillet 1985).

ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL POUR LE GROUPE AMÉRICAIN

Une section syndicale CGT s'implante à l'usine Du Pont de Nemours à Besançon

De notre correspondant

Besançon. – La création d'une section syndicale CGT dans l'usine bisontine où Du Pont de Nemours (Berg Electronics) fabrique des connecteurs électroniques a étonné à la fois la CGT et la direction américaine de l'entreprise. Le niveau des salaires pratiqués, l'esprit familial « made in USA » qui règle les relations des ouvriers et des patrons dans une entreprise où le candidat à l'embauche doit être agréé par ses futurs compagnons de travail et où tout le monde se tutoie en s'appelant par son prénom, semblaient offrir une protection suffisante contre les menées syndicales.

La barrière est tombée le mois dernier, quand, pour la première fois depuis l'implantation de l'entreprise en 1980 (d'abord dans une commune voisine, puis à Besançon même), des candidats se sont présentés aux élections des délégués du personnel sous la bannière d'un syndicat qui, semble-t-il, n'était pas très représenté chez Du Pont de Nemours, tous établissements et toutes filiales confondus. En tout cas, il n'avait pas plus qu'aucune autre organisation syndicale percé jusqu'à présent le cocon dans lequel évolue le petit monde américanisé soigneusement sélectionné par l'équipe de « Jerry » Violette, le « boss ».

Au premier tour, sur 246 ouvriers inscrits dans le premier collège, 192 ont participé au vote, et les deux candidats de la CGT, dont l'un est, d'ailleurs, un ancien petit patron, ont obtenu 139 voix et 135 voix. Au second tour, la CGT faisait encore passer deux élus (dont un suppléant), avec 85 voix et 84 voix. Un candidat sans étiquette obtenait, pour sa part, 33 voix et un mandat. Le collège des cadres et employés, de son côté, ne présentait aucun candidat : au moins lui ne s'est-il pas laissé prendre aux sirènes de l'« esprit latin ».

N'empêche, le loup est dans la bergerie. M. Luc Diels, directeur du personnel, ne tient pas du tout à s'étendre sur ce qu'il s'efforce de présenter comme une chose très naturelle qui ne justifie en aucun cas l'intérêt qu'on lui accorde. *« C'est aux syndicats qu'il faut demander pourquoi ils n'ont pas créé de section plus tôt. Pour nous, cela ne pose aucun problème, et nous respecterons les lois françaises. »*

Toutefois, sans remettre ouvertement en cause ses projets d'extension à Besançon, la direction ne cache pas qu'elle préférerait investir là où le climat social est le meilleur, et chaque membre du personnel a reçu une lettre lui souhaitant « bonne chance », un souhait derrière lequel certains voient comme un avertissement.

CLAUDE FABER.

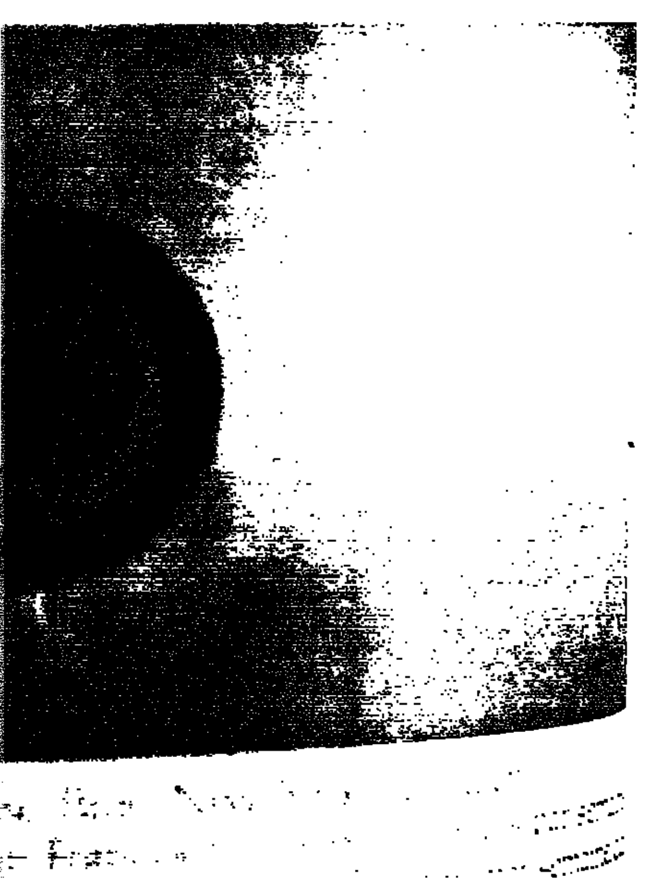
NTS ÉCONOMIQUES

plaisir patronal

• Fuir les mirages

• Améliorer la protection individuelle des salariés

s de limitatio



Pan Am

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 10 avril
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	399 295
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	105 356
ECU	66 396
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 378
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 545
dont :	
Concours au Trésor public	25 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	141 734
dont :	
Effets escomptés	80 185
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	64 537
5) DIVERS	9 540
Total	648 652

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 431
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 463
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	2 495
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	8 968
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	35 805
5) ECU A LIVRER AU FECOM	62 693
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 868
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	9 962
Total	648 652

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	11 avril	18 avril
Valeurs franç. à revenu variable	139,7	140,1
Valeurs industrielles	133,5	138,1
Valeurs étrangères	111	111,9
Pétroles-Energie	123,2	136,7
Chimie	124,8	127,5
Métallurgie, mécanique	147,1	163,8
Electricité, électronique	129,1	131,1
Bâtiment et matériaux	147,8	154,9
Ind. de consommation non alimentaire	133,6	133,3
Agro-alimentaire	132,3	131,8
Distribution	127,4	125,2
Transports, loisirs, services	139,6	138,9
Assurances	169,4	168,1
Crédit banque	172,4	170,9
Siconi	121,7	122,8
Immobilier et foncier	138,4	138,3
Investissement et portefeuille	164,1	153,2
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs françaises à revenu fixe	110,7	108,9
Emprunts d'Etat	108,8	106,4
Emprunts garantis et assimilés	112	110,1
Sociétés	108	107,5
Base 100 en 1949		
Valeurs françaises à revenu variable	3 164,2	3 173,2
Valeurs étrangères	3 567,5	3 586,4
Base 100 en 1972		
Valeurs françaises à revenu variable	456,5	457,8
Valeurs étrangères	482,6	486,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	127,3	125,2
Emprunt d'Etat	124,3	121,6
Emprunts garantis et assimilés	128,9	128,7
Sociétés	125,4	124,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	370,1	373,2
Produits de base	224,3	241,9
Construction	321,3	339,5
Biens d'équipement	343,7	342,8
Biens de consom. durables	448,2	482,1
Biens de consom. non durables	418,7	414,7
Biens de consom. alimentaires	387,8	386,7
Services	325,3	322,3
Sociétés financières	632,9	627,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	328,1	325,4
Valeurs industrielles	327,9	355,1
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	277,5	276,3

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MICHELIN : PROCHAIN APPEL AUX ACTIONNAIRES. — L'augmentation de capital annoncée récemment (*le Monde* daté 13-14 avril) aura lieu, du 28 avril au 4 juin prochain, par émission à 2 000 F d'une action « B » pour dix anciennes. Les souscripteurs auront droit à la distribution gratuite (1 pour 8) qui suivra.

THOMSON-CSF : ENCORE MIEUX QUE PRÉVU. — Pour 1985, le bénéfice courant atteint 1 350 millions de francs (contre 364 millions l'année précédente). Compte tenu d'une perte exceptionnelle de 349 millions, le résultat net (part du groupe) s'élève à 960 millions de francs (contre 302 millions), se situant ainsi dans le haut de la fourchette des prévisions faites par le président A. Gomez (entre 850 à 950 millions de francs). Avec les intérêts minoritaires, le bénéfice net consolidé est de 967 millions de francs (contre 317 millions). Arrêtée pour 1981, la distribution du dividende est reprise sur la base de 10,50 F net par action comme pour 1980.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 40	1 644
5 %	56 60	1 065
3 % amort. 45-54	....	2 145
Emp. 7 % 1973	7675	..
Emp. 8,80 % 77	119 61	7 980
9,80 % 78/93	105 50	7 545
8,80 % 78/86	100 72	3 086
10,80 % 79/94	108 50	6 717
13,25 % 80/90	111 20	11 616
13,80 % 80/87	107 71	6 995
13,80 % 81/89	113 13	3 554
16,75 % 81/87	111 10	10 142
16,20 % 82/90	124 60	4 261
16 % juin 82	126	13 764
E.D.F. 7,8 % 61	154 50	3 587
E.D.F. 14,5 % 80-92	113	11 620
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	102 20	3 191
CNB Paribas	106 80	3 191
CNB Suez	109 50	3 191
CNI janv. 82	102 55	3 191
CRH 10,90% déc.85	117 10	2 956

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	17 avril	18 avril
Valeurs françaises	139,4	141,6
Valeurs étrangères	113	111,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 avril	18 avril
Indice général	368,9	373,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 avril .... 7 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 avril	21 avril
1 dollar (en yens)	175,85	171,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 AVRIL

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 18/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

e : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1643	4,5 % 1973	1620	1610	1606	− 0 92
....	C.N.E. 3%	4050	4050	4063	+ 0 32
1092	B.N.P.	1085	1120	1140	+ 5 06

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 122	7 096	6 800	7 400
ECU	6 855	6 853	....	....
Allemagne (100 DM)	318 400	318 760	308 500	325 500
Belgique (100 F)	15 640	15 620	15 050	15 900
Pays Bas (100 fl.)	282 560	282 580	272	292
Danemark (100 krd)	86 440	86 560	82	90
Norvège (100 k)	100 700	100 520	97 500	103
Grande-Bretagne (£ 1)	10 762	10 780	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	5 070	5 057	4 750	5 800
Italie (1 000 lires)	4 646	4 654	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 480	380 350	368	389
Suède (100 krs)	99 420	99 380	96	102
Autriche (100 sch)	45 375	45 400	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 028	5 025	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 805	4 791	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 126	5 120	4 850	5 250
Japon (100 yens)	4 059	4 057	3 880	4 050

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/4
Or fin (kilo en barre)	78200	78100
Or fin (en lingot)	78400	78000
Pièce française (20 fr)	589	600
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	545
Pièce latine (20 fr)	485	499
Souverain	630	625
Pièce de 20 dollars	3200	3200
Pièce de 10 dollars	1640	1630
Pièce de 5 dollars	1040	.....
Pièce de 50 pesos	3185	3170
Pièce de 10 florins	510	520
Or Londres	339 25	341
Or Zurich	339 50	345 50
Or Hongkong	339 75	341 45
Argent Londres	5 40	5 21

Le Monde

Au Liban

La grande majorité des Britanniques ont évacué Beyrouth-Ouest

Beyrouth (*AFP-AP*). – La plupart des Britanniques de Beyrouth-Ouest, parmi les derniers à résister à l'anarchie meurtrière qui détruit ce qui fut la ville la plus occidentalisée du Proche-Orient, ont été évacués dimanche 20 avril sous escorte vers le secteur chrétien de la capitale libanaise.

Trente-deux Britanniques, un Américain, un Néo-Zélandais et un Irlandais s'étaient rassemblés avant 7 heures à l'hôtel Carlton, sur le front de mer, protégés par des miliciens et des gendarmes qui tentaient d'empêcher la presse de les approcher. « *Je suis le dernier prophète. Dieu m'a envoyé ici pour interdire les photographes* », criait en anglais un milicien corpulent.

Ils sont ensuite montés en silence, le visage triste, à bord de deux autobus de la gendarmerie et de cinq voitures privées, escortés par des mitrailleuses anti-aériennes des milices et des Land-Rover de la gendarmerie. L'ambassade de Grande-Bretagne suivait les opérations par téléphone. Le convoi a démarré à 7 h 40. Dix minutes plus tard, il franchissait la ligne de démarcation, sans incident, puis se dirigeait vers le consulat de Grande-Bretagne à Beyrouth-Est.

De nombreux Britanniques avaient quitté petit à petit Beyrouth-Ouest, à majorité musulmane, depuis l'enlèvement le 29 mars dernier de deux professeurs britanniques, Leigh Douglas, trente-quatre ans, et Philip Patfield, quarante ans, retrouvés assassinés jeudi avec l'Américain Peter Kilburn, soixante et un ans.

Ce départ des Britanniques – il en reste une dizaine à Beyrouth-Ouest – risque de compromettre l'avenir de l'Université Américaine de Beyrouth University College, de l'hôpital Américain et du collège international, longtemps les plus prestigieux du Proche-Orient. Déjà soixante-sept professeurs, médecins et employés de ces institutions, libanais et étrangers, ont exprimé l'intention de quitter la ville. Une poignée d'Américains attendent pour leur part leur évacuation.

Les professeurs français de Beyrouth-Ouest vivent regroupés depuis l'enlèvement, le 8 avril, de M. Michel Brian, enseignant au collège protestant. Celui-ci a été libéré le 11 avril dans la Bekaa.

D'autre part, l'ambassade d'Italie à Beyrouth est gardée depuis jeudi par des miliciens à la suite de menaces contre les intérêts italiens.

● *Israël rejette des accusations syriennes.* – Les services de renseignements de Jérusalem ont qualifié de « grossiers mensonges » les accusations de l'agence d'information syrienne *Sana*, leur attribuant la responsabilité d'une série d'attentats à l'explosif, mercredi dernier, contre des autobus civils assurant le transport de passagers entre des villes syriennes (*le Monde* daté 20-21 avril).

Bourse du matin

LA HAUSSE SE POURSUIT

Réamorcée à la veille du week-end, la hausse des valeurs françaises a repris lundi au cours de la séance matinale dans un marché actif.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 1,69 %. Deux baisses seulement ont été enregistrées : Club Méditerranée (– 1 %), Essilor (– 0,3 %). Parmi les vedettes, citons Dumez (+ 5,6 %), ELF (+ 5,5 %), Vuitton (+ 4,3 %), Total (+ 3,5 %), Perrier et Havas (+ 3 %), CSF (+ 2,7 %), Michelin (+ 2 %) et BSN (+ 1 %) arrivaient un peu plus loin.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 21 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 1 56

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	434	434	437
Agence Havas	1530	1530	1585
Air Liquide (L')	780	785	787
Alsthom	476	488	487
Bancaire (Cie)	1198	1195	1200
Bongrain	1955	1970	1970
Bouygues	1150	1165	1165
B.S.N.	3780	3800	3825
Carrefour	3398	3398	3398
Chargeurs S.A.	1195	1200	1200
Club Méditerranée	554	550	550
Dumez	1250	1330	1300
ELF-Aquitaine	319 90	329	333
Essilor	2580	2570	2570
Lafarge-Coppée	1470	1480	1478
L. Vuitton S.A.	1180	1230	1230
Michelin	3095	3180	3160
Midi (Cie)	6180	6280	6280
Moët-Hennessy	2415	2445	2445
Navig. Mixtes	928	935	935
Oréal (L')	3690	3690	3700
Pernod-Ricard	1083	1090	1090
Peugeot S.A.	1025	1030	1030
Sanofi	729	735	740
Source Perrier	686	690	707
Télémécanique	3290	3330	3320
Thomson-C.S.F.	1275	1350	1310
Total-C.F.P.	363	370 50	375
T.R.T.	2550	2560	2550
Valéo	560	....	....

LE DOLLAR AU PLUS BAS CONTRE LE YEN

Malgré la décision de la Banque du Japon d'accompagner la Réserve fédérale américaine sur le chemin de la détente en abaissant, comme elle, son taux d'escompte de 0,5 % (3,5 % contre 4 %), le billet vert a été de nouveau attaqué lundi 21 avril. La baisse a repris sur toutes les grandes places financières internationales. Elle a été particulièrement forte à Tokyo, où le dollar s'est traité à 171,90 yens (175,85 yens vendredi), crevant ainsi son plancher historique du 18 mars dernier (174,60 yens). Une baisse du taux de l'escompte, la quatrième depuis le début de l'année, n'est pas exclue.

Depuis le 22 septembre, date à laquelle les cinq pays industrialisés avaient décidé d'agir conjointement pour peser sur la valeur jugée trop élevée du dollar, le yen s'est réapprécié de 30 % environ par rapport à la devise américaine. Très chahuté aussi sur les marchés européens, le dollar s'y est toutefois un peu redressé après un accès de faiblesse initial. Il valait 2,2070 DM (2,1925 DM à l'ouverture) à Francfort (contre 2,2280 DM vendredi) et 7,0450 F (après 7,0010 F) à Paris (contre 7,0960 F).

Le deutschemark se raffermit contre la plupart des autres devises (3,1908 F pour 1 DM contre 3,1876 F), au grand dam de la Bundesbank, qui pourrait être amenée à rejoindre le mouvement général en réduisant ses taux directeurs. Les autorités monétaires japonaises l'inciteraient discrètement à prendre une décision dans ce sens.

A.D.

CRITIQUE DRAMATIQUE ET ROMANCIER

Jean-Jacques Gautier est mort

Le critique de théâtre et romancier Jean-Jacques Gautier, de l'Académie française, est mort dimanche soir 20 avril, à Paris, des suites d'une longue maladie.

Un « bon » Gautier

par BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Une même tradition de crânerie lie les journalistes aux gens de théâtre : quelles que soient nos peines privées, il faut que le spectacle continue. L'édition, comme le rideau, commande. On voudrait imiter le silence d'un ami perdu, méditer en secret ses leçons de courage, de droiture, de générosité, et voilà qu'il faut écrire sur lui, honorer sa rare réserve par l'exhibition d'un article ! Qu'au moins cela serve à lui rendre justice.

Non et non, Gautier n'était pas un critique féroce. Il était seulement incapable de tricher avec ses impressions, bonnes ou mauvaises. Il a fait le compte de ses « éreintements » dans *Théâtre d'aujourd'hui*, et dans ses entretiens avec son exemplaire ami, Moussa Abadi : moins d'un article sur dix. C'est peu pour qui a tout vu pendant trente ans !

Ce qui est vrai, c'est que la pièce visée, à moins d'une distribution fracassante, ne se relevait pas d'un « mauvais *Figaro* ». On n'a plus idée de l'influence qu'exercait Gautier, avec Kemp ici même, dans les années 50-60, avant que le théâtre « populaire » et la télévision ne réduisent à une poignée les salles de boulevard. Un « bon Gautier » pouvait assurer une saison et une carrière. De la coulisse, auteurs et acteurs guettaient le visage d'officier, fermé sur son secret. « A-t-il souri ? » Que griffonnait-il sur son programme, lunettes au front ?... Ce magistère a disparu avec le théâtre sur lequel il régnait. Gautier a moins regretté la fin de son règne que la mort du genre qu'il soutenait.

Comment n'aurait-il pas souffert du tour qu'a pris l'art dramatique vers 1960 ? Il aimait les classiques façon Comédie-Française, et on les lui servait à quatre pattes ou relus par Brecht. Il croyait à l'éternité du cœur humain, et on lui serinait la lutte des classes. Il mettait la clarté au-dessus de tout, et les « avant-gardes », comme pour le défier personnellement, multipliaient les fumeuses paraboles. Faire rire les bourgeois était devenu infâmant. C'est l'outrance de cette évolution qui le hérissait, de même que les jeux raccoleurs ou les « claques » d'amis aux « générales ». On ne « la lui faisait pas » !

Aimer aimer

Mais l'horreur du chiqué ne tournait pas au parti pris : il savait que la justification de la critique, si elle en a une, est d'assumer sa subjectivité et de ne pas tricher avec son plaisir. Si un auteur de son goût l'avait déçu, tant pis : il le décevait à son tour en le disant. Marcel Achard n'a pas échappé à ce scrupule. Et si François Périer lui rendait « humain » *le Diable et le Bon Dieu*, pour une fois Gautier devenait sartrien. Tout en sachant que l'indignation donne souvent de meilleurs papiers, et de plus remarqués, il préférait l'éloge. Les soirs où le spectacle l'avait comblé, que ce soit Dux dans *Patate* ou une reprise de *Port-Royal* au Français, son enthousiasme faisait plaisir à voir. On reconnaissait son rire sonore. On le voyait noter dans l'ombre les motifs de son bonheur. Debout, il battait des mains et quêtait l'accord des confrères. Le lendemain, la troupe se partagerait des adjectifs d'adolescent amoureux. Gautier aimait aimer.

La critique ne compensait pas chez lui on ne sait quelle vocation rentrée. Les affres de monter sur des planches, il en avait l'avant-goût, et le savourait, avec les conférences qu'il promenait à travers la France provinciale chère à son cœur. Quant aux peines et aux jouissances de la création littéraire, il en avait son compte comme auteur d'une quinzaine de romans, pour qui il n'était pas de journée bien remplie sans au moins une page d'écriture. Que d'entractes passés avec lui – non à évoquer le spectacle en cours, nous nous en gardions ! – mais à l'entendre parler de son après-midi de romancier ; sans le triomphalisme de tant d'autres, avec une insatisfaction d'artisan et un éblouissement intact devant la « chance » que c'était pour lui d'avoir pu faire le métier de ses rêves !

Faits divers

Métier qu'il voulait pourtant effacé. Pour lui qui se comparait modestement au Trigorine de *la Mouette*, de Tchekhov, l'écrivain n'a pas à livrer un monde ni à réinventer une langue, mais à restituer le plus clairement possible, y compris dans leurs ombres, des cas humains empruntés de préférence au vécu. Pour quatre au moins de ses romans, dont *Histoire d'un fait divers*, son Goncourt 1946, Gautier ne se cachait pas d'avoir utilisé des procès d'assises plaidés par son ami Jacques Isorni ou par Maurice Garçon. L'approche judiciaire de la réalité satisfaisait son sens du fait brut, de l'enquête méthodique, d'un certain mystère aussi, d'une ambiguïté rebelle au jugement.

Quand, avec ses derniers titres, il a consenti à se portraiturer lui-même : « *Cher Untel* », « *je vais tout vous dire* », c'était avec autant de circonspection, plus peut-être, que s'il s'était agi d'un personnage extérieur à lui : par une pudeur poussée parfois jusqu'à la distance cérémonieuse, mais davantage, eût-on dit, par crainte de ne plus dominer son cœur, plus haletant qu'il ne semblait à quiconque, et sans doute à lui-même.

Un exemple nous reste, dans la peine. Un exemple qui se fait rare : la juste conscience de ce qu'on vaut, la joie simple de ce qu'on a... et de ce qu'ont les autres. Son culte pour le génie de Pagnol et la prose nerveuse de Kemp témoignait de cette inaptitude à l'envie et de cette soif d'admirer. Son allure militaire contraire au folklore artiste était trompeuse, et il en jouait pour sa tranquillité. En fait, ce regard bleu qui divergeait soudain et ce sourire baigné de timidité manifestaient le contraire de la dureté qu'on leur a quelquefois prêtée : une attention profonde à autrui, au nouveau, un humour fraternel et, par-dessus tout, la pitié qui le bouleversait tant chez les grands Russes ; une bonté, je le jure, éperdue.

⁂

[Né dans l'Aisne le 4 novembre 1908, fils d'un pharmacien établi à Dieppe, Jean-Jacques Gautier a suivi des études de lettres à la Sorbonne avant d'entrer en 1934 à *l'Echo de Paris* comme secrétaire de rédaction, puis à *l'Epoque*. Fait prisonnier en 1940, il a été libéré en 1941. Dès 1942, il a envoyé au *Figaro*, alors replié à Lyon, des chroniques parisiennes signées « le Boulevardier ». Secrétaire général de la Comédie-Française, de septembre 1944 à décembre 1945, il a tenu la critique théâtrale du quotidien du rond-point de 1945 à sa retraite, en 1974. Il continuait d'y donner des chroniques au *Figaro-Magazine*. Président du Syndicat de la critique dramatique de 1972 à 1973, il a réuni des choix d'articles de théâtre dans *Paris - sur - scène, Deux fauteuils d'orchestre* et *Théâtre d'aujourd'hui*.

Romancier, il a obtenu le prix Goncourt dès son deuxième livre, *Histoire d'un fait divers*, en 1946. Une quinzaine de titres ont suivi : *les Assassins d'eau douce, le Puits aux trois vérités, la Demoiselle du Pont-aux-Anes, Nativité, M'auriez-vous condamné ? Maria la Belle, C'est tout à fait moi, Si tu ne m'aimes pas, je t'aime, Vous aurez de mes nouvelles, Une femme prisonnière, C'est pas d'jeu, Un homme fait, la Chambre du fond, Cher Untel, je vais tout vous dire, Une femme prisonnière, Ame qui vive, Face, trois quarts, profil.*

Titulaire du Grand Prix du prince de Monaco en 1970, président d'honneur de l'Association de la critique dramatique et musicale, il a été élu à l'Académie française le 15 juin 1972, au fauteuil de Louis Armand. Il était commandeur de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre 1939-1945.]

Sur le vif

Majestés

Vous avez vu un peu comment ils ont fêté les soixante ans de leur reine, les Anglais ? Fastueux. Et nous, le 26 octobre, qu'est-ce qu'on fait ? On a tout juste six mois pour préparer le soixante-dixième anniversaire de notre souverain bien-aimé, Sa Majesté Mimi Ier. Et quand je dis bien-aimé, ce n'est pas une façon de parler. Maintenant qu'il règne sans gouverner, sa cote de popularité s'est envolée.

Depuis le temps qu'on en revoulait un, cette fois, ça y est, on l'a, notre roi. Vous vous souvenez de sa visite officielle en Grande-Bretagne ? La tête qu'il faisait, dans le carosse, à côté de ce petit boudin d'Elizabeth – c'est le surnom que lui donne affectueusement le duc d'Edimbourg, dans le privé. Il était royal, mon Mimi. Quelle classe, quelle noblesse dans son port altier, hautain, d'empereur romain !

Conscient dès l'enfance de son destin, il savait qu'un jour il régnerait sur ce pays. Et il le fait à la perfection. Comme la Queen, mieux qu'elle. Il reçoit lui aussi son premier ministre en tête à tête au moins une fois par semaine. On dit d'ailleurs qu'elles se détestent, Lizbeth et Maggie. Il aime les chiens, pas les corgies, les labradors, mais c'est pareil. Il n'a jamais un sou sur lui. Il adore les déplacements à l'étranger. Et il inspire assez de respect pour que personne n'ose se déculotter devant lui.

Non, sérieusement, il faut organiser des cérémonies officielles à tout casser à la rentrée. Il faut que ce soit Noël, le 14 Juillet, l'apothéose ! Il faut que la presse publie ses photos de bébé princier à plat ventre sur une peau d'ours, de jeune lycéen et de nouveau marié. Il faut que la terre entière puisse suivre en mondovision le défilé sur les Champs-Elysées de tous les enfants des écoles venus déposer devant lui, trônant seul au pied de l'Obélisque, des roses par milliers.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Assistance américaine pour les Philippines.* – Une aide de 400 millions de dollars va être immédiatement débloquée en faveur de Manille, a annoncé, le vendredi 18 avril, dans la capitale philippine, M. Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques. Par ailleurs, dix-huit soldats ont été tués et huit autres blessés lors d'une embuscade tendue, vendredi, par des guérilleros communistes à 300 kilomètres à l'est de Manille. D'autres violents affrontements seraient en cours sur l'île méridionale de Mindanao. – (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 20-21 avril 1986 a été tiré à 442 099 exemplaires